U d'/ of Ottawa
39003000529742

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Jn. Savard, o.m.i.

LE DRAME MAÇONNIQUE

LA CONJURATION JUIVE

CONTRE LE MONDE CHRÉTIEN

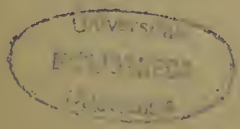

DU MÊME AUTEUR

Le Pouvoir occulte contre la France

Un vol. in-16 de pp, 432

Prix : 3 fr. 50

LE DRAME MAÇONNIQUE

LA CONJURATION JUIVE

Contre le Monde Chrétien

PAR

COPIN-ALBANCELLI

PARIS
LA RENAISSANCE FRANÇAISE
Société d'Editions
52, PASSAGE DES PANORAMAS

LYON
LIBRAIRIE EMMANUEL VITTE
Imprimeur-Editeur
3, PLACE BELLECOUR, 3

1909

HS
604
.C6D4C
1909

Drumont a plus d'une fois manifesté dans la Libre-Parole *l'étonnement et le regret que personne n'ait encore pu expliquer comment il est arrivé qu'une petite bande de francs-maçons, inférieurs à tous points de vue, soit parvenue à dominer la France et à la réduire à une sorte d'impuissance léthargique.*

Il a été ainsi cause que je me suis livré à l'étude commencée dans le Pouvoir occulte contre la France (1) *et complétée dans le présent ouvrage.*

Après avoir longtemps réfléchi, je me suis rendu compte que l'explication réclamée par Drumont existait certainement.

Dieu a bâti notre monde, en effet, sur un plan tel que la chaîne qui relie les effets aux causes n'a jamais eu de discontinuité et n'en aura jamais tant que ce monde existera. Nous sommes souvent incapables de la voir, mais la logique divine éclate partout. Nous efforcer d'en rechercher les manifestations jusque dans le déroulement des faits antireligieux, c'est donc rendre hommage au Créateur.

Quoi qu'elle puisse en penser, la « Veuve » n'est pas au-dessus de Dieu. C'est pourquoi le fait de la domination maçonnique ne peut s'être produit que conformément aux données fournies par les lois naturelles, c'est-à-dire par les lois divines. Chercher l'explication de cette domination n'est donc pas une

---

(1) *Le Pouvoir occulte contre la France*, in-16 de p. 432, 3 fr. 50.

œuvre de dilettantisme ; c'est un devoir d'autant plus impérieux que de la découverte de cette explication dépendent la libération du catholicisme français et le salut de la France.

Il faut que nous découvrions les moyens qui ont été imaginés, dissimulés et employés avec une si étonnante hypocrisie pour produire les ruines dont notre génération est la spectatrice et la victime impuissante. Sans cela, nous nous lamentons et nous nous agitons en vain.

C'est parce que j'ai longtemps été pénétré de ces pensées que je ne me suis plus donné de repos jusqu'à ce que j'eusse decouvert le mécanisme maçonnique, son mode d'utilisation, et ce à l'édification de quoi il sert. Je dis : ce à l'édification de quoi il sert ; car dans l'ordre social, lorsqu'on détruit, c'est pour construire.

Il est maintenant acquis que les hommes d'Etat français les plus qualifiés conçoivent la question maçonnique comme je la conçois moi-même.

Au lendemain de la publication du Pouvoir occulte contre la France, *M. Emile Flourens, l'éminent ancien ministre des Affaires étrangères, consacrait à cet ouvrage un article paru dans le* Soleil, *où il écrivait :*

« *Certes, les révélations de M. Copin-Albancelli ne* « *m'ont pas surpris. Il est impossible d'avoir eu en* « *mains la direction de notre politique extérieure* « *sans s'être convaincu de l'action dissolvante de la* « *Franc-Maçonnerie. Son œuvre de décomposition* « *sociale apparaît partout.* »

La même note a été donnée par un autre ancien ministre, au patriotisme et au caractère duquel tout le monde rend hommage, qui daignait, lui aussi, donner sa haute approbation à la thèse développée dans le Pouvoir occulte contre la France.

Ancien président du Centre gauche, ancien ministre de l'Intérieur, M. de Marcère a joué un rôle important à une heure décisive de l'envahissement maçonnique. Son témoignage est d'un poids d'autant plus considérable que dans ses Souvenirs *dont les derniers volumes ont produit une si grande et si utile impression, M. de Marcère reconnaît, avec la plus noble simplicité, avec la plus généreuse droiture, qu'il a été lui-même trompé par les représentants du Pouvoir mystérieux qui se cache derrière la Franc-Maçonnerie.*

M. Emile Flourens continuait ainsi :

« *Si cette œuvre de décomposition est plus sensible* « *dans les pays de vieille civilisation, comme la* « *France, l'Italie, l'Espagne, c'est que la société y est* « *plus neurasthénique, c'est que les nations pro-* « *testantes s'en servent comme d'un bélier pour* « *abattre leurs rivales catholiques. Mais c'est une* « *arme à deux tranchants qui se retournera contre* « *elles. Aucune n'y échappera. L'Allemagne aujour-* « *d'hui si fière de son patriotisme, est atteinte plus* « *profondément qu'elle ne le croit. Au premier choc* « *ses ravages apparaîtront. L'œuvre de démolition* « *ne s'arrêtera que quand, sur les ruines des empires* « *chrétiens, se dressera le royaume d'Israël, quand* « *le nationalisme juif aura triomphé du nationa-* « *lisme des gentils.* »

Le présent ouvrage n'est que le développement de la pensée exprimée dans ces dernières lignes. Il se trouve donc appuyé par avance sur la haute autorité de l'homme d'Etat expérimenté qui les écrivait, ainsi que sur celle non moins avertie de M. de Marcère.

J'ai dédié le Pouvoir occulte contre la France *à mes*

collaborateurs et collaboratrices de la Ligue Française Antimaçonnique *et de la* Ligue Jeanne-d'Arc, *qui combattent avec un dévouement si éclairé pour la France et pour la religion nationale.*

Je dédie celui-ci à tous mes frères français catholiques ; ceux d'aujourd'hui, frappés depuis si longtemps sans se douter d'où leur viennent les coups dont ils sont atteints ; et ceux d'hier, illusionnés plus encore que ceux d'aujourd'hui, trompés, trahis, broyés dans le terrible engrenage et qui, aux heures de deuil, déploraient ce qu'ils appelaient le malheur des temps, sans savoir par quoi ce malheur était produit, par qui il était voulu.

Je n'ai cessé de songer aux uns et aux autres au cours de ce travail ; et particulièrement à ceux que j'ai vus mourir, que j'ai aimés, qui m'ont aimé, qui se sont efforcés de mettre quelque parcelle de leur âme dans mon âme, dont les dernières paroles, toutes remplies de foi religieuse, sont toujours dans ma pensée, Ceux-là, au milieu de la foule des héros français, luttent encore, je n'en doute pas, avec nous, au-dessus de nous. En écrivant ces dernières lignes, j'évoque une fois de plus leur souvenir au fond de moi-même, en songeant qu'ils me relient à tous ceux qui les ont précédés et qui firent la France.

COPIN-ALBANCELLI.

PREMIÈRE PARTIE

Les raisons du plan machiavélique sur lequel a été construite la Franc-Maçonnerie. Expérience qu'avaient ses fondateurs en matière de société secrète.

CHAPITRE PREMIER

Comment le Pouvoir occulte fut forcé d'aboutir à la création de la Franc-Maçonnerie.

QUESTIONS A RÉSOUDRE.

Dans un précédent ouvrage : *Le Pouvoir occulte contre la France*, nous avons démontré l'existence d'un Pouvoir occulte, c'est-à-dire d'une puissance humaine qui, grâce à l'association secrète dite Franc-Maçonnerie, intervient dans les affaires du monde, et particulièrement dans celles de la France, tout en demeurant invisible. Nous avons ainsi présenté la question maçonnique sous son véritable aspect.

Pendant trop longtemps on a refusé d'admettre que la Franc-Maçonnerie exerçât une influence quelconque sur notre politique. Il faut maintenant reconnaître que cette influence existe et qu'elle est

actuellement souveraine ; que non seulement elle est souveraine, mais qu'elle l'a déjà été une première fois pendant la Terreur, et que la Franc-Maçonnerie ayant été obligée par ses excès de lâcher sa proie, c'est-à-dire le gouvernement de la France, elle n'a cessé depuis lors de travailler à la ressaisir.

Nous avons montré que toutes les révolutions qui nous ont agités depuis un siècle, si incompréhensibles en apparence, s'expliquaient de la façon la plus naturelle par cet effort invisible. C'est pour arriver à nous faire accepter sans révolte la domination de la Franc-Maçonnerie qu'on s'est acharné à nous inoculer la haine de nos antiques et si solides traditions politiques et religieuses ; et c'est pour détruire ces traditions, racines de notre vie, qu'ont été accomplies nos révolutions.

Mais qui a fait cela? autrement dit : Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie?

En réponse à cette question, nous avons prouvé que ce n'était pas assez de reconnaître que l'action maçonnique s'exerce incessamment sous l'action politique française, mais qu'il fallait encore nous accoutumer à l'idée que sous l'action maçonnique elle-même il y avait quelque chose.

La Franc-Maçonnerie, association mondiale, est diverse en apparence à bien des points de vue ; mais elle n'en est pas moins une partout, nous l'avons montré, par cette mystérieuse organisation des grades qui permet la transmission de certaines volontés invisibles et qui ne saurait tendre à rien autre chose qu'à cela.

Ces tronçons épars sont comme les vertèbres d'un squelette. L'unité de construction que leur examen révèle suffit à dénoncer un seul et même créateur.

D'autre part l'existence de l'organe ne s'explique que par l'existence de la fonction; et celle-ci à son tour ne s'explique que par l'existence de l'être au profit duquel s'accomplit cette fonction. C'est cet être mystérieux, demeuré jusqu'ici invisible, grâce précisément à l'organisme qu'il a créé tout exprès dans ce but, que nous appelons le Pouvoir occulte.

Il faut ou accepter nôtre démonstration ou continuer à ne rien comprendre, d'une part, aux étranges et contradictoires phénomènes de l'existence maçonnique, et, d'autre part, aux causes profondes des faits historiques si extraordinaires par lesquels a été bouleversée la France depuis la Révolution. Bien mieux ! ceux qui reculeront devant cette démonstration seront exposés, dans l'ignorance où ils seront, à collaborer inconsciemment à l'œuvre de destruction de la Patrie.

Voilà ce que nous avons établi dans la première partie de notre étude.

Nous devons maintenant aller plus loin.

La gigantesque entreprise de démolition de la France que nous avons exposée et l'organisation qui a été créée en conséquence sont choses si extraordinaires, si en dehors de notre caractère français, qu'un grand nombre de nos concitoyens ne comprennent pas, n'admettent pas que l'idée d'un pareil plan ait pu naître dans un cerveau. Il faut leur montrer comment les fondateurs de la Maçonnerie n'ont pas eu

le choix, comment ils étaient dans l'impossibilité matérielle d'entamer une lutte ouverte contre ce qu'ils voulaient détruire, et comment à cause de cela, ils ont abouti, d'une façon pour ainsi dire naturelle, à la conception qui cause notre étonnement.

Ajoutons que, si nous avons démonté pièce à pièce l'organisme maçonnique, nous n'avons pas exposé les procédés, les méthodes d'action grâce auxquelles on peut faire produire par cet organisme les résultats dont nous avons vu l'immense déroulement.

Enfin, nous avons à chercher quel peut bien être le Pouvoir occulte et vers quel but il nous entraîne.

Tant que nous n'aurons pas montré tout cela, notre étude demeurera incomplète, et par suite inféconde.

N'oublions pas que l'association que nous étudions est demeurée absolument incompréhensible jusqu'à notre époque. En dépit de ses deux siècles d'existence certaine, et bien qu'on ait beaucoup écrit à son sujet, elle est toujours une inconnue pour presque tous. Cela tient pour beaucoup plus qu'on ne croit à ce qu'aucun des exposés qui nous en ont été faits n'a envisagé tous les côtés de la question, à ce qu'aucun n'a complètement répondu aux si nombreux points d'interrogation que provoque la vue d'une création si extraordinaire et si extraordinairement dissimulée. Il en est résulté qu'on s'est accoutumé à considérer la Maçonnerie comme un phénomène étrange, peut-être même inquiétant, mais un phénomène qui ne pouvait être expliqué. Dès lors, a-t-on conclu, à quoi bon s'en occuper?

Il est même à remarquer que ce sont souvent les esprits les plus sérieux qui ont refusé et qui refusent encore le plus obstinément d'y prêter attention. Certains raisonnements *a priori*, qui leur paraissent péremptoires, les détournent de l'étude à laquelle il suffirait qu'ils voulussent bien consacrer quelques heures pour constater par eux-mêmes que ces raisonnements sont sans valeur. Par exemple, ils n'admettent pas qu'une association universelle, composée d'hommes dont ils connaissent un certain nombre pour d'honnêtes gens, pour des patriotes, soit accusée de tendre à la subversion de tous principes et à la destruction de la France. Ils ne peuvent deviner qu'une pareille contradiction s'explique dès qu'on étudie l'organisme imaginé par la perfidie des fondateurs de la Franc-Maçonnerie, et plus encore lorsqu'on se rend compte des méthodes que ceux-ci emploient. Brunetière était dans cet état d'esprit. Il s'était montré disposé à publier dans la *Revue des Deux-Mondes* quelques-uns des chapitres de la présente étude dont j'avais eu occasion de lui parler. Mais il me disait :

— Je connais beaucoup de francs-maçons qui sont de très braves gens. Je ne suis donc guère porté à admettre que la Franc-Maçonnerie soit si redoutable que vous le dites. Lorsque vous m'aurez expliqué cela clairement, je ne dis pas que je résisterai à vos explications. Mais il faut me les fournir.

D'autres connaissent certains francs-maçons qui sont intelligents ; et ils se basent là-dessus pour refuser de croire à la réalité des cérémonies grotesques

auxquelles on se livre dans les loges. Quand on leur en parle, ils s'imaginent qu'on exagère et ils sont, à cause de cela, peu disposés à prendre les antimaçons et la question maçonnique elle-même au sérieux

Par ces raisons, et par bien d'autres, les hommes les plus réfléchis ont écouté jusqu'ici ceux qui ont essayé d'appeler leur attention sur la Franc-Maçonnerie avec le même dédain qu'ils eussent témoigné à ceux qui seraient venus leur parler de Croquemitaine ou du Loup-Garou.

Et pourtant, si le mystère de l'existence de la Franc-Maçonnerie n'a guère encore été mieux expliqué que ne l'ont été, et pour cause, Croquemitaine et le Loup-Garou, cette existence est certaine, et les extraordinaires œuvres maçonniques le sont aussi.

La Franc-Maçonnerie est une société enfantine en apparence ; c'est vrai. Mais il n'est pas moins vrai qu'elle est une société de destruction. La malfaisance de son but, vis-à-vis des nations catholiques en particulier, coexiste avec les intentions honnêtes, disons même avec les aspirations idéalistes de certains de ses membres. Elle coexiste également avec les grimaces ridicules que « la Veuve » fait à ses nouveaux adhérents, le jour de leur initiation. De même, ces grimaces ridicules par lesquelles la Maçonnerie semble vouloir se rendre indigne de toute attention n'empêchent pas que cette association ait en elle les prodigieux éléments de force qui la font durer depuis deux siècles à l'état universel. Les faits sont là, bien que contradictoires. Il n'y a pas à les nier. Et c'est pourquoi, au lieu de leur tourner puérilement le dos,

il faut les expliquer, mais les expliquer complètement et les expliquer tous; de telle sorte qu'enfin, si extraordinaire, si inadmissible, si fantasmagorique qu'ait paru jusqu'ici le fait maçonnique, il soit avéré que toute la logique est indiscutablement du côté de ceux qui lui reconnaissent une importance primordiale ; et qu'au contraire, tout l'illogisme, toute la déraison, toute la faiblesse d'esprit sont du côté de ceux qui se refusent à le regarder.

C'est donc le comment et le pourquoi de tant de particularités bizarres, incohérentes en apparence, et inexpliquées jusqu'ici, que nous allons exposer dans la première partie du présent volume. Après la vue d'ensemble que nous avons commencé par prendre dans celui qui l'a précédé, après l'examen des caractères généraux et des causes invisibles, mais certaines, que ces caractères révèlent, nous allons maintenant nous occuper des manières de faire et des raisons pour lesquelles on les a choisies

Si le lecteur veut bien avoir la patience de nous suivre, il constatera que parmi tant de détails étranges qui semblent des superfétations dans l'organisation maçonnique, parmi tant de pratiques déraisonnables et grotesques en apparence, il n'en est pas qui n'aient leur raison d'être, soit parce que les fondateurs de la Maçonnerie ont été obligés d'y avoir recours en raison des conditions dans lesquels ils se sont trouvés placés, soit parce qu'elles concourent à la réalisation du but qu'ils veulent atteindre.

Ce n'est qu'après cet exposé des méthodes maçonniques que nous serons amenés logiquement à recher-

cher quel est l'auteur de la Franc-Maçonnerie et le but à la réalisation duquel cet auteur se montre si obstinément attaché.

Cette partie de notre étude sera d'une utilité pratique incontestable parce qu'en nous montrant notre ennemi tel qu'il est, elle nous découvrira qu'il a besoin de temps et de silence pour arriver à ses fins. C'est parce qu'on lui a laissé jusqu'ici l'un et l'autre qu'il est parvenu au point où nous le voyons. Il suffirait du grand jour jeté sur lui pour qu'il soit mis dans l'impossibilité de pousser plus avant. Notre cause est donc bien loin d'être désespérée. Il nous faut seulement savoir d'abord et vouloir ensuite.

Nous nous attacherons plus que jamais, est-il besoin de le dire, à la méthode que nous avons adoptée jusqu'ici, parce que c'est la seule qui soit rationnelle en une pareille étude ; nous avons dit pourquoi.

Un des grands avantages de cette méthode, c'est qu'elle doit donner toute sécurité aux lecteurs en un sujet sur lequel le public a été si souvent trompé. Jusqu'ici ils en étaient réduits à se demander ce qu'il fallait croire sur cette Franc-Maçonnerie à propos de laquelle tant de versions différentes circulent. Nous avons résolument fait appel à leur raisonnement, au lieu d'essayer de leur imposer tels récits plutôt que tels autres parmi tous ceux qui se contredisent de par la volonté du Pouvoir occulte. Ils n'ont plus maintenant qu'à se demander si les arguments que nous leur avons proposés sont ou ne sont pas conformes à ce qu'exige leur raison.

En outre, notre étude contient une sorte de vérification d'elle-même.

En effet, nous avons dit qu'il y avait plusieurs secrets maçonniques à pénétrer, plusieurs inconnues à dégager : Qui a créé la Franc-Maçonnerie? Pourquoi l'a-t-on créée? Quelle est la vraie nature de l'organisme maçonnique? Quelles sont les méthodes employées? Quel est le caractère de l'œuvre déjà accomplie?

Or, de par les lois mêmes de la raison, il faut nécessairement que les solutions que nous donnons à chacune de ces questions soient en parfaite coordination entre elles. Sans cela, elles devraient être condamnées. Ceux qui veulent bien nous suivre ont donc à leur disposition un moyen de vérifier la thèse que nous leur proposons : c'est la constatation de l'harmonie ou du manque d'harmonie des réponses que fournit cette thèse sur chacune des questions à résoudre.

Si en effet, tel est l'auteur de la Franc-Maçonnerie, tel doit être son but. Ou inversement, si tel est le but, tel est l'auteur. Si tel est le but et tel l'auteur, tel doit être l'organisme plutôt que tel autre. Ou inversement encore, si tel est l'organisme, le créateur de cet organisme ne peut être que tel, et tel son but. Les cinq termes de l'équation maçonnique peuvent ainsi se trouver vérifiés l'un par l'autre. Donc sécurité intellectuelle complète pour nos lecteurs, que nous constituons juges de la théorie que nous exposons.

MOTIFS POUR LESQUELS LE POUVOIR OCCULTE A IMAGINÉ LA CRÉATION MAÇONNIQUE.

Nous devons tout d'abord montrer comment il se fait que les fondateurs de la Maçonnerie aient abouti à l'organisation si extraordinaire que nous avons étudiée. Nous allons voir qu'ils ne pouvaient faire autrement.

Pour nous en rendre compte, nous devons, par un effort de raisonnement, nous représenter les conditions dans lesquelles ils agissaient.

Tout d'abord, il est bien entendu qu'en créant la Franc-Maçonnerie, ils avaient un but. Sans cela, ils ne se seraient pas astreints à l'effort que nécessitait une si colossale entreprise. C'est là une affirmation indiscutable.

De plus, il est évident que leur but était tel qu'ils redoutaient, en l'avouant, de soulever l'opinion. Sans cela ils ne se seraient pas condamnés à l'hypocrisie et au mensonge que nous avons trouvés à la base de l'association qu'ils ont fondée. Ce n'est que par nécessité qu'on se résout à de tels moyens, lorsque l'aveu de la vérité serait dangereux ou déshonorant. Il n'y a que les filous, disait Camille Desmoulins, qui aient peur des réverbères. Cette seconde affirmation ne saurait, elle non plus, provoquer de contestation sérieuse.

Enfin, ils n'avaient pas la force à leur disposition pour imposer leur but. Sans cela, ils l'eussent employée. Quand on est fort, on ne ment pas ; on ordonne.

Mais alors, ces trois points de départ étant admis, une conséquence en découle nécessairement. Puisque c'était l'opinion existante qui faisait obstacle à la réalisation de leur but et puisqu'ils n'avaient pas la force à leur disposition, ceux dont nous parlons étaient dans la nécessité ou de travailler à la destruction de l'opinion existante ou de renoncer à leur but. Pas de milieu pour eux.

Tel était donc le premier objectif qu'ils devaient avoir en vue : la destruction de l'opinion régnante. Faute de quoi, la réalisation de leurs projets était chose impossible.

Or, au commencement du XVIIIe siècle, la caractéristique du monde européen, c'est qu'il avait encore une conscience nettement chrétienne. C'était donc avec cela que le Pouvoir occulte créateur de la Maçonnerie avait à compter.

Toutefois cette conscience chrétienne n'était plus une. La Réforme l'avait divisée. Il y avait la conscience catholique et la conscience protestante. Etait-ce aux deux consciences chrétiennes que le Pouvoir occulte devait s'en prendre? Ou bien, si ce n'était qu'à l'une des deux, à laquelle?

Les faits se chargent de répondre à cette question.

Puisque, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, il est constant que la Franc-Maçonnerie ne se montre révolutionnaire et destructrice que dans les pays catholiques, tandis qu'elle est traditionaliste et conservatrice dans les pays protestants, c'était évidemment la conscience catholique que le Pouvoir oc-

culte avait besoin de détruire. C'est tout au moins par là qu'il sentait la nécessité de commencer.

Donc au début du dix-huitième siècle, la Puissance qui créa la Franc-Maçonnerie avait à détruire, à corrompre, à altérer d'une façon quelconque la conscience du monde catholique. C'était une condition qu'elle jugeait indispensable à la réalisation de ses secrets desseins. Nous devons le croire puisque c'est ce à quoi elle s'est attachée.

Nous prions le lecteur de vouloir bien fixer son attention d'une manière spéciale sur cette observation dont l'importance est capitale, car c'est en la prenant pour point de départ que l'on peut enfin comprendre l'extraordinaire question maçonnique.

C'est parce que l'obstacle qui barrait la route au Pouvoir occulte était celui que nous venons de dire : l'état de conscience catholique, et c'est parce qu'il fallait renverser cet obstacle coûte que coûte et sans qu'on pût l'avouer, c'est à cause de cela que la Franc-Maçonnerie a été constituée telle que nous la voyons.

Détruire un état de conscience mondial et le remplacer par un autre, est-ce que cela se peut?

Les fondateurs de la Franc-Maçonnerie n'avaient qu'à ouvrir l'histoire pour y trouver la preuve que si cela est singulièrement difficile, ce fut pourtant possible, même aux époques où les rénovateurs n'avaient pas à leur service les moyens si efficaces pour la diffusion des idées qui devaient résulter plus tard de la découverte de l'imprimerie.

Le plus magnifique exemple leur était fourni par

le christianisme à sa naissance. Ce n'était pas seulement une modification de l'opinion et de l'esprit public que les premiers chrétiens avaient eu à opérer ; c'était bien un renversement complet. Il leur avait fallu tout détruire : les croyances, les mœurs, la conception sociale et l'organisation politique existante qui comportait l'acceptation du dogme de la divinité impériale romaine. Et ils y avaient réussi ! Puisque cela avait été fait jadis dans le monde romain pourtant si solidement construit, pourquoi n'eût-ce pas été possible dans le monde catholique en général et dans le monde français en particulier?

Il est vrai qu'en ce qui regarde ce dernier, les différentes tentatives de ce genre essayées jusqu'alors n'avaient guère réussi. La dernière s'appelait la Réforme.

Comme toutes les hérésies qui l'ont précédée, la Réforme ne fut qu'un effort tendant à la modification de l'état de conscience du monde chrétien.

On l'a considérée jusqu'ici comme un fait spontané. En cela, on a probablement commis une grave erreur.

Il est bien difficile d'admettre qu'au XVIe siècle un ébranlement de ce genre ait pu se produire dans le monde européen sans préparation et sans organisation.

A mesure que les peuples avancent en âge, un ordre de plus en plus rigoureux préside en effet aux changements qui modifient la face et l'âme de l'humanité. A l'origine de cette humanité, dans les toutes premières périodes, c'est par convulsions en quelque

sorte cahotiques que s'opéraient les changements. Pas d'organisations alors ; pas de préparations aux grands bouleversements ; des sortes de soulèvements instinctifs, comparables aux agitations violentes par lesquelles se manifeste la vie de toute enfance. Mais à ces spontanéités primitives succédèrent des mouvements de plus en plus réfléchis, c'est-à-dire de plus en plus médités, préparés, organisés. En raison de l'heure à laquelle il s'est produit, le protestantisme n'a certainement guère été plus spontané que ne l'ont été la création de la Franc-Maçonnerie, l'anarchie de 1789, la Terreur de 1793 et ce que nous voyons se passer actuellement sous nos yeux. Il a dû être médité, préparé et organisé, lui aussi. Par qui? Il se peut que nous l'ignorions. Mais il ne se peut pas que la préparation n'ait pas existé et que le protestantisme ait ainsi échappé aux lois générales qui règlent la marche de ce monde. Et d'ailleurs, il suffit d'étudier les phases du mouvement anticatholique que fut la Réforme, pour constater qu'il ressemble singulièrement à la lutte actuellement voulue, préméditée et engagée contre le catholicisme, par la mystérieuse puissance que nous savons maintenant être cachée derrière la Franc-Maçonnerie. Nous commençons seulement à nous rendre compte que cette puissance agit depuis deux siècles. Qui nous dit qu'elle n'agissait pas dans le monde chrétien depuis beaucoup plus longtemps, et même bien avant le protestantisme ?

Quoi qu'il en soit, l'issue de la tentative du XVIe siècle avait prouvé une chose : c'est que toute entreprise de modification de l'état de conscience religieuse

des races latines, et de la France en particulier, n'était pas sans comporter de sérieuses difficultés, même et surtout lorsqu'on prétendait employer la force. Alors que l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède et une partie de la Suisse s'étaient abandonnées aux prédications nouvelles, la France avait résisté à l'envahissement. Elle avait combattu. Au fer et au feu, elle avait résisté victorieusement par le fer et par le feu. Il était même arrivé que ses chefs politiques, dominés par leurs intérêts, avaient hésité à donner les directions nécessaires. La race française avait alors agi d'elle-même. Elle avait obligé ses princes à marcher. Pour cela, elle avait fait la Ligue. Bien mieux ! Alors que la couronne était échue par héritage à un prince protestant, la France n'avait laissé ce prince monter sur le trône qu'après qu'elle l'eut vu abjurer le protestantisme et incliner ainsi sa conscience royale devant la conscience nationale. On savait donc, par le souvenir des guerres religieuses du seizième siècle, ce qu'il en pouvait coûter de s'attaquer à l'état de conscience de notre race pour essayer de le modifier par la force.

Or le Pouvoir occulte entendait imposer ses vues à la France comme à toutes les autres nations chrétiennes, et même peut-être plus qu'à toutes les autres. Cela est prouvé par tout ce qui s'est passé depuis que la Franc-Maçonnerie existe. La question se posait dès lors pour lui de savoir s'il allait affronter le danger, soit en renouvelant la tentative violente qui avait échoué au seizième siècle, soit en prêchant pacifiquement, mais ouvertement, les doctrines qu'il entendait

substituer à celles auxquelles le monde catholique, ayant la France à sa tête, était demeuré attaché.

Des dangers peuvent-ils arrêter ceux qui, par conviction pure et désintéressée, veulent créer de nouvelles opinions, de nouveaux états de conscience? A cette question la réponse est fournie par l'établissement du christianisme. Ses fondateurs prouvèrent que le danger ne compte pas pour quiconque a dans l'âme un grand idéal. Ceux qui prétendaient changer l'état de conscience au dix-huitième siècle n'avaient donc qu'à faire comme les premiers chrétiens.

Ils n'avaient que cela à faire, en vérité. Mais ce n'est pas à la portée de tout le monde.

Les fondateurs du christianisme avaient pu prêcher leur idéal à la face du ciel, puisqu'ils le firent. Les fondateurs de la Maçonnerie ne le pouvaient évidemment pas, puisqu'ils ne le firent pas.

C'est que les premiers avaient un idéal tout de sacrifice. Ils croyaient fermement que la doctrine qu'ils apportaient à l'humanité contenait le progrès et le salut de celle-ci. Pourquoi ne l'eussent-ils pas affirmé bien haut? Ils ne risquaient qu'une chose : qu'on s'opposât à leur évangélisation ; qu'on les en punît et même peut-être qu'on les fît périr. Mais la mort était chose dont ils n'avaient point peur, précisément parce que leur ambition avait son terme, non dans ce monde, mais dans un autre en l'existence duquel ils avaient foi et dont la mort leur ouvrait les portes.

Et c'est pour cela que, malgré les haines et en dépit des obstacles, ils parvinrent à substituer à l'idéal romain qui était celui de la force, l'idéal chrétien qui

était celui du dévouement, c'est-à-dire exactement le contraire.

La Puissance mystérieuse qui fonda la Maçonnerie était évidemment dominée par d'autres pensées, puisqu'elle procéda autrement. Si elle avait eu pour but le seul idéal, elle eût proposé à la face du ciel, elle aussi, cet idéal au monde. Ses représentants eussent agi comme les premiers chrétiens. Dans le cas où ils eussent été empêchés dans leur prédication, ils se fussent dit : « Si notre idéal déplaît à nos contemporains, c'est que ceux-ci ne sont pas assez élevés, assez dévoués, assez purs pour le comprendre. Nous allons nous sacrifier afin de leur apprendre à l'aimer. » S'ils procédèrent autrement, c'est qu'évidemment leur royaume était de ce monde ; c'est que leur but, au lieu d'être moral, était matériel ; c'est qu'ils étaient dominés, non par un idéal, mais par une ambition, par un appétit. Et nous le savons trop maintenant ! Ils voulaient vivre pour jouir et dominer. Et comme on ne se fait généralement pas tuer par amour de la vie, comme on ne s'immole pas par désir de jouissance, comme on ne se dévoue pas par soif de domination, ils étaient bien obligés de trouver un autre moyen que l'exemple du sacrifice volontaire pour modifier cette opinion catholique du commencement du XVIIIe siècle qui faisait obstacle à la réalisation de leurs vues intéressées.

Ce n'était pas facile. En effet une opinion qu'on se propose de modifier est, en soi, chose capable de résistance. C'est une sorte d'être ; un être immatériel, mais un être tout de même. Cet être, comme

tous les autres, est attaché à la vie. Or, comment créer une nouvelle opinion sans que meure l'ancienne? Et comment faire mourir celle-ci sans qu'elle collabore à sa propre destruction? On peut l'entraîner à cela, en consentant à mourir soi-même, comme firent les martyrs chrétiens ; en créant par la contagion de l'exemple, « la sainte folie du sacrifice ». Mais, dès lors qu'on renonce à ce moyen et que d'autre part on n'a pas le pouvoir, c'est-à-dire la force à sa disposition, qu'est-ce qui reste? Cherchez, et vous verrez qu'à défaut de la force ou de la prédication au grand jour faite dans un esprit d'abnégation et de sacrifice, il n'y a qu'un moyen pour modifier ou détruire un état de conscience : la fraude.

Il faut alors amadouer, capter, séduire l'opinion qu'on veut détruire, lui faire absorber certains principes destructeurs en les lui présentant comme des idées nourricières ; il faut ruser et mentir, comme rusent et mentent les toréadors qui abattent les taureaux dans les arènes. Lorsque ceux-ci tombent frappés par la spada, ils ont collaboré, eux aussi, à leur destruction, malgré leur désir de vivre. Comment le toréador les y a-t-il incités? En les trompant, en agitant devant leurs yeux le lambeau d'étoffe rouge que l'animal surexcité charge furieusement, sans se douter que derrière ce morceau de soie brillante et inoffensive est une main qui, le moment venu, tendra l'arme sur la pointe de laquelle il se précipitera dans un élan mortel.

On peut procéder à l'égard d'un peuple dont on veut détruire l'âme, comme procède le toréador vis-

à-vis du taureau. Que faut-il pour cela? Des idées séduisantes agitées par des rhéteurs habiles, comme est agitée la cappa par ceux qui précèdent le toréador dans l'arène, pour exciter peu à peu la bête, pour étudier ses moyens de défense et d'attaque, pour l'épuiser progressivement, pour créer des conditions telles que lorsque arrivera l'heure de la lutte finale, le triomphe de la spada traîtresse soit à peu près assuré.

Des idées habilement choisies, séduisantes mais corruptrices et perturbatrices, des cappadores agiles pour agiter et faire miroiter ces idées, voilà donc ce dont devait se préoccuper ce matadore masqué, le Pouvoir occulte, qui, ne pouvant réaliser ses plans tant que règnerait l'opinion existant au commencement du XVIIIe siècle, se trouvait dans la nécessité de la détruire alors qu'il n'avait ni la force ni le désir de se sacrifier.

Ainsi envisagée, la difficulté pouvait être surmontée.

A une condition pourtant, c'est que, comme l'être moral qu'il s'agissait d'attaquer était organisé socialement et comme les chefs de l'état de choses existant devaient être plus ou moins conscients et prévoyants, on cachât soigneusement certains travaux préparatoires qui eussent pu éveiller les soupçons. D'où la nécessité du secret en même temps que celle du mensonge.

Voici donc qui nous apparaît clairement :

La Puissance mystérieuse qui créa la Franc-Maçonnerie avait évidemment un but en procédant à cette création ; ce but, elle ne voulait pas le dévoiler,

puisqu'après deux siècles elle nous le dissimule encore. Elle ne voulait pas le faire accepter en se sacrifiant et elle ne pouvait l'imposer par la force, puisqu'elle ne fit ni l'un ni l'autre. Elle avait d'ailleurs évidemment l'opinion contre elle ; sans cela, elle n'aurait eu ni à se sacrifier, ni à employer la force. En outre elle prétendait cacher ce qu'elle était elle-même, puisqu'elle s'est dérobée depuis lors à toutes les investigations. Dans ces conditions, si elle voulait vraiment arriver à la réalisation de son but, elle n'avait à sa disposition qu'un moyen, celui auquel elle finit par aboutir : la création d'une sorte de collège où devaient être choisis et réunis des adeptes que par fraude et par mensonge elle ferait dresser secrètement et lentement en vue de ce but : la substitution à l'opinion régnante d'une autre opinion qui serait patiemment fabriquée, à force de falsifications successives et progressives de l'ancienne.

Cela ou la renonciation à son but. Il n'y avait pas de milieu.

LA FABRICATION DE L'OPINION. ÉTRANGETÉ DU PLAN. INDICATION QUI EN RÉSULTE.

« Fabriquer une opinion ! » L'expression est de M. Maurice Talmeyr qui l'a employée dans une brochure documentée, d'une pénétrante puissance d'analyse ; brochure qu'il faut lire, parce qu'elle nous montre les méthodes maçonniques en action, parce qu'elle ouvre des vues comme celle qui vient d'être développée. En exposant comment on fabrique

l'opinion, M. Maurice Talmeyr nous a fait toucher du doigt les procédés qui ont été employés plusieurs fois en France pour réaliser une telle fabrication depuis un siècle et demi, c'est-à-dire précisément depuis que la Franc-Maçonnerie s'est installée parmi nous (1); et ces procédés, essentiellement frauduleux, sont précisément ceux reconnus maintenant comme étant les moyens employés à l'intérieur de la Maçonnerie.

Quelques lecteurs pourront trouver étrange et de réalisation bien difficile le plan que nous venons d'esquisser.

Etrange et difficile, soit! Mais, encore une fois, il n'y en avait point d'autre. Qu'il l'eût délibérément choisi ou qu'il y eût été amené par tâtonnements successifs, après des tentatives plus ou moins infructueuses, le Pouvoir occulte devait aboutir à ce plan, ou renoncer à son but.

En tout cas, si une telle réalisation était difficile, elle n'était nullement impossible. Nous en avons la preuve, puisqu'elle est maintenant un fait accompli, puisque la création existe, puisque, si extraordinaire et incompréhensible que cela puisse nous paraître, l'organisme fonctionne depuis deux siècles dans les conditions que nous venons précisément d'indiquer et qu'il nous reste à exposer plus amplement.

Ajoutons que ce plan devait offrir plus ou moins de difficultés, selon que la Puissance qui se proposait d'en poursuivre la réalisation possédait des aptitudes

---

(1) *Comment on fabrique l'opinion*, par Maurice Talmeyr, Librairie Perrin, quai des Grands-Augustins, Paris.

l'y prédisposant plus ou moins; selon que, peut-être même aussi, son passé lui fournissait plus ou moins d'expérience acquise en ce genre.

Si une telle conception peut paraître étrange, c'est surtout à des Français et, peut-on dire, à tous les occidentaux. Mais il n'y a pas que des Français et des occidentaux dans le monde. Or, ne l'oublions pas, la Puissance qui imagina la Franc-Maçonnerie n'est pas française puisque dès le début du dix-huitième siècle, elle nous l'a prouvé, ses moyens d'action étaient internationaux, puisque, aussi bien, une telle création n'est pas de celles qui soient naturelles au génie français. Nous ignorons encore, au point où nous sommes de notre étude, si, en raison de son passé, cette Puissance n'était pas portée tout naturellement par ses instincts, ses besoins, sa situation et ses antécédents, à imaginer et à réaliser une pareille entreprise. Supposons, par exemple qu'elle fût d'origine orientale. En ce cas, qu'on veuille bien y réfléchir, elle n'aurait eu qu'à regarder dans son histoire, ou dans celle des races voisines de la sienne, pour trouver l'exemple des sociétés secrètes religieuses antiques. Ces sociétés étaient précisément constituées pour créer et entretenir un sentiment religieux, c'est-à-dire un état d'esprit. Il s'agissait maintenant de créer un sentiment antireligieux, c'est-à-dire un autre état d'esprit. Les mêmes procédés ne pouvaient-ils pas servir?

A ce sujet, il n'est pas hors de propos de remarquer ici que, précisément, les fondateurs de la Franc-Maçonnerie ont jeté dans l'esprit de leurs initiés l'idée que cette association se rattacherait aux anciennes

sociétés secrètes religieuses orientales, par l'intermédiaire de certaines autres, qui se seraient perpétuées dans le monde chrétien à travers le Moyen Age.

Or, il est exact qu'on rencontre dans tous les pays chrétiens la trace de ces sociétés. Et pourtant, l'association secrète est tout ce qu'il y a de plus contraire au génie du christianisme. Comment donc ce germe, auquel le terrain chrétien ne convenait en aucune manière, s'est-il trouvé promené partout en Europe, même dans les siècles de foi ardente? Devons-nous voir là des tentatives plus ou moins avortées, précédant celle qui a fini par réussir si complètement? Faut-il croire qu'une puissance qui venait des pays orientaux où avaient fleuri les sociétés secrètes antiques, qui avait des raisons de s'attacher à ces conceptions, qui n'était pas chrétienne mais qui vivait au milieu des populations chrétiennes, s'acharnait à inoculer à celles-ci ce virus de la société secrète presque inassimilable pour elles, et que, n'aboutissant qu'à des greffages plus ou moins éphémères, elle ne se lassait pas de les renouveler jusqu'au jour où se rencontrèrent enfin avec une foi moins vive, des circonstances plus favorables?

Ce serait une explication de ces étranges végétations historiques qui, sans cela, n'en ont pas. C'en serait une aussi de l'esprit si extraordinairement mensonger qu'on trouve à la base de l'institution maçonnique. Les fondateurs de cette institution n'auraient abouti à un tel concept qu'après qu'ils auraient constaté la complète impossibilité d'implanter autrement la société secrète dans le monde chrétien.

A y bien réfléchir, ce qui devrait nous paraître le plus étrange dans la création maçonnique, ce n'est d'ailleurs peut-être pas tant cette création elle-même que la haine acharnée par laquelle il fallait que ses auteurs fussent aiguillonnés contre le catholicisme. L'esprit humain est inventif. Il finit presque toujours par réaliser ce qu'il veut fortement. Mais vouloir assez pour ne pas reculer devant les moyens auxquels ont eu recours les créateurs de la Franc-Maçonnerie, voilà ce qui est vraiment extraordinaire. Et c'est encore un des caractères qui doivent nous aider à les découvrir.

Des aptitudes très particulières et des moyens d'action très spéciaux étaient évidemment nécessaires à ceux qui imaginèrent une telle création ; et c'est pour cela qu'en dépit des multiples précautions prises par eux, les recherches qui tendent à les démasquer sont dès maintenant concentrées dans un rayon assez rétréci.

C'est pour arriver à nous donner une certitude sur ce point essentiel que nous devons continuer l'étude raisonnée des caractères si particuliers que présente l'association maçonnique. Ces caractères ont évidemment leurs correspondants chez les auteurs de celle-ci. Nous remonterons ainsi des uns aux autres, selon la méthode par laquelle en histoire naturelle, les savants établissent la filiation des organismes.

CHAPITRE II

Premières difficultés rencontrées par les fondateurs de la Franc-Maçonnerie. Sûreté avec laquelle ils les résolurent,

---

IMPASSE DANS LAQUELLE SE TROUVÈRENT AU DÉBUT LES FONDATEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE. COMMENT ILS EN SORTIRENT. DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES.

Nous voici désormais éclairés sur ce qu'on peut appeler les origines morales de la Franc-Maçonnerie. Nous n'avons eu, pour arriver à cela, qu'à nous représenter les conditions dans lesquelles étaient placés ceux qui ont créé cette association. A défaut du nom de ses auteurs, nous avons découvert les mobiles qui les ont fait agir et comment ils ont abouti à une pareille conception.

Nous avons même fait un peu plus.

Nous avons été amenés à exprimer l'opinion que les fondateurs de la Franc-Maçonnerie n'en étaient peut-être pas, lorsqu'ils créèrent cette association, à leur coup d'essai comme organisateurs de sociétés secrètes. Ce qui doit nous confirmer dans cette opinion c'est l'étonnante sûreté avec laquelle ils ont résolu les difficultés contradictoires et, à cause de cela, presque insurmontables, auxquelles ils eurent tout d'abord à faire face. Cela vaut qu'on s'y arrête.

Lorsqu'on crée une société, ce n'est généralement pas pour grouper les individus qui, logiquement, doivent être hostiles au but de cette société ; c'est, au contraire, pour rassembler ceux qui, soit par intérêt, soit par sentiment, sont portés à désirer la réalisation de ce but. A cet égard, les obstacles que les fondateurs de la Franc-Maçonnerie devaient rencontrer dès leurs premiers pas étaient considérables.

En effet, dès lors qu'il s'agissait pour eux de détruire un état d'opinion, leur but était subversif. C'est donc des mécontents et des esprits subversifs qu'ils avaient besoin.

Rien de plus facile que d'attirer ceux-ci. Les fondateurs de la Maçonnerie n'avaient pour cela qu'à dire leur but. Mais s'ils le faisaient, l'opinion qu'ils déclaraient vouloir détruire se soulevait contre eux et elle ne leur permettait pas de constituer leur société. Pour que celle-ci fût tolérée, ils étaient donc obligés, non seulement de déclarer un but autre que le véritable, mais de le choisir tel qu'il ne heurtât en rien cette opinion qu'ils voulaient détruire.

Ou faire le nécessaire pour être acceptés, mais alors ne pouvoir compter que sur des adhérents inutilisables ; ou attirer à eux ceux dont ils avaient absolument besoin, mais en ce cas n'avoir pas la permission d'exister : voilà, semble-t-il la perspective qui s'offrait tout d'abord aux fondateurs de la Franc-Maçonnerie.

Ils se trouvaient donc là dans une véritable impasse.

Ils en sortirent, grâce à un ensemble de moyens

si admirablement coordonnés au point de vue de la réalisation lointaine du but, qu'une telle sûreté dans des dispositions susceptibles de ne produire leur effet qu'à longue échéance suffirait à révéler la ténacité la plus rare unie à une très longue expérience dans l'art de faire rendre aux sociétés secrètes ce qu'elles peuvent donner.

Leur plan, le seul qui s'offrait à eux, ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre précédent, dénotait déjà chez ceux qui entreprenaient de le réaliser un extraordinaire esprit de patience. Car substituer une opinion à une autre, en faisant prévaloir peu à peu la nouvelle à force de falsifications successives et progressives de l'ancienne, cela ne saurait être accompli que grâce à de bien longues périodes d'années.

C'est aussi sur le temps qu'ils comptèrent pour se tirer de la difficulté que nous venons de signaler.

Ils commencèrent par faire face à la nécessité immédiate qui était que leur association fût tolérée.

Ils acceptèrent donc l'inconvénient d'un mauvais recrutement initial. Mais en même temps, ils combinèrent un certain nombre de procédés qui devaient leur permettre de modifier peu à peu ce premier recrutement. A cet égard, la déclaration de principes qu'ils firent pour présenter leur société fut, sans en avoir l'air, un véritable chef-d'œuvre.

Il fallait, nous l'avons dit, qu'elle ne heurtât pas les idées régnantes, c'est-à-dire qu'elle dissimulât complètement le but en vue duquel la société était fondée ; mais aussi, il était nécessaire que, tout en dissimulant ce but, elle pût servir à le préparer.

La déclaration qu'ils produisirent correspondait merveilleusement à cette double nécessité. Elle dissimulait complètement le but subversif, et, par là, elle assurait la tolérance des Pouvoirs publics ainsi que les adhésions de nombre d'honnêtes gens et même de croyants qui étaient fatalement destinés à s'y laisser prendre. Même, elle affirmait les principes qu'elle se proposait de battre en brèche. Mais, en même temps, elle ménageait la possibilité de déformation et de falsification des dits principes, grâce à certaines contradictions que la plupart des profanes ne devaient pas remarquer, et par dessus lesquelles les autres devaient passer d'autant plus facilement qu'ils n'avaient aucune raison de soupçonner la perfidie des auteurs.

D'un côté le premier article des statuts disait : La Franc-Maçonnerie proclame « l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Elle respecte la foi religieuse de tous ses adhérents. Elle leur interdit toute discussion en matière religieuse. »

Mais de l'autre, ce même article déclarait que la Franc-Maçonnerie était « philosophique et progressive, qu'elle avait pour objet « la recherche de la vérité » et pour principe la liberté absolue de conscience. »

En fait, ces déclarations étaient contradictoires.

Si, en effet, un franc-maçon était obligé de proclamer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, sa liberté de conscience n'était pas absolue. De même, dès lors qu'on s'engageait à respecter la foi religieuse de tous les adhérents, c'est-à-dire la conception que chacun d'eux se fait de la vérité, que signifiait la re-

cherche de cette même vérité? On ne cherche pas ce qu'on croit avoir.

Un tel programme était pourtant de nature à tromper bien des esprits, car avec lui, la Franc-Maçonnerie pouvait être tout ce que voudraient ses fondateurs, selon les lieux, les époques et les circonstances. Sans doute quelques profanes pouvaient concevoir des inquiétudes. Ils demandaient jusqu'où allaient « l'esprit philosophique », la « recherche de la vérité », la « liberté absolue de conscience ». Mais n'était-il pas bien facile de déplacer les limites selon les cas? La liberté absolue de conscience, répondait-on, cela signifiait simplement que protestants et catholiques devaient se rencontrer dans la Franc-Maçonnerie, sans se haïr! L'esprit philosophique et progressif? La recherche de la vérité? Tout cela était subordonné au respect dû à la foi religieuse, qui dominait tout, avec la croyance en l'existence de Dieu et en l'immortalité de l'âme. Dès lors rien n'était à craindre...

On pouvait présenter les choses ainsi, mais on pouvait aussi les présenter autrement. Question d'opportunité.

La manœuvre était d'autant plus facile à exécuter qu'on avait pris soin de ne pas placer les articles contradictoires les uns en face des autres. On les avait en outre disséminés parmi des déclarations portant sur le développement des sciences et des arts, la tolérance, la solidarité, la morale, la civilisation, la liberté, l'égalité, la fraternité, etc., etc. Lorsque tant de choses sont mises les unes auprès des autres, une

confusion se trouve créée qui rend faciles les manœuvres de la duplicité.

En somme, l'impression générale qui devait se dégager à l'apparition de la nouvelle institution, c'est qu'on avait affaire à une société chrétienne et tolérante, constituée pour travailler à l'établissement de la paix entre tous ceux qui se recommandaient du Christ, protestants ou catholiques, et même entre tous les hommes. C'est ce que les promoteurs ne manquaient pas de faire ressortir. Liberté, égalité, fraternité, pouvaient-ils ajouter, n'était-ce pas précisément ce que Jésus-Christ était venu prêcher sur la terre? Si un tel idéal était dangereux, le christianisme tout entier l'était aussi.

On pouvait, nous le répétons, comprendre les choses ainsi ; mais on pouvait aussi les comprendre autrement. Nous en possédons maintenant la preuve, puisque nous avons vu nos francs-maçons de 1789 à 1791 trouver dans le principe de liberté de quoi briser l'organisme social, politique et religieux que la Franc-Maçonnerie déclarait respecter ; ceux de 1792 mettre, au nom de l'égalité, tout un peuple en insurrection contre les lois de la nature, c'est-à-dire contre les lois de la vie ; et enfin ceux de 1793 faire de la sainte fraternité un prétexte aux dénonciations, aux persécutions, aux proscriptions et aux innombrables assassinats de la Terreur.

Comment un tel renversement des choses put-il avoir lieu? Ce fut grâce aux principes contradictoires contenus dans la déclaration. Lorsque les chefs invisibles sentirent l'heure venue, il leur suffit de donner

le pas à certains de ces principes sur certains autres, puis de les déformer progressivement ; de prétendre ensuite que tel d'entre eux excluait tel autre; que sans doute les fondateurs de la Maçonnerie ne s'en étaient pas rendu compte et qu'il y avait lieu de perfectionner leur œuvre; que, par exemple, le principe de tolérance était en opposition avec le respect de certaines religions qu'ils avaient soin de montrer essentiellement intolérantes ; que la recherche de la vérité exigeait la destruction préalable de tous dogmes, en raison de leur précision et de leur immuabilité, par lesquelles toute recherche de la vérité était contrecarrée ; que la liberté ne se pouvait concevoir sous un gouvernement autre que celui du peuple... etc.,etc. Ajoutons à cela qu'il est d'habitude en Maçonnerie de modifier tel ou tel paragraphe des statuts pour un oui ou pour un non. A force de faire des trous et des reprises dans une étoffe, il arrive forcément un temps où il ne reste rien de celle-ci. C'est ce qui devait advenir pour certains des principes contenus dans la déclaration maçonnique.

Les meneurs secrets se ménageaient donc toutes les commodités pour l'avenir, ainsi qu'on peut s'en rendre compte. Grâce à ses contradictions, leur déclaration pouvait s'adapter à toutes les circonstances. Elle ne dissimulait pas seulement le vrai but ; elle contenait aussi tout ce qu'il fallait pour le préparer. Et il était fatal qu'on s'y laissât prendre d'autant plus facilement que se dérobait mieux la Puissance ennemie qui organisait tout. On ne pouvait être en défiance contre ses mauvaises intentions, puisqu'on ignorait

jusqu'à son existence. Dans de telles conditions quiconque eût soupçonné les personnages qualifiés qui se présentaient comme fondateurs de la Franc-Maçonnerie eût donné la plus mauvaise idée de son caractère et de ses intentions. C'est ce qui arriva aux Souverains Pontifes lorsque, mieux éclairés que ne l'étaient les peuples et les rois, ils crurent devoir mettre les uns et les autres en garde, par leurs encycliques antimaçonniques. On les accusa d'intolérance. On les considéra comme des provocateurs, alors qu'ils ne faisaient que répondre à une offensive masquée.

La difficulté qui pouvait sembler insurmontable tout d'abord se résolvait donc en une simple question de tactique dans l'enseignement, d'adresse et d'opportunité dans la manière de passer de la première interprétation de la déclaration : celle qui était nécessaire pour assurer l'existence de la société, à la seconde : celle qui était indispensable pour la réalisation du but final.

Une telle conception était aussi habile que perfide. Elle ne pouvait, nous le répétons, venir à l'esprit de novices. Elle supposait une connaissance profonde de ce qui est possible dans une société secrète et des moyens par lesquels on obtient ce possible ; moyens que nous étudierons dans les chapitres suivants.

Quant à la réalisation, elle fut conduite avec la même maîtrise, puisque, ainsi que nous l'avons vu, ce plan a été mené deux fois à exécution en France sans que la masse de la nation ait pu seulement soupçonner la machination.

On objectera peut-être ici que ces deux interprétations successives n'ont pas été prévues par les fondateurs de la Maçonnerie ; que la seconde a été imaginée plus tard par les politiciens et les perturbateurs qui ont envahi cette association et qui l'ont mise au service de leur ambition, ou par les défenseurs de la liberté en face de l'intransigeance de l'absolutisme clérical.

Nous répondons en demandant pourquoi on eût introduit des principes contradictoires dans la déclaration, si on n'avait eu l'intention de s'en servir? Pourquoi on eût constitué une société secrète qui n'était rien autre chose, nous l'avons vu, qu'une société de mensonge, si on n'était pas résolu à mentir? Pourquoi on eût imaginé cette disposition si singulière de sociétés superposées les unes aux autres, de manière à ce que les supérieures pussent faire passer dans les inférieures des inspirations élaborées on ne sait où, si on n'eût eu aucune arrière-pensée de substituer un enseignement à un autre selon qu'on en sentirait la possibilité? Pourquoi enfin tant d'autres précautions, tant d'autres roueries qu'il nous reste à montrer et qui, toutes, tendent à un seul et même but : réaliser autre chose que ce qu'on annonce? Il serait pourtant par trop ridicule de prétendre que tout cela a été produit par le hasard ou combiné par des gens qui ne savaient ce qu'ils faisaient.

UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE QUI A L'AIR DE N'EN PAS ÊTRE UNE.

L'expérience des fondateurs de la Franc-Maçonnerie en matière de sociétés secrètes se révèle surtout à un trait particulièrement caractéristique : c'est qu'ils ont fait de cette association une société qui était secrète sans en avoir l'air.

Qu'on veuille bien y réfléchir et l'on comprendra que c'était là une condition absolue de leur succès.

Nous avons déjà fait remarquer que l'idée de la société secrète est antipathique à l'esprit chrétien. Pour l'accepter, cette idée, il faut qu'un chrétien soit dominé par la plus impérieuse des raisons: par exemple la nécessité patriotique ou la nécessité religieuse ; l'envahissement ou la persécution.

Cette antipathie s'explique très facilement. Elle résulte de l'éducation chrétienne qui repose sur la double idée que Dieu voit tout, si bien caché qu'on soit, et que notre vie actuelle n'est pour nous qu'un moyen de parvenir à une vie supérieure qu'on conquiert, non pas en fomentant des intrigues, mais en s'imposant des sacrifices. Nulle doctrine n'est plus capable que celle-là d'engendrer le sentiment de la responsabilité. Nulle par conséquent ne doit repousser davantage la conception de la société secrète qui tend, au contraire, à annihiler les responsabilités.

En principe, le chrétien considère comme une faute d'adhérer à une telle société. Pour qu'il y consente, en dehors des cas exceptionnels dont nous parlions

plus haut, il faut qu'il soit déjà plus ou moins déchristianisé. Il était donc nécessaire que les fondateurs de la Franc-Maçonnerie inventassent une société secrète qui eût l'air de n'en pas être une, et qui, en même temps, pût opérer chez chacun des adhérents la déchristianisation progressive nécessaire pour qu'il devînt plus tard un véritable adepte. Encore une fois, qu'on veuille bien y réfléchir et l'on se rendra compte de l'importance de cette observation. De plus, on constatera, en se rappelant l'organisation des grades telle que nous l'avons montrée, que l'enchevêtrement des sociétés secrètes maçonniques réalise exactement cette condition.

Des profanes comme nous tous ayant l'idée de constituer une société secrète eussent commencé par essayer de cacher l'existence de leur création. Les fondateurs de la Franc-Maçonnerie étaient-ils tombés antérieurement dans cette erreur si naturelle? Avaient-ils essayé de constituer des sociétés secrètes invisibles? C'est possible ; car, généralement, on ne devient expérimenté qu'en expérimentant. Dans tous les cas, au moment où ils constituaient la société qui nous occupe, ils avaient appris, d'une ou d'autre manière — nous en avons la preuve par ce qu'ils ont fait — que si la société secrète est chose courante et admise dans les pays orientaux, il n'en allait pas de même dans le monde chrétien. Ils savaient aussi que s'il est possible de cacher l'existence d'une société très peu nombreuse, cela devient très difficile dès lors que le cercle des adhérents s'élargit un tant soit peu. Pour qu'ils possédassent la connaissance de

ces faits, il fallait qu'ils eussent été instruits par une pratique antérieure de la société secrète.

La science des fondateurs de la Maçonnerie était plus grande encore. Non seulement ils n'ont pas perdu leur temps à essayer de réaliser l'irréalisable, non seulement ils ont su discerner immédiatement ce qui était pratiquement possible de ce qui ne l'était pas ; mais encore ils ont apporté dans l'exécution un luxe de précautions que peuvent se payer ceux-là seuls qui sont très riches en expérience.

C'est ainsi que s'ils n'ont pas tenté de créer une société dont l'existence fût cachée, ils n'ont pas non plus présenté comme une société ordinaire cette Franc-Maçonnerie qui, en fait, devait tendre à un autre but qu'à celui qu'elle annonçait. Ils savaient que, s'ils l'avaient fait, ils n'auraient assuré le présent qu'en se barrant la route pour l'avenir. Prévoyant tout, ils ont donné la Franc-Maçonnerie comme une association qui affichait la ridicule prétention de jouer à la société secrète, et qui avait pour cela recours à des procédés grotesques. En cela, ils faisaient preuve d'une habileté vraiment supérieure, car ils paraient ainsi à plusieurs nécessités à la fois.

D'abord, si enfantines que fussent certaines pratiques, elles n'en permettaient pas moins l'introduction dans la Franc-Maçonnerie des procédés grâce auxquels les complots peuvent être fomentés. Et, en même temps, précisément parce qu'elles semblaient puériles, ces pratiques fortifiaient excellemment la naïve confiance des gouvernants.

Les gouvernants ! N'oublions pas que c'était là

ceux qu'il fallait aveugler les premiers, puisque c'était eux qui pouvaient donner ou refuser à l'association l'autorisation d'exister. Sans cette autorisation, pas de Franc-Maçonnerie fonctionnant librement, telle que nous la voyons maintenant. A sa place, des sociétés secrètes comme celles dont on trouve la trace dans les siècles antérieurs ; sociétés qui étaient obligées de cacher leur existence et qui, par suite, vivaient difficilement, on ne sait comment, qui duraient ce qu'elles pouvaient, qui se renouvelaient, mais sans pouvoir jamais prendre solidement racine dans le monde chrétien, ni y exercer une influence considérable. Or, sans la Maçonnerie ouvertement constituée, bien que cachant son but, sans la Maçonnerie travaillant librement à la déchristianisation des chrétiens, pas de fonctionnement possible pour le Pouvoir occulte ; ou du moins un fonctionnement entravé de mille manières. C'était pour lui la condamnation à l'impuissance.

Nous pouvons nous rendre compte à quel point cela est vrai par ce qui se passe actuellement en Russie.

Dans ce pays, la Franc-Maçonnerie est interdite. Depuis un siècle, il n'y a pas eu en Russie de ces réunions de loges qui nous semblent n'être que grotesques, mais qui en réalité sont indispensables à la marche du Pouvoir occulte. L'exemple de notre Révolution ne fut pas perdu à cet égard pour nos amis. N'allons pas croire que le Pouvoir occulte se soit abstenu d'agir en Russie, malgré cette interdiction. Il a fondé en ce pays des sociétés secrètes. Mais ce sont des sociétés secrètes dans le genre de celles qui ont

existé dans toute l'Europe chrétienne avant l'avènement de la Franc-Maçonnerie. Elles sont obligées de cacher leur existence ; elles ne fonctionnent pas librement. La conséquence de cette absence de Franc-Maçonnerie russe, c'est que le Pouvoir occulte n'a pu réussir dans l'Empire du Czar la Révolution qu'il y a pourtant entreprise dans des conditions si particulièrement favorables. C'est là un fait d'une portée singulièrement significative, et qui tend à nous prouver que sans une Maçonnerie pouvant multiplier ses groupements au grand jour, comme chez nous, il n'y a pas de triomphe durable pour les Révolutions. Nous verrons bientôt pourquoi.

Les créateurs de la Maçonnerie ne pouvaient donc prendre trop de précautions pour assurer à celle-ci la tolérance des gouvernants. S'ils voulaient arriver à constituer au-dessus du monde chrétien la dictature invisible qu'ils rêvaient à leur profit, il fallait absolument que la Franc-Maçonnerie existât à l'état visible, tout en étant secrète quant à son but, qu'elle ne restât pas dans cette situation précaire où étaient les sociétés secrètes du moyen âge, situation où il convient que demeurent toujours les malfaiteurs, pour la sécurité des honnêtes gens.

Les gouvernants se seraient certainement opposés à la constitution de cette association, s'ils s'étaient douté du but véritable pour lequel elle était créée. Mais avant d'être instruits par les cataclysmes révolutionnaires, quel ombrage pouvaient-ils prendre du rassemblement de ces soi-disant initiés qui, tout en manifestant leurs prétentions « philosophiques et

progressives », avaient, par contre, l'outrecuidance de se présenter comme rattachés aux sociétés secrètes des premières périodes de l'humanité ; qui, pour faire croire à cette origine fabuleuse, se soumettaient à des pratiques dont le ridicule dépassait toutes limites ; qui enfin parlaient de ces cérémonies stupides comme d'un héritage sacré qui leur venait de si loin qu'ils ignoraient d'où et qui leur avait été transmis ils ne savaient par qui... De pareilles bouffonneries pouvaient-elles paraître dangereuses aux gouvernants ?

Les fondateurs de la Franc-Maçonnerie mettaient ainsi les chefs d'Etat dans la plus trompeuse sécurité en leur donnant à penser que si les adeptes parlaient de leurs « secrets », c'était tout simplement pour allécher le public ; à moins qu'ils ne fussent vraiment convaincus de la sublimité de leurs singeries philosophiques et de la sainteté de leurs prétendus mystères grecs et égyptiens, auquel cas ils pouvaient être utilisés pour entretenir la gaieté des peuples.

Quels fumistes, ou quels jobards que ces francs-maçons ! devaient penser les plus fins politiques, sans se douter qu'en réalité tout le monde était trompé, francs-maçons comme profanes et gouvernants, et que le seul trompeur c'était celui qui n'apparaissait pas, celui que par conséquent l'on ne pouvait soupçonner : le Pouvoir occulte.

SENTIMENTS DIVERS DANS LE PUBLIC A L'APPARITION DE LA FRANC-MAÇONNERIE. PERVERSITÉ DES FONDATEURS.

Sur le public, l'effet était tout autre, mais non moins utile.

Le secret, quel qu'il soit, captive toujours les hommes. Beaucoup devaient donc être attirés vers une Franc-Maçonnerie qui prenait des airs de société secrète sans pourtant en avoir certaines apparences plutôt effrayantes.

Quelques objections étaient bien à prévoir; celle-ci par exemple.

— Vous n'êtes pas une société secrète, puisque vous faites savoir à tout le monde que votre association existe.

— Sans doute, était-il répondu, on sait que notre association existe. Il le faut bien. Nous n'en sommes pourtant pas moins une société secrète, en ce que nos réunions sont rigoureusement fermées, sauf quelques-unes auxquelles il nous plaît de convoquer le public et où, en conséquence, nous ne nous livrons pas à nos travaux ordinaires. Ces réunions comportent des formes, des pratiques, des cérémonies, des traditions qui ne sont révélées qu'à la suite d'une initiation donnée dans certaines conditions et qui oblige ceux qui l'ont reçue à s'aider et se secourir en toutes circonstances. C'est par là que nous nous rattachons aux sociétés secrètes du moyen âge et à celles des premiers âges de l'humanité. Là est notre secret. Là sont nos mystères que seuls connaissent ceux qui en

ont été jugés dignes en raison de la manière dont ils ont subi les épreuves qui précèdent l'initiation.

Dès lors qu'il s'agissait d'entrer dans une association où on ne recevait pas tout le monde, où il existait des secrets et des mystères se rattachant aux secrets et aux mystères des sociétés fabuleuses de l'antiquité ; une association dans laquelle on ne pouvait pénétrer qu'en passant par des épreuves, et qui promettait à l'initié l'appui de tous les autres, cela devenait tout à fait alléchant. On sourit bien un peu de ces mystères et de ces épreuves ; mais on se demande tout de même ce que cela peut bien être ; on est travaillé par le désir de savoir ; on est aussi tenté par l'appât des bénéfices de tout genre que l'on croit devoir résulter de la promesse de solidarité et l'on finit par se laisser aller, en dépit des inquiétudes, peut-être même des protestations d'ailleurs forcément imprécises de la conscience.

Rappelons-nous ce qu'écrivait en 1822 l'israélite Piccolo-Tigre, ce membre de la Haute-Vente, dont nous avons parlé dans notre précédent volume, et les réflexions suggestives qu'il exprimait dans la lettre que nous avons citée, relativement à l'influence qu'on peut prendre sur les hommes, rien qu'en s'enveloppant de mystère et de secret.

« Il a été jugé bon et utile de donner le branle à « tout ce qui aspire à remuer... L'essentiel est d'isoler « l'homme de sa famille ; de lui en faire perdre les « mœurs. Il est disposé par la pente de son caractère « à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles « plaisirs et des joies défendues. Il aime les grandes

« causeries du café, l'oisiveté des spectacles. En-
« traînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance
« quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'en-
« nuyer de ses travaux journaliers, et, par ce ma-
« nège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses en-
« fants, et lui avoir montré combien sont pénibles
« tous les devoirs, vous lui inculquerez le désir d'une
« autre existence... Quand vous aurez insinué dans
« quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion
« — l'un va presque toujours à la suite de l'autre, —
« laissez tomber certains mots qui provoqueront
« le désir d'être affilié à la loge la plus voisine. Cette
« vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à
« la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si univer-
« sel que je suis toujours en admiration devant la stu-
« pidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le
« monde entier frapper à la porte de tous les Véné-
« rables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être
« l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du
« Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu
« exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on
« se prépare avec tremblement aux fantasmagori-
« ques épreuves de l'initiation et du banquet frater-
« nel. Se trouver membre d'une loge, se sentir en
« dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à
« garder un secret qu'on ne vous confie jamais,
« est pour certaines natures une volupté, une ambi-
« tion. »

Pourtant ce secret qui attire, peut éveiller aussi certaines inquiétudes :

— Vous vous cachez, pourquoi? Ne serait-ce pas

pour mal faire, pour combattre le gouvernement existant ou la religion du pays?

On avait de quoi calmer ces sortes de craintes.

— N'ayez aucune appréhension, aucun scrupule à cet égard, était-il répondu. Voici le premier article de nos statuts. Il contient les déclarations suivantes qui sont assez claires: « La Franc-Maçonnerie a pour principe la tolérance... Elle n'exclut personne pour ses croyances... Elle respecte la foi religieuse de chacun de ses membres... Elle interdit dans ses réunions toute discussion en matière politique ou religieuse. Donc ni politique ni religion. C'est formel.

— En ce cas, ce n'est guère la peine de vous cacher.

— Détrompez-vous. Il est plus facile d'entraîner les hommes, même au bien, en se cachant qu'en se montrant. Souvenez-vous de ce qui est écrit : « La main gauche doit ignorer le bien que fait la main droite. »

— Alors rien à craindre du gouvernement, des ministres, du monarque? ...

— Que dites-vous là ! Nous avons des princes, des ministres et des monarques parmi nous.

Et, en effet, il en est ainsi. Et il en fut ainsi dès le début. Pourquoi? Rappelons-nous ce que Piccolo-Tigre écrivait à ce sujet :

« La Haute-Vente désire que, sous un prétexte « ou sous un autre, on introduise dans les loges ma- « çonniques le plus de princes et de riches que l'on « pourra. Les princes de maisons souveraines qui « n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la

« grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une « Révolution... Il n'en manque pas en Italie et ail- « leurs qui aspirent aux honneurs assez modestes de « la truelle et du tablier symboliques. Flattez tous « ces ambitieux de popularité, accaparez-les pour « la Franc-Maçonnerie. La Haute-Vente verra après « ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du pro- « grès... En attendant, *ils serviront de glu aux imbé- « ciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux.* « Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant « ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique « enseigne, et il y aura toujours des sots disposés à se « compromettre au service d'une conspiration dont « un prince quelconque semble être l'arc-boutant. »

En parlant ainsi, Piccolo-Tigre, membre de la Haute-Vente, c'est-à-dire d'un groupe maçonnique supérieur auquel avait été confié une certaine mission, mais qui n'occupait pourtant pas le sommet de l'édifice maçonnique, ne faisait qu'indiquer les méthodes qui avaient été transmises à ce groupe supérieur par le Pouvoir occulte.

C'est ainsi que, par leur déclaration ouvrant la porte à toutes les interprétations selon les besoins, et par l'apparente niaiserie de l'affectation des allures secrètes, les fondateurs de la Maçonnerie écartaient tous les soupçons du pouvoir, détruisaient toute défiance dans l'esprit du public, sollicitaient les curiosités et provoquaient les adhésions.

LE RECRUTEMENT INITIAL.
LES TROIS ESPÈCES D'INITIÉS.
CEUX DONT LE POUVOIR OCCULTE NE VEUT PAS.

Ils en provoquaient même de plusieurs sortes, parmi lesquelles il pouvait s'en trouver, dès le début, de directement utiles au but final.

Par l'affirmation de l'esprit de fraternelle solidarité, d'égalité chrétienne, accompagnée de l'interdiction de toute discussion en matière politique ou religieuse, ils s'assuraient le concours d'un certain nombre de bonnes âmes. Ce contingent, qui eût été absolument réfractaire si ceux qui le composaient eussent pu deviner à quoi tendait en définitive l'association, n'en avait pas moins, surtout dans les premières périodes, une grande utilité. Sa présence servait à fortifier la confiance et à augmenter l'aveuglement des gouvernants. Qui donc pouvait concevoir un sentiment de défiance quelconque contre la Franc-Maçonnerie, alors que faisaient partie de cette association des hommes connus pour l'aménité de leur caractère, la douceur de leurs mœurs, la tranquillité de leurs habitudes, l'honorabilité de leur vie et aussi l'importance de leur situation? Le seul fait de la présence de tels adhérents ne constituait-il pas une garantie suffisante?

Par les aspirations « philosophiques et progressives » d'ailleurs contenues, semblait-il, dans les bornes imposées par le respect de toute foi religieuse, ils sollicitaient l'attention de ceux des catholiques qui se piquaient d'être les plus intelligents et les plus éclairés. Dans cette catégorie, les fondateurs de l'as-

sociation espéraient bien rencontrer de ces vaniteux qu'il serait plus ou moins facile de décatholiciser en procédant avec la prudence et la lenteur d'évolution nécessaires. Il y avait donc chance pour eux de trouver là, dès le début de la Maçonnerie, quelques éléments susceptibles de servir plus tard le but vrai d'une manière plus positive que ne devaient le faire ceux dont nous avons précédemment parlé.

Enfin, par l'apparence de mystère dont ils entouraient leur société naissante, les créateurs de la Franc-Maçonnerie étaient sûrs d'attirer — outre les imbéciles destinés à constituer la claque, — ces intrigants et ces besogneux dont parlait Piccolo-Tigre : les esprits inquiets, turbulents et subversifs ; les âmes ténébreuses que toute apparence de mystère, que toute louche obscurité attire ; ceux qui, en fin de compte, devaient être un jour les vrais ouvriers des révolutions et des destructions qu'il s'agissait de préparer tandis que les catholiques progressifs chercheraient le progrès et que les âmes fraternelles composeraient des hymnes à la fraternité !

Il n'est pas jusqu'aux fameuses et grotesques épreuves physiques qui n'aient été réglées en connaissance de cause par les fondateurs de la Maçonnerie.

On s'imagine généralement qu'elles sont inutiles et même nuisibles à cette institution. C'est là une grave erreur. Et la preuve, c'est qu'on les maintient depuis deux siècles bientôt, malgré, nous l'avons déjà dit, les objurgations souvent renouvelées de certains francs-maçons même haut gradés, qui n'en comprennent pas l'utilité. En réalité, elles servent à deux fins,

elles aussi. Elles entretiennent les illusions des gouvernants, parce qu'elles leur donnent une raison de plus pour être convaincus de l'innocente stupidité de l'association maçonnique. En outre et surtout elles constituent un obstacle à l'entrée dans les loges de certains éléments qui sont considérés par le Pouvoir occulte comme dangereux pour lui.

Les vieux maçons nous disent qu'elles représentent simplement une tradition. Mais nous savons à quel point nous devons nous méfier lorsqu'un franc-maçon ouvre la bouche pour nous parler de ce qui concerne la Franc-Maçonnerie. Traditions venues d'où et par où? Les vieux maçons en question ne le savent même pas. Et puis, que signifierait ce respect des traditions chez des gens qui se déclarent libres de tout préjugé et qui, à ce titre, ne cessent d'attenter chez nous aux traditions nationales?

La vérité, c'est que, grotesques comme elles sont, les épreuves qui précèdent l'initiation forment une excellente barrière placée à l'entrée des loges pour les défendre contre l'envahissement de certains esprits sceptiques ou curieux de découvertes extraordinaires, auxquels il serait difficile d'en imposer, parce qu'ils sont à la fois dépourvus d'imagination et d'ambition.

Parmi ceux-là quelques-uns pourraient être extrêmement dangereux dans une association dont tous les moyens d'action sont basés sur la feinte. Ils pourraient en effet entrevoir les proportions gigantesques du colossal mensonge maçonnique, être intéressés par là, chercher à se rendre compte, opposer la ruse à la ruse et finir, avec le temps, par approcher des réduits où le

Pouvoir occulte garde son vrai secret. Non seulement ils seraient dangereux parce qu'ils pourraient voir ; ils le seraient aussi et surtout parce qu'après avoir vu, ils ne se feraient pas faute de parler. Ils ne garderaient pas le secret. Ils n'auraient aucun scrupule à cela. Ils se rendraient compte que le serment du silence leur a été subtilisé, qu'on les a trompés avant de le leur faire prêter et que, par conséquent, il est sans valeur. Contre les sceptiques qui n'éprouvent d'autre tentation que celle de se moquer de tout, ou contre les esprits curieux qui sont dévorés du désir de tout savoir et de tout comprendre, le Pouvoir occulte ne pouvait rien trouver de plus efficace pour sa défense que les jongleries ineptes qui accompagnent la cérémonie de l'initiation. A peine les profanes appartenant à l'une ou à l'autre de ces deux catégories ont-ils contemplé les stupides grimaces que les oblige à faire la Veuve le jour où elle les reçoit pour la première fois chez elle, qu'ils se sentent humiliés et lui tournent le dos avec mépris. Et jamais plus on ne les voit franchir le seuil d'une loge. Ils s'en vont, sans se douter qu'ils ont passé à côté du problème le plus profond, le plus passionnant à étudier et aussi le plus redoutable qu'ils puissent jamais rencontrer.

Quels sont ceux qui affrontent les ridicules épreuves de l'initiation? Ceux-là dont le Pouvoir occulte a précisément besoin. Ils se classent dans les catégories suivantes :

1° Les ambitieux et les passionnés, prêts à tout en échange d'un profit ou de la satisfaction de leur ambition ou de leurs passions.

2° Les imaginatifs idéalistes, prompts au dévouement, incapables de se mettre en garde contre la fraude qu'ils ne soupçonnent pas, et de qui par conséquent la raison peut être plus ou moins facilement endormie.

3° Ceux que recommande leur ignorance bonasse et leur crédule imbécillité.

C'est parmi les ambitieux que le Pouvoir occulte recrute ses politiciens. Plus leur ambition est cynique, plus il les apprécie. A une condition toutefois : c'est qu'au cynisme se mêle l'aptitude à l'hypocrisie qui est indispensable pour que les apparences soient sauvegardées.

C'est parmi les imaginatifs idéalistes que le Pouvoir occulte choisit ses prédicateurs. C'est surtout pour ceux-là qu'il proclame les vertus et les sublimités de la Franc-Maçonnerie. Ils le croient d'autant plus facilement qu'ils sont eux-mêmes plus sincères, et ils chantent à leur tour ces vertus et ces sublimités maçonniques avec une conviction enthousiaste et communicative. Ils souffrent bien quelque peu du voisinage des francs-maçons ambitieux, pour les appétits desquels ils n'éprouvent que du mépris. Mais ils n'en marchent pas moins avec eux, par dévouement à la mère commune, à la « Sainte Maçonnerie », qu'ils croient aussi dévouée qu'ils peuvent l'être eux-mêmes aux principes sous lesquels elle s'abrite et dont elle a soin de leur parler sans cesse. Il faut qu'arrivent des heures comme celle où nous sommes pour que, ne sachant plus que penser, ils se retirent sous leur tente, comme fit M. de Mahy et comme ont fait tant d'autres.

Ces prédicateurs illusionnés constituent la véritable défense, la vraie sauvegarde de la Maçonnerie. Idéalistes, ils font croire à son idéalisme ; loyaux, à sa loyauté ; bons, à sa bonté. Ils sont destinés à faire figure dans ce qu'on appelle les hauts grades. Quelques-uns mêmes sont attirés dans certains des groupements de la Maçonnerie supérieure et invisible. Ceux de ces groupements auxquels on leur donne accès leur sont présentés, une fois qu'ils y sont, comme le tabernacle, le saint des saints, l'endroit où palpite l'âme véritable de la Maçonnerie. Il est important, en effet, que ces prédicateurs, ces apôtres, se croient au sommet de l'édifice maçonnique. Il faut qu'ils se supposent au-dessus des ambitieux qu'ils méprisent. Il est indispensable qu'ils considèrent ces derniers comme de simples mercenaires, indignes, mais indispensables, de la religion sublime dont eux-mêmes sont les pontifes. Grâce à l'illusion où on les entretient sur ce point, ils consentent à couvrir ces ambitieux. Ils ne se doutent pas que ceux-ci peuvent être introduits par le Pouvoir occulte dans d'autres groupes de la Maçonnerie supérieure ; groupes où l'on entrevoit, sinon ce qu'est vraiment la Veuve, du moins l'organisation formidable dont elle dispose et la puissance qui en est la conséquence ; où par conséquent on se donne d'autant plus complètement à elle qu'on a plus de passions et de vices, parce qu'on sent la possibilité qu'on aura de satisfaire les uns et de nourrir les autres, pourvu que l'abandon qu'on aura fait de sa conscience soit absolu.

Quant aux imbéciles qui sont admis en si grand

nombre dans la Franc-Maçonnerie, et parmi lesquels les « intellectuels » figurent au premier rang, ils constituent la claque, une claque de premier ordre parce qu'elle aussi, elle est fanatisée. Dans cette dernière catégorie entrent plus de quatre-vingt-dix pour cent des francs-maçons français.

Tous ceux dont nous venons de parler acceptent de se soumettre aux épreuves physiques ; les ambitieux, par ambition, malgré leurs répugnances, et les imbéciles en raison de leur imbécillité. Il arrive bien que les idéalistes protestent. J'en ai vu beaucoup dans ce cas. Mais on les calme en leur disant que Voltaire lui-même a consenti à subir ces épreuves, héritage traditionnel et d'ailleurs purement symbolique. Cela suffit pour qu'ils consentent, eux aussi, entraînés ou tout au moins réduits au silence par l'exemple de Voltaire..... Quant à ceux qui n'acceptent pas — car il y en a bien un certain nombre — le Pouvoir occulte se prive sans regret de leurs services.

Tout est donc prévu, et rien n'est inutile. Tout est fait à dessein, même ce qui apparaît comme incompréhensiblement ridicule aux yeux de l'observateur inaverti. Et c'est pourquoi nous disons : non seulement tout cela ne saurait être attribué au hasard ; mais encore ceux qui ont combiné un pareil ensemble de mesures, si puériles, semble-t-il, mais si bien coordonnées dans leur apparente puérilité pour résoudre à longue échéance les difficultés qui semblaient les plus insolubles, ceux-là n'en étaient certainement pas à leur coup d'essai lorsqu'ils fondaient la Franc-Maçonnerie. Ils avaient une expérience, certainement

très longue, de la société secrète ; expérience qu'ils devaient, soit à leur origine, soit aux conditions particulières de leur existence, soit à ces deux raisons à la fois.

C'est là un point très important que nous devons retenir, pour étudier plus tard d'une façon rationnelle la réponse à faire à cette question : Qui a imaginé la création maçonnique?

CHAPITRE III

Mode de transmission des volontés du Pouvoir occulte.
On ne donne pas d'ordres dans la Franc-Maçonnerie.

IMPOSSIBILITÉ OU SE TROUVAIENT LES FONDATEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE DE PROCÉDER VIS-A-VIS DE LEURS ADEPTES PAR MÉTHODE IMPÉRATIVE.

S'il était nécessaire que les fondateurs de la Franc-Maçonnerie eussent l'expérience des sociétés secrètes pour imaginer l'organisation que nous avons dépeinte, une expérience plus grande encore leur était indispensable pour la manœuvre de l'organisme à l'usage duquel ils se condamnaient.

Pour nous en rendre complètement compte, il nous faudrait, il est vrai, maintenaut que nous savons les moyens auxquels ils se trouvaient réduits, savoir aussi le but auquel ils tendaient.

Nous avons aujourd'hui la preuve que la destruction de l'esprit catholique n'est pas le but total de la Franc-Maçonnerie. Cette preuve résulte du fait que la tradition religieuse de la France étant complètement éliminée de notre organisation gouvernementale, l'effort de destruction est tourné d'un autre côté. C'est aux idées de propriété, de famille et de patrie qu'on s'attaque. Donc la destruction de l'état

d'esprit catholique n'était pas tout ce qu'on voulait. Toutefois en raison de l'acharnement dont il a été fait preuve jusqu'ici contre lui, nous sommes tout au moins sûrs qu'il fallait commencer par s'attaquer à lui avant d'entreprendre le reste de la besogne.

Nous pouvons donc en toute sécurité accepter comme évidence que le Pouvoir occulte a fondé la Franc-Maçonnerie pour la destruction de l'état d'esprit catholique et pour son remplacement par un autre. Il ne l'a pas fondée pour cela seulement, mais il l'a fondée pour réaliser d'abord cette destruction qui lui était indispensable.

Ceci posé, nous rappellerons que la première règle du bon fonctionnement d'une société, c'est que, son but étant précisé, tous les moyens d'action qu'elle possède soient coordonnés en vue de la réalisation de ce but.

Les moyens d'action dont dispose la Franc-Maçonnerie étaient, dès le début, limités par des conditions que nous avons déterminées au cours de notre étude de l'organisation secrète de cette association (1).

Ainsi que le lecteur se le rappelle, l'organisme maçonnique était soumis aux nécessités suivantes : il fallait qu'il garantît à la fois l'invisibilité du Pouvoir occulte, celle de son but, celle de la direction qu'il imprimait à l'ensemble des groupes et celle du mécanisme par lequel était assurée la possibilité de cette direction. Ou, du moins, il fallait que tout cela de-

---

(1) Voir la deuxième partie du *Pouvoir occulte contre la France*.

meurât caché au public profane et au public maçonnique, jusqu'à ce que l'œuvre dont la réalisation était poursuivie fût devenue fait accompli ou inévitable.

Tous les rouages — nous l'avons vu — tendent bien à ce qu'il en soit ainsi. Nous allons maintenant constater à quel point les procédés employés pour la mise en marche sont en parfait rapport avec les données du problème à résoudre.

Puisque le but de la Franc-Maçonnerie est la destruction d'un état d'esprit et le remplacement de celui-ci par un autre dans les conditions que nous avons dites, il va de soi que cette Franc-Maçonnerie n'est pas un organisme d'action. C'est un organisme d'éducation ; organisme qui présente cette particularité qu'il ne doit pas découvrir les éducateurs. Une telle condition deviendrait irréalisable, on le comprend, si le système général de l'organisation maçonnique comportait des ordres donnés par certains adeptes et exécutés par les autres. D'où viendraient ces ordres? On le verrait bien. Donc pas de Pouvoir occulte possible par une telle méthode de transmission des volontés. Aussi ne donne-t-on jamais d'ordres en Franc-Maçonnerie. C'est là un fait généralement ignoré, bien qu'il soit d'une importance capitale.

D'une importance capitale, disons-nous, car nous touchons là un des points les plus difficiles à comprendre dans la question du Pouvoir occulte.

La grande objection qu'on fait d'habitude à ceux qui affirment l'existence d'un tel Pouvoir est celle-ci :

— Pour faire exécuter ses volontés, il faut bien qu'un Pouvoir donne des ordres. Or en donnant des

ordres, il se dévoile à ceux à qui il les donne. Donc l'existence d'un Pouvoir occulte est chose impossible. Elle ne saurait exister qu'à l'état de rêve.

Ce raisonnement, qui semble d'une exactitude si rigoureuse, est absolument faux parce que son point de départ est lui-même faux.

Il n'est en effet nullement vrai qu'on soit obligé de donner des ordres pour faire exécuter ses volontés.

Supposons qu'une Puissance quelconque ait formé le projet d'établir son autorité non sur la force matérielle parce qu'elle ne la possède pas, mais sur des moyens d'ordre intellectuel; que pour cela, elle se dissimule complètement derrière certaines idées ; que ces idées soient choisies tout exprès pour saper directement ou indirectement tous les pouvoirs pouvant s'opposer à sa marche ; qu'en même temps elles flattent les peuples et qu'elles les trompent si bien que ceux-ci, tout en se donnant à elles avec amour, avec frénésie, se livrent à la Puissance qui s'en fait la propagandiste, comme l'oiseau, en prenant une nourriture offerte, se livre à l'oiseleur qui lui a tendu le piège; supposons que cette Puissance ait la constance de travailler pendant des années et des périodes d'années à la confection d'un tel état d'esprit ; qu'elle arrive, en accentuant progressivement ses efforts, à créer une sorte de religion, un fanatisme qui ait pour conséquence naturelle que les actes qu'elle veut voir se produire soient en effet accomplis, et avec ferveur, par ceux qu'elle a fanatisés ; il est certain que cette Puissance sera d'autant plus sûre de réaliser ses plans par une telle méthode qu'elle aura su mieux les dissimu-

ler et que, personne ne les ayant soupçonnés, personne non plus n'aura songé à y faire obstacle. Dans cette hypothèse, le Pouvoir occulte se trouvera établi sans qu'on s'en soit aperçu, sans qu'on y ait pris garde et alors que ceux-là même qui y auront le plus contribué auront cru travailler pour l'idéal. La difficulté de l'opération, en ce cas, ne se sera pas trouvée là où on s'imagine généralement qu'elle est. Le Pouvoir occulte n'aura pas eu à chercher le moyen de donner des ordres sans se découvrir, ce qui est impossible. Il aura simplement dû s'imposer les méthodes patientes nécessaires pour créer ou faire créer l'état d'esprit, la religion, le fanatisme qui aura pour conséquence inévitable que ses vues secrètes soient remplies sans qu'il ait à donner d'ordres pour cela.

Or rappelons-nous que les fondateurs inconnus de la Franc-Maçonnerie se trouvaient précisément dans une situation telle qu'ils étaient obligés de recourir à une pareille méthode. Nous avons vu que pour arriver à la réalisation de leurs plans secrets, ils devaient logiquement aboutir « à la constitution d'une sorte de collège où seraient réunis des adeptes que, par fraude et par mensonge, on dresserait secrètement en vue de ce but: la substitution à l'opinion régnante d'une autre opinion qui devait être fabriquée à force de falsifications successives et progressives de l'ancienne. »

Ce n'est évidemment pas par des ordres donnés qu'on peut arriver à un pareil résultat. Et c'est précisément pourquoi on ne donne pas d'ordres dans la Franc-Maçonnerie. Ainsi que je l'ai déjà dit et répété bien des fois depuis le début de ma campagne, je n'ai

jamais reçu d'ordres pendant les six années que j'ai passées dans cette Société. Je n'en ai jamais donné. Je n'ai jamais vu aucun franc-maçon en donner ni en recevoir, sauf dans un certain cas dont je parlerai tout à l'heure. C'est par suggestion qu'on agit. On applique la méthode qui se trouve indiquée dans les lignes suivantes de la *Revue maçonnique* : « Une sommation officielle venant de la Maçonnerie est vouée à l'avortement. Il faut tout différemment user d'influences individuelles soigneusement couvertes. » Donc pas d'ordres ; pas de « sommations officielles ». Des suggestions ; des « influences individuelles soigneusement couvertes » qui agissent sous l'inspiration cachée du Pouvoir occulte, souvent inconsciemment, mais constamment et dans le même sens, grâce au mécanisme que nous avons dépeint ; et cela, pendant autant de mois, autant d'années, autant de périodes d'années qu'il le faut pour que soient créés les états d'esprit dont on a besoin.

Il est nécessaire d'insister sur ce point, d'abord parce que c'est par là que s'explique la possibilité de fonctionnement du Pouvoir occulte ; ensuite parce que cela est ignoré du public et que la connaissance de ce fait est cependant d'une grande importance au point de vue du choix des méthodes de lutte contre la Franc-Maçonnerie.

LA FRANC-MAÇONNERIE N'A PAS ÉTÉ CONSTITUÉE POUR ÊTRE UNE LIGUE D'ACTION, MAIS UNE ÉCOLE DE PRÉPARATION A L'ACTION.

Ceux-là seulement, en effet, comprendront bien le mode de combat du Pouvoir occulte et trouveront à lui opposer une méthode et des armes efficaces, qui se rendront compte que si, à certaines époques très rares comme celles où nous sommes, la Maçonnerie a pour consigne d'agir, la plupart du temps, depuis deux cents ans, elle a eu au contraire pour unique besogne de *préparer* des heures d'action brusque et rapide, par de longues périodes de propagande, de falsification de l'opinion, de création d'états d'esprit nouveaux, en usant de tous les moyens, mais surtout en se dissimulant comme le Pouvoir occulte se dissimule vis-à-vis d'elle. Elle n'a pas d'autre moyen d'action et elle ne peut réussir qu'à condition de ces très longues périodes de préparation par les suggestions.

C'est si vrai que, sur quatre grands exemples que nous avons maintenant d'une action engagée chez nous sous son inspiration depuis cent vingt ans, nous voyons les francs-maçons parvenir deux fois à s'emparer de la France, mais aussi échouer deux fois. Les deux actions qui ont réussi et qui sont la Révolution et l'envahissement actuel, ont été précédées de périodes de préparation fort longues. Les périodes de préparation avaient au contraire été insuffisantes dans les deux circonstances où la Maçonnerie a échoué : en 1848 et en 1871.

Avant de se permettre la phrase fameuse : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ! » Tartufe

doit attendre que ceux dont il se propose de faire ses victimes soient complètement aveuglés ou paralysés par suite de ses embûches. S'il se découvre trop tôt, il est perdu.

Or, Tartufe est la personnification exacte du Pouvoir occulte et de la Franc-Maçonnerie. Nous constaterons à quel point dans les chapitres qui vont suivre, où nous étudierons de près les méthodes employées dans les Loges.

On pourrait même aller plus loin encore et dire que le vrai rôle de la Franc-Maçonnerie, c'est seulement de préparer des périodes d'action et de s'effacer lorsque l'heure de ces périodes a sonné. Elle dresse des hommes en vue de certains actes, comme on dresse des chiens en vue d'une certaine chasse. Elle fait de leurs cerveaux des sortes de mécanismes obéissant à des déclanchements dont le Pouvoir occulte garde le secret. Lorsque celui-ci croit venu le moment favorable, il lâche les chiens qu'on tenait au chenil maçonnique, sûr à l'avance qu'ils se précipiteront sur le gibier à la poursuite duquel ils ont été dressés. Ou, si l'on veut, il met en marche le ressort des cerveaux qu'il a préalablement transformés en mécanismes inconscients. Plus de réunions maçonniques alors. Ce n'est plus l'heure. La Franc-Maçonnerie échappera ainsi aux responsabilités ; ce qui lui procure cet avantage : qu'en cas de besoin, elle pourra recommencer. Les échappés des loges prennent alors un nom quelconque; tel toutefois qu'il dissimule leur qualité maçonnique. Ils se feront appeler jacobins, septembriseurs, montagnards, terroristes, thermidoriens, communards, op-

portunistes, radicaux, blocards..., cela ou autre chose, peu importe, pourvu que ce ne soit pas francs-maçons. Ils auront l'air d'agir librement ; en réalité, ils seront poussés, comme les hallucinés d'un ordre quelconque par leur hallucination, et les hypnotisés par l'opérateur qui les a endormis. Quoi qu'ils fassent, quelques crimes qu'ils commettent sous l'empire de cette hallucination, la Franc-Maçonnerie pourra dire, une fois la crise passée et grâce à la précaution qu'elle aura prise de supprimer momentanément les réunions maçonniques : Ce n'est pas moi, c'est eux ! Et personne ne se doutera qu'elle seule, c'est-à-dire le Pouvoir occulte, aura agi par eux, en eux, en raison du travail de déformation intellectuelle et morale que nous étudierons bientôt, qui est poursuivi préalablement pendant vingt, trente, cinquante ans au besoin. En l'absence de ce travail préparatoire, pas de Pouvoir occulte possible. Et c'est pourquoi la connaissance de cette particularité est d'une immense importance.

RAISONS DE LA TRANSFORMATION ACTUELLE DE LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE EN LIGUE D'ACTION, MAIS TOUJOURS EN EXCLUANT LA MÉTHODE IMPÉRATIVE. COMMENT CELA EST POSSIBLE.

On n'a généralement pas cette idée de la méthode maçonnique ; et cela tient d'une part à ce que nous voyons la secte agir effectivement dans la période actuelle, et d'autre part à ce que les auteurs antimaçons nous ont dit qu'elle a agi à d'autres époques, par exem-

ple en 1793, sans nous expliquer comment. Il convient de préciser qu'en 1793, en 1830, en 1848, en 1871, les choses se sont passées comme nous venons de l'expliquer. La Maçonnerie a lâché ses chiens sans les tenir en laisse. Elle a changé de méthode à notre époque, mais c'est pour la première fois. Elle y a été amenée par la constatation que les francs-maçons d'autrefois, une fois lâchés sur le pays, s'étaient tout naturellement laissé entraîner par les ardeurs de leur tempérament préalablement surexcité à l'extrême ; qu'ils avaient tout ravagé, et que des besoins de réaction s'en étaient suivis. Le Pouvoir occulte a cru plus sage de garder ceux d'aujourd'hui sous le fouet. Il les contraint à rentrer tous les soirs au chenil maçonnique. Nous voulons dire qu'il oblige les députés et sénateurs francs-maçons à n'agir au Palais-Bourbon et au Sénat que conformément à ce qui est décidé dans les loges sous son inspiration. Il peut ainsi mesurer les coups dont il frappe la France. Il procède avec une lenteur calculée, de manière à éviter l'effet des chocs en retour. C'est un avantage qu'il s'est ménagé là.

Mais cette manière de faire a aussi son inconvénient. Elle nous a permis de prendre la Franc-Maçonnerie sur le fait, de la voir et de la montrer en action, de nous demander ce qui la pousse à agir, de nous mettre sur la trace du Pouvoir occulte lui-même. De telle sorte que, s'il n'est pas trop tard, si nous pouvons ouvrir les yeux de toute la France à temps, celui-ci se trouvera enfin désarmé, par cela seul qu'il sera démasqué.

Pour en revenir à l'absence d'ordres qui caractérise

la méthode maçonnique, nous devons constater que cette méthode est observée même à l'époque actuelle. Bien que le Pouvoir occulte ait considéré comme nécessaire de tenir en mains ses députés et sénateurs francs-maçons, il estime que tout son système d'attaques contre les nations issues du catholicisme se trouverait compromis si des ordres apparaissaient. C'est l'impersonnalité, l'irresponsabilité qu'il lui faut garantir avant tout. C'est la domination de l'invisible qu'il doit maintenir s'il veut sauvegarder la sienne. Donc pas d'ordres directement donnés, qui constitueraient des traces permettant de remonter jusqu'à la source. A la place d'ordres, des « influences individuelles soigneusement couvertes », selon le procédé indiqué par l'imprudente *Revue maçonnique*. Ou encore l'action indirectement exercée, par le moyen de circulaires confidentielles dans le genre de celles par lesquelles nous avons vu la Maçonnerie mettre les francs-maçons, sénateurs, députés et ministres « au pied du mur » en les tenant « par leur propre intérêt ».

On n'enjoint donc jamais expressément à ces députés, sénateurs et ministres francs-maçons de voter et d'agir de telle ou telle manière. Aucunes « sommations officielles » ne leur sont adressées à la veille de chacun des actes de leur vie politique. Pour les contraindre sans procéder ou faire procéder par ordres directement donnés, le Pouvoir occulte a eu soin de commencer par les élever au pouvoir dans des conditions telles qu'ils sont devenus, par la force des choses, ses mercenaires. S'ils tiennent à leurs intérêts, ils sont dans l'obligation de faire ce que le Pouvoir occulte dé-

sire qu'ils fassent, sans qu'il ait besoin de le leur dire. Or ils y tiennent, à leurs intérêts. Le Pouvoir occulte n'a aucun doute là-dessus. Il les connaît ; d'abord parce qu'il a déformé leur caractère en usant de l'organisme qu'il a créé tout exprès pour cela ; ensuite parce qu'il leur a inculqué des principes tels que la satisfaction de leurs appétits est devenue leur unique loi. C'est par la seule Maçonnerie qu'ils sont arrivés, grâce à ce que les moyens dont elle dispose ont été mis à leur service. Ils le savent. Ils savent aussi que sans elle, ils retomberaient « dans le néant d'où elle les a tirés ». Il faut donc qu'ils marchent comme elle veut, c'est-à-dire comme veut le Pouvoir occulte. Ils ne peuvent se permettre quelque indépendance sans s'exposer à être immédiatement brisés et remplacés par des néophytes plus soumis.

Par les discussions qui ont lieu dans les loges et les convents, discussions que le Pouvoir occulte domine — nous avons vu comment — les francs-maçons, sénateurs, députés et ministres, doivent comprendre, sans qu'il soit besoin de peser sur chacun d'eux, quelle est la politique que la Maçonnerie veut les voir servir. Ce n'est que dans certaines circonstances qu'on prend la peine de les réunir pour préciser la ligne qu'ils ont à suivre. S'ils ne comprennent pas, ou si, ayant compris, ils ne font pas ce qu'on attend d'eux, on les réduit à merci, mais toujours sans que des injonctions leur soient adressées personnellement. Ainsi en est-il advenu pour le F.·. Morinaud, ancien député de l'Algérie. Ou bien on s'arrange pour les annihiler, comme on a fait pour les

F.·. F.·. de Mahy, Doumer, Millerand et tant d'autres dont le public ne sait pas l'histoire. Si la Maçonnerie ne donne pas d'ordres, elle a quand même des sanctions à sa disposition, et elle vient d'autant plus facilement à bout des réfractaires qu'au besoin tous les moyens lui sont bons. Il n'en est pas devant lesquels elle recule, lorsque les circonstances le permettent ou l'exigent.

C'est ainsi qu'en raison du travail de préparation accompli par le Pouvoir occulte depuis trente ans, et en raison de cela seulement, nous en sommes actuellement au point que le Président de la République, même s'il n'est pas franc-maçon est obligé d'obéir à la Franc-Maçonnerie, tout comme s'il l'était, sous peine d'être déposé. Et cela, tout simplement parce qu'autour de la première magistrature du pays comme autour de tout le reste en France ont été créées les conditions dont nous parlions tout à l'heure.

Un président, en effet, n'arrive plus à la présidence que par la Maçonnerie, sauf des cas absolument exceptionnels qui peuvent évidemment se présenter, qui le pouvaient du moins encore il y a quelques années. Sans elle, il retomberait instantanément,comme les vulgaires députés, sénateurs et ministres, dans le néant d'où il a été le plus souvent tiré. Il se trouve donc dans cette alternative vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie : se soumettre ou se démettre. Et toujours sans qu'aucun ordre lui soit donné.

Prenons comme exemple le cas de M. Loubet. L'ancien Président était-il franc-maçon ou ne l'était-il pas? Le fait est sujet à controverse. En réalité, il

n'a aucune importance. Dès lors que le Pouvoir occulte le tenait, mieux valait que M Loubet ne fût pas franc-maçon. C'était moins compromettant. Or il le tenait par la majorité maçonnique parlementaire. Il le tenait en raison de son caractère qu'avait révélé complètement le rôle joué par lui à une heure périlleuse, celle de la crise panamiste. Le Pouvoir occulte avait vu là son Loubet à l'œuvre dans l'affaire Arton. Il avait dressé sa fiche psychologique. Il avait jugé jusqu'où pouvait aller la complaisance du sauveur des chéquards, et que tout ce qu'il faudrait signer, celui-ci le signerait. Y avait-il eu pacte conclu entre le Pouvoir occulte et M. Loubet avant que celui-ci fût poussé à la Présidence? C'eût été imprudent, et ce n'était nullement nécessaire. Il suffisait que le président fût tenu par ses intérêts, qu'il sût que le lendemain du jour où il refuserait une signature, on lui supprimerait ses gages. Admettons même, par égard pour les vertus cachées de M. Loubet, qu'aux heures décisives on lui fit comprendre en se servant « d'influences individuelles soigneusement couvertes » que s'il ne signait pas, on mettrait à sa place un président beaucoup plus mauvais que lui. C'est possible. On lui fournissait ainsi un prétexte pour donner des signatures criminelles, des signatures de trahison,... par dévouement au pays. Le malheureux président signait d'une encre mélangée de larmes, nous a-t-on dit plusieurs fois ; de larmes que contribuait sans doute à sécher rapidement la poussière d'or du sablier présidentiel. C'est parce que M. Loubet a donné toutes les signatures qui lui ont

été demandées qu'il est resté à l'Elysée tant qu'il a voulu. Mais jamais d'ordres directs. La dignité de M. Loubet n'aurait eu qu'à se révolter !...

En regard du cas de M. Loubet, mettons maintenant celui de M. Casimir-Périer. Ce second exemple est d'autant plus significatif qu'exceptionnellement ce n'était pas à la Franc-Maçonnerie que M. Casimir-Périer devait son élévation. L'impressionnabilité des sénateurs et députés au lendemain de l'assassinat de Carnot l'avait emporté sur les suggestions que le Pouvoir occulte n'avait pu que jeter hâtivement, alors que cette méthode des suggestions exige forcément le temps comme élément indispensable. C'est à cette impressionnabilité, passagèrement surexcitée, que fut due l'élection de M. Casimir-Périer.

Or il y avait plusieurs raisons pour que le nouveau président ne pût être le serviteur docile du Pouvoir occulte. La première de toutes était que M. Casimir-Périer, jouissant d'une grande situation de fortune et en possession de la première magistrature de la République, n'avait plus rien à ambitionner. Dans ces conditions, sur quoi s'appuyer pour l'asservir? Si par hasard un président placé dans de telles conditions était parvenu à s'apercevoir de ce que tout le monde ignorait encore alors : le complot ourdi contre la France, quel rôle s'offrait à lui ! Quelle tentation d'en accepter les risques et les responsabilités, s'il était par hasard homme de caractère ! Et, dans ce cas, quel danger pour le Pouvoir occulte, qui pouvait être ramené à la situation dans laquelle il se trouvait à l'époque de la présidence du maréchal de Mac-Mahon

et qui risquait, cette fois, de ne plus se tirer d'affaire comme il l'avait fait ! Le Pouvoir occulte jugeait que M. Casimir-Périer n'était pas homme à se soumettre ; il n'avait donc qu'à manœuvrer pour l'obliger à se démettre. C'est ce qu'il fit. Et c'est pour cela que, dès les premiers jours de son arrivée au pouvoir, sans d'ailleurs qu'on puisse s'expliquer pourquoi, la popularité fit défaut au nouveau président. Dès les premiers jours, soyez en sûrs, toutes les forces occultes, toutes « les influences individuelles soigneusement couvertes » travaillaient contre lui dans l'ombre, dans le silence et dans le secret. Nous ne nous en doutons pas, mais c'est par ces forces occultes que se font ou que sont empêchées de se faire les popularités. On sait d'ailleurs dans certains milieux que, dès le début, l'exercice du pouvoir fut rendu impossible à M. Casimir-Périer. Le Pouvoir occulte l'acculait ainsi à la démission. Là est sans doute la principale raison de la brusque retraite de ce président. Ne pouvant remplir son rôle, se sentant contrarié, empêché, arrêté en tout, il a saisi l'occasion de s'en aller dès qu'elle s'est présentée, sans se rendre compte qu'il désertait en quelque sorte un poste que lui avait confié le bon Génie de la France et qu'il abandonnait sa patrie à l'ennemi qui la tenait à la gorge.

Il en est des ministres, des sénateurs et des députés comme il en a été de M. Loubet, de M. Casimir-Périer, et comme il en est de M. Fallières, ce président tiré, comme son prédécesseur, du néant dont parlent les circulaires maçonniques. Se soumettre ou se démettre, et toujours sans que des ordres soient donnés,

telle est l'alternative qui leur est imposée à tous. Personne ne va dire à l'un ou à l'autre d'entre eux : « F.·. un tel, vous agirez de telle façon dans telle circonstance », ou : « vous mettrez tel bulletin dans l'urne lors de tel scrutin ». Si cela peut avoir lieu quelquefois, c'est parce que la domination maçonnique est actuellement si bien établie qu'on en arrive à négliger les précautions. Le procédé généralement employé est celui que nous avons dit. Par la direction donnée aux discussions des loges, des congrès et des convents, on fait savoir aux députés, sénateurs et ministres francs-maçons quelle est la politique maçonnique. On déclare que celle-là est la seule que puisse servir un bon maçon. Or, il faut être bon maçon ; ou bien, gare « au pied du mur » ! Et même, on ne va pas jusque-là. Car il ne faut pas s'exposer à ce qu'il soit question de la Franc-Maçonnerie dans le monde profane. On use d'un subterfuge. On dit : Voilà quelle doit être la politique *républicaine*, la seule que puisse servir un vrai *républicain*. Et il suffit que ce mot d'ordre ait circulé pour qu'ensuite, au seul appel d'un frère qualifié, au premier signe de détresse exécuté par lui, tout se passe comme si un planton était allé porter un ordre cacheté du Grand Orient à chacun des sénateurs, députés et ministres francs-maçons. Ils ne se le font pas dire deux fois. Une seule suffit. Ils savent trop ce que pourrait leur coûter une simple distraction. Dans une occasion qui n'est pas trop loin de nous, le F.·. Lafferre, président du Conseil de l'Ordre, s'est écrié du haut de la tribune : « A leur vote, la République reconnaîtra

les siens ! » Et tous les députés et sénateurs francs-maçons ont compris ce que voulait dire le F.·. Lafferre. Ils ont fait en sorte qu'à leur vote, la Maçonnerie, et non pas la République, reconnût en chacun d'eux un des siens et qu'elle continuât à le gaver.

Nous avons, d'ailleurs, donné dans la troisième partie du *Pouvoir occulte contre la France* des documents qui ne laissent aucun doute sur la sujétion absolue des sénateurs, députés et ministres à la Franc-Maçonnerie, derrière laquelle nous savons maintenant que se cache le Pouvoir occulte ; et nous avons pu constater la nature des moyens par lesquels cette sujétion est assurée.

UNE EXCEPTION A LA RÈGLE.
ORDRES DONNÉS
DANS UNE CIRCONSTANCE IMPORTANTE.
LE CAS DU F.·. MORINAUD.

Nous parlions tout à l'heure du F.·. Morinaud. Qu'on nous permette de rappeler son cas. Il est un des rares où il y ait eu un ordre précis, un ordre répété du Conseil de l'Ordre. Encore cet ordre n'était-il pas donné au F.·. Morinaud pour lui enjoindre d'agir dans tel ou tel sens, il était adressé au Vénérable de la loge dont ce F.·. faisait partie. Il est à remarquer que cette exception a eu lieu dans une circonstance où la cause juive se trouvait gravement engagée. C'en fut assez pour que le Conseil de l'Ordre perdit la tête et se laissât aller à faire acte d'autorité, non seulement malgré la règle de prudence qu'on observe

sans qu'elle ait besoin pour cela d'être écrite, mais encore, ainsi qu'on va le voir, en violation, sur certain point, des règlements généraux. Tant est profond le sentiment, et étroit le lien par lesquels l'âme maçonnique est unie à l'âme juive ! Notons qu'il n'existe aucun article des statuts maçonniques qui interdise expressément l'antisémitisme. Sur ce grave sujet, silence et mystère ! En Maçonnerie, il y a certaines choses dont on ne parle jamais. Ce sont souvent celles auxquelles on tient le plus. J'ai connu quelques maçons antisémites et j'ai pu constater que jamais on ne leur a donné l'ordre de ne pas l'être. On les a laissés libres. Mais, circonstance révélatrice ! Bien qu'ils eussent toutes les aptitudes voulues pour devenir députés ou sénateurs, et bien qu'ils fussent dévorés du désir de l'être, on eut soin de toujours les oublier.

Le cas du F.·. Morinaud était particulier. Bien qu'antisémite, il était devenu député parce qu'il avait bénéficié de la tempête d'antisémitisme qui agita toute l'Algérie. Cette tempête fut telle que la Franc-Maçonnerie algérienne, emportée par le formidable mouvement, échappa un moment aux directions spirituelles de la métropole et devint, au moins en partie, antisémite comme tout le monde profane. La campagne électorale de 1898 fut particulièrement chaude, on se le rappelle, dans notre colonie. Morinaud fut élu comme antisémite, avec l'appui de sa loge, antisémite comme lui.

Un franc-maçon antisémite élu député avec l'appui du corps maçonnique également antisémite !...

C'était l'abomination de la désolation dans le Temple de Jérusalem, et aussi dans celui d'Hiram !

Il fallait un exemple ; un exemple que tous les francs-maçons pussent méditer, afin d'apprendre à rester dans la bonne voie, ou à y rentrer s'ils en étaient sortis ; mais un exemple qui demeurât aussi invisible que possible au monde profane, celui-ci n'ayant pas à savoir s'il existe ou s'il n'existe pas de lien entre le Judaïsme et la Maçonnerie.

Sous la suggestion du Pouvoir occulte, le Convent et le Conseil de l'Ordre convinrent que Morinaud serait frappé. Mais comment? Ils ne pouvaient invoquer contre lui aucun article des règlements puisque ceux-ci sont muets sur l'antisémitisme. Ils n'avaient à leur disposition que ce fameux principe de tolérance et de respect de toute foi religieuse qui est inscrit dans les statuts à côté d'autres mensonges. Mais le F.·. Morinaud ayant constaté que ce principe était lettre morte lorsqu'il s'agissait des catholiques, pouvait légitimement objecter qu'il n'y avait pas de raison pour qu'il n'en fût pas de même lorsqu'il s'agissait des Juifs. On lui montra comment les choses devaient être comprises. Sous l'empire des suggestions répandues dans les loges, le Conseil de l'Ordre, poussé par le Convent, entama une correspondance avec le Vénérable de la loge *Union et Progrès* pour amener celui-ci à faire intenter par son atelier un procès maçonnique au F.·. Morinaud. Le Vénérable répondit qu'il lui était impossible d'agir ainsi, qu'il n'en avait pas le droit, parce qu'aucun des chefs d'accusation prévus par les règlements ne pouvait être invoqué

contre Morinaud. Il ajouta que ce frère était un parfait anticlérical, puisque son mariage avait été purement civil et qu'aucun de ses enfants n'était baptisé ; qu'il était un excellent républicain, puisqu'il avait toujours voté comme le F.·. Brisson. Le F.·. Morinaud se montrait seulement antisémite. Mais où était l'article des statuts maçonniques qui interdisait l'antisémitisme? Dans ces conditions, les règlements s'opposaient à ce que le F.·. Morinaud fût mis en accusation.

Le Conseil de l'Ordre fut alors obligé de montrer que l'anticatholicisme et le républicanisme ne constituent pas tout le programme maçonnique. Evidemment poussé par des influences très pressantes, il sortit des règles de prudence habituelles. Il oublia la tactique fondamentale de l'ordre, qui consiste à procéder par suggestions et non par des ordres donnés brutalement. Se retranchant derrière le Convent qui, disait-il, avait manifesté nettement sa volonté, il déclara par lettre au Vénérable de la loge *Union et Progrès* que si le F.·. Morinaud n'était pas mis en accusation, la loge serait mise en sommeil. C'était l'ordre intimé en violation des règlements. Mais il s'agissait de l'intérêt juif !

Sur les conseils de Morinaud lui-même, la loge céda, pensant que c'était la meilleure façon d'en finir. Elle mit donc Morinaud en accusation. Elle s'imaginait qu'elle en serait quitte pour l'absoudre puisque c'est à elle que revenait le droit de le juger, et elle crut l'avoir emporté sur le Conseil de l'Ordre lorsque, après examen des faits, et par un jugement rendu suivant les formes maçonniques, jugement appuyé

sur sept pages de considérants et prononcé à l'unanimité de ses membres, elle eut déclaré Morinaud innocent.

Le Conseil de l'Ordre ne se le tint pas pour dit. Il voulait que l'antisémitisme fût battu et il fit le nécessaire pour cela. Il cassa de sa propre autorité le jugement de la loge *Union et Progrès*, il en appela devant un jury maçonnique sur lequel il pouvait compter, et il réussit à faire condamner le F.·. Morinaud à cinq ans d'exclusion de la Franc-Maçonnerie, non comme antijuif — une telle franchise eût pu compromettre la Maçonnerie et, qui sait? peut-être aussi le Pouvoir occulte, — mais comme clérical et réactionnaire, ce qui était absolument contraire à la vérité.

Après quoi, le Conseil de l'Ordre manœuvra pour que le F.·. Morinaud ne fût pas réélu député, — ce à quoi il réussit, — et pour que l'antisémitisme fût extirpé des loges algériennes, — ce qui est depuis longtemps un fait accompli.

J'ai eu entre les mains les pièces officielles de ce procès. Elles font foi que les choses se sont passées comme je viens de le raconter.

Donc, sauf en des cas absolument exceptionnels comme celui-ci, où la cause juive était en jeu, pas d'ordres donnés en Franc-Maçonnerie. C'est un principe dont le lecteur doit se pénétrer, quelque idée contraire qu'il ait eue jusqu'ici.

Après les développements que nous venons de fournir pour établir qu'en Franc-Maçonnerie on ne procède pas par ordres que les uns donnent et que

les autres exécutent, ce qui rendrait absolument impossible l'existence et le fonctionnement d'un Pouvoir occulte, nous signalerons une particularité qui constitue une preuve pour ainsi dire matérielle de notre démonstration.

Cette preuve résulte du fait que parmi les articles des statuts de la Maçonnerie qui établissent les catégories de délits maçonniques ainsi que les peines afférentes à chacune de ces catégories, aucun ne parle des punitions à infliger pour cause de refus ou d'absence d'exécution des ordres reçus ; tandis qu'au contraire les peines les plus sévères dont on dispose sont réservées à « l'infidélité aux principes maçonniques». C'est là une particularité dont la signification ne saurait échapper à personne. Il n'existe pas de peines prévues contre les refus d'obéissance aux ordres, parce qu'il n'est jamais donné d'ordres.

La nature des peines réservées à ceux qui se montrent coupables « d'infidélité aux principes maçonniques » fournit elle-même une corroboration de notre exposé ! Rappel à l'ordre, blâme, suspension et enfin exclusion : voilà ce dont la Franc-Maçonnerie punit les francs-maçons délinquants ou infidèles. Elle les rejette, purement et simplement. Ils repoussent la suggestion? Elle les repousse à son tour.

En est-il ainsi dans les sphères mystérieuses qui enveloppent de plus ou moins près le Pouvoir occulte? Je me garderais bien de l'affirmer. Je crois avoir constaté des exemples contraires. Il est, d'ailleurs, impossible qu'il en soit autrement. Sans cela, les vrais, les profonds secrets, ceux de l'origine et du but de la

Franc-Maçonnerie seraient connus depuis longtemps.

Mais dès lors que la Franc-Maçonnerie extérieure, celle qui se recrute directement dans le monde profane est une association d'éducation, il est logique que les peines y soient celles dont nous venons de parler et il serait illogique qu'elles fussent autres. C'est parce qu'elles sont telles et c'est parce que tout se tient admirablement dans l'organisme maçonnique que le lecteur doit se convaincre de ce dont il a sans doute et tout naturellement commencé par s'étonner, à savoir : Qu'on ne donne pas d'ordres en Franc-Maçonnerie.

IMPORTANCE DU FAIT QUE NOUS VENONS DE SIGNALER.

La connaissance de cette particularité, nous le disions tout à l'heure et nous y insistons d'une manière toute particulière, est essentielle au point de vue pratique.

Si, en effet, la Franc-Maçonnerie est un organisme d'éducation et non d'action, mais un organisme d'éducation tendant à l'action, à la lutte, à la guerre intellectuelle, c'est par la création d'organismes analogues que nous avons chance de lutter avantageusement contre elle.

Les associations que nous organisons ne seraient-elles que des organismes d'action, électorale ou autre, sans que leurs membres aient été formés par une éducation préalable tendant à leur faire connaître l'adversaire qui leur fait partout face sans qu'ils l'aper-

çoivent? Alors ces associations se battront dans le vide, comme on a fait depuis un siècle.

Ne sont-elles, au contraire, que des organismes d'éducation, sans que cette éducation tende à l'action, à la lutte, à la guerre contre ce qui tend constamment à l'action, à la lutte et à la guerre contre la France et contre les traditions qui sont les sources de sa vie? Alors quelque agitation qu'elles se donnent, quelque zèle qu'elles déploient, elles laisseront périr et la France et ses traditions, parce qu'elles ne frapperont pas sur ceux qui, au contraire, ne sont occupés qu'à frapper.

La connaissance du fait que nous venons de mettre en lumière est encore d'une autre utilité pratique. Elle nous fait comprendre que, ne pouvant pas donner d'ordres, le Pouvoir occulte, condamné à procéder comme nous allons le montrer, a besoin de longs espaces de temps pour arriver à ses fins.

Nous pouvons utiliser ce temps pour organiser la lutte.

Parviendrons-nous à ouvrir les yeux de la nation tout entière? Si nous y réussissons, serat-il- encore temps, une fois cette partie de la besogne accomplie, que la France prépare sa défense ? Ne sera-t-elle pas trop avant dans la gueule du monstre? Là est pour nous la question vraiment angoissante, surtout si nous songeons aux difficultés que nous connaissons bien, difficultés de toute nature qui s'opposent à ce que soient réunis les concours et les ressources nécessaires à l'organisation de cette propagande et de cet enseignement antimaçonniques en l'absence desquelles il n'y a pas de salut possible.

DEUXIÈME PARTIE

Le mode d'action du Pouvoir occulte. Sélections. Suggestions.

CHAPITRE IV

Les sélections maçonniques. Précautions prises pour que l'enseignement donné dans les ateliers porte ses fruits.

LA FRANC-MAÇONNERIE SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION.

Le Pouvoir occulte ne pouvant transmettre ses volontés d'une façon impérative, nous avons à étudier le procédé dont il use pour obliger les Francs-Maçons à servir ses desseins.

Il a adopté pour cela un système de selections et de suggestions combinées d'une manière aussi ingénieuse que perfide et qui sont rendues possibles grâce à la superposition de sociétés secrètes qui caractérise l'organisation maçonnique.

Sélection ! suggestion ! Que le lecteur retienne bien ces mots. Ils contiennent le secret de la puissance du Pouvoir occulte.

Sélectionner des sujets jugés aptes à recevoir certaines suggestions, les nourrir de celles-ci, une fois cette première préparation terminée, opérer parmi eux de nouvelles sélections en vue d'autres suggestions, poursuivre de la même manière en imprégnant de plus en plus les individus des idées dont le règne est indispensable à l'obtention du but qu'il s'agit d'atteindre, éliminer les adeptes reconnus impropres au service, ou tout au moins ne pas leur faire dépasser le degré où ils sont arrivés : voilà la méthode que le Pouvoir occulte a inventée pour la Franc-Maçonnerie, la seule dont puisse user cette association en raison des conditions dans lesquelles elle a été constituée. A tel point que si l'on trouvait le moyen de supprimer la possibilité des sélections et des suggestions dans les ateliers, on supprimerait la Franc-Maçonnerie elle-même, on couperait les bras au Pouvoir occulte.

La Franc-Maçonnerie n'est donc rien autre chose qu'une société secrète qui tend à la déformation progressive des intelligences par le moyen de sélections et de suggestions combinées dans ce but.

Ces suggestions émanent du Pouvoir occulte, qui les fait passer dans les Franc-Maçonneries supérieures, d'où ellesdescendent dans les Maçonneries inférieures pour être ensuite répandues dans le monde profane.

C'est par ces suggestions que le Pouvoir occulte procède invisiblement à la lente destruction des états d'esprit qui créent des obstacles à sa marche et qu'il les remplace par ceux qu'il juge indispensables à la future réalisation de son but secret.

Il absorbe la Maçonnerie dans ce travail préparatoire durant des périodes d'années aussi longues que l'exigent les circonstances. Plus de cinquante ans ont été employés ainsi à la préparation de la Révolution et plus de soixante-dix à celle de la situation actuelle. Pendant ces périodes, on ne s'occupe que d'une seule chose : enfoncer les suggestions d'une manière progressive dans les intelligences, et l'on part tout naturellement pour cela des principes que nous avons vus formulés dans les statuts. On profite des contradictions qui ont été ménagées à dessein dans la déclaration de ces principes. On passe sous silence certains de ceux-ci. On insiste au contraire sur les autres. Peu à peu on accentue les suggestions dans le sens voulu, on les rend de plus en plus exigeantes, violentes, despotiques, de manière à ce que ceux qui en sont imprégnés deviennent de véritables fanatiques. Tandis que ce travail est opéré à l'intérieur des loges, les membres de celles-ci exécutent la même manœuvre dans le monde profane. C'est seulement après cette besogne accomplie que les francs-maçons passent de la propagande à l'action. Ils paraissent alors servir la libre opinion de la majorité des citoyens. En réalité, ils n'obéissent qu'à l'état d'esprit qu'ils ont créé d'après celui qui a été créé en eux-mêmes, et ainsi, sans qu'ils le sachent et sans que puissent le savoir les foules hypnotisées comme eux et par eux, toute la nation agit conformément à ce qu'exige le Pouvoir occulte inventeur et organisateur de l'immense manœuvre.

La Franc-Maçonnerie, avons-nous dit, n'est pas

une ligue d'action, mais son enseignement tend à former des hommes d'action. Il tend encore plus à former des apôtres. Il est vrai que les apôtres sont les véritables hommes d'action de certaines époques, précisément parce que leur prédication est la seule action possible dans ces époques-là. C'était le cas au moment où le Pouvoir occulte fondait la Franc-Maçonnerie, et c'est pour cela que celle-ci a été constituée comme nous venons de le dire. Quoi de plus logique ?

N'être pas une ligue d'action c'est ce grâce à quoi la Franc-Maçonnerie avait pu jusqu'ici éviter toutes les responsabilités.

Si, à l'heure actuelle, nous pouvons mettre la main sur elle, tandis que pendant deux cents ans, elle était parvenue à se faire toujours passer pour autre chose que ce qu'elle était, si nous arrivons à ce résultat que n'ont jamais pu atteindre les antimaçons des époques antérieures et qui est le commencement de sa ruine, c'est parce que ceux qui la dirigent, ceux qui constituent le pouvoir occulte ont été amenés par les raisons que nous avons dites, à la transformer depuis quelques années en ligue d'action, elle qui n'avait pas été créée pour cela.

« Etre franc-maçon, disait le F.·. Lafferre au banquet du Convent de 1903, c'est être apôtre. »

Si l'on sélectionnne et si l'on suggestionne tant en Franc-Maçonnerie c'est, en effet, pour créer des apôtres qui exercent leur esprit de prosélytisme à tous les étages de la hiérarchie maçonnique, ainsi que dans le monde profane. C'est donc une parole à garder que

celle du F.·. Lafferre, car elle nous livre un des secrets de la méthode du Pouvoir occulte.

Quand on n'est pas apôtre, être maçon c'est être aspirant apôtre. C'est toujours le F.·. Lafferre qui nous l'apprend, en un de ces développements oratoires où la Maçonnerie est magnifiée mensongèrement et avec l'outrecuidance habituelle, mais qui n'en est pas moins révélateur.

« Il y a des hommes dans la Maçonnerie, disait-il, qui arrivent à la plénitude de l'affranchissement intellectuel et moral ; il y en a d'autres *que l'on sait susceptibles de s'affranchir*, et ce sont les aînés, ce sont les maîtres, ce sont les compagnons *qui affranchissent peu à peu l'apprenti*. C'est ainsi que le gros bataillon des libres penseurs se forme, c'est ainsi que la Maçonnerie devient l'éducatrice de l'humanité, et c'est ainsi qu'elle voit ses rangs grossir tous les jours ; c'est ainsi que chaque jour, par le perfectionnement intellectuel et moral de l'individu, elle prend celui qui, abandonné à lui-même, serait peut-être resté le prisonnier de la réaction et du cléricalisme, et qui, grâce à votre aide, par le perfectionnement moral que détermine l'institution, devient demain votre égal, devient un apôtre aussi puissant que vous, devient un des maîtres de la Maçonnerie en même temps qu'un des éducateurs de la démocratie. »

Remplacez certaines expressions par d'autres : par exemple mettez « destruction de toute discipline morale et intellectuelle » là où il y a « perfectionnement », mettez « Franc-Maçonnerie corruptrice » là où il y a « Franc-Maçonnerie éducatrice » et vous

vous rendrez exactement compte de la besogne qu'accomplit le Pouvoir occulte au sein des ateliers de tout grade. Nous en avons d'ailleurs maintenant la preuve par l'extraordinaire production de scandales, de hontes, de vices et de crimes qui est la conséquence de l'établissement du Pouvoir maçonnique en France.

Mais surtout, mettez « asservissement au Pouvoir occulte » là où il y a « affranchissement intellectuel » car c'est surtout à cela que tend l'œuvre entreprise par l'intermédiaire des aveugles qui s'imaginent posséder et répandre la lumière. Il suffit, en effet, d'aller tant soit peu au fond des choses pour constater que le prétendu affranchissement intellectuel, tant au point de vue religieux qu'au point de vue politique et au point de vue social, tend purement et simplement, ainsi que nous avons déjà dit, à la destruction des organismes et de toutes les forces qui constituent par leur coordination les corps sociaux existants, et qui établissent par là même des barrières infranchissables contre les entreprises secrètes du Pouvoir occulte. Ces barrières, il fallait que celui-ci les détruisît ou qu'il demeurât impuissant. Et c'est pourquoi il a inventé le mot libérer pour couvrir l'œuvre de préparation à l'asservissement.

Nous allons étudier le détail de l'opération telle qu'elle est pratiquée dans la Franc-Maçonnerie.

LA SÉLECTION AUTOMATIQUE PAR ÉLIMINATION VOLONTAIRE.

Nous avons expliqué comment et pourquoi la Franc-Maçonnerie à ses débuts voyait s'asseoir sur

les colonnes de ses temples des hommes paisibles incapables d'admettre l'idée de la préparation d'un attentat quelconque contre la religion nationale ou contre le gouvernement traditionnel. Mais elle pouvait aussi en attirer d'autres, ainsi que nous l'avons expliqué : les inquiets, les mécontents, les ambitieux, et tous ceux que fatiguait la discipline catholique ou qu'irritaient les contraintes imposées par l'organisation politique et sociale. Toute la tactique du Pouvoir occulte ou, plus exactement, celle qu'il suggérait aux intermédiaires par lesquels il était obligé d'agir, devait consister à utiliser la bonne réputation des adeptes de la première catégorie et à décourager le moins possible ceux de la seconde. Car si la présence des uns constituait une protection nécessaire, c'était en revanche parmi les autres qu'il y avait chance de recruter les vrais ouvriers du « grand œuvre ».

Cette composition initiale des loges imposée par les nécessités auxquelles avait à faire face le Pouvoir occulte appelait une correction. Puisqu'elle introduisait dans les ateliers des hommes qui, en raison de leur caractère et de leur tempérament, devaient toujours rester rétifs à tout enseignement subversif, il était de toute nécessité que le Pouvoir occulte pût se débarrasser de ceux-là lorsqu'il le voudrait. Il y pourvut par le système des sélections successives.

Parmi celles-ci il en est une dont le caractère est très particulier, parce qu'elle s'exerce d'une façon constante, et pour ainsi dire automatiquement, en raison de la facilité avec laquelle peuvent s'éloigner de la Maçonnerie les francs-maçons qui ont cessé de

s'y plaire. Le Pouvoir occulte a pris soin en effet de n'opposer aucun obstacle à la sortie de ceux-là. Quiconque ne trouve pas dans la Franc-Maçonnerie ce qu'il s'imaginait y rencontrer n'a même pas à faire le geste de la démission. Il peut se borner à ne plus paraître en loge et à ne pas payer ses cotisations. On le raye, après rappel resté sans réponse, et tout est dit. C'est ainsi que les choses se passent très fréquemment.

Comme, au contraire, certaines précautions sont prises pour défendre l'entrée des loges, on peut dire que l'orifice d'échappement est plus large que celui d'introduction et qu'ainsi, le rejet des rebuts s'effectue de la façon la plus naturelle.

En fait, une première sélection est opérée au moment même où un profane est attiré dans une loge. Elle résulte de ce que ce profane est préalablement observé par au moins un franc-maçon qui lui fait les premières ouvertures parce qu'il le connaît.

Cette sélection est forcément imparfaite puisqu'elle est laissée aux soins de chaque adepte. Celui-ci opère avec ce qu'il a de zèle, d'intelligence et de perspicacité. Or, il s'en faut que tous les enfants de la Veuve soient intelligents et perspicaces. De plus, ils ignorent les vrais plans du Pouvoir occulte. Ils ne savent que ce qui leur a été révélé, c'est-à-dire rien ou à peu près. Et encore, ce rien varie-t-il, non seulement avec les grades, mais aussi avec les pays et les époques. Le franc-maçon recruteur se borne en somme à attirer dans la Franc-Maçonnerie ceux de ses amis dont il considère l'état d'esprit comme correspondant au

sien propre. Une triple enquête est faite par d'autres membres de l'atelier sur le profane ainsi proposé. Des interrogations sont adressées à celui-ci. Enfin on lui fait subir les ridicules épreuves physiques qui ont l'utilité que nous avons signalée.

Un recrutement opéré dans de pareilles conditions est forcément aussi médiocre que l'était celui des premières loges, eu égard au but que la Franc-Maçonnerie doit réaliser. Mais la correction résultant de l'élimination volontaire intervient immédiatement, et c'est pour produire son effet au gré du Pouvoir occulte.

Au gré du Pouvoir occulte, disons-nous, car celui-ci est toujours libre d'activer plus ou moins le jeu de ce mécanisme d'élimination. Il n'a pour cela qu'à accentuer dans tel ou tel sens l'enseignement qu'il distribue. Ceux auxquels cette modification déplait, quittent la Franc-Maçonnerie. C'est ainsi que, sans qu'on s'en doute, la facilité avec laquelle un franc-maçon cesse de l'être contribue, à elle seule, et dans une large mesure, à la sélection telle que la veut le Pouvoir occulte, et cela sans que celui-ci ait besoin de se montrer jamais.

Deux particularités intéressantes à signaler permettront au lecteur de s'en rendre compte.

Les profanes ont eu connaissance de certaines défections retentissantes qui ont eu lieu depuis plus de vingt-ans au sein des loges, et qui toutes ont eu pour cause la révolte d'un sentiment d'honnêteté ou de patriotisme chez ceux qui faisaient claquer ainsi les portes. L'ancien préfet de police, M. Andrieux, fut parmi les

premiers de ces révoltés. On comprend que si le monde profane a connu quelques-uns d'entre eux, il a ignoré un grand nombre de dissidents de moindre notoriété. qui ont, eux aussi, quitté la Franc-Maçonnerie par dégoût de ce qui s'y passait. Par qui ont-ils été remplacés? Par des gens moins scrupuleux. Et à quel moment ces renouvellements ont-ils eu lieu dans le personnel? Précisément à l'heure où le Pouvoir occulte songeait à certaines destructions non plus d'ordre religieux, mais d'ordre national, dont il n'avait pas encore été question. Pour la réalisation de ces destructions, il fallait d'autres ouvriers que ceux qui avaient été suggestionnés jusqu'alors et qui ne l'avaient été qu'au seul point de vue antireligieux. Le Pouvoir occulte n'a eu qu'à démasquer quelques-unes de ses nouvelles vues, et ceux qui n'étaient pas bons pour les servir se sont éliminés d'eux-mêmes, laissant la place à ceux qui, au contraire, y étaient aptes, et qu'à cause de cela il introduisait dans la Franc-Maçonnerie. La sélection s'est ainsi faite automatiquement, par l'élimination volontaire, et elle s'est faite selon ce qu'exigeait le besoin immédiat. Le Pouvoir occulte sentirait-il après cela, la nécessité d'un recul momentané? En ce cas, une pesée en sens inverse sur le volant de direction suffirait. On verrait les Francs-Maçons trop avancés lâcher à leur tour la Maçonnerie, parce qu'ils la trouveraient trop réactionnaire. A leur place rentreraient ceux dont aurait momentanément besoin le Pouvoir occulte : les modérantistes qu'il saurait attirer ou faire rentrer au bercail. La sélection se ferait encore automatiquement, par l'é-

limination volontaire, et elle se ferait toujours selon le besoin immédiat du Pouvoir occulte.

Une autre particularité dont nous avons déjà dit un mot en parlant des listes de francs-maçons qui ont été publiées, montre à quel point est considérable l'élimination volontaire dans la Franc-Maçonnerie.

Nous avons eu à signaler ce fait : qu'à certaines époques le nombre des francs-maçons français reste sensiblement le même durant de très longues périodes. Par exemple il en a été ainsi pendant les six années que j'ai passées dans la Franc-Maçonnerie. Durant cet espace de temps, la fédération du Grand Orient de France a compté environ seize mille membres. Et cependant il y avait sept ou huit fois plus d'initiations que ce qui eût été nécessaire pour remplir les vides causés par la mort. Un nombre considérable de francs-maçons quittaient donc la Franc-Maçonnerie. Quels étaient ceux qui restaient ? Ceux qui se plaisaient dans le milieu maçonnique tel qu'il était alors, ils témoignaient par cela même qu'ils se trouvaient dans un état d'esprit en rapport avec les besoins momentanés du Pouvoir occulte. Ceux qui s'en allaient étaient, au contraire, évidemment dans un état d'esprit autre. Ils s'éliminaient d'eux-mêmes.

PREMIÈRES ÉVOLUTIONS.

Les choses étant ainsi organisées, il peut sembler que quelques années auraient dû suffire au Pouvoir occulte pour que ses loges, recrutées au début dans les conditions que nous avons exposées, ne fussent

plus composées que de ces esprits subversifs par l'action desquels devait être atteint le but auquel il tendait.

Mais il y avait beaucoup de choses à mener de front. La prudence ordonnait d'aller lentement. Il fallait avant tout tenir compte de l'opinion publique profane, qu'il s'agissait de ne pas heurter, qu'on devait seulement modifier peu à peu.

Lorsqu'il eut sous la main les sujets convenables, le Pouvoir occulte commença à agir dans ce sens.

Il fit choix de ceux qui étaient doués de l'esprit de prosélytisme. Cela se rencontre, même chez des ambitieux, des mécontents ou des indisciplinés. Si ces ambitieux, ces mécontents et ces indisciplinés étaient restés isolés les uns des autres comme ils l'étaient dans le monde profane, que pouvaient-ils? Rien. Il suffisait au contraire qu'ils fussent réunis pour que leur force se fît sentir. Cette force devenait redoutable si elle était dirigée et si leurs efforts étaient coordonnés. Elle était centuplée, si un éducateur perfide transformait à leurs yeux en un noble « esprit philosophique et progressif » le bas esprit d'ambition, de mécontentement et d'indiscipline qui les animait.

Etait-ce difficile? Nullement. Simple affaire de suggestion que devait singulièrement faciliter la vanité des intéressés. Grâce à quoi on débarrassait leurs plus méprisables égoïsmes du frein de la honte ; on les auréolait même ; on revêtait d'enthousiasme l'ardeur cachée de leurs désirs inassouvis. Plus ils étaient vicieux et plus ils devaient avoir plaisir à se dire et à se croire épris de progrès.

C'était une force colossale qui allait se trouver par là déchaînée contre ce catholicisme qu'il était facile de présenter au contraire comme ennemi de tout progrès, par cela seul qu'il restait fidèle à cette haute vertu : la discipline... Or, tel était précisément le rôle que le Pouvoir occulte entendait faire jouer à la Maçonnerie, et c'était dans cette vue qu'il avait introduit dans la déclaration des principes maçonniques, l'esprit « philosophique et progressif » à côté du « respect de toute foi religieuse ». Le premier n'était là que pour servir de masque à toutes les passions humaines, et pour leur permettre de se ruer, en se glorifiant, contre le second.

« Etre franc-maçon, c'est être apôtre ! » devaient dès lors commencer à dire utilement les F.·. F.·. Lafferre de l'époque, pour stimuler la propagande perverse.

Par ces « apôtres » dont il coordonnait l'action, et qui agissaient au dehors individuellement et sans découvrir la Franc-Maçonnerie, le Pouvoir occulte pouvait cultiver avec succès et incognito dans le monde profane le même esprit d'inquiétude, de mécontentement, d'indiscipline et d'ambition qui les agitait eux-mêmes. Grâce à cette culture, tous les êtres vicieux allaient être persuadés qu'ils étaient philosophes, champions du progrès et par conséquent supérieurs à ceux qui pratiquaient les vieilles vertus routinières... L'effet ne devait pas tarder à se faire sentir.

A mesure qu'une modification se produisait dans l'état d'esprit des milieux profanes influents, le Pouvoir occulte pouvait accentuer proportionnellement

Université Laval Bibliothèque

l'interprétation des principes dangereux de la déclaration, dans le sens offensif contre ce qu'il avait résolu de détruire. Il avançait ainsi pas à pas, lentement mais sûrement, sans heurter l'opinion régnante, en mesurant toujours les accentuations de son enseignement à l'intérieur des loges, selon les résultats qu'il constatait à l'extérieur.

Lorsque cette tactique patiente eut produit ses effets, une heure vint où le Pouvoir occulte put débarrasser la Franc-Maçonnerie d'un des masques qu'il lui avait mis sur la figure, et où il fut permis à celle-ci de se donner sans risque comme le lieu de rassemblement de tous les novateurs.

On peut considérer que la période d'incubation de l'état d'esprit qui permit ce changement de figure de la Franc-Maçonnerie française dura depuis l'apparition de cette association jusque vers 1770.

C'est dans cette période de travaux préliminaires que les écrivains comme le F.·. de la Tierce, préoccupés de répondre aux accusations très précises déjà contenues dans les encycliques des Papes, célébraient les vertus des Francs-Maçons. « Représentez-vous un homme craignant Dieu, fidèle à son prince, voilà le maçon. Voilà ses mystères; voilà son secret... Celui qui s'écarte des devoirs de la religion n'est point maçon. Il en usurpe le nom ; il n'a jamais mérité de le porter. »

Il y avait bien, en effet, dans la Maçonnerie des francs-maçons dont le portrait correspondait à celui que traçait le F.·. de la Tierce. Mais il y en avait aussi d'autres que le Pouvoir occulte avait soin d'y intro-

duire. Au nom de la tolérance, il contraignait les premiers à faire bon ménage avec les seconds et il se réservait de remplacer peu à peu ceux-là par ceux-ci, à mesure que le travail de suggestion porterait ses fruits.

Rapprochez d'ailleurs les déclarations du F.·. de la Tierce de celles qui sont faites par les francs-maçons de nos jours :

« La Franc-Maçonnerie est la contre-Eglise... » « Entre la Maçonnerie et l'Eglise, c'est une guerre à mort et sans merci »... « Il faut écraser l'infâme, et l'infâme, c'est Dieu !... » Vous aurez ainsi le point de départ et le point d'arrivée, et vous vous rendrez compte de la prodigieuse perfidie dont il faut que soit doué le Pouvoir occulte, surtout si vous considérez que sa Franc-Maçonnerie fut une première fois, en 1793, ce qu'elle est aujourd'hui ; qu'il la fit militariste sous le premier empire ; qu'il la plia aux manœuvres les plus hypocrites sous la Restauration ; qu'il la présenta de nouveau alors sous les traits d'une association d'hommes « craignant Dieu et fidèles à leur prince »; qu'il l'employa cependant à la préparation de la Révolution de 1830 d'abord et de la République de 1848 ensuite ; qu'il l'obligea d'étrangler cette République et de faire le second empire; qu'il l'amena à tuer celui-ci comme elle avait tué la République; et que, pour comble, il lui fit accomplir toutes ces évolutions et ces révolutions en entretenant toujours les populations dans la persuasion que la dite Franc-Maçonnerie ne s'occupait pas de politique.

C'est aussi dans cette première partie de l'incu-

bation du nouvel état d'esprit que fut organisé le succès de la littérature philosophique, dont tout l'effort fut tourné contre les deux traditions nationales : le catholicisme et la monarchie.

Ce succès fut universel, et on a considéré cette universalité comme un fait spontané, ainsi qu'on a fait pour tant d'autres choses qu'on a cru spontanées, elles aussi, et qu'on sait maintenant avoir été préparées par l'action maçonnique. On a voulu l'attribuer au seul talent des écrivains et à la supériorité des idées qu'ils développaient. Mais bien d'autres écrivains français ont eu plus de talent que les écrivains philosophes, y compris Voltaire. Quant à la prétendue supériorité de leurs idées, on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir là dessus. La preuve est faite qu'elles sont mortelles pour tout groupement humain qui a l'imprudence de les accepter.

La vérité est tout autre.

Pour la trouver, il faut commencer par se dire qu'un fait comme celui-là ne peut pas être spontané, qu'il ne peut non plus avoir pour cause unique — même s'il était vrai que cette cause existât — le talent des écrivains ou la supériorité des idées qu'ils propagent, qu'il doit être préparé et organisé. Il en est ainsi de nos jours. A plus forte raison pendant le XVIIIe siècle. Il convient aussi de remarquer que pour organiser une diffusion universelle d'ouvrages quelconques, il faut en avoir les moyens ; que ces moyens, le Pouvoir occulte les possédait, puisqu'il avait pu créer une Franc-Maçonnerie universelle et puisque, par cette Franc-Maçonnerie, il avait singu-

lièrement augmenté sa puissance d'action internationale ; qu'en dehors de l'Eglise, il était seul à pouvoir agir internationalement ; qu'il avait un immense intérêt au succès de la littérature philosophique, lui qui aspirait, dès avant l'apparition de cette philosophie, à la création d'un état d'esprit anticatholique; que d'ailleurs les écrivains philosophes étaient francs-maçons ; qu'ils bénéficiaient par conséquent de l'esprit de solidarité que le Pouvoir occulte a soin de développer au sein de la Maçonnerie ; qu'enfin leur campagne fut conduite maçonniquement, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en lisant la correspondance de Voltaire, initié dès sa jeunesse en Angleterre, grand chef de la lutte contre le catholicisme par la propagande écrite,. et qui correspondait maçonniquement avec ses complices. Si l'on ajoute à tant d'éléments d'appréciation ce fait capital que des entreprises de colportage furent fondées, par lesquelles les œuvres des écrivains philosophes furent répandues gratuitement dans toute la France et à l'étranger, on se persuadera que la spontanéité du succès universel de la littérature philosophique du XVIIIe siècle est une pure légende, et l'on attribuera au Pouvoir occulte la part de cette « spontanéité » qui lui revient en toute propriété comme en toute justice.

L'époque dont nous parlons fut également celle où le Pouvoir occulte recrutait sa Maçonnerie dans l'élite sociale et politique. Il avait besoin des hommes appartenant à cette élite. Puisque c'est elle dont il devait tout d'abord déformer l'entendement. La corruption des mœurs devait d'ailleurs aider singulière-

ment à cela. Le Pouvoir occulte avait aussi besoin des hommes appartenant à la classe sociale qui venait immédiatement au-dessous de celle des privilégiés. Lorsque sonnerait l'heure de l'action, c'est ceux-là qui devaient mener le mouvement dont ils recueilleraient tous les profits que le Pouvoir occulte jugerait bon de leur laisser. Il fallait donc qu'ils fussent formés. C'est pourquoi il y avait alors dans les loges des bourgeois et des hommes de loi, à côté des princes, des nobles et des abbés.

Lorsque, sous couleur de philosophie et de progrès, les suggestions devinrent plus agressives contre le catholicisme, et lorsque, par suite, les résistances de certains adhérents se produisirent, le Pouvoir occulte n'eut point à s'émouvoir. Le plus qu'il risquait, s'il avait soin de ne pas trop précipiter la marche de son enseignement, c'était de perdre ses adeptes les plus réfractaires. Mais cela était prévu et même désiré par lui. Ne savait-il pas que, grâce au travail déjà accompli, il pouvait se séparer d'eux sans danger? N'avait-il pas par qui les remplacer? Et le recrutement maçonnique n'allait-il pas se trouver modifié, par suite de ce remplacement, comme il était utile pour la marche de ses affaires et la future réalisation de ses secrets desseins? Les rétrogrades pouvaient donc partir si bon leur semblait. Quant à ceux d'entre eux qui, après avoir commencé par protester, continueraient à fréquenter les loges, leur affaire était sûre ; ils étaient destinés à subir l'influence du milieu et, tout en se faisant plus ou moins traîner, à emboîter le pas aux avancés. Leur modération continuerait d'ailleurs de servir de

couverture à la Maçonnerie. Bien loin de nuire, leurs résistances seraient encore utiles. Elles renseigneraient le Pouvoir occulte sur ce qui pouvait ou ne pouvait être tenté sans danger. En même temps, elles lui serviraient de frein pour modérer les ardeurs intempestives des plus hardis qui, n'étant pas mis par lui au courant de ses vues secrètes, se laissaient aller aux impatiences ou aux convoitises que les suggestions excitaient en eux.

Le recrutement maçonnique se modifiait ainsi d'une façon méthodique, les sélections et les suggestions s'opérant avec une parfaite coordination.

Nous avons fait remarquer tout à l'heure que, le courant d'idées variant dans la Maçonnerie selon l'impulsion donnée par le Pouvoir occulte, il en résultait que celui-ci était maître de chasser de la Maçonnerie ceux qu'il lui plaisait d'en voir sortir, et cela, sans avoir besoin de paraître. Nous montrions aussi que, par là même, le Pouvoir occulte était également maître du recrutement. Nous attirerons encore l'attention sur un exemple frappant que nous fournit, à ce sujet, l'époque actuelle.

C'est sur l'armée et sur l'enseignement que, depuis quelques années, le Pouvoir occulte a besoin de porter tout son effort. Sur l'armée, parce que, pour assurer sa domination, maintenant qu'il est au pouvoir, il a besoin que cette armée devienne maçonnique par ses chefs. Sur l'enseignement, parce que, pour que la génération de demain ne se révolte pas contre lui, il sent la nécessité de lui comprimer le cerveau d'une manière spéciale. Or, nous voyons les membres des

Maçonneries inférieures correspondre docilement à ce double besoin en allant chercher, parmi les instituteurs, les professeurs et les officiers, les nouvelles recrues sur lesquelles le Pouvoir occulte sent la nécessité d'opérer ses sélections et d'établir ses suggestions. Qu'a-t-il fallu pour cela? Tout simplement quelques prédications faites en loge, par lesquelles on a hanté les esprits bornés de la Maçonnerie bleue de l'idée que le cléricalisme infestait l'armée et l'enseignement, qu'il en résultait un immense danger pour la « République » et qu'il fallait à tout prix réagir en attirant dans les ateliers des professeurs, des instituteurs et même des officiers, en dépit de tout ce qui avait été dit et écrit par la Franc-Maçonnerie contre ces derniers.

En même temps que le recrutement maçonnique se modifiait peu à peu, selon les vues du Pouvoir occulte, une sélection supérieure s'effectua bientôt par suite du peuplement des hauts grades. Nous avons montré dans le chapitre traitant de l'organisation de ces hauts grades, comment ceux qui y arrivent sont préalablement surveillés à leur insu (1). Nous n'avons donc pas à y revenir ici, si ce n'est pour constater que le Pouvoir occulte pouvait, dès le début, grâce à l'organisme que nous avons fait connaître, former des cadres composés d'hommes dont il était sûr. Ceux qu'il attirait dans les degrés supérieurs étaient ceux qu'il sentait lui appartenir le plus complètement. Il mettait de cette façon chacun à la place qui lui convenait, et il créait un

(1) Voir la IIe partie du *Pouvoir occulte contre la France.*

état-major auquel il pourrait s'en remettre en toute tranquillité pour la bonne marche des choses, sans que dans l'avenir il eût à intervenir pour le détail.

Ainsi, la solide armée maçonnique se constituait, sans que personne y prît garde. Armée d'apôtres qui, à mesure qu'ils s'imprégnaient davantage des suggestions, travaillaient de plus en plus, chacun dans sa sphère, à répandre l'état d'esprit voulu par la puissance mystérieuse dont ils recevaient les inspirations sans la connaître.

CRÉATION D'UNE ATMOSPHÈRE SPÉCIALE DANS LES LOGES. — PRÉCAUTIONS PRISES.

Le Pouvoir occulte prit d'ailleurs certaines dispositions pour créer dans les loges une sorte d'atmosphère favorable au succès de son enseignement. Il suffit d'attirer l'attention sur quelques-unes, pour montrer que là aussi le Pouvoir occulte a fourni la preuve de l'expérience qu'il avait de la société secrète lorsqu'il créa la Franc-Maçonnerie.

J'ai déjà signalé le soin qu'il a de ne pas laisser les apprentis travailler seuls, mais de les obliger au contraire au contact constant avec les compagnons, les maîtres et les hauts gradés.

Je rappellerai ici un détail d'organisation générale qui n'a peut-être pas frappé le lecteur, mais qui a son importance au point de vue qui nous occupe en ce moment. C'est celui de la division des fédérations en ces groupes si peu nombreux qu'on appelle les ateliers. Dès lors que la Franc-Maçonnerie est une société d'en-

seignement et n'est que cela, il convient de ne faire travailler ensemble qu'un nombre d'adeptes relativement restreint. N'est-ce pas ainsi qu'on procède toujours dans les pensions et lycées? C'est pour cela qu'on voit toujours les fédérations, si nombreuses qu'elles soient, partagées en ateliers ; c'est pour cela aussi que ces ateliers ; comptent toujours très peu de membres, même dans les grandes villes où les autorités maçonniques préfèrent voir les francs-maçons fonder plusieurs loges plutôt que se réunir en une seule.

J'ai montré aussi comment les cérémonies bizarres qui s'appellent « l'ouverture » et la « fermeture des travaux selon les rites et mystères accoutumés » contribuent à mettre les initiés dans les dispositions voulues pour que les enseignements et les suggestions pénètrent en eux. Ces cérémonies, disais-je, constituent comme un mur entre les instants de la tenue et ceux qui la précèdent ou la suivent. Avant ou après, les francs-maçons plaisantent, fument, parlent de leurs plaisirs ou de leurs affaires comme de simples profanes. Mais il n'en est plus de même dès que le Vénérable revêtu de son cordon et frappant un coup de maillet les invite à procéder à « l'ouverture des travaux selon les rites et mystères accoutumés ». Ces rites et ces mystères transforment tout à coup les profanes de tout à l'heure en initiés, pénétrés de la sublimité de leur mission et recueillis comme il convient. Il n'est plus un seul d'entre eux qui, une fois « l'ouverture » commencée, ne soit convaincu qu'il exerce un sacerdoce ; pas un qui n'écoute le Vénéra-

ble, les surveillants ou l'orateur comme il écoutait le prêtre à l'église lorsqu'il était petit. Il faut qu'ait été prononcée la dernière parole de la « fermeture des travaux selon les rites et les mystères accoutumés », pour que tous ces illuminés retrouvent leur sens ordinaire. Même les plus sceptiques, ceux qui, les premiers temps, ont envie de rire, finissent par prendre le pli. Ils s'accoutument à ne plus railler. Ils en arrivent ensuite à considérer le franc-maçon qui se livre à toutes les simagrées rituéliques comme remplissant une fonction supérieure. On peut avoir quelque peine à admettre cela lorsqu'on n'a pas expérimenté la chose. Il est si facile de juger et surtout de mal juger de loin ! On peut se dire : « Ça me produirait l'effet contraire ! » En réalité, rien n'est moins certain. Il existe d'ailleurs bien un certain nombre de francs-maçons sur lesquels cela produit l'effet contraire. Mais alors qu'arrive-t-il? Grâce à ce mécanisme d'élimination qui fonctionne automatiquement et dont nous ne devons pas oublier le rôle essentiel, ceux-là s'en vont. Ils partent précisément à cause de l'effet que cela leur produit. Et ainsi, il ne reste que ceux qui sont aptes à être impressionnés ; et ils le sont d'autant plus que la présence des sceptiques ne les gêne pas.

En cela apparaît encore l'importance de l'organisme d'élimination. J'ai vu comment les choses se passent, et j'ai commencé par ne rien y comprendre. Mais j'ai pu me rendre compte plus tard que c'est là, sans qu'il y paraisse, dans ces éliminations s'opérant par la volonté même de ceux qui sont inaptes à prendre les bons plis, que se trouve un des prin-

cipaux moyens de la sélection pratiquée par le Pouvoir occulte.

Les exercices de puérilité dont il a été question dans les chapitres précédents ont, eux aussi, une grande utilité au point de vue de la prédisposition à l'acceptation des suggestions. Ces hommes que l'on accoutume à se dire âgés de trois, de cinq et de sept ans, que l'on oblige à des gestes et à des propos qui sont bien ceux qui conviennent à des enfants en si bas âge, comment alors qu'ils ne réagissent pas contre ces pratiques absurdes et journalières, réagiraient-ils contre un enseignement dont ils sont d'ailleurs, pour la plupart, absolument incapables de voir la fausseté? Or, ils ne réagissent pas contre les exercices de puérilité puisqu'ils restent, puisqu'ils ne s'éliminent pas. On peut donc tout se permettre avec eux au point de vue intellectuel. Ils subiront tout. Ils avaleront tout. Ils digéreront tout. Par les exercices de puérilité, le Pouvoir occulte les a éprouvés ; il est sûr d'eux.

Le mystère et le secret ont également leur utilité au point de vue qui nous occupe. En raison du serment qu'ils font de ne jamais rien révéler de ce qu'ils pourront voir ou entendre dans les réunions de la Maçonnerie, les initiés sont en effet comme cloîtrés moralement.

Lorsqu'on y réfléchit, on se demande comment des hommes honnêtes peuvent se plier si facilement à cette obligation et s'engager au secret vis-à-vis d'une société qui devrait leur être suspecte par cela seul qu'elle se cache. Mais en cela comme en tant d'autres

choses, le Pouvoir occulte a si bien pris ses mesures. Lorsqu'il demande au récipiendaire le « serment du silence », celui-ci a encore sur les yeux le bandeau dont on a eu soin de l'aveugler avant de lui faire franchir la porte du temple. Il est plus ou moins désorienté par les épreuves grotesques qu'il vient de subir. Il se sent ridicule et n'a, par suite, aucune envie que personne sache jamais rien de la stupide comédie dont il vient d'être le héros. La plupart sont d'ailleurs plus ou moins impressionnés par les discours qui leur sont adressés dès leur entrée dans ce lieu qu'ils ne voient pas et qu'on s'efforce de leur donner comme auguste. Ces discours ne sont pas laissés à l'inspiration du Vénérable. Ils sont composés tout exprès, calculés en vue de l'effet à produire et consignés dans les rituels où le président de l'atelier doit les lire. Comme le récipiendaire a les yeux bandés, il ne voit pas le rituel que le Vénérable tient à la main. Il s'imagine que celui-ci improvise toutes les grandiloquences qu'il lui jette aux oreilles et il est porté à prendre en considération une association dont les membres, pour pédants qu'ils doivent lui paraître s'il est quelque peu instruit, lui tiennent un langage si au-dessus des propos vulgaires.

Il y a encore une autre raison pour laquelle il est très disposé à croire à leur supériorité. Dans la nuit où le met le bandeau qu'il a sur les yeux, il se demande qui peuvent bien être ces hommes qui prennent tant de précautions avant d'introduire un nouveau venu parmi eux ; qui lui font subir des épreuves étranges, il est vrai, mais dont l'explication lui est promise

pour plus tard ; qui lui posent une foule de questions dans lesquelles apparaît à tout instant la préoccupation de savoir s'il est digne de la faveur de leur compagnie. Si cette faveur lui est présentée comme si haute, c'est donc que ceux qui la donnent sont bien supérieurs... Si le pauvre profane avait l'usage de ses yeux, il constaterait qu'il a tout simplement affaire à X, Y ou Z, qu'il rencontre tous les jours et qui n'ont absolument rien du héros ni au moral, ni au physique. Mais il a les yeux bandés...

Enfin, si malgré tout des susceptibilités étaient éveillées en lui par cette manière de s'emparer par surprise de sa volonté, on lui affirmerait mielleusement qu'il doit se rassurer ; on lui déclarerait de la façon la plus formelle que le serment qu'on lui demande ne comporte rien que puisse réprouver sa conscience. Et cela suffirait pour qu'il ne résiste pas. Car plus le profane est honnête, plus il incline à croire ce qu'on lui dit, sans réfléchir que le seul fait de s'engager au secret avant de savoir sur quoi portera ce secret est précisément ce que devrait réprouver toute conscience prudente.

— Je jure de ne rien dire ni écrire de ce que j'aurai pu voir ou entendre dans les assemblée maçonniques...

Et si, pourtant, malgré la parole du Vénérable qui n'est qu'un intermédiaire qu'on peut tromper, ce que le profane verra dans les assemblées maçonniques ressemble à un complot tramé contre la France?...

Il devrait donc résister, ne pas prêter ce serment avant d'en savoir plus long. Il devrait, dès cet instant, être mis en éveil. Car pourquoi lui faire jurer de ne

rien dire de ce qu'il verra ou entendra, sous peine de mériter l'exécration de tous ses frères, pourquoi lui dire qu'il préférerait avoir la gorge coupée et être enterré sous les sables de la mer plutôt que de manquer à son serment, si ce qu'il pourra voir ou entendre n'était, sinon condamnable, au moins dangereux par quelque côté ?

Mais il ne réfléchit pas. Il n'en a pas le temps. Il est surpris. Il prête le serment presque fatalement. Il tombe dans le piège qui lui est tendu, en raison du moment, des circonstances, du respect humain qui l'empêche de reculer, ou encore de la vague conviction qui peut naître en lui que ce secret doit être quelque chose d'aussi ridicule que les fameuses épreuves par lesquelles on vient de le faire passer.

— C'en est une de plus, se dit-il, aussi grotesque que les autres. Puisque nous y sommes, allons-y.

Advient-il par hasard qu'il résiste, fait-il une restriction expresse? Le Pouvoir occulte ne s'en inquiète pas. Et il n'a pas à s'en inquiéter en effet. Ne se réserve-t-il pas précisément de former d'une certaine manière la conscience des naïfs profanes qui franchissent la porte des temples maçonniques? N'est-ce pas justement pour cela qu'il les attire? N'est-ce pas dans ce but qu'il a fondé la Maçonnerie? Ne sait-il pas que d'habiles suggestions auront pour effet de les assouplir et qu'un des résultats auxquels tendra l'enseignement qu'ils recevront sera de leur inculquer la religion du secret maçonnique? Le Pouvoir occulte sait tout cela. Et il sait aussi que dans le cas où le profane admis à l'initiation se montrerait incapable d'assou-

plissement, il serait infailliblement amené, au besoin par des circonstances qu'on provoquerait, à quitter la maçonnerie avant d'avoir vu ce que cache le secret, et même avec la conviction que ce secret dont lui a parlé n'est qu'une pure plaisanterie. Le Pouvoir occulte peut donc ne pas tenir compte des restrictions apportées par certains récipiendaires au serment du silence. Et même, il est fondé à penser dans la plupart des cas, que ceux-là sont des honnêtes, et qu'en conséquence, grâce à l'accumulation de tant de supercheries dont ils seront à peu près fatalement victimes, il y a chance qu'ils deviennent les plus fidèles observateurs de la loi du silence. Une fois hypnotisés, ils compteront parmi les meilleurs francs-maçons. Là encore, simple affaire de suggestion pour l'opérateur masqué. Lorsque, le jour de mon initiation, nous fîmes, mon camarade de promotion et moi, la réserve des droits de notre conscience, tous les jeunes membres de l'atelier se laissèrent aller à nous applaudir. Leurs applaudissements ne pouvaient que mieux nous tromper sur l'honnêteté de l'association. Ils étaient d'ailleurs certainement sincères. En cette occasion comme en bien d'autres, la perfidie était le fait du Pouvoir occulte seul, du créateur de l'organisme dans les rouages duquel se trouvaient pris ceux qui nous témoignaient leur approbation, et dans lesquels, à partir de cette heure-là, nous allions être saisis nous-mêmes.

Enfin, pour isoler ses initiés du monde profane, le Pouvoir occulte ne se contente pas du serment. Il leur persuade encore que le monde maçonnique est

un monde supérieur. Rien n'est plus faux. Mais en cela aussi, le Pouvoir occulte montre la connaissance qu'il a des hommes et son aptitude très particulière à les gouverner par leurs vanités ; connaissance et aptitude qui ne s'acquièrent nulle part mieux que dans les sociétés secrètes. Se croyant ainsi placés au-dessus des profanes, avec charge de les diriger, les initiés sont, en fait, séparés de ceux-ci comme les séminaristes sont séparés du monde extérieur, c'est-à-dire moins par les murs de leur séminaire que par celui que dresse autour d'eux leur conscience accoutumée à se tenir toujours en garde.

Le monde maçonnique, si inférieur qu'il soit, est ainsi isolé dans le sentiment de sa prétendue supériorité, et en même temps les adeptes sont d'autant plus disposés à accepter les suggestions qu'elles leur viennent de ceux-là même qui les déclarent supérieurs. N'est-il pas naturel que nous trouvions très fort celui qui nous trouve très fort nous-même. Le jugement favorable qu'il porte sur nous ne doit-il pas nous apparaître comme une preuve de clairvoyance dont notre vanité est portée à lui accorder le bénéfice?

En raison de toutes ces précautions, les profanes admis à l'initiation et qui ne quittent pas la Franc-Maçonnerie dès les premiers mois, se trouvent placés dans de si excellentes conditions pour subir l'entraînement méthodique et progressif auquel ils sont soumis, que l'influence de celui-ci s'exerce bientôt d'une manière irrésistible sur la plupart d'entre eux.

Comme on peut le constater, les fils de l'araignée sont admirablement tendus. Il n'est pas étonnant que,

depuis deux cents ans, tant d'honnêtes mouches profanes s'y soient laissé prendre.

Mais aussi et comme conséquence, de plus en plus nous devons nous persuader que ceux qui ont imaginé un pareil organisme n'étaient pas des novices dans l'art de constituer et de diriger des sociétés secrètes.

CHAPITRE V

Les suggestions maçonniques. Création de l'état d'esprit anticatholique au sein des loges. L'esprit d'intolérance suscité au nom de la tolérance.

CE QU'ON FAIT DANS LES LOGES. LES DEUX SUGGESTIONS MAITRESSES.

Après avoir constaté les précautions prises pour assurer les sélections dans les ateliers et celles qui tendent à placer les élus dans les conditions les plus favorables pour que les suggestions qui leur sont données portent leurs fruits, nous devons voir ce que sont ces suggestions elles-mêmes.

Sur ce point éclate encore l'habileté perverse du Pouvoir occulte.

J'écrivais dans le second chapitre du *Pouvoir occulte contre la France :*

« Qu'ai-je fait dans la Maçonnerie? C'est là une question que le lecteur doit me poser. C'est celle, en effet, qu'on entend toujours : Que fait-on dans les réunions maçonniques?

« La réponse est simple, si simple, qu'elle étonne toujours ceux qui l'entendent pour la première fois.

« Dans les réunions maçonniques, on commence par écouter des prédications ; et, plus tard, on en fait

soi-même. Les loges sont des lieux où l'on est prêché, et où l'on prêche. Rien de plus. »

Si cette réponse a pu surprendre le lecteur au début de notre étude, il ne doit plus en être de même maintenant. Car, dès lors qu'il s'agit pour le Pouvoir occulte de jeter des suggestions dans l'esprit des francs-maçons, il n'a qu'un moyen à sa disposition : la prédication.

J'ajoutais dans ce même chapitre :

« Sur quels sujets ont lieu ces prédications ? Sur deux thèmes qui sont comme des *leit-motive* revenant sans cesse, à propos de tout et à propos de rien.

« Premier thème : La Franc-Maçonnerie est une institution sublime, sainte et sacrée. Elle est l'éternelle initiatrice de tout ce qui se fait de bien, de bon, de grand dans l'humanité.

« Deuxième thème : Cette association, si haute, si respectable, si vénérable, a un ennemi. Cet ennemi, c'est le Catholicisme. D'où on tire cette conclusion : Puisque le Catholicisme est l'ennemi de la Maçonnerie, il est l'ennemi de toutes les grandes causes auxquelles celle-ci déclare se dévouer. En conséquence, si on aime vraiment ces grandes causes, il faut combattre le catholicisme. »

Telles sont les deux idées maîtresses qui servent de pivot à l'enseignement maçonnique. Telles sont les deux suggestions que le Pouvoir occulte veut à tout prix introduire dans l'esprit de ses adeptes ; celles qu'il entend leur imposer *per fas et nefas*. A tel point qu'en définitive il rejette hors de la Maçonnerie ceux

qui refusent de les accepter. Cela d'abord, avant tout, parce que cela doit servir de base à tout.

Autour de cela, des études en commun, sous forme de conférences et de discussions auxquelles sont incités les adeptes et qui portent sur toutes les questions politiques et sociales. Ces études ont pour but de former les équipes qui doivent être prêtes à prendre la place des gouvernants, lorsque plus tard ceux-ci céderont aux ébranlements provoqués par les suggestions subversives. Il n'est pas besoin de dire que ces études — si tant est que les « travaux » maçonniques méritent ce nom — sont conduites de manière à fortifier la suggestion antitraditionaliste. Dans ce but le Pouvoir occulte a créé, par l'intermédiaire de certains spécialistes préalablement et convenablement suggestionnés, une philosophie anticatholique, une science historique anticatholique, une science politique anticatholique, une économie sociale anticatholique. Il est actuellement en train de créer une morale anticatholique. Tout cela est vicié en son principe, parce que tout cela est basé sur le mensonge et ne tend qu'à la destruction. Mais par le fait que les francs-maçons consentent à absorber cette nourriture intellectuelle, si pauvre soit-elle au point de vue scientifique et si détestable au point de vue social, par cela seul qu'ils s'accoutument à discuter et surtout qu'ils sont unis pour l'attaque alors que ceux qu'ils assaillent ne le sont pas pour la défense, ils se trouvent singulièrement avantagés au point de vue de la lutte politique.

L'éducation que reçoivent les francs-maçons dans

leurs ateliers a donc pour but de les former à l'offensive ; elle ne tend nullement à faire d'eux des hommes politiques ayant une vraie valeur. Il importe au contraire qu'ils restent toujours médiocres, afin qu'ils n'échappent pas aux directions du Pouvoir occulte. Il est seulement utile qu'ils aient des connaissances superficielles suffisantes pour que, lorsque sonnera l'heure des bouleversements au cadran du Pouvoir occulte, ils puissent avoir au moins l'apparence de l'audace unie à la connaissance des choses et soient capables d'entraîner les masses à la curée. Nous avons vu que celle-ci leur est facilitée en raison de la coordination que le Pouvoir occulte donne à leurs efforts et de l'esprit de solidarité qu'il prend soin de leur inculquer. C'est pourquoi ils arrivent à accaparer les fonctions publiques et à s'y maintenir, tant bien que mal, pour appliquer la politique dérivant de la suggestion antitraditionaliste par laquelle ils sont dominés. Quant aux masses, bien entendu, elles attendent.

Mais si on ne donne pas autrement de soin aux études politiques et sociales dans les loges, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les deux suggestions dont nous venons de parler. Le Pouvoir occulte use de toutes ses ressources afin qu'elles deviennent irrésistiblement dominatrices. Il y emploie toute sa science des gradations, toute sa connaissance des hommes, toutes ses ruses, toute sa perfidie. C'est qu'en effet là est pour lui l'essentiel, puisque c'est uniquement pour arriver à introduire la seconde de ces deux suggestions dans les cerveaux, qu'il a créé la

Franc-Maçonnerie. Le succès, et le succès absolu est donc ici question de vie ou de mort pour cette association et pour lui-même.

PREMIÈRE SUGGESTION.
LA FRANC-MAÇONNERIE « SAINTE ET SACRÉE ».
LA NUIT DES TEMPS. LE MONSTRE.

Le lecteur a déjà deviné l'utilité du premier thème.

Il est toujours favorable au succès d'un enseignement que ceux qui le reçoivent aient une haute idée de celui qui le donne. Mais cela était absolument indispensable dans le cas de la Franc-Maçonnerie. La suggestion antitraditionaliste qu'elle était chargée de verser dans les nations catholiques se trouvait en contradiction directe avec l'ordre des choses existant et avec les idées dont ces nations étaient pénétrées. C'est pourquoi le Pouvoir occulte n'avait chance de s'emparer des esprits de ceux qu'il attirait dans la Franc-Maçonnerie qu'à condition de commencer par leur inspirer un véritable culte pour cette association.

Mais comment faire au début? De quoi pouvait bien se recommander aux yeux de ses premiers adeptes une Franc-Maçonnerie qui, étant naissante, n'avait encore acquis, cela va de soi, aucun mérite? Il y avait là une sérieuse difficulté.

Le Pouvoir occulte s'en tira, comme à son habitude, par une rouerie.

Il composa des « rituels » dans lesquels il raconta aux néophytes que l'origine de la Franc-Maçonnerie se perdait dans « la nuit des temps ».

Pourquoi des rituels dans une association qui se dit philosophique et progressive et qui se recommande constamment de la Raison? Parce qu'on peut faire dire à des rituels tout ce qu'on veut sans se compromettre. D'où vient un rituel? On l'ignore. Qui l'a écrit? Quand l'a-t-on écrit? Mystère! Est-il même bien sûr que quelqu'un l'ait écrit? Ne s'est-il pas écrit tout seul? Ou bien ne serait-il pas dû à quelque intervention d'esprits habitant on ne sait quel autre monde et qui se seraient dérangés tout exprès?...

A ce livre mystérieux tombé on ne sait d'où, il appartient bien de parler de « la nuit des temps ». Venant de lui, cela ne choque pas. Au contraire, il existe une certaine harmonie entre la nuit des temps et le caractère nuageux qui convient plus ou moins à un rituel. Et alors, rien de plus facile que de profiter de cette nuit pour porter à l'actif de la Franc-Maçonnerie « toutes les découvertes utiles à l'humanité ». Lesquelles? Ah! ne demandez pas que le rituel précise. Un rituel maçonnique ne précise pas. Il raconte des légendes qu'il se borne à donner comme vénérables, sans d'ailleurs expliquer pourquoi elles le sont.

Des Français n'eussent certainement pas trouvé cela.

Le Pouvoir occulte use des légendes rituéliques pour endormir la raison des francs-maçons, comme une nourrice fait des chansons pour endormir son nourrisson.

Rien de plus facile ; car jamais il n'arrivera à personne de demander que les affirmations contenues

dans une légende soient contrôlables. On s'étonnerait bien plutôt qu'elles le soient. C'est pour cela que ce que le Pouvoir occulte ne peut prouver, il l'introduit sous forme d'affirmation dans les légendes de ses rituels. Il sait que ces affirmations, lorsqu'elles sont quotidiennement ronronnées aux oreilles des petits enfants de la Veuve, produisent effet sur leur imagination. Ne cherchez pas ailleurs : c'est pour cela que le Pouvoir occulte inventa les rituels maçonniques. On le voit bien à la gêne qu'il éprouve lorsque la Maçonnerie est obligée de parler de son passé autrement que dans des légendes. Il lui inspire alors une réserve des plus prudentes.

Voici de cela un exemple particulièrement curieux parmi beaucoup d'autres.

On sait que la Franc-Maçonnerie a travaillé de toutes ses forces à créer le culte de la Révolution. C'est grâce à elle que, sur ce sujet, les meilleurs esprits sont dominés par une sorte de fétichisme. Malgré que leur raison ait tout sujet de s'étonner et leur conscience de se révolter à propos des crimes sans nombre de cette période de notre histoire, presque tous les Français en sont arrivés à considérer la Révolution comme une chose sainte, à laquelle on ne doit pas toucher. Ils détournent les yeux des atrocités commises par les soi-disant géants de quatre-vingt-treize comme les fils de Noé détournaient les leurs de la nudité paternelle.

Si vraiment la Révolution est si belle et si grande, il semble que la Franc-Maçonnerie ne devrait pas craindre d'avouer hautement toute la part qu'elle y

a prise. Or elle s'en garde bien. Elle ne s'aventure qu'avec une foule de précautions sur ce terrain. Elle le considère comme dangereux pour elle. C'est évidemment par le Pouvoir occulte qu'elle est entretenue dans cette appréhension. Lui qui a été l'inspirateur et l'organisateur de l'immense tuerie, il n'ignore rien de la prodigieuse accumulation des forfaits monstrueusement ignobles qui ont été commis par les fameux géants. Il sait que ces forfaits ont été froidement prémédités et préparés. Il sait par qui et pourquoi, et il se dit que, malgré tous ses efforts et ceux de la Maçonnerie, le culte d'aujourd'hui pourrait devenir la haine de demain...

Et, en effet, il suffirait pour cela que notre nation, au lieu de se payer de mots, regardât les choses d'un peu près ; que son attention fût ramenée sur tant d'actes infâmes dont on lui a trop peu parlé jusqu'ici. Le Pouvoir occulte est dominé par la peur que cela n'arrive. La Franc-Maçonnerie aussi. Elle reçoit de lui cette suggestion. Elle prêche sans se lasser le culte de la hideuse Révolution, qu'elle déclare sainte et sacrée, comme elle-même. Mais elle n'ose tout de même pas crier : « Cette Révolution sainte et sacrée, c'est moi qui l'ai faite ; moi seule. Je revendique la responsabilité de tout. » Non ; elle se borne à insinuer qu'elle a été pour quelque chose dans le développement des « idées » qui ont amené « le grand mouvement de 1789 ». Ne pouvant étendre l'obscurité de « la nuit des temps » jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, elle cherche tout au moins à y établir celle des confusions. Tantôt on l'entend dire qu'il

y a dans la Révolution un bloc qu'il faut accepter tout entier. Tantôt elle explique au contraire qu'il convient de distinguer entre les principes et certaines applications qui en furent faites ; ou entre telle et telle période, par exemple entre 1789 et 1973. Elle risque l'une ou l'autre version selon la circonstance, ou selon la façon dont la question est posée par l'adversaire.

C'est toutefois encore là un jeu dangereux. Le Pouvoir occulte le sait bien. Celui de la « nuit des temps » l'est infiniment moins. Lorsque, par exemple, les rituels, dans une de leurs légendes, donnent pour père à la Franc-Maçonnerie un certain Hiram, architecte supposé du temple de Salomon, ils ne courent aucun risque à raconter aux naïfs enfants de la Veuve que cet Hiram était un architecte de génie, et d'en tirer gloire pour la Maçonnerie ! Sur quoi pourraient bien s'appuyer ceux qui seraient tentés de constester le génie d'Hiram?... Lorsque, dans une autre légende plus audacieuse encore, le Pouvoir occulte fait remonter l'institution maçonnique jusqu'à Caïn par le dit Hiram, il affirme en même temps avec le plus grand sérieux, que ce pauvre Caïn a été odieusement calomnié ; qu'il n'était nullement l'être jaloux qu'on nous a dit ; qu'il avait pour père Eblis, l'ange de la lumière, par qui Eve s'était laissée séduire; qu'il devait à cette céleste origine un génie sublime qu'Abel lui enviait ; et que c'est de lui que descendent avec les francs-maçons de tous les temps, les inventeurs, les précurseurs, bref tous les grands hommes auxquels l'humanité doit quelque progrès.

Ne voulez-vous pas le croire ? Alors, allez-y voir.

Les francs-maçons, eux, le croient. Ou du moins ils sont impressionnés. La preuve qu'ils sont impressionnés, c'est qu'ils se soumettent en cela comme en tout le reste aux vues du Pouvoir occulte, et que voici deux cents ans qu'ils se racontent les uns aux autres ces légendes idiotes. Elles les influencent favorablement à l'égard de leur mère, la Franc-Maçonnerie. Le Pouvoir occulte s'en rend compte et c'est pour cela qu'il exige que se perpétuent les légendes et les pratiques rituéliques. Il connaît l'homme pour un animal hypnotisable. Il a si bien su profiter de cette faiblesse de notre nature, qu'il existe actuellement peu de francs-maçons, même parmi les plus sceptiques, pour n'être pas persuadés que la Maçonnerie soit vraiment l'initiatrice de tous les progrès humains. On ne leur a pourtant donné de cela aucune preuve ; et pour cause ! On s'est borné à le leur dire et à le leur répéter dans les légendes des rituels. Leur oreille s'est accoutumée au bruit de ces affirmations. Elle en a été bercée. Leur raison s'est assoupie à les entendre. Ils les ont répétées, comme en rêve d'abord ; puis ils ont fini par être convaincus de ce qu'ils disaient, sans savoir comment, ni pourquoi.

Je parle là de ce que j'ai vu autour de moi, de ce que j'ai éprouvé moi-même. Nous acceptions comme un fait certain, moi comme les autres et les autres comme moi, le rôle joué par la Maçonnerie dans le développement humain. Pourquoi? Nous n'en savions rien et nous ne le demandions pas. Nous avions reçu

la suggestion. La Veuve nous tenait sous son fluide ; elle nous avait littéralement hypnotisés.

Si le Pouvoir occulte a tant pris soin d'enfoncer cette première suggestion dans le cerveau des initiés, c'était uniquement afin de se donner plus d'autorité pour y faire pénétrer la seconde. Celle-là n'était que pour aboutir à celle-ci.

Sa réussite a été complète. Il a si bien suggestionné les francs-maçons, par l'intermédiaire de cette sainte et sublime Maçonnerie, toujours occupée, c'est elle qui le dit, du bonheur de l'humanité, il les a si complètement aveuglés, hallucinés, hypnotisés, fanatisés, il leur a injecté si profondément le virus de la haine anticatholique, que l'immense majorité d'entre eux est devenue la proie d'une rage qui ne leur laisse plus de repos. Ce que fait l'alcool dans le cerveau d'un ivrogne, la suggestion anticatholique le fait dans le leur. Ils ne raisonnent plus ; ils déraisonnent. Ils ne pensent plus ; ils mâchent et remâchent la suggestion, comme les ruminants le foin qu'on leur a donné à manger. Sous les excitations répétées du Pouvoir occulte, ils réagissent d'une façon tout automatique. Parlez-leur de la Franc-Maçonnerie, dites-leur que cette association est la mère de la civilisation, du progrès, de la lumière, ils vont trépigner. Ce que c'est que la civilisation, le progrès, la lumière, ne croyez pas qu'ils le sachent, non plus d'ailleurs que ce qu'est la Franc-Maçonnerie dont ils font pourtant partie. Le Pouvoir occulte s'est bien gardé de les renseigner sur tout cela. Il s'est habilement borné à leur insinuer que la civilisation c'est le progrès ; que le progrès,

c'est la lumière ; et que la lumière, c'est la Maçonnerie. Ils n'en ont pas demandé davantage et chaque fois qu'il leur est donné d'entendre les mêmes affirmations, ils applaudissent avec le plus délirant enthousiasme.

Prononcez, au contraire, devant eux les mots, rien que les mots, de catholicisme, cléricalisme, obscurantisme. Cela suffira pour les faire écumer. Ils seront secoués comme par un choc électrique au seul bruit que rendront ces vocables en passant sur vos lèvres. Une fureur de destruction s'élèvera en eux. Ce n'est pas qu'ils sachent non plus ce qu'est le catholicisme, ni le cléricalisme, ni l'obscurantisme. Nullement. Leur sainte et sublime mère, la Franc-Maçonnerie, leur a menti là-dessus. Mais ils croient d'une foi profonde tout ce qu'elle leur dit, parce qu'ils sont persuadés, *à priori*, de sa sublimité. Ils sont donc convaincus, parce qu'elle l'affirme, que catholicisme, cléricalisme et obscurantisme, cela aussi ne fait qu'un ; et qu'en conséquence, le catholicisme est chose aussi monstrueuse et détestable que la Maçonnerie est chose sainte et sacrée. Ces deux convictions sont dans leur cerveau à l'état d'incrustations. Elles y forment comme des durillons, comme des cailloux. Inutile de raisonner avec eux là-dessus. On ne raisonne pas des cailloux.

La majorité des francs-maçons français d'aujourd'hui répond à ce portrait. Il est d'ailleurs facile de s'en assurer, car les faits maçonniques ont leur répercussion dans le monde profane où on peut voir des journaux, comme la *Lanterne*, suggestionner et fana-

tiser chaque matin la tourbe grossière de leurs lecteurs, rien qu'en faisant passer sans cesse sous les yeux de ceux-ci les mots : calotte ! frocards ! ratichons ! épiscopes ! Essayez donc d'argumenter avec un Lanternier. Il vous répondra : calotte ! frocards ! ratichons ! épiscopes ! Et aucun de vos arguments ne pourra rien contre l'espèce de monstre gigantesque que créent en son esprit malade ces expressions : calotte ! frocards ! ratichons ! épiscopes ! Les Aliborons en sont à cet égard exactement au même point que ces pauvres hères de Lanterniers. Plus vous essayerez de faire la lumière dans ces cervelles auxquelles le travail maçonnique a adapté des yeux de chauves-souris, plus elles seront aveuglées.

Quelques personnes seront peut-être tentées de croire qu'une si pauvre méthode ne peut durer qu'un temps très court. Erreur ! Malheureusement rien n'est si fragile que l'intelligence des foules. Rien n'est plus facilement trompé. Et c'est pourquoi le Pouvoir occulte a pu réussir, par deux fois, grâce à l'organisme maçonnique, à créer en France l'état d'esprit fanatiquement antitraditionaliste qui a eu pour conséquence une politique de folie, de fureur et de haine, au nom d'une soi-disant doctrine de progrès et de fraternité. La première tentative a abouti aux monstrueuses saturnales de 1793. La seconde nous a amenés où nous sommes. Et l'on peut dire que cette fois, le mal s'est étendu non seulement en profondeur, mais en surface, puisqu'il a atteint tous les pays catholiques.

LA SECONDE SUGGESTION.
COMMENT LE POUVOIR OCCULTE N'USE DE L'IDÉE DE TOLÉRANCE QUE POUR ATTIRER LES MODÉRÉS ET LES TRAHIR.

Il m'a été donné d'assister, comme adepte de la Franc-Maçonnerie, à la fabrication de l'état d'esprit qui règne actuellement. La méthode que j'ai vue employée nous renseigne sur celle dont il a été usé pour préparer la Révolution. Certains points de repère que nous possédons suffisent d'ailleurs à nous donner la certitude qu'avant 1793 comme après, c'est toujours au même procédé qu'on a recours.

Sur quel principe ai-je vu le Pouvoir occulte, agissant par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie, appuyer son effort contre le catholicisme? Sur la tolérance. C'est au nom de la tolérance, invoquée au début comme un principe sacré pour faire accepter la Franc-Maçonnerie par les catholiques, que le Pouvoir occulte a fait proclamer ensuite par cette même Franc-Maçonnerie que le catholicisme ne devait pas être supporté.

De sorte qu'il nous est donné d'assister à un spectacle vraiment étrange. Il y aurait en effet, d'après la Maçonnerie, deux églises en présence. L'une haïssable à cause de son intolérance ; c'est le catholicisme. L'autre admirable à cause de sa tolérance ; c'est la Maçonnerie. Voilà ce que disent les francs-maçons. Mais en fait voici ce qui a lieu. La soi-disant Eglise de l'Intolérance existait avant la soi-disant Eglise de la Tolérance. Elle a donc toléré l'établisse-

ment de celle-ci. Au contraire, maintenant que cette dernière est constituée, maintenant qu'elle est en plein triomphe, c'est elle qui ne permet pas le maintien de l'autre. C'est donc l'Intolérance qui tolère et c'est la Tolérance qui ne tolère pas. Et ce qui est plus fort que tout, c'est que ces soi-disant tolérants qui ne tolèrent pas, au nom de leur tolérance, ne s'aperçoivent nullement de leur inconséquence.

Cela semble trop bouffon pour être vrai. Et pourtant, c'est le spectacle que le monde entier peut contempler. Tant est profond l'aveuglement résultant des suggestions jetées par le Pouvoir occulte dans la Maçonnerie !

Comment les consciences peuvent-elles être ainsi faussées? Il me serait impossible de le comprendre et de l'expliquer, si la mienne n'avait été entraînée comme tant d'autres dans le tourbillon de démence, si je n'avais été pendant un certain temps acteur et victime à la fois.

En 1884, lorsque je suis entré dans la Franc-Maçonnerie, l'état de choses existant permettait encore qu'on se laissât facilement aveugler sur le soi-disant esprit de tolérance maçonnique.

L'article relatif au Grand Architecte de l'Univers ne figurait plus dans les statuts. Cela signifiait-il que la Maçonnerie fût une société d'athéisme? «Non, répondait-on ; c'est pour ne pas blesser la conscience de ceux d'entre nous qui ne croient pas à l'existence de Dieu, que nous en avons supprimé l'affirmation. Nous laissons chacun libre. »

Telle était l'explication donnée, celle à laquelle

croyaient tous les francs-maçons. Mais au fond quelle était la vraie pensée du Pouvoir occulte? Pourquoi avait-il suggéré la suppression de la célèbre formule? Parce que l'heure lui paraissait venue de procéder à la démolition de certaines idées, comme celle de la croyance en Dieu, qu'on avait fait semblant de respecter jusqu'alors. Voilà la vérité qu'on n'avouait pas.

Toutefois, la déclaration relative au respect de toute foi religieuse avait été maintenue. C'était là une affirmation contraire à la vérité, mais qui constituait un moyen de défense dont la nécessité pouvait encore se faire de temps en temps sentir.

Les choses étaient en cet état lorsque je fus sollicité d'entrer dans la Franc-Maçonnerie.

Mon introducteur ne m'avait pas fait du franc-maçon exactement le même portrait qu'en donnait au milieu du dix-huitième siècle le F.·. de la Tierce ; mais peu s'en fallait. Il m'avait présenté la Franc-Maçonnerie comme « l'école de toutes les vertus ». Le franc-maçon, m'avait-il dit, est l'être dévoué par excellence. Et, sur les observations que je lui adressais en raison des idées contraires dont j'avais été nourri jusqu'alors, il me présentait le premier article des statuts. Il m'y faisait remarquer l'affirmation de « tolérance », celle de « respect de toute foi religieuse », et celle de « solidarité étendue à tous les membres de la famille humaine, sans distinction de religion ». Sans distinction de religion, il appuyait là-dessus.

Lorsque vint le jour de mon initiation, j'eus à subir les discours lus par le Vénérable dans le rituel. Or

ils ne contenaient rien qui pût déceler la haine de la Maçonnerie contre le catholicisme. Quant aux questions qui me furent posées par les frères présents, si elles trahissaient chez la plupart d'entre eux des préoccupations prédominantes en ce qui concernait la question religieuse, elles ne pouvaient me fournir aucun autre renseignement. C'est que le Pouvoir occulte oblige ses adeptes à agir prudemment en ces sortes de circonstances. Si le règlement maçonnique permet à tous les francs-maçons présents de poser des questions au récipiendaire, il interdit rigoureusement toutes discussions avec ou devant lui, ainsi que les marques d'approbation ou d'improbation au sujet des réponses qu'il peut faire. De cette façon les francs-maçons ont des chances de savoir à qui ils ont affaire, mais le néophyte n'en a guère de savoir ce qu'est la Franc-Maçonnerie.

Il est vrai que dans les séances qui suivirent et dans celles des autres ateliers auxquelles j'assistai, je pus constater sans peine le fanatisme d'un certain nombre de frères. Mais cette constatation était contredite par une indication contraire ; car il y avait d'autres adeptes chez lesquels les suggestions n'avaient pas produit les mêmes effets, par la raison que les graines ne donnent pas le même rendement dans tous les terrains. Ceux-là parlaient volontiers de tolérance, et ils en parlaient avec sincérité. Je ne me trouvais donc nulle part en face de la Maçonnerie ; j'étais toujours en présence d'individualités, et d'individualités qui se contredisaient. La Maçonnerie, elle, se dérobait. Ses statuts eux-mêmes ne pouvaient me

renseigner. Ils me laissaient tout au moins dans l'incertitude, puisqu'ils contiennent, nous l'avons vu, des déclarations contradictoires. Donc impossibilité de me rendre compte. Il fallait m'en remettre à la manière de voir de ceux qui me disaient que, parmi les opinions qui se heurtaient, j'avais le droit de défendre les unes, mais qu'au nom de la fameuse tolérance, je devais accepter le voisinage des autres.

Rien de plus juste, est-on peut-être tenté de dire.

Rien de plus juste, soit,..... si le Pouvoir occulte ne s'était ménagé les moyens, grâce à l'organisme maçonnique, d'intervenir invisiblement.

Car ne nous y trompons pas et portons sur ce point toute l'attention qui convient. C'est grâce à de semblables contradictions entre ses adeptes que le Pouvoir occulte s'est assuré la possibilité, par le jeu de l'organisme maçonnique, de faire pencher la balance d'un certain côté : celui de ses intérêts. Or ses intérêts sont évidemment opposés aux intérêts nationaux ; sans cela il ne les cacherait pas.

En fait, c'est lui qui incite les violents, les « avancés », à entrer en lutte contre les modérés, et dans cette lutte, il est loin de rester spectateur impassible. Il pousse à la roue traitreusement et il peut imprimer à cette roue une impulsion irrésistible, grâce au mécanisme que nous avons étudié, grâce aussi aux « influences individuelles soigneusement couvertes » que ce mécanisme lui permet de faire agir sans qu'on s'en doute. Les violents, les avancés sont ses soldats, car ils prêchent les idées dont la diffusion est nécessaire à la réalisation de ses plans secrets. Au contraire, les

modérés, bien qu'embrigadés par lui, sont ses adversaires. Il les tient pour tels, dès lors qu'ils ont un autre idéal que celui qui prépare l'asservissement à ses volontés. C'est pourquoi ils sont éternellement trahis par lui. La tolérance à laquelle il les incite n'est qu'un piège qu'il leur tend, une invitation fallacieuse à se placer dans la position voulue pour que les violents puissent les écraser. Répondre à une pareille invitation, ce n'est pas « tolérer » ; c'est s'abandonner. Si la Franc-Maçonnerie est une association de trahison vis-à-vis de la France, c'est surtout parce qu'elle est un instrument de guerre construit de telle façon qu'on le prend pour un symbole de paix ; c'est parce qu'elle crée entre les Français et ceux qui ne le sont plus une situation telle que les premiers se trouvent livrés aux seconds.

Oui ! Tolérer, dans de pareilles conditions de lutte, c'est se livrer. On ne doit pas tolérer ce qui se cache; on doit lui faire la guerre,... à moins qu'on n'ait résolu de se suicider.

LE FANATISME DE LA TOLÉRANCE. LE JEU DES « INFLUENCES INDIVIDUELLES SOIGNEUSEMENT COUVERTES » DISSIMULANT L'ACTION OCCULTE.

A l'époque dont je parle, chez un grand nombre des fanatiques formés par le Pouvoir occulte, le fanatisme prenait, pour les besoins de la cause, un aspect très particulier. Il ne se manifestait pas contre telle ou telle religion — c'eût été une imprudence alors.

C'est contre l'intolérance qu'il affectait de s'insurger. Tel était le chemin pris par le Pouvoir occulte pour arriver à ses fins. Et il était d'autant plus difficile d'y voir clair.

Grâce à ce subterfuge, les fanatiques n'épouvantaient guère les modérés ; ils les provoquaient plutôt à rire. N'étaient-ils pas, en effet, quelque peu comiques avec leur amour de la tolérance poussé jusqu'au fanatisme?

Le fanatisme de la tolérance ! j'ai entendu plus d'une fois ce singulier assemblage de mots, dans lequel le second faisait accepter le premier. Il ne manquait pas de prédicateurs dûment stylés et suggestionnés pour le colporter. On peut aller loin avec « le fanatisme de la tolérance ». J'en ai su quelque chose par moi-même.

Ceux qui avaient ce fanatisme reprochaient à ceux qui ne l'avaient pas de n'être pas les vrais apôtres de la religion de la Tolérance. Et c'était ainsi les plus sectaires qui se faisaient passer pour les plus tolérants.

D'après ces fanatiques de la tolérance, le vrai rôle de la Franc-Maçonnerie, sa sublime mission, c'était d'établir dans le monde, envers et contre tout, et au besoin par la violence, la religion de la Tolérance. Telle était la suggestion qui leur était donnée et qu'ils recevaient sans se douter que cette soi-disant religion de la Tolérance excluait, dans la pensée du Pouvoir occulte, l'existence de toute religion dans le monde catholique, et, plus tard, dans le monde chrétien.

Pour lors, ils affirmaient leur respect du « catholi-

cisme sincère ». Ils avouaient même leur amitié pour tels ou tels catholiques tolérants qu'ils disaient connaitre. Ils présentaient la tolérance comme un complément naturel du véritable sentiment religieux. Ils déclaraient que, s'ils se sentaient quelque inimitié dans l'âme, c'était seulement contre ces catholiques intolérants qui étaient sans s'en douter, les ennemis de leur religion. Les vrais amis de cette religion, c'était eux !

J'ai entendu ces « fanatiques de tolérance » à l'heure où ils commençaient à devenir furieusement intolérants au nom de leur amour désordonné de la tolérance. J'ai même assisté à des scènes d'un comique irrésistible. L'une d'elles eut pour cause la morue que certains francs-maçons avouaient avoir mangée le Vendredi-Saint de l'année 1884. Le fait d'observer les prescriptions catholiques était, dès cette époque, considéré comme péché mortel maçonnique par quelques-uns de ces soi-disant apôtres de la tolérance.

Donc, le Vendredi-Saint de 1884, un de ces avancés demanda à sa loge de voter un blâme contre les francs-maçons qui « en mangeant de la morue le vendredi dit saint, contribuaient à entretenir les préjugés d'un autre âge ». Il pensait bien que cette motion serait votée, en raison de l'ascendant qu'il exerçait habituellement par sa violence et son audace. Mais il s'était placé là sur un mauvais terrain. L'atelier en question marchait bien un peu à sa remorque d'habitude ; toutefois il comprenait un certain nombre de maçons peu guerroyeurs qui n'avaient pas envie de troubler la paix de leur ménage pour un plat de pois-

son. Notre énergumène n'entrait pas dans ces sortes de considérations. Il n'avait pas de ménage, lui ; ou plutôt il n'en avait qu'un irrégulier, dans lequel il ne paraissait pas tous les jours. Il pouvait s'abstenir de s'y présenter le Vendredi-Saint, ce qui lui évitait toute difficulté d'intérieur. Il trouvait que les autres n'avaient qu'à faire comme lui. Furieux de voir sa motion repoussée, il prit à partie, après la fermeture des travaux, quelques-uns de ceux qu'il avait vus hostiles à sa proposition.

— Voyons, vous, F.·. un tel, ne niez pas. Avouez que vous avez fait maigre ce soir. Vous sentez encore la morue.

— Eh bien ! Oui, j'ai fait maigre, répondait le malheureux qui tremblait devant son terrible interlocuteur, mais qui avouait quand même, parce que sachant bien qu'il n'était pas seul dans son cas, il espérait être soutenu. Quel mal y a-t-il à cela? Ma femme va à la messe. Ça ferait une affaire de tous les diables si je lui demandais de la viande. Après tout, j'ai ainsi donné une preuve de tolérance.

— Il a donné une preuve de tolérance ! hurlait l'énergumène en gesticulant furieusement. Il appelle cela donner une preuve de tolérance ! Et ça se croit franc-maçon !

Et l'adversaire de la morue avait un roulement d'épaules qui disait tout son mépris pour ceux qui comprenaient si mal l'esprit maçonnique.

Il s'adressait à un autre.

— Et vous, vous avez bien sûr mangé de la morue aussi. Voyons, ayez au moins le courage de l'avouer.

— Parfaitement, j'en ai mangé, répondait le nouvel interpellé qui était tout aussi pleutre que le précédent, mais qui espérait se tirer d'affaire en invoquant une raison qui lui semblait péremptoire. J'en ai mangé et même beaucoup ; car je l'aime, moi, la morue. Vous ne pouvez cependant pas m'empêcher d'aimer la morue! Ça ne serait plus de la tolérance cela.

— Vous en avez mangé à midi.

— Oui.

— Et encore au soir?

— Oui ! Puisque je vous dis que je l'aime ! C'est une de mes passions.

— Et vous n'en mangez aucune autre fois dans l'année, je parie, malgré que vous l'aimiez tant?

— Ma femme ne veut pas m'en faire les autres jours.....

Ce fut alors un déluge de sarcasmes sur ces libres-penseurs francs-maçons qui se sentaient une passion folle de morue, à en manger deux fois par jour, mais seulement un jour dans l'année et précisément celui du Vendredi-Saint.

On comprend qu'entre les simples tolérants et les fanatiques de tolérance qui allaient jusqu'à ne pas tolérer qu'on mangeât de la morue le Vendredi-Saint, pour quelque raison que ce fût, le Pouvoir occulte avait son choix fait. Mais nous ne le savions pas.

Le F.·. Combes, récemment interrogé sur ses sentiments à l'égard de l'hervéisme, déclarait qu'il « réprouvait énergiquement » l'antipatriotisme. Mais il ajoutait que, cette réprobation étant exprimée, il ne voyait pas pourquoi on avait si grand peur des

antipatriotes ; que, quant à lui, il était prêt à faire alliance avec eux et à leur donner une part d'influence dans la direction des affaires du pays, comme il avait fait, lorsqu'il était Président du Conseil, vis-à-vis de Jaurès.

Le F.·. Combes nous faisait voir là une des tactiques du Pouvoir occulte : réprouver des lèvres quand on ne peut faire autrement ; mais agir comme si on ne réprouvait pas. Toutefois, pour la pratiquer, cette tactique, le Pouvoir occulte est dans une situation bien plus avantageuse que l'ancien président du Conseil. On peut en effet interroger le F.·. Combes. Il faut alors qu'il réponde, et que, malgré ses arguties, il se découvre. On n'interroge pas le Pouvoir occulte, puisqu'on ne sait pas qu'il existe. Et ainsi, il joue son jeu avec d'autant plus de certitude qu'il voit dans celui des autres sans qu'on puisse voir dans le sien.

Entre ces adeptes qui m'apparaissaient si différents les uns des autres et au milieu desquels je devais forcément finir par prendre parti, le Pouvoir occulte n'intervenait que par l'intermédiaire des « influences individuelles soigneusement couvertes » dont parle la *Revue maçonnique*. Il se dissimulait derrière elles. Il écoutait les discussions qui s'établissaient entre ceux de ses adeptes dont les différents états d'esprit marquaient les étapes sur la route de la fameuse Religion de la Tolérance. C'est sournoisement qu'il appuyait ceux-ci plutôt que ceux-là, d'une manière invisible, mais irrésistible, grâce à ses maçonneries superposées et à l'influence que les maçons d'en haut, les élus, les sélectionnés, les éprouvés, et aussi les mieux

formés et les mieux armés, exerçaient forcément sur ceux d'en bas. Le Pouvoir occulte faisait affluer les efforts, il tendait tous les ressorts de la puissante machine que nous avons étudiée, en faveur de ceux qu'il lui plaisait de favoriser, et il écrasait les autres, cependant que tous se croyaient dans des conditions d'indépendance et d'égalité absolues. Cette indépendance et cette égalité étaient en réalité si illusoires qu'une heure venait où les uns, ceux contre lesquels le Pouvoir occulte avait pris parti, n'étaient plus libres que de quitter la Franc-Maçonnerie, ou de sanctionner par leur présence, s'ils restaient, ce qui les révoltait. Mais ils ne s'en apercevaient qu'après que, sans s'en douter, ils avaient eux-mêmes travaillé à créer l'état de choses qui finissait par les révolter. Leur départ ne gênait plus alors en rien le Pouvoir occulte, puisque la transition pour laquelle il avait eu besoin de leur concours était un fait accompli. C'est ma propre histoire que je viens de résumer là, et c'est aussi celle de tant d'autres que j'ai vu partir,... après qu'avait été obtenu d'eux tout le mal qu'ils étaient susceptibles de faire.

Ce à quoi le Pouvoir occulte voulait arriver, c'était à inspirer à ses adeptes une tolérance qui se fit un devoir de ne pas tolérer le catholicisme. Une série de manœuvres l'amenèrent à ce résultat.

Il commença par ameuter les francs-maçons contre certaines individualités : les Jésuites, par exemple, sous prétexte que ceux-ci interprétaient la religion catholique avec intolérance. N'était-ce pas le rôle de l'Eglise de la Tolérance de veiller à cela?... Pour gar-

der les catholiques tolérants contre les entreprises des Jésuites intolérants, on supprima ces derniers. Cela fait au nom de la tolérance, on utilisa la haine qu'on avait excitée contre les Jésuites en faisant observer que leur esprit avait pénétré le catholicisme tout entier. Le rôle de la Maçonnerie était donc bien loin d'être terminé. Un devoir s'imposait à elle : celui de la protection des « bons catholiques » contre les mauvais. En guerre donc ! Les soldats de l'Eglise de la Tolérance, pouvaient-ils faillir à leur sainte mission ! Et voilà les adeptes des loges convaincus qu'ils ont à défendre les « croyants sincères » contre les fanatiques. Mais peu à peu, il arriva que des « croyants sincères » on déclarait n'en voir presque point, écrasés qu'ils étaient par le fanatisme des autres. Les champions de la tolérance devaient en conséquence redoubler d'ardeur. La vérité, c'était que le catholicisme se sentant attaqué, se défendait. Un temps vint où « l'esprit jésuite » fut considéré comme s'étant complètement substitué à « l'esprit catholique ». On se demanda alors à quoi cela tenait. L'état d'excitation auquel étaient arrivés les francs-maçons permettait qu'à la question ainsi posée on fit cette réponse : « C'est l'absolutisme du dogme qui est cause de tout. Les hommes les plus doux sont fatalement condamnés à devenir fanatiques dès lors qu'ils croient à un dogme. Le dogme est intolérant par nature. En effet s'il affirme que ceci est vérité, il déclare par là même que cela est erreur : Voilà le vrai principe de l'intolérance contre lequel la Franc-Maçonnerie a le devoir de défendre les hommes.

Cette fois, c'était l'introduction dans les esprits du sophisme directement offensif contre la doctrine pour laquelle on avait si longtemps affiché un si grand respect. Après avoir attaqué les individus qui, prétendait-on, interprétaient mal cette doctrine, on s'en prenait à celle-ci, sous prétexte de défendre les individus.

Toujours la soi-disant nécessité de défendre quelque chose ou quelqu'un, pour masquer l'attaque incessante !

On comprend qu'après tant de déformations successives, l'idée de tolérance se présente à l'esprit d'un franc-maçon sous un aspect très particulier, et qu'on en soit arrivé dans les loges à cette conviction indestructiblement enracinée : qu'il existe une fausse tolérance et une vraie tolérance ; que la vraie est celle qui demeure toujours armée, qui ne transige sur rien, et qui, n'ayant pas peur d'aller jusqu'au bout de son principe, ne permet pas qu'on tolère une religion susceptible de produire l'intolérance.

C'est ainsi qu'il était réservé aux francs-maçons d'aimer assez la tolérance pour ne pas supporter l'idée que d'autres qu'eux puissent se montrer intolérants.

Cela semble trop comique pour être vrai. Mais, je le répète, j'ai vu se dérouler autour de moi et en moi les scènes de cette comédie dont nous subissons maintenant les conséquences tragiques. Et d'ailleurs, le monde profane, malheureusement trop inattentif, n'a-t-il pas assisté aux mêmes évolutions? Il n'a qu'à se souvenir.

CHAPITRE VI

Cléricalisme et Catholicisme. Le bouc émissaire. L'action du Pouvoir occulte étendue dans les milieux conservateurs et jusque dans le monde catholique.

LE MENSONGE DU « CLÉRICALISME ».

En même temps qu'il procédait aux déformations d'idées qui viennent d'être exposées, le Pouvoir occulte avait recours au mensonge vis-à-vis des francs-maçons comme vis-à-vis du monde profane pour compléter son œuvre.

Qui ne se souvient de la fameuse formule lancée par Gambetta : Le cléricalisme voilà l'ennemi ! A ce propos, j'ai souvent entendu certains opposants s'extasier sur l'habileté avec laquelle, disent-ils, les francs-maçons savent trouver les mots qui doivent faire fortune. Ils se trompent en cela, comme se trompent les enfants lorsqu'ils disent qu'il fait froid parce qu'il tombe de la neige. Ce n'est pas parce que les formules maçonniques sont bien trouvées qu'elles font fortune; c'est parce que, bien ou mal trouvées, c'est la Maçonnerie qui les lance, en usant de toutes les forces organisées dont elle dispose.

En voici une preuve.

De ces deux aphorismes : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! et : la Franc-Maçonnerie voilà l'ennemi !

Quel est donc celui qui s'adapte le mieux aux circonstances? Quel est le plus justifié, celui qui, raisonnablement, devrait avoir la plus grande fortune? C'est évidemment le second. Et pourtant, c'est le premier qui, tout de suite, s'est trouvé répandu partout. Pourquoi? Parce qu'il l'a été par les milliers de bouches qui s'ouvrent à la volonté du Pouvoir occulte. Gambetta lui-même n'a été qu'une de ces bouches-là ; car il est prouvé que le mot existait avant qu'il ne le lançât. Le mot existait, mais il ne faisait pas fortune. Le Pouvoir occulte le fit adopter par la Franc-Maçonnerie. Il le mit dans le répertoire de ceux des siens dont la voix portait. Ce fut encore une simple affaire de suggestion par répétition voulue, préméditée, calculée. Le succès ne s'est donc pas fait tout seul, par la vertu d'une formule bien choisie. Il a été la conséquence d'une manœuvre. Et cette manœuvre, comme tant d'autres, ne fut possible que par suite de l'existence de l'organisme maçonnique.

Pourquoi le Pouvoir occulte a-t-il imposé cette formule à ses troupes? Parce qu'elle marquait le point de départ d'un mouvement stratégique analogue à celui qui était effectué autour de l'idée de tolérance. Il était nécessaire que l'attaque contre la religion traditionnelle fût dissimulée sous plusieurs masques. La marche du Pouvoir occulte n'est pas seulement une marche tortueuse ; c'est un enchevêtrement de marches tortueuses.

J'ai entendu dire et répéter mille fois dans les loges — et la même chose s'est faite ensuite dans le monde profane — que l'on n'en voulait nullement

au catholicisme, mais simplement au cléricalisme, c'est-à-dire « à l'intrusion du catholicisme dans la politique ».

A la bonne heure ! pensaient les modérés. S'il s'agissait de partir en guerre contre le catholicisme, nous protesterions au nom du respect dû à toutes les religions qui est inscrit dans nos statuts. Contre le cléricalisme, au contraire, nous ne devons pas hésiter. Nous ne pouvons accepter la domination politique des curés. Et cela, dans l'intérêt même du catholicisme.

Il est à noter que cela se passait au moment où il y avait déjà deux cent cinquante à trois cents francs-maçons au Parlement, tandis qu'il ne s'y trouvait qu'un prêtre. Mais on voyait la soutane de celui-ci, tandis qu'on ne voyait pas le tablier des trois cents. Les francs-maçons eux-mêmes ignoraient alors que leur association fût si formidablement représentée au Parlement. Les chefs seuls le savaient. Tout le monde fut donc entraîné. Tout le monde marcha contre le cléricalisme catholique que chacun, après le Pouvoir occulte, déclarait constituer un danger imminent et redoutable, sans s'inquiéter de l'autre, du cléricalisme invisible, mais sans cesse agissant et guerroyant, le cléricalisme du Pouvoir occulte. On engagea la campagne d'abord dans les loges, puis hors des loges, dans toutes les fractions du monde profane où pouvait s'exercer l'ardeur de prosélytisme des apôtres fanatisés et des sous-apôtres en train de se fanatiser. Tout le monde criait : Respect au catholicisme sincère ! Mais sus au cléricalisme ! On ne doit pas supporter

l'envahissement de la politique par la religion. Le prêtre à la sacristie ! Et l'on citait des faits...

Le prêtre à l'église et à la sacristie ; nous sommes de cet avis. Mais puisque la Franc-Maçonnerie avoue maintenant qu'elle est la contre-Eglise, nous pensons qu'à côté de la formule : le prêtre à la sacristie, il eût convenu de mettre cette autre : le franc-maçon à la loge! Dès lors qu'au contraire le franc-maçon fait sa propagande anticatholique hors des loges, dès lors qu'il pratique sa politique anticatholique au Parlement, il amène forcément et légitimement le catholicisme sur ce même terrain.

En effet, lorsque celui-ci se voit menacé par des attaques perfides et continuelles dont il n'aperçoit nulle part les vrais auteurs responsables, parce que ceux-là marchent dans l'ombre et s'appellent le Pouvoir occulte et la Franc-Maçonnerie, lorsqu'il constate que ces attaques se produisent partout à la fois : au Parlement, dans la presse, dans l'enseignement, n'est-il pas naturel, n'est-il pas inévitable que les catholiques soient amenés à faire face là où ils sont assaillis,..... à moins qu'ils ne tendent le dos aux coups et qu'ils n'acceptent par avance leur disparition?

Sans doute ils n'en seraient pas réduits là s'ils avaient connu plus tôt la Franc-Maçonnerie ; si, la connaissant, ils avaient pu la combattre directement et face à face sur le terrain de la propagande; si, avant qu'elle ne fût toute puissante, ils l'avaient montrée hypocrite et lâche, comme elle l'est. Voilà leur grande faute, peut-on dire : n'avoir pas combattu à temps et de la manière qu'il eût fallu ! Mais leur excuse n'est-

elle pas dans l'inimaginable hypocrisie de leur adversaire, le Pouvoir occulte, dans l'incroyable fausseté de la Franc-Maçonnerie, dans l'extraordinaire quantité de mensonges accumulés tout exprès par cette association pour dissimuler son action sans cesse offensive?

Sans doute, placés comme ils l'étaient, les Papes, eux, pouvaient se rendre compte. Ils pouvaient voir. Aussi se sont-ils rendu compte et ont-ils vu. Les catholiques n'ont rien à leur reprocher à ce point de vue. Les Papes se sont adressés tour à tour aux monarques et aux sujets. Les encycliques en font foi. Mais les monarques et leurs sujets, parce qu'ils ne voyaient pas l'adversaire qui se dérobait si habilement, étaient malheureusement portés à s'imaginer que les Papes exagéraient, comme on a été jusqu'ici porté à croire à l'exagération des antimaçons actuels.

Le 4 janvier 1818, le Cardinal Consalvi écrivait au prince de Metternich :

« Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve, que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici, j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond que par la plus belle des indifférences. On s'imagine que le Saint-Siège est trop prompt à prendre frayeur ; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère... »

On s'étonnait, en effet, et ce n'était pas seulement à cause de l'insouciance universelle, mais aussi parce que l'étonnement était soigneusement entretenu par

certains de ceux-là même auxquels s'adressait le Cardinal secrétaire d'Etat. Sans qu'il pût s'en douter, ils étaient les hommes liges du Pouvoir occulte. Quelques-uns appartenaient même aux sociétés secrètes supérieures. D'autres ne faisaient partie que des maçonneries inférieures. Mais n'y entendaient-ils pas les successeurs du F.·. de la Tierce répéter avec conviction : « Représentez-vous un homme craignant Dieu, voilà le Maçon !... Celui qui s'écarte des devoirs de la religion n'est point maçon. Il en usurpe le nom... » Comment, étant ainsi aveuglés, auraient-ils pu admettre ce que le Cardinal Consalvi leur disait des sociétés secrètes.

Et pourtant le Vatican était bien informé ; il voyait juste, ainsi que le prouve le passage suivant de la lettre de Consalvi. Les prévisions qui s'y trouvent contenues n'ont été que trop justifiées par les faits.

« Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort) que la *Révolution a changé de marche et de tactique.* Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, *elle se contentera de les miner par d'incessantes calomnies : elle sèmera la haine et la défiance entre les gouvernants et les gouvernés*, elle rendra odieux les uns, tout en plaignant les autres. Puis, un jour, *les monarchies les plus séculaires, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quelques intrigants de bas étage auxquels personne ne daigne accorder un regard d'attention préventive.* Vous semblez penser que, dans ces craintes manifestées par moi (mais toujours d'ordre verbal du

Saint-Père), il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent naître qu'à Rome. Je jure à Votre Altesse qu'en lui écrivant et qu'en m'adressant aux hautes Puissances, je me dépouille complètement de tout intérêt personnel, et que c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la question. *Ne pas s'y arrêter maintenant, parce qu'elle n'est pas encore entrée pour ainsi dire dans le domaine public, c'est se condamner à de tardifs regrets.* »

C'est, hélas! une loi de nature qu'on ne croit généralement que ce qu'on voit. Les catholiques ne voyaient pas le Pouvoir occulte, ni son plan, et c'est pourquoi ils ne pouvaient y croire. C'est pourquoi, négligeant les avertissements qui leur venaient de si haut, ils n'opposèrent rien à la propagande perverse des loges.

Quoi qu'on puisse penser de la faute qu'ils commirent en cela — faute qu'un si grand nombre d'entre eux commettent malheureusement encore aujourd'hui, — c'eût été une autre faute qu'après n'avoir pas combattu sur le terrain de la propagande, ils ne combatissent pas sur le terrain politique, dès lors qu'ils y étaient attaqués. Mais dans quelles conditions inférieures se présentait alors pour eux la lutte!

En manœuvrant politiquement contre l'Eglise avant d'avoir été universellement démasqué, le Pouvoir occulte pouvait se dire :

« Toutes les chances sont désormais pour moi, puisque j'attaque l'Eglise sans qu'on sache seulement que j'existe. De deux choses l'une : ou bien les catholiques la défendront, ou bien ils ne la défendront pas.

S'ils la défendent, d'abord leurs coups s'égareront puisqu'ils m'ignorent. Au lieu de frapper sur moi, ils frapperont à côté. En outre, j'aurai l'avantage de les faire passer pour des provocateurs. Rien de plus facile, puisque j'ai attaqué sans qu'on m'ait aperçu. S'ils ne la défendent pas, c'est encore plus simple. Je n'ai, en ce cas, pas besoin de combattre. Il me suffit de continuer comme j'ai commencé. »

Il était donc naturel et nécessaire, quoi qu'il en pût advenir, que les catholiques essayassent de défendre l'Eglise sur le terrain politique. Et c'est ainsi que, par ses perverses manœuvres, le Pouvoir occulte s'était assuré la possibilité de dresser devant les foules le fantôme du cléricalisme.

Les catholiques n'avaient dès lors qu'une seule tactique à adopter. Répondre à l'offensive par l'offensive; mettre le maçonisme en regard du cléricalisme; attaquer le véritable ennemi, c'est-à-dire le Pouvoir occulte, dans sa forteresse, la Franc-Maçonnerie.

Malheureusement ils ne savaient pas ; et dès lors ils devaient être vaincus. C'est ainsi qu'on en revient toujours à cette nécessité qui s'impose à eux comme la nécessité primordiale : Savoir ! Connaître à fond la question maçonnique !

J'ai entendu en loge, et des milliers de fois, je le répète, les orateurs maçonniques procéder avec l'hypocrisie dénoncée d'avance par le cardinal Consalvi. Mais cette hypocrisie n'était pas le fait de chaque franc-maçon pris individuellement, tout au moins dans la majorité des cas ; elle était surtout et avant tout le fait du Pouvoir occulte. N'ai-je pas répété,

avec les autres francs-maçons, que nous n'en voulions nullement à la vraie religion, que nous respections le sentiment religieux sincère, que ce que nous attaquions, c'était seulement l'intrusion de la religion dans la politiqne?

C'est du moins ainsi que nous commencions ; et nous étions sincères. Seulement nous nous laissions fanatiser peu à peu.

En nous inspirant ce langage, le Pouvoir occulte nous faisait, sans que nous nous en doutions, travailler à la confection d'une sorte de bouc émissaire, le cléricalisme, sur le dos duquel nous accumulions tous les reproches qu'on pouvait adresser à l'esprit d'intolérance, de fanatisme, d'obscurantisme et de despotisme. A ce jeu, nous pouvions tous nous en donner à cœur joie et innocemment, nous semblait-il, puisqu'en nous bornant à attaquer le cléricalisme, nous observions les statuts maçonniques, nous respections la foi religieuse, le culte, la religion. Mais nous ne savions pas que le Pouvoir occulte se réservait de faire glisser un jour la peau du bouc émissaire sur le dos du catholicisme, et qu'ainsi ce serait celui-ci qui se trouverait chargé de toutes les haines que nous avions amassées sur l'autre...

J'ai donc travaillé, de bonne foi, comme tant d'autres, à la création du bouc émissaire clérical. Mais en même temps, et sous l'empire de la suggestion qui m'était seringuée tous les jours, comme les autres aussi, je voyais des cléricaux partout dans le monde catholique ; et je ne réfléchissais pas, car on ne réfléchit plus lorsqu'on est suggestionné, que cela tenait à ce que

chaque catholique sentant sa religion menacée, il était naturel qu'il essayât de la défendre. Ce côté de la question m'échappait. Les suggestions émanant du Pouvoir occulte le laissaient soigneusement dans l'ombre. Elles expliquaient les choses à la façon dont le loup de la fable les explique à l'agneau qu'il veut dévorer. Et, toujours comme les autres, j'acceptais aveuglément ces suggestions. Je contribuais ainsi, sans le savoir, à la déchéance de mon pays et, par conséquent, à la mienne propre.

J'acceptais ces suggestions, grâce à ce que la Maçonnerie me flattait en me persuadant que j'étais un des champions de la vérité, de la lumière, de la civilisation. Je les acceptais surtout grâce à l'ascendant qu'elle avait commencé par prendre sur moi en me persuadant faussement de son dévouement à l'idéal. N'était-elle pas l'apôtre de toutes les grandes causes, l'instigatrice de tous les progrès, l'*Alma Mater* de l'Humanité? Pouvait-elle se tromper?

« Sainte Maçonnerie ! » s'écriait avec une émotion sacrée le F.·. Dequaire dans son discours de clôture du Convent, il y a quelques années.

Et moi aussi, je murmurais au fond de moi-même : Sainte-Maçonnerie ! Et j'avançais, la main dans l'invisible main du Pouvoir occulte, les yeux fermés, combattant une religion qui ne faisait que se défendre, et servant avec une aveugle ferveur un cléricalisme infiniment redoutable, car c'est lui qui sans se montrer, ne cesse d'attaquer depuis deux cents ans ; et ce qu'il attaque, c'est l'existence même du pays !...

MARCHE PROGRESSIVE. L'AVEU DU MENSONGE. EFFET DE L'ÉLIMINATION AUTOMATIQUE.

On n'abordait d'ailleurs que successivement l'étude des nombreuses destructions qu'il était nécessaire d'accomplir pour permettre au Pouvoir occulte d'édifier un jour « le Temple d'Hiram ».

Les congrégations furent les premières à subir l'assaut. Un mot d'ordre circula : c'était les congrégations qui entretenaient l'esprit de cléricalisme.

Nous n'en savions rien, bien entendu. Nous ne l'avions pas vu par nous-mêmes et nous n'en possédions aucune preuve. Mais nous avions la foi en la Maçonnerie. Quand on a la foi, on croit. La Maçonnerie parlait, nous acceptions sa parole comme parole d'évangile. Ce fut donc les congrégations qui commencèrent par être revêtues de la peau du bouc émissaire. On les avait tout d'abord respectées, elles aussi ; je veux dire qu'on avait affirmé les respecter. Certaines déclarations faites par Brisson en 1872 sont là pour le prouver. On cessa de le faire. Mais on n'en afficha que plus bruyamment le respect du catholicisme. L'idée congrégation fut ainsi isolée de l'idée catholicisme. On commença même par faire un triage parmi les congrégations. On en vit de bonnes et de mauvaises.

Isoler un corps d'armée pour le réduire, c'est une tactique connue des hommes de guerre.

« Les biens de mainmorte, disait-on, ne constituent-ils pas un danger tous les jours grandissant? Et puis, n'est-ce pas là, dans la congrégation, qu'est

le foyer de l'obscurantisme et du fanatisme? Des prêtres séculiers, certes ! il en faut pour que puisse vivre une religion Or, nous voulons que la religion vive. Ce n'est pas à la religion que nous nous attaquerons jamais. Donc nous ne nous attaquerons pas non plus aux prêtres. Nous combattons seulement la congrégation, qui est absolument en dehors de la religion, qui lui est inutile, qui lui est même nuisible. Ah ! Non ! Certes ! Ce n'est pas aux pauvres prêtres de campagne que nous nous en prendrons jamais. C'est au contraire eux que nous défendons lorsque nous prenons parti contre les congrégations. »

Un jour vint pourtant où l'on s'en prit à eux. C'est lorsque le travail de suggestion fut plus avancé. Quelques maçons portant en eux le véritable esprit du Pouvoir occulte s'avisèrent alors d'une chose à laquelle ils donnèrent à entendre qu'on avait omis de penser. « Après tout, dirent-ils, les prêtres ne portent-ils pas une robe noire, eux aussi? Ne font-ils pas partie de « la Calotte » comme les congréganistes? N'ont-ils pas le même esprit? Si cet esprit est mauvais ici, il est mauvais là. Il faut pourtant bien avoir le courage d'aller jusqu'au bout de ses opinions ! Un vrai maçon ne reste pas en chemin. Dès qu'on crie : à bas la calotte ! il faut savoir achever la libération de son esprit et crier : à bas toutes les calottes ! »

— A bas les vieilles calottes seulement ! proposaient certains francs-maçons chez lesquels la suggestion n'avait pas encore opéré complètement. L'ancien clergé ne vaut rien ; c'est entendu ; alors créons en un autre. Car pour une religion, il en faut une.

Et des discussions s'engageaient sur ce sujet, sous la suggestion du Pouvoir occulte.

Soit ! était-il répondu par les initiés plus avancés qui comprenaient que quelques passes magnétiques étaient encore nécessaires pour produire chez certains sujets l'état profond d'hypnose. Encore une fois, ce n'est pas à la religion, au culte, à la foi que nous nous attaquerons jamais. Nous avons le plus profond respect pour les consciences et nous ne songeons, comme vous, qu'à des réformes dans le clergé ! Nos femmes vont à la messe... (Plusieurs auraient pu ajouter : nous mangeons de la morue le Vendredi-Saint) et nous tenons à ce que cela continue.

Et peut-être bon nombre de francs-maçons, pris isolément, y tiennent-ils, en effet. Mais le Pouvoir occulte lui, n'y tient pas.

Lorsque l'heure lui sembla venue, sans se laisser attarder par ceux des initiés qui ne « suivaient pas le train », sans se préoccuper des articles inscrits dans les statuts maçonniques pour prescrire la tolérance, il fit hurler ceux de ses dogues dont la voix était la plus retentissante, ceux dont les aboiements étaient les plus redoutés. Il créa des journaux plus avancés que ceux qui existaient. Il les subventionna pour que leurs rédacteurs mêlassent leurs hurlements à ceux des dogues maçonniques. Et bientôt les mêmes cris de haine qui ne s'adressaient d'abord qu'aux congréganistes, ensuite qu'aux congréganistes et aux prêtres, furent enfin poussés contre tous les catholiques, grands ou petits, riches ou pauvres, contre les pratiques traditionnelles, contre cette foi religieuse dont

on réclama soudain avec fureur la destruction, après qu'on avait si longtemps affirmé le respect qu'on avait pour elle.

La substitution rêvée par le Pouvoir occulte était alors réalisée : le bouc émissaire clérical était devenu le bouc émissaire catholique.

Et ce fut avoué en loge ; mais seulement lorsque le Pouvoir occulte sentit qu'il pouvait se permettre impunément un tel aveu parce qu'enfin ses adeptes étaient « au point », c'est-à-dire complètement aveuglés et fanatisés.

J'ai entendu de mes oreilles l'un de ceux qui n'étaient que les échos inconscients du Pouvoir occulte, le F.·. Courdavaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai, dont on a souvent cité la parole que je vais rappeler. Ce F.·. promenait, en 1888 et 1889, une certaine conférence dans les loges de province et dans celles de Paris, conférence dans laquelle se trouvait ce passage :

« La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune. Mais ici, en loge, disons le hautement, pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un. »

Nous voyons apparaître à la lueur de cette dernière phrase le véritable état mental du franc-maçon. La façon vraie de s'exprimer eût été celle-ci : « Mes frères, nous sommes obligés de dire au public que ce n'est pas au catholicisme que nous faisons la guerre, que c'est seulement au cléricalisme. C'est comme cela qu'il nous faut procéder, si nous voulons que la na-

tion nous suive. Nous devons la tromper. Mais ici, entre nous, pendant qu'on ne nous entend pas, disons tout bas que nous savons à quoi nous en tenir et que nous sommes des menteurs. »

Au lieu de cela, admirez la formule : « Ici, en loge, disons-le *hautement*, *pour la vérité...* »

Hautement ! pour la vérité ! Alors que l'aveu est fait entre complices, le temple étant bien « à couvert » et le pauvre public berné, trop loin pour entendre ! Et ceux auxquels s'adressait le F.·. Courdavaux applaudissaient ! Ils ne s'apercevaient nullement qu'ils auraient dû se trouver bafoués par les expressions dont s'était servi l'orateur. Celui-ci avait baptisé leur hypocrisie franchise, et ils battaient des mains. S'il eût appelé les choses par leur nom, ils l'auraient sifflé.

La parole prononcée par le F.·. Courdavaux et l'accueil qui lui fut fait en loge constituent dans leur ensemble un document qui est vraiment à retenir, parce qu'il nous montre non seulement le cynisme des inspirateurs invisibles, mais en même temps la stupide ingénuité maçonnique et l'incroyable aveuglement dont le Pouvoir occulte parvient à frapper les intelligences, après qu'il les a triturées pendant quelques années.

Il nous fournit aussi une occasion de constater l'effet de cette élimination automatique que j'ai signalée comme étant un des principaux moyens par lesquels le Pouvoir occulte opère ses sélections.

En effet, la conférence du F.·. Courdavaux fut l'une des circonstances qui contribuèrent à me soustraire

à l'empire de la suggestion par laquelle j'avais été si complètement dominé. Lorsque je me mis à réfléchir sur le sens exact des paroles que je viens de citer, la vérité, qu'on m'avait rendu incapable d'apercevoir pendant si longtemps, m'apparut un instant. Une contradiction si flagrante entre le langage de la veille et celui du lendemain élargit la déchirure qui commençait dès lors à se faire dans les voiles dont on avait enveloppé mon intelligence. Le F.·. Courdavaux secoua sans le savoir ma raison endormie. Lorsqu'à l'effet de cette première secousse se joignirent ceux d'un certain nombre d'autres, je devins tout à fait impropre au service du Pouvoir occulte, par cela seul que je cessais d'être aveuglé. Mais en même temps, qu'arrivait-il comme conséquence? Que je songeais à quitter la Franc-Maçonnerie. Je m'éliminais donc de moi-même. Et à quelle heure? A celle où je devenais tout au moins inutile, sinon nuisible à la bonne marche des affaires du Pouvoir occulte. Tandis qu'autour de moi, ceux-là restaient au contraire qui gardaient sur les yeux le bandeau symbolique de l'initiation et qui demeuraient, par là même, de bons soldats de la Puissance de mensonge.

Ainsi s'explique la force de rendement des suggestions du Pouvoir occulte. Si ces suggestions sont à peu près irrésistibles, c'est qu'elles ne s'adressent qu'à des êtres constitués tout exprès pour n'y pas pouvoir résister, par la raison que ceux qui sont constitués autrement n'entrent pas dans la Franc-Maçonnerie. Ou bien, s'ils y entrent, ils en sortent tous, les uns après les autres, comme je fis moi-même.

Ceux qui restent ont tout ce qu'il faut pour se laisser mener en aveugles ; d'autant plus que la suggestion leur arrive de partout dans le milieu artificiel créé par le Pouvoir occulte au lieu des loges, qu'ils en sont imbibés, pénétrés incessamment et de toutes manières, comme l'est une plante par l'atmosphère de la serre dans laquelle elle est enfermée.

Il faut ajouter à cela qu'une émulation s'établit entre tous ces « apôtres » et « aspirants apôtres ». C'est à qui d'entre eux se montrera le plus « affranchi », comme disait le F.·. Lafferre dans le discours que nous avons cité, le plus digne d'être « maître » après avoir été simple « apprenti ». Et comme la suggestion venue d'en haut veut que le plus affranchi soit celui qui se montre le plus anticatholique, on comprend que les francs-maçons, excités par l'aiguillon du Pouvoir occulte et s'entraînant ainsi les uns les autres, puissent en arriver à une sorte de folie furieuse qu'ils considèrent comme une sainte passion de justice, de lumière, de progrès et de fraternité. On comprend d'autre part que les modérés soient toujours vaincus par les violents, puisque le Pouvoir occulte travaille toujours pour ces derniers, sauf dans les heures où, après les crises provoquées par lui, il sent les réactions irrésistibles. Il se met alors à leur tête pour les maîtriser. Et cela se fait, le lecteur peut s'en rendre compte maintenant, sans que le Pouvoir occulte qui mène tout, ait jamais besoin de se manifester.

LA MARCHE PROGRESSIVE EN POLITIQUE CONSÉQUENCE DE L'ACTION EXERCÉE PAR LE POUVOIR OCCULTE.

Il en va de même dans les sphères politiques où le Pouvoir occulte fait sentir son action par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie. C'est grâce à cette action s'exerçant partout et toujours d'une manière invisible que les révolutionnaires de 1789, aidés par certains nobles qu'avaient aveuglés les suggestions, purent détruire les barrières qu'il fallait faire tomber pour que la Révolution donnât tous ses fruits. Entre les plus modérés et les plus fanatiques de ces révolutionnaires, il était naturel qu'une lutte s'engageât ensuite. Le Pouvoir occulte la voulait, cette lutte, et cela suffisait pour qu'elle eût lieu. Usant du procédé que nous connaissons maintenant, il fit en sorte que ses soldats, c'est-à-dire les avancés, l'emportassent sur les autres. C'est ainsi que, sous sa poussée que personne n'apercevait, la France passa des mains des hommes de 1789 à celles des hommes de 1791, pour être ensuite livrée aux Terroristes, qui, en raison des fureurs mêmes qu'il avait allumées en eux, finirent par lui échapper et par détruire son armée en se détruisant.

Même répétition à notre époque, au moins pour la première partie de l'évolution.

Cela commença par les progressistes et les centre-gauchers, qui inspirés et aidés par le Pouvoir occulte, battirent leurs voisins de droite, avec le concours de leurs voisins de gauche, les opportunistes. C'était

toujours un pas en avant fait par le Pouvoir occulte. Ensuite, les opportunistes, aidés à leur tour par les radicaux et par le Pouvoir occulte qui voulait faire la fortune de ces derniers, battirent leurs anciens alliés les centre-gauchers progressistes. Pendant ce temps-là, le Pouvoir occulte formait, équipait et armait un nouveau corps, celui des socialistes. Avec l'aide de ceux-ci, il fit battre les opportunistes par les radicaux. L'heure est maintenant venue de mettre en opposition les alliés d'hier : radicaux et socialistes, ces derniers faisant d'ailleurs comme on a fait pour eux, c'est-à-dire préparant les voies aux collectivistes, aux hervéistes et aux anarchistes ; et tout cela pourquoi? Pour que s'accomplissent successivement toutes les destructions qui sont nécessaires à la réalisation des plans secrets du Pouvoir occulte.

Tous, qu'on le remarque, progressistes, opportunistes, radicaux, socialistes, collectivistes et hervéistes, dont les groupes ne sont autre chose que les équipes successives du Pouvoir occulte, tous peuvent se croire libres. Disons même, si l'on veut, que tous le sont d'une certaine manière. Les victoires qu'ils ont successivement remportées les uns sur les autres n'en étaient pas moins celles du Pouvoir occulte, qui décidait à l'avance quels seraient les victorieux, et qui créait les conditions grâce auxquelles les victoires devaient être assurées. Et la preuve, c'est que, dès que sa main se retirait d'eux, ils ne comptaient plus. Gambetta, si puissant à un certain moment, Gambetta, dont le ministère devait être le Grand Ministère, Gambetta qui criait aux équipes d'avant-garde du

Pouvoir occulte ameutées contre lui : « J'irai vous poursuivre et je saurai vous atteindre au fond de vos repaires ! » Gambetta n'a rien atteint du tout. A peine avait-il fondé son grand ministère que celui-ci s'écroulait. C'est que Gambetta n'était plus l'homme qu'il fallait au Pouvoir occulte. Il avait fait la part de besogne qui lui avait été réservée. Il devait céder la place à ceux qui étaient désignés, sans qu'il le sût, comme plus aptes que lui à faire accomplir à la nation une nouvelle étape dans la marche fatale.

Tous ceux qui l'ont suivi n'ont été, comme lui, que des instruments. Tous, progressistes, opportunistes, radicaux, socialistes, collectivistes et hervéistes ont été, sont ou seront engrossés de certaines idées. Une fois en eux, ces idées, comme tous les germes en leur matrice, veulent sortir. Elles demandent à se produire à l'état de faits. L'heure venue, ces faits naissent, avec l'aide du Pouvoir occulte. Une fois l'accouchement opéré, ceux qui en ont eu le travail sont considérés comme n'étant plus bons à rien, pas même à remplir le rôle de nourrices. Leurs enfants leur sont enlevés pour être confiés à d'autres. C'est ainsi que l'exécution du décret sur le choix des officiers, rendu par Gallifet, a été confiée à André ; que l'application de la loi sur les congrégations, faite par Waldeck-Rousseau, a été attribuée à Combes. C'est ainsi également qu'une fois accomplie par celui-ci la part de besogne qui lui avait été réservée, il lui a fallu déguerpir, comme il avait vu Waldeck déguerpir devant lui.

Combes était bon pour l'œuvre de dislocation reli-

gieuse, à cause de son fanatisme. Mais un fanatique n'est nullement indiqué pour l'œuvre de dislocation militaire qu'il s'agit maintenant de mener à bien. La nation est encore chatouilleuse sur ce point-là. Ce n'est donc point de fanatisme qu'il est besoin maintenant, c'est de cynisme et de dextérité. Pour que l'œuvre de dénationalisation s'effectue sans que la France regimbe, le Pouvoir occulte a besoin d'un virtuose du crime, qui soit en même temps un saltimbanque ; qui sache faire rire le patient auquel il ingurgite le poison. C'est le rôle de Clémenceau. Il a besoin également d'un mannequin recouvert d'un habit militaire dont le rôle doit se borner à demeurer assis dans le fauteuil du Ministère de la guerre, pour que, par la vue de cet habit qui a l'air d'être sur la poitrine d'un soldat, la France se sente rassurée. C'est le rôle de Picquart. Tandis que celui-ci remplit sa fonction de mannequin et que l'autre exécute sa parade sur le tréteau ministériel, le Pouvoir occulte fait procéder par des subalternes agissant partout à la fois et aussi silencieusement que possible, à l'œuvre de démoralisation et de destruction de l'armée. Picquart n'est là que pour affirmer que cette œuvre de démoralisation ne s'accomplit nulle part, pour en jurer par les étoiles et les plumes blanches qu'on ne lui a données que pour cela. Tous ceux qui ont précédé Picquart et Clémenceau, tous, en détruisant qui sous un prétexte, qui sous un autré, quelqu'une des barrières qui défendaient l'ordre social, politique et religieux, ont ouvert la route et ont préparé la place à ces deux destructeurs, contre lesquels ils n'ont pas

assez de malédictions aujourd'hui. Ils voudraient faire machine en arrière. De leurs mains qui furent fortes pour détruire tant que le Pouvoir occulte leur a prêté sa force et qui sont redevenues débiles maintenant qu'il n'est plus avec eux, ils portent de chétifs brins d'herbes pour faire obstacle au démolisseur qui rase les forteresses nationales qu'ils lui ont livrées. Ils clament à la Chambre. Dans leurs journaux, ils pleurent et se lamentent. Mais ni objurgations, ni pleurs, ni lamentations ne peuvent faire qu'ils ne soient chargés de la terrible responsabilité d'avoir été, dans toute la mesure où ils le pouvaient, les collaborateurs de l'œuvre de destruction. Gallifet a préparé André, comme André a préparé Picquart. Waldeck a préparé Combes, comme Combes a préparé Clémenceau.

INTERVENTION DU POUVOIR OCCULTE DANS LA DIRECTION DES PARTIS QUI LUI FONT OPPOSITION ET JUSQUE DANS LE SEIN DE L'ÉGLISE.

Le Pouvoir occulte sait aussi, sans que nous nous en doutions et toujours par le même procédé, intervenir entre les fractions de l'opposition. Il favorise celles dont les doctrines sont les plus utiles à la réalisation de ses vues. Il fait agir pour cela les « influences individuelles soigneusement couvertes » dont la chaîne est établie de manière à ne laisser aucune solution de continuité depuis lui jusqu'à l'entourage immédiat des princes, des monarques et des Papes.

« C'est la corruption du peuple par le clergé, et

du *clergé par nous* que nous avons entreprise », disait un des membres de la Haute-Vente.

Un autre écrivait :

« On me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus pour leur haine du fanatisme, ont été obligés, *par ordre du chef suprême*, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière. »

Un troisième :

« *Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse.* »

Un quatrième :

« *Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur.* »

Un cinquième :

« Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des chefs apostoliques... Tendez vos filets comme Simon Barjona ; *tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents* plutôt qu'au fond de la mer. — *Vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique.* Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière... »

Ces quelques documents pris parmi tant d'autres, qui furent extraits de la Bibliothèque du Vatican et publiés avec l'approbation pontificale par Crétineau-Joly ne montrent-ils pas la pensée occulte appliquée à créer cette chaîne d'influences dont nous venons de parler et par laquelle sont enserrés jusqu'à ceux qui semblent les mieux placés pour défendre la religion et la patrie.

En voici un qui la montre mieux encore. Il émane de l'homme qui dirigeait la Haute-Vente sous le pseudonyme de Nubius tout en occupant, sous son vrai nom, une situation importante dans le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège. Quel était ce nom? Le Pape Pie IX le sut et il eut la charité de ne pas le révéler par égard pour des familles chrétiennes. Ce Nubius était en relations avec tout le grand monde catholique romain. Il écrivait un jour au juif prussien Klauss : « Je passe quelquefois une heure de la matinée avec le vieux Cardinal della Somaglia, le Secrétaire d'Etat ; je monte à cheval soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati ; je vais, après la messe, baiser la main de la princesse Coria où je rencontre assez souvent Bernetti (le Cardinal qu'ils redoutaient le plus). De là je cours chez le cardinal Palotta ; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jaulot, le théatin Ventura, ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien occupée aux yeux du monde et de la cour ; le lendemain, je reprends cette chaîne éternelle (1). »

Pour renseigner mieux encore le lecteur sur l'effort hypocrite du Pouvoir occulte en vue d'étendre ses influences jusques dans les milieux où on les soupçonnerait le moins, nous citerons un fait qui a rapport aux obstacles mis à la publication d'un ouvrage de

---

(1) Cité par Henri Delassus dans son bel ouvrage : *Le problème de l'heure présente.*

Crétineau-Joly par lequel a été remplacé celui dont sont tirés les documents ci-dessus.

Le Pape Grégoire XVI avait, le premier, eu la pensée de cette publication destinée à faire connaître au monde que si l'Eglise prenait, en certaines circonstances, une attitude militante, c'était par nécessité de défense, puisqu'elle était incessamment attaquée dans l'ombre par des adversaires invisibles. Il remit en conséquence à Crétineau-Joly les documents qui se trouvaient à la Bibliothèque du Vatican et qu'il voulait voir publiés.

A peine sut-on la mission dont avait été chargé l'historien français que « les influences individuelles » furent mises en mouvement.

L'auteur de l'*Histoire des Sociétés Secrètes* (tel était le titre de l'ouvrage projeté) raconte dans ses Mémoires publiés par l'abbé Maynard, que le roi de Sardaigne lui fit proposer une entrevue secrète au cours de laquelle il lui demanda le silence. Crétineau-Joly refusa d'accéder à la demande du Roi. Celui-ci s'adressa à Pie IX qui venait de succéder à Grégoire XVI. C'était donc par un intermédiaire royal, inconscient ou non, que le Pouvoir occulte essayait de peser sur l'esprit du Souverain Pontife.

Au même moment, Crétineau-Joly qui avait à recueillir des documents près du roi de Naples avait affaire dans cette ville à un Carbonaro qui, entré dans les ordres, était devenu le confesseur du Roi et avait tout pouvoir sur celui-ci. A l'instigation de ce Carbonaro confesseur, le roi de Naples, au lieu de livrer ses documents à Crétineau, écrivit au Pape une lettre

telle que Pie IX déclara à l'historien que sa charité de père et son devoir de prince l'obligeaient à ne pas permettre une publication qui n'était pas sans danger.

En 1849, le nonce à Paris engage Crétineau-Joly à reprendre son travail en lui montrant une dépêche du Cardinal Antonelli qui disait que le Pape ne s'était opposé que momentanément à la publication de l'*Histoire des Sociétés Secrètes*, mais qu'il croyait maintenant utile de donner suite à l'idée de Grégoire XVI. Crétineau-Joly qui s'était remis à la besogne fut de nouveau arrêté. Cette fois, c'était le prince Louis Bonaparte qui intervenait. De dépit, l'auteur brûla son livre qui était déjà composé. Les documents qu'il introduisit plus tard dans l'*Histoire du Sonderbund* et dans l'*Eglise romaine en face de la Révolution* étaient ceux qui avaient échappé à la destruction ou des copies de ceux qui avaient été brûlés.

Ce sont encore des influences individuelles et soigneusement couvertes agissant pour le compte du Pouvoir occulte qui ont été mises par accident au jour dans cette affaire de « *La France catholique* », où l'on vit un prêtre publiant ce journal avec l'argent que lui fournissait le président du Conseil Clémenceau. Quel était le but de celui-ci? Tromper les catholiques, essayer de s'emparer de la direction de leur politique, en créant, lors de l'affaire des Cultuelles, un courant qui avait à sa tête, en apparence, les hommes les plus honorables, les catholiques les plus qualifiés, des académiciens, un vice-président de l'*Action libérale*. En réalité, les dépositions faites par l'abbé Toiton devant un tribunal ont prouvé que ce mouvement

était machiné et ordonné, non par le Chef de l'Eglise' comme on essayait de le faire croire, mais par le Pouvoir occulte qui agissait là comme nous le voyons faire en toutes circonstances par l'intermédiaire d'influences individuelles soigneusement dissimulées.

« Ne les perdez pas ! disait M. Clémenceau en remettant les premiers dix mille francs à l'abbé Toiton, ça ferait un fameux fait divers? » Nous n'avons pas eu le fait divers, mais à sa place nous avons, ce qui vaut mieux, la vision, en raccourci, de toute l'action maçonnique et du procédé-type du Pouvoir occulte.

CHAPITRE VII

Les hypnotisés du Pouvoir occulte.

TRANSPORT DE L'ÉTAT D'ESPRIT MAÇONNIQUE DANS LE MONDE PROFANE.

Voici donc le Pouvoir occulte formidablement armé, grâce à l'existence de l'instrument qu'il a forgé : la Franc-Maçonnerie, agent d'autant plus redoutable qu'il est irresponsable et inconscient.

Irresponsable, parce que si cette association ne cache pas son existence au public, elle lui cache, autant qu'elle le peut, le nom de ses membres et elle était parvenue jusqu'ici à lui dérober à peu près complètement leur action collective et disciplinée ; de telle sorte qu'il était impossible de lui demander des comptes.

Inconscient, par suite des suggestions graduées que les francs-maçons reçoivent sans s'en apercevoir ; comme celles qui, dans une religion, viendraient d'un corps sacerdotal supérieur qu'on n'apercevrait pas, dont l'existence serait complètement inconnue, même du clergé subalterne.

En même temps, le Pouvoir occulte se trouve protégé d'une manière singulièrement efficace.

En effet, non seulement il est parvenu à interposer

une personnalité entre le public et lui ; mais grâce à des dispositions d'une habileté machiavélique, cette personnalité est tellement incertaine et obscure, autour d'elle tant de fables sont répandues, tant de contradictions circulent que, tout en sachant qu'elle existe, on y croit à peine. Et l'on est encore bien moins disposé à admettre qu'un être dont l'existence est si problématique, puisse se trouver dirigé par un autre dont l'action dans de telles conditions paraît plus problématique encore.

La Franc-Maçonnerie est donc pour le Pouvoir occulte à la fois une défense et un moyen d'attaque. Grâce à elle, le Pouvoir occulte a toutes les chances pour qu'on ne parle jamais de lui, alors que désormais il va pouvoir agir sans cesse. Les maux qu'il répandra sur le monde, on ne les lui attribuera même pas, à elle ; comme les lui attribuerait-on, à lui?

Au sein du redoutable organisme maçonnique, un état d'opinion anticatholique a été créé, par les procédés que nous avons indiqués.

Mais le Pouvoir occulte ne saurait en rester là. Il est nécessaire, pour que le but auquel il tend puisse se réaliser un jour, que l'état d'opinion régnant dans le monde maçonnique passe dans le monde profane.

Ce sont les procédés employés à tous les étages de la Franc-Maçonnerie qui servent également au dehors. Ainsi se trouve marquée la merveilleuse unité du plan général.

En effet, bien avant qu'ils aient été amenés au point où nous les avons vus, les francs-maçons ont exercé

une certaine influence dans le monde profane. Le Pouvoir occulte avait eu soin de les prendre dans tous les milieux. On conçoit que dès le lendemain de leur initiation, ils font sentir partout autour d'eux le contre-coup de l'action qui est incessamment exercée sur leur esprit. Ils répètent ce qu'ils ont entendu dire par les prédicateurs du Pouvoir occulte. Le journaliste dans ses articles, le publiciste dans ses écrits, l'auteur dramatique dans ses pièces, le chansonnier dans ses chansons, le pornographe dans ses productions infâmes, le professeur dans ses cours, l'instituteur dans ses classes, tous répandent, sous différentes formes, l'enseignement qu'ils ont reçu, les idées dont ils ont été imprégnés. Tous jouent le rôle de ces cappadores dont nous avons parlé, qui agitent devant le public les idées sur lesquelles celui-ci doit se précipiter. L'état d'esprit créé et emmagasiné dans les loges comme en un réservoir déborde donc sur tous les points, et le milieu profane se trouve peu à peu modifié par lui. Et, comme les francs-maçons qui font ainsi métier de propagandistes ne se donnent pas comme francs-maçons, l'action qu'ils exercent n'est pas connue en tant qu'action maçonnique. Le journal modéré, patriote, religieux même, peut avoir, sans qu'il le sache, son ou ses francs-maçons qui n'y disent que ce qu'ils y peuvent dire, mais qui se rencontrent dans la loge avec les francs-maçons enragés de la *Lanterne* et de l'*Action ;* avec ceux du *Temps* aussi, qui établissent le contact entre les uns et les autres. S'il n'a pas son ou ses francs-maçons, il a tel et tel de ses rédacteurs qui sont imbibés, grâce

à des « influences individuelles soigneusement couvertes », d'esprit maçonnique dilué dans la mesure où il convient pour qu'il soit assimilable dans le milieu où il doit agir. Ces maçonnisants transmettent à leur tour à leurs confrères l'esprit qu'ils ont reçu. Et c'est ainsi que notre presse, même celle d'opposition, est attaquée sur bien des points par les infiltrations maçonniques.

Il en est de même des ateliers, des salons, des groupes que nous constituons. Si bien qu'à un pareil état de choses, il n'existe plus qu'un remède, qui est malheureusement celui auquel on se résout le moins facilement : qui consiste à connaître les caractéristiques de l'esprit maçonnique, à en prendre le contrepied en tout, et à se rallier, à se soumettre aux disciples intellectuelles et morales qui représentent les états d'esprit contraires.

LES DEUX AVANTAGES DONT A BÉNÉFICIÉ LA FRANC-MAÇONNERIE : MONOPOLE COMME SOCIÉTÉ ORGANISÉE, ET INVISIBILITÉ DE SON ACTION.

Remarquons que pour extérioriser son action, ou plutôt celle du Pouvoir occulte, la Franc-Maçonnerie était favorisée jusqu'ici, ou tout au moins jusqu'en ces dernières années, de singuliers avantages.

Il n'y a pas si longtemps qu'elle était encore la seule association politique organisée qui existât en France. Si telle n'est plus aujourd'hui sa situation, dans tous les cas elle bénéficie encore d'une immense

supériorité d'organisation sur les ligues d'opposition récemment créées. Il est facile de comprendre quelles facilités ont résulté pour elle de cette sorte de monopole.

La masse des citoyens français est divisée contre elle-même. Elle forme, comme l'a dit Taine, « une poussière d'individus » toujours prête à flotter à tous les vents d'opinion. Il n'en était pas ainsi autrefois. Cela ne s'est fait que depuis l'apparition de la Maçonnerie en France. C'est seulement depuis lors qu'une volonté perverse, invisible, mais sans cesse agissante, a pris soin de multiplier chez nous les causes de division. Questions religieuses, questions politiques, questions économiques, questions sociales, questions morales, tout a servi à séparer les Français autrefois unis, et à faire qu'au lieu d'une famille, au lieu d'une nation dont tous les membres sont liés les uns aux autres par un même idéal et concourent à la réalisation d'un même but, il n'y a plus en France que des corpuscules qui flottent au hasard dans l'atmosphère sociale ; tous se heurtant et tourbillonnant dans une sorte de tempête folle et ininterrompue. Plus de discipline sociale ; plus de discipline nationale ; à peine une discipline religieuse qu'on sent s'effriter, elle aussi, et s'affaiblir dans beaucoup d'âmes, sous d'incessantes, sourdes et perfides influences.

Au milieu de ce chaos, la Maçonnerie seule existait jusqu'en ces dernières années, à l'état de groupement politique organisé, coordonné, tendant à un but inconnu, mais précis. Elle a créé au sein de ses loges, ainsi que nous l'avons montré, une discipline. « La

Franc-Maçonnerie, disait un orateur du Convent de 1893, n'a nullement la prétention de vouloir appliquer dans son propre sein un certain nombre de doctrines de liberté et d'indépendance individuelle dont elle proclame la nécessité pour le monde profane. La Franc-Maçonnerie est un organisme de lutte et elle est obligée de soumettre ses membres aux règles de la discipline qui sont indispensables pour la lutte. »

Il est naturel que l'agglomération ainsi constituée se soit trouvée d'autant plus puissante qu'elle était seule hiérarchisée au milieu d'un monde dont toutes les parties se désagrègent un peu plus tous les jours sous l'action dissolvante du funeste dogme égalitaire. La Maçonnerie est donc comme un véritable bloc parmi les molécules flottantes qui remplacent l'ancienne nation française. Comment ce bloc, propulsé grâce à l'organisme d'une extrême puissance que nous avons étudié, ne traverserait-il pas les poussières que nous sommes, en les bousculant malgré leur multitude, comme fait la petite masse cohérente d'un boulet de canon au milieu des milliards de corpuscules qui se balancent dans l'atmosphère?

A cet avantage d'être la seule société politique organisée dans une nation où tous les liens sociaux ont été brisés, la Franc-Maçonnerie en joignait jusqu'ici un second plus considérable encore, qui était que personne ne soupçonnait l'existence du premier.

N'avait-elle pas inscrit dans ses statuts qu'elle ne s'occupait pas de politique? On la croyait. On ne pouvait prévoir qu'un jour un de ses membres le

F.·. Gonnaud, parlant au banquet de clôture du Convent de 1886, serait amené à dire : « Il fut un moment, non pas de règle mais de formalisme, de déclarer que la Maçonnerie ne s'occupait ni de religion, ni de politique. Etait-ce de l'hypocrisie? Je ne le dirai pas. C'était sous l'impression des lois et de la police que nous étions obligés de dissimuler ce que nous tous avons mission de faire ou plutôt de faire uniquement. »

Ils s'affirment les uns aux autres qu'ils ont *mission* de faire de la politique et de ne faire que cela ! Et ils proclament dans leurs statuts qu'ils s'interdisent cette occupation. Le F.·. Gonnaud en dit long par cet aveu qui corrobore suffisamment l'exposé fait ci-dessus de la méthode et des procédés maçonniques.

C'est ainsi que la nation était trompée sans pouvoir se défendre. Comment aurait-elle pu supposer, cette nation loyale entre toutes, qu'une association établie sur le sol français avait pour principe le mensonge? Un homme qui ment, cela se rencontre. Mais une association ! Une association qui ment, non pas une fois, mais sans discontinuer pendant deux siècles ! Qui met le mensonge dans ses statuts, c'est-à-dire qui fait du mensonge la base de son action ! Comment des esprits français se seraient-ils figuré pareille perfidie?

C'est précisément parce que personne ne pouvait rêver cela qu'on laissait la Franc-Maçonnerie travailler tout à son aise. On regardait les francs-maçons comme des originaux ou des niais, ou des mutualistes

d'une espèce particulière, ou des discoureurs vaniteux et vides, ou encore comme de joyeux compères qui prétextaient des réunions secrètes pour échapper le plus souvent possible aux monotonies de la vie familiale. On les prenait pour tout ce qu'ils n'étaient pas. Mais personne ne pouvait les prendre pour ce qu'ils étaient réellement. Et c'est ainsi que, tout le monde les croyant inoffensifs, nul ne s'avisait de les gêner dans leur action.

On se rappelle le curieux et suggestif témoignage qu'apportait sur ce point l'un des deux recruteurs de la Franc-Maçonnerie invisible auxquels j'eus affaire à la fin de ma vie maçonnique.

— Vous vous rendez compte, me disait-il, de la puissance dont dispose la Franc-Maçonnerie. Nous pouvons dire que nous tenons la France. Ce n'est pas parce que nous sommes le nombre, puisqu'il n'y a que vingt-cinq mille francs-maçons en ce pays (c'était en 1889). Ce n'est pas non plus parce que nous sommes l'intelligence, car vous êtes à même de mesurer la médiocrité intellectuelle de la plupart de ces vingt-cinq mille francs-maçons. Nous tenons la France parce que nous sommes organisés et les seuls organisés. *Mais surtout, nous tenons la France parce que nous avons un but ; qu'on ignore quel est ce but ; que, comme on l'ignore, on ne saurait y faire obstacle ; et qu'enfin, comme on n'y fait pas obstacle, le chemin est large ouvert devant nous.* »

Il est impossible de résumer plus clairement les deux principales raisons de la force de la Maçonnerie.

Aujourd'hui ces deux causes de supériorité tendent de plus en plus à disparaître. Leur effet s'affaiblit lentement, mais progressivement, à mesure que se développent les groupements opposés à la Franc-Maçonnerie et que se propage la connaissance de la question maçonnique ; et c'est ce qui devrait donner du courage et surtout de l'endurance aux Français les plus écrasés par le souvenir des défaites qui n'ont été subies depuis trente ans que parce qu'on ignorait tout cela.

LA PERVERSITÉ REVÊTUE DE SINCÉRITÉ.

L'habile et profonde perversité avec laquelle agit le Pouvoir occulte vis-à-vis de la Maçonnerie se retrouve, elle aussi, dans la méthode employée par celle-ci à l'égard du monde profane.

Comment en pourrait-il être autrement? Puisque chaque maçon n'est qu'un écho de ce qu'il a entendu — et un écho à peu près fidèle, sans cela, on l'expulserait de la Maçonnerie, ou bien il en sortirait de lui-même, ainsi que nous l'avons expliqué — son effort particulier se trouve réglé par les savants calculs qui déterminent la marche prudente du Pouvoir occulte. C'est la ruse, la fourberie, le mensonge et l'hypocrisie qui ont si bien réussi à l'intérieur des loges parce que les francs-maçons non avertis, étaient sans défense contre ces moyens ; c'est aussi la ruse, la fourberie, le mensonge et l'hypocrisie qui doivent réussir dans le monde profane, parce que celui-ci n'est pas plus prévenu contre l'effort de la perversité maçonnique

que les francs-maçons n'étaient prévenus contre la perversité du Pouvoir occulte.

Et même, un nouveau facteur intervient qui augmente considérablement l'effet de la propagande maçonnique ; c'est l'inconscience qui est créée chez la presque unanimité des francs-maçons. Les représentants directs du Pouvoir occulte qui ont enrégimenté les premiers adeptes de la Maçonnerie débitaient sciemment leurs mensonges vis-à-vis de ceux-ci. Il leur fallait d'autant plus de cynisme. Il n'en va plus de même pour la propagande exercée par les francs-maçons au milieu du monde profane. Ceux-ci ont été fanatisés, aveuglés de telle sorte que c'est, le plus souvent, sans le savoir qu'ils mentent. En agissant par leur intermédiaire, l'hypocrisie du Pouvoir occulte se revêt donc d'ingénuité, et elle en devient plus redoutable. En réalité, ils sont des croyants, puisqu'ils croient à la mission de la Veuve, à sa sainteté. Du moins en est-il ainsi pour un grand nombre d'entre eux. On est parvenu à leur persuader que la science exigeait la destruction du catholicisme. Ils n'en savent absolument rien par eux-mêmes, puisqu'ils ne sont pas des savants. Là encore, il a fallu qu'ils *croient* ce qu'on leur affirmait. Ils ont cru. Sur ce point comme sur le premier, ils ont la foi. C'est une force considérable. Et il faut savoir, il faut avoir vu jusqu'où va leur hallucination!

Par l'effet des suggestions qu'elles reçoivent, ces intelligences à peine dégrossies se prennent pour des intelligences scientifiques. C'est très sincèrement que es laveurs de vaisselle des cuisines de la Veuve se

considèrent comme les pionniers de la science et de la raison. Chaque fois que les prêtres chrétiens prononcent le nom de Jésus-Christ, ils inclinent la tête et s'humilient au fond d'eux-mêmes. Au contraire, il suffit que les francs-maçons parlent de leur divinité, « la Raison », pour qu'ils s'enflent d'orgueil et se considérant comme infaillibles.

Des ignorants qui *croient* qu'ils sont savants, ou que, n'étant pas savants, ils sont tout au moins les soldats de la science, qui portent cette conviction dans la politique, et qui, savamment embrigadés, arrivent à gouverner un état par la force de l'organisation occulte à laquelle ils appartiennent ; qui dominent, par conséquent, en raison même de leur ignorance, au nom d'une force invisible à laquelle il est impossible de demander des comptes, voilà ce qu'on peut considérer comme un cléricalisme infiniment néfaste pour le pays qui en est infecté. C'est, à proprement parler, la dictature exercée par l'imbécillité au profit de la perfidie.

C'est seulement après qu'ils ont été hypnotisés que les francs-maçons procédent vis-à-vis du monde profane comme le Pouvoir occulte a procédé vis-à-vis d'eux. Pas plus que celui-ci, ils ne disent tout d'abrod où ils veulent en venir. Comment le pourraient-ils, puisqu'eux-mêmes ne savent pas où on veut les mener. Brisson, par exemple, parlant des Congrégations, a déclaré jadis « qu'il ne pourrait jamais venir à la pensée d'aucun républicain de restreindre en quoi que ce soit le droit d'association ». Il est probable que Brisson pensait ce qu'il disait.

C'est en 1872 qu'il parlait ainsi. La suggestion républicaine était celle qui correspondait particulièrement à cette époque au besoin du Pouvoir occulte. Brisson obéissait à l'impulsion qu'il recevait sans s'en douter. Il parlait en républicain. Depuis un certain nombre d'années, c'est la suggestion anticatholique qui a dominé. Brisson a encore obéi à cette suggestion et il a parlé et agi non plus en républicain mais en sectaire. Sa conviction, pour inéclairée qu'elle fût, n'en donnait pas moins une certaine force à son langage dont bénéficiait le Pouvoir occulte.

Grâce à cette sorte d'inconscience, c'est avec sincérité que les francs-maçons affirment leur tolérance et leur respect de toute foi religieuse. Et c'est encore un avantage pour le Pouvoir occulte. Même aujourd'hui, on rencontre des francs-maçons qui sont convaincus de leur esprit de tolérance. Le F.·. Camille Pelletan lui-même a proclamé dans un discours, lorsqu'il était ministre, son respect de la religion. C'est un fait. Vous croyez qu'il mentait? Ce n'est pas certain. Il parlait ainsi en sortant de table et il se peut parfaitement que ce jour-là, il eût le vin tolérant. Briand fait prendre son « désir de conciliation » au sérieux par de très hautes personnalités politiques catholiques. La suggestion a produit en lui, en raison de sa nature particulière, l'état d'âme nécessaire pour que, de la façon la plus naturelle, il puisse ainsi en imposer, et peut-être, à certaines heures, s'en imposer à lui-même. Pendant ce temps-là, Clémenceau subventionne un abbé et fonde sous l'autorité de la soutane de celui-ci un journal, *la France Catholique*, qui

se vend à la porte des églises, pour permettre à la Franc-Maçonnerie, contre-église, ennemie mortelle du catholicisme, de faire lire aux catholiques ce dont il faut les persuader pour que le Pouvoir occulte puisse arriver aux suprêmes destructions qu'il médite.

Alors que l'opinion est travaillée de tant de manières diverses, comment ne serait-elle pas trompée !

Nous avons cité le propos d'un franc-maçon qui parlant de la liberté, a fait très sincèrement cette déclaration :

« Oui, quoi qu'on en dise, c'est la liberté que nous voulons ; seulement, nous voulons la vraie ; celle qui ne permet pas qu'on prenne de libertés contre elle. »

Voilà jusqu'à quel point le Pouvoir occulte est parvenu à déformer l'intelligence de ceux qu'il appelle les enfants de la « lumière ». S'ils en sont là maintenant, on peut juger de la sincérité de leur fanatisme lorsqu'ils n'étaient pas encore entrés dans la période de l'action, lorsque, par conséquent, leur aberration ne risquait pas de se sentir tout au moins quelque peu interdite au spectacle des contradictions qu'ils sont obligés de s'infliger aujourd'hui.

L'ÉTAT PROFOND D'INCONSCIENCE.

C'est quelquefois avec une inconscience vraiment comique qu'ils opèrent, vis-à-vis des profanes, toutes les manœuvres hypocrites qui ont été exécutées vis-à-vis d'eux par les représentants du Pouvoir occulte.

Un jour, vers la fin de ma vie maçonnique, lorsque ma raison commençant à se réveiller faisait entendre

au fond de ma conscience ses protestations contre le fanatisme maçonnique par lequel je m'étais laissé dominer, un profane qui était de mes amis vint me voir pour me demander ce que c'était que la Franc-Maçonnerie, vers laquelle il était attiré par un recruteur. A peine était-il entré chez moi qu'y arriva un autre de mes amis qui était franc-maçon. La conversation s'engagea entre nous trois, et dans des conditions telles que je me contentai bientôt d'écouter.

Le franc-maçon disait à celui qui ne l'était pas :

— La Franc-Maçonnerie est une association sublime. On y pratique toutes les vertus.

— Alors, c'est parfait. Pourtant on m'avait dit qu'elle était une association politique?

— Nullement. Nous ne nous occupons pas de politique.

— Et de religion?

— Non plus. D'ailleurs, si vous voulez avoir la conscience en repos à cet égard, voici quel est le premier article de nos statuts : « La Franc-Maçonnerie, association essentiellement philosophique, philanthropique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, etc. »

A mesure que mon ami parlait et que j'entendais tomber de sa bouche les belles déclarations inscrites dans la constitution maçonnique, une sorte de voile se déchirait en moi, grâce à ce que je me trouvais en face de cette réalité, insupportable pour ma conscience : un ami qui s'en remettait à moi avec confiance et que je voyais trompé, victime du mensonge

des statuts maçonniques. Le fait concret s'imposait à moi dans toute sa netteté.

Ne faisons-nous pas, tous les jours, me disais-je, à toutes les heures, exactement le contraire de ce qui est écrit là-dedans? Qu'est-ce qui est vrai? Nos actes, ou ces déclarations par lesquelles nous attirons les profanes de bonne foi?...

Je me sentis pour la première fois vraiment dégoûté de la besogne à laquelle j'avais collaboré sans en apercevoir l'odieuse et méprisable hypocrisie.

Lorsque le postulant fut parti, je dis à mon ami franc-maçon :

— Il me semble, mon cher, que nous venons de faire un singulier métier.

— Que voulez-vous dire? fit-il étonné.

— Nous avons affirmé à l'innocent profane qui sort d'ici qu'on ne s'occupait pas de politique dans la Franc-Maçonnerie. Or, nous n'y faisons que de la politique. Avouez que nous en avons pris à notre aise avec la vérité...

— Est-ce que nous devons dire aux profanes ce qu'on fait en Franc-Maçonnerie? Nous n'en avons pas le droit.

— Nous n'en avons pas moins dit le contraire de la vérité.

Nous avons aussi affirmé que nous étions une association de tolérance.

— Eh bien?

— Eh bien ! Nous sommes juste le contraire. Vous n'êtes pas tolérant et je ne le suis pas plus que vous,

puisque tous deux nous voulons la destruction du catholicisme.

— Est-ce que nous n'avons pas raison de vouloir la destruction du catholicisme?

— C'est une autre question. Admettons, si vous voulez, que nous ayons raison, il n'en est pas moins déloyal de tromper un profane comme nous venons de le faire. Si nous considérons comme un devoir de détruire le catholicisme, pourquoi ne le proclamons-nous pas hautement?

— Parce que nos règlements nous obligent au secret. Il n'y a pas à discuter là-dessus.

— Il en résulte que nous venons, vous et moi, de dire exactement le contraire de la vérité. Cela s'appelle mentir. De plus, nous nous sommes parés de la vertu de tolérance alors que nous nous sommes intolérants. Cela s'appelle être hypocrite. Il n'y a pas à sortir de là !

— Ah ça ! mon cher, qu'est-ce qui vous prend?

— Rien. Je regarde seulement nos actes avec les yeux de la raison et je leur donne leur vrai nom.

Celui auquel je tenais ce langage si simple en fut littéralement suffoqué. C'est d'un air effaré qu'il me dit:

— Mais, frère Copin, est-ce que vous devenez fou?

Et pour me remettre dans le droit chemin maçonnique, il s'engagea dans toute une série de divagations tortueuses tendant à me persuader que la Maçonnerie n'était pas hypocrite, par la raison qu'elle avait un but sublime, et que les francs-maçons, pris isolément, ne l'étaient pas plus qu'elle,... par la raison qu'ils avaient le *devoir* de se cacher. Et non seu-

lement il était sincère en parlant ainsi, mais cette manière de voir résultait d'une sorte de cristallisation quasi indestructible de sa pensée. Un franc-maçon capable d'envisager les choses autrement ne pouvait être pour lui qu'un dément, qu'un fou, comme il me l'avait dit.

C'est ainsi que pour un franc-maçon sur lequel agit pleinement la suggestion, la franchise est une faute, le mensonge une obligation, l'hypocrisie une vertu, la fourberie un devoir.

Un peu plus tard, le jour même où, étant encore franc-maçon, je venais de livrer ma première bataille à la Franc-Maçonnerie, je sortais de ma loge, après la tenue au cours de laquelle j'avais été jugé. Derrière moi deux frères marchaient en causant, sans avoir remarqué que je les précédais et que je pouvais les entendre. C'étaient deux de mes anciens amis. Ils étaient parmi ceux qui avaient soutenu le plus énergiquement, par esprit de discipline, la cause maçonnique contre moi. L'un était un médecin partisan du darwinisme. Il disait à l'autre en parlant de moi :

— Que voulez-vous, mon cher, ça se voit, ces accidents-là. C'était un garçon intelligent. Mais il est arrivé au bout de son développement. Son cerveau a subi un arrêt d'évolution. S'il nous quitte, nous ne devrons pas regretter son départ pour la Maçonnerie. C'est un homme fini.

Celui-là aussi était un beau type de suggestionné, d'hypnotisé. C'est avec la plus grande sincérité qu'il prononçait sur moi le jugement que je viens de dire. Pour cesser de considérer l'œuvre maçonnique comme

légitime, sainte et sacrée, il fallait à ses yeux avoir subi un « arrêt d'évolution », être retombé en enfance,... au-dessous des trois ans du grade d'apprenti. Il ne voyait pas d'autre explication possible en mon cas particulier, étant donné qu'il me savait sincère.

Depuis lors, pour employer son expression, j'ai continué d' « évoluer ». J'ai cherché ce qu'ils appellent « la vérité », et je l'ai fait en me tenant sous la lumière de ce pauvre petit astre intérieur que j'appelle ma raison et qu'ils appellent, eux, « la Raison » ; astre qui, ils l'oublient trop, ne produit pas la lumière, mais la reçoit ; qui n'est qu'un réflecteur, sur lequel passent des images qu'il reproduit comme il peut, très imparfaitement. Je me suis gardé de confondre *ma* raison, que je sais si fragile, avec « la Raison » totale et universelle, ce mythe au nom duquel ils s'imaginent niaisement avoir le droit de parler. Par cela seul que je me tenais ainsi en garde contre moi-même, mes chances d'erreur se trouvaient diminuées d'autant. Au contraire, celui qui parlait comme je viens de dire est resté exactement au point où il était alors. Son horizon intellectuel n'a pas changé ; c'est toujours l'anticatholicisme conçu et pratiqué conformément aux suggestions et à la discipline maçonnique, c'est-à-dire d'après les vues d'une puissance humaine, le Pouvoir occulte, qui n'a même pas daigné se révéler à lui. Il s'est formé autour de cette suggestion anticatholique une sorte de durillon dans son cerveau... Le pauvre diable n'en est pas moins convaincu, je n'ai aucun doute à cet égard, que c'est lui qui a continué à évoluer et que je suis au

contraire toujours sous le coup de mon « arrêt d'évolution ».

Considéré en lui-même un pareil aveuglement est simplement comique. Mais quelle arme redoutable dès lors qu'il a été créé tout exprès par une volonté qui se cache comme tout ce qui est mauvais, qui a su demeurer invisible depuis deux cents ans et dont nous savons maintenant la profonde perversité !

CHAPITRE VIII

Francs-maçonneries extérieures et sous-maçonneries. L'aboutissement.

LES FRANCS-MAÇONNERIES EXTÉRIEURES

Certes, de pareils moyens d'action sont formidables, surtout lorsqu'ils sont tournés contre une nation sans défiance. Le Pouvoir occulte ne les a pourtant pas encore jugés suffisants. Il a créé des franc-maçonneries extérieures qui sont destinées à multiplier son action dans le domaine des idées aussi bien que dans celui de l'action politique et sociale.

Dans le domaine des idées d'abord, parce que le Pouvoir occulte est, avant tout, anticatholique. Nous n'avons pas à insister sur ce fait qui se trouve surabondamment démontré, non seulement par notre précédent ouvrage *Le Pouvoir occulte contre la France*, mais par une très grande quantité d'autres dont les auteurs se sont attachés spécialement à mettre en lumière le caractère anticatholique de la Franc-Maçonnerie.

Comme le catholicisme est une puissance dont le domaine est celui des idées, le Pouvoir occulte a dû l'y attaquer. Nous avons vu que l'organisme et les méthodes maçonniques étaient précisément celles qu'il fallait pour correspondre à cette nécessité. Le Pouvoir occulte a fait de la Franc-Maçonnerie non une

ligue d'action, mais une société d'éducation ou, plus exactement, de déséducation.

Nous avons vu également dans notre précédent ouvrage que le Pouvoir occulte avait secondé de tout son effort le succès de la philosophie du dix-huitième siècle. Les encyclopédistes, d'ailleurs membres de la Franc-Maçonnerie ordinaire, formaient entre eux, peut-on dire, une sorte de loge à part, une franc-maçonnerie intellectuelle, dans laquelle il est évident que le Pouvoir occulte s'était ménagé les moyens de transmettre ses inspirations.

Il en est de même de certaines associations qui, tout en ayant les caractères de la société secrète, vivent en marge de la Franc-Maçonnerie ordinaire et semblent n'avoir point de rapports avec elle ou n'en avoir que fort peu. Nous voulons parler de ces associations à noms plus ou moins bizarres qu'on sait avoir existé avant l'apparition de la Franc-Maçonnerie, s'être perpétuées au dix-huitième siècle et jusqu'à nos jours ou avoir été remplacées par d'autres présentant les mêmes caractères : les Rose-Croix, les Martinistes, les Illuminés, les Swedenborgiens, les Misraïmites, les Kabbalistes, les Occultistes, les Spirites, les Centres qui se disent plus ou moins ésotériques, etc., etc., sans compter ces associations ténébreuses du Moyen Age qui ont pullulé un peu partout et dont les noms pour un grand nombre, ne sont même pas parvenus jusqu'à nous.

Ces associations se différencient entre elles. Et c'est tout naturel. Le Pouvoir occulte, qui voulait détacher de la morale et de la discipline chrétienne les hommes

de tous les pays, devait leur présenter, pour les tenter et pour s'emparer d'un plus grand nombre d'entre eux, des types d'association dont la variété correspondit à celle des types d'intelligences auxquelles il s'adressait. Telle est la raison des différences qui s'aperçoivent dans ces groupements.

Mais à côté de ces différences, tous présentent deux caractères communs qui sont comme la marque de fabrique du Pouvoir occulte : ils sont plus ou moins secrets et plus ou moins nettement et visiblement anticatholiques.

Si l'on disait aux membres de ces groupements qu'ils ont quelque rapport avec la Franc-Maçonnerie, nul doute qu'un grand nombre protesteraient. C'est qu'ils ne savent pas comment peut être établi ce rapport. Nous nous en rendons compte pour eux, maintenant que nous connaissons l'organisation secrète maçonnique.

Les membres des sociétés dont nous nous occupons peuvent s'imaginer ne s'être jamais rencontrés nulle part avec des francs-maçons, et cependant collaborer avec eux à la même œuvre de destruction. Les uns attaquent le bloc catholique sur un point, tandis que les autres l'attaquent sur un autre. Pour que leurs efforts soient coordonnés, que faut-il? Que des représentants du Pouvoir occulte se trouvent parmi les uns et parmi les autres. Ces représentants se rencontrent entre eux. Ils reçoivent tous plus ou moins directement la même inspiration. Ils savent le pourquoi de la division du travail qu'ils s'efforcent d'établir dans les groupes inférieurs où ils remplissent la mis-

sion qui leur est confiée ; et cela suffit. Sans doute, avec un pareil système, les choses ne marchent pas toujours comme le voudrait le Pouvoir occulte. Mais quelles sont donc les affaires humaines qui marchent toujours au gré de ceux qui les entreprennent? Des divergences, des heurts, des divisions peuvent se produire entre ces groupes qui s'ignorent et dont quelques membres seulement se connaissent entre eux. Certains même peuvent être arrachés du tronc, séparés momentanément ou pour toujours du centre d'inspiration. Mais encore une fois, où donc en va-t-il autrement dans les choses de ce monde? L'important est que, lorsque de pareils accidents se produisent, le secret de l'unité d'inspiration ne soit pas divulgué. C'est le seul qui ait vraiment de l'importance. Mais sur ce point, nous pouvons être sûrs que le Pouvoir occulte sait prendre ses précautions et qu'en outre il ne recule devant rien, absolument rien, pour assurer sa sécurité. Lorsqu'il périra, car, en fin de compte, tant vont à l'eau les récipients même les plus solides qu'ils se cassent ou s'usent, il en aura fait périr beaucoup d'autres avant lui.

Dans le domaine politique et social, le Pouvoir occulte a créé une grande quantité de sous-maçonneries dont les efforts trouvent leur point de concentration dans les loges, de même que les efforts de celles-ci et des associations dont nous venons de nous occuper trouvent le leur dans des sphères plus élevées.

Ici, nous allons pouvoir nous rendre exactement compte de la manière dont il a opéré ; et, par là même, nous nous expliquerons comment il a dû procéder

aux étages supérieures de l'immense organisation de ses armées secrètes.

LES SOUS-MAÇONNERIES.

Une fois en possession de la prodigieuse accumulation de forces qui résultait pour lui du groupement, de la discipline et de l'organisation maçonniques, le Pouvoir occulte s'est dit qu'il pourrait se rendre plus fort encore en étendant groupement, discipline et organisation hors de la Maçonnerie, en créant autour de celle-ci des sociétés qui seraient comme autant de sous-maçonneries et qui rempliraient vis-à-vis d'elle le rôle qu'elle-même remplit vis-à-vis de lui. Et c'est ainsi qu'existent actuellement un nombre considérable d'associations qui ont été créées par la Maçonnerie et qui subissent sa direction sans s'en douter, de même que celle-ci, sans s'en douter également, a été créée par le Pouvoir occulte et subit sa direction.

On comprend le double avantage d'une pareille multiplication.

D'abord, le domaine où règnent les suggestions créées par le Pouvoir occulte se trouve agrandi dans des proportions considérables, puisque beaucoup plus nombreux sont les propagandistes embrigadés qui contribuent à l'action coordonnée dont le Pouvoir occulte est le secret inspirateur.

En même temps, un autre bénéfice est assuré : le secret de l'existence de ce Pouvoir occulte qui tient tant à n'être pas connu se trouve encore mieux pro-

tégé. Il n'y avait jusqu'ici que la Maçonnerie qui se trouvât entre le monde profane et lui. Une double barrière existera désormais, puisque la Maçonnerie, par laquelle il agit sans se laisser voir, agira, sans se laisser voir elle-même, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle aura engendrées.

C'est cette pensée qui a inspiré la création de la *Ligue de l'enseignement*, de celle des *Droits de l'homme*, des ligues de *Libre-Pensée*, des *Unions Amicales de Solidarité*, des *Amicales* d'instituteurs, sans compter d'autres et sans parler des syndicats ouvriers dans lesquels la Maçonnerie s'est réservée le moyen de pénétrer.

La Franc-Maçonnerie se garde bien de faire savoir qu'elle est l'initiatrice de ces groupes. Le Pouvoir occulte, avons-nous dit, la fait agir en cela comme il agit lui-même vis-à-vis d'elle.

Les indications données aux francs-maçons par leurs chefs à cet égard sont d'une précision qui ne laisse rien à désirer.

« Vous n'êtes, en ce moment, disait le F.·. Blatin au convent de 1892, qu'un état-major, vous n'êtes que des officiers, vous n'avez pas encore groupé suffisamment les troupes que vous devez mener au combat. *Ces troupes vous ne pouvez les appeler dans vos loges*, car il vous est absolument impossible de diminuer les conditions financières dans lesquelles vous vivez et qui sont l'essence même de notre Ordre ; mais je le dis avec une conviction personnelle profonde, il vous faut, sous des formes qui sont déjà trouvées, grâce aux éléments que vous possédez déjà,

arriver à réunir autour de vous toutes ces masses du suffrage universel qui ne demandent qu'à être disciplinées par vous. »

Dès 1891, c'est-à-dire un an avant que le F.·. Blatin prononçât les paroles que nous venons de rapporter le Congrès des Loges du Midi nous apprenait que « La Libre Pensée française comptait déjà *six cents groupes* dont la formation était due pour la plus grande partie à la Franc-Maçonnerie ! » Et c'est évidemment à cela que faisait allusion le F.·. Blatin lorsqu'il parlait de « formes qui sont déjà trouvées ».

Le rapporteur de la Commission de propagande au convent de 1893 cite parmi « les Sociétés créées par les loges et demeurées sous leur direction morale, les sociétés de Libre-Pensée, véritables machines de guerre contre le cléricalisme, les sociétés d'instruction. (Deniers des Ecoles, Caisses des Ecoles, Bibliothèques populaires)... les cercles d'études où l'on peut grouper toutes les bonnes volontés, les sociétés de conférences populaires qui permettent de répandre la lumière jusque dans les plus petits villages. »

En 1894, le Congrès maçonnique d'Amiens recommande, lui aussi, la création de sociétés agissant sous l'inspiration maçonnique, tout en masquant la Maçonnerie.

Voici en effet ce qu'on peut lire dans le compte rendu de ce Congrès :

« Notre Commission a estimé que ce moyen devait être désigné d'une façon toute particulière à votre attention. Il vous procurera en effet, à tous, l'occa-

sion de faire prédominer nos idées partout, *si nous avons le talent d'organiser ces sociétés tout en restant dans la coulisse.*

C'est donc bien un plan de campagne très méthodiquement conçu. Et nous trouvons ici corroboré ce que nous avons dit de l'organisation et des procédés du Pouvoir occulte ; car nous n'avons qu'à regarder pour constater que l'exécution de ce plan reproduit exactement au bas de l'échelle maçonnique ce que nous avons montré à tous les degrés.

La Franc-Maçonnerie, sans qu'on ait pu y prendre garde, a créé autour d'elle une multitude de sociétés dans lesquelles elle répand ses suggestions, de même que le Pouvoir occulte fait vis-à-vis d'elle. Et ces sociétés sont ses armées en même temps que sa ceinture protectrice, de même qu'elle est l'armée et la ceinture protectrice du Pouvoir occulte.

A-t-elle agi vis-à-vis de ces sociétés loyalement, au grand jour? Pas plus que le Pouvoir occulte n'a agi vis-à-vis d'elle. C'est toujours la même méthode qui se répète du haut en bas. Nous en avons la preuve dans la dernière phrase de l'extrait que nous venons de citer : « Ce moyen vous procurera l'occasion de faire prédominer nos idées partout *si nous avons le talent d'organiser ces sociétés tout en restant dans la coulisse* ». Cette phrase montre le procédé habituel du Pouvoir occulte, comme l'ogive qui se trouve dans la plus petite des fenêtres d'une cathédrale donne le dessin du motif sur lequel est construit tout l'ensemble.

« Il ne faut pas, dit de son côté le rapporteur de

la Commission des vœux au convent de 1898, *il ne faut pas laisser voir dans cette œuvre la main de la Franc-Maçonnerie.* »

Donc toujours la dissimulation, toujours la ruse et la fourberie.

PÉNÉTRATION DES GROUPES NON MAÇONNIQUES.

Ce n'est pas assez pour la Franc-Maçonnerie des groupements qu'elle crée. Il en existe qu'elle n'a pas créés. Elle s'applique à pénétrer dans ceux-là pour tourner peu à peu leurs forces à son profit. Ne sait-elle pas que dix hommes groupés autour d'une idée sont plus forts que mille dont les idées se contredisent. En conséquence, elle ne veut pas que ses adversaires aient à leur service des groupements homogènes. Pour cela, elle essaye de forcer les portes des groupes qu'ils ont organisés, pour y répandre ses doctrines, mais toujours « en ne laissant pas voir sa main. »

Le compte rendu du Congrès maçonnique d'Amiens nous en fournit la preuve, car on lit encore dans son compte rendu :

« Faire concourir à notre Œuvre, partout où ce sera possible des journaux dirigés par des frères, *mais ne découvrant jamais* les loges et ne divulguant jamais nos travaux... Créer des sociétés de libre-pensée, de secours, souchées sur les loges, *subventionner les groupes profanes existant... et faire pénétrer les frères maçons dans les sociétés déjà constituées, mais avec la*

plus grande PRUDENCE. Faire la propagande par la bienfaisance en participant aux bonnes œuvres et aux encouragements, TOUS CES MOYENS SONT NOTRES. »

L'orateur du convent de 1891 constatait que les francs-maçons avaient répondu au « mot d'ordre qui leur était donné et que beaucoup d'entre eux appartenaient à des sociétés groupées sous le drapeau de la Libre-Pensée. »

Au Congrès des Loges du Nord-Ouest, le F.·. Bourget engageait ses frères à pénétrer dans le plus grand nombre de sociétés possibles « particulièrement dans les patronages laïques, scolaires et de bienfaisance, associations de prévoyance, de secours, de tir et de gymnastique ; encourager toutes les sociétés de libre-pensée, pressentir les instituteurs qui dans leur rôle d'éducateurs du peuple peuvent nous rendre de grands services. »

« Les Loges, écrivait Piccolo Tigre dans la lettre que nous avons citée, ne sont qu'un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous (sociétés secrètes supérieures). En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète *dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée.*

Ce que sont, de l'aveu du juif Piccolo-Tigre, les sociétés secrètes supérieures de la Franc-Maçonnerie

invisible par rapport à la Franc-Maçonnerie que nous connaissons, celle-ci l'est à son tour par rapport aux milliers de sociétés qu'elle crée sur toute la surface du territoire, ou de celles dans lesquelles elle pénètre « sans laisser voir sa main », et qui ne sont que « son antichambre assez mal éclairée ».

Par l'intermédiaire de ces sociétés, elle agit sur le monde profane. Elle y répand ses idées, toujours en les couvrant du voile de l'hypocrisie et en ne versant de ces idées que les doses qu'elle sent assimilables...

C'est donc un immense filet, dont les mailles sont représentées par des milliers de sociétés, qui est jeté sur la France. Ces sociétés ont été pour la plupart constituées par la Maçonnerie, et elles ne le savent pas. Elles sont dirigées par les représentants de cette association et elles l'ignorent. C'est de ses idées qu'elles sont nourries, c'est par sa propagande hypocrite, tendant on ne sait à quel but obstinément caché, que l'intelligence de leurs membres est oblitérée ; et ceux-ci ne s'en doutent pas ! Ne s'en doutant pas, ils ne peuvent même pas songer à écarter d'eux le poison. Ils absorbent la doctrine de mensonge comme un enseignement de vérité. Ils la répandent comme telle autour d'eux. C'est au nom de la « science », inconnue des francs-maçons ignorants, qu'ils ont été catéchisés ; c'est au nom de la « Science », tout aussi inconnue d'eux, qu'ils catéchisent les autres.

Comment, dans de telles conditions, le Pouvoir occulte n'arriverait-il pas à détruire de fond en comble la façon de penser d'une nation ! Comment n'aveuglerait-elle pas cette nation assez complète-

ment pour l'amener à se détruire elle-même ! Par quel miracle celle-ci s'apercevrait-elle que les formules mensongères pour lesquelles elle se passionne n'ont été inventées que pour la désorganiser, pour la désarmer, pour la réduire à l'état de proie, tout en lui cachant le but secrètement poursuivi par un Pouvoir occulte dont elle ignore jusqu'à l'existence !

L'ENVAHISSEMENT TOTAL. — L'HEURE DE L'ACTION.

Et voici que ce travail de propagande, déjà servi par de tels moyens, se trouve, à une certaine heure, secondé, appuyé de telle sorte, que son action va se trouver encore décuplée.

En effet, les francs-maçons, « ces théoriciens, ces philosophes si doux, si pacifiques, si conciliants », ainsi que disait un membre du Conseil de l'Ordre répondant en mars 1899 aux interrogations d'un envoyé du journal *Le Temps*, les innocents et inoffensifs francs-maçons avaient déclaré dans leurs statuts qu'ils ne s'occupaient pas de politique. Le membre du Conseil de l'Ordre en question répétait cette affirmation, lui aussi.

« Nous proscrivons toute discussion politique, disait-il. Nous nous tenons à l'écart de toute agitation. Jamais nous ne nous mêlons à la politique militante. Jamais nous ne présentons un candidat à quelque élection que ce soit... »

Ils n'ont jamais « présenté un candidat à quelque élection que ce soit ! » Ils ne l'ont jamais fait loyalement, en se montrant au grand jour, et en disant :

nous sommes francs-maçons. Cela, c'est vrai. Mais ils ont présenté des candidats en se masquant et en se cachant, chaque fois qu'ils l'ont pu. Et la preuve, c'est que dès 1893, six ans avant la déclaration du Membre du Conseil de l'Ordre au journal *Le Temps*, un autre membre du Conseil de l'Ordre, le F.·. Amiable, pouvait dire dans son discours au convent :

« *Nos candidats l'ont emporté presque partout*, et notre contingent dans la représentation nationale, déjà considérable, se trouve sensiblement accru. Je salue donc au nom de l'Assemblée Générale du Grand-Orient, les francs-maçons qui sont aujourd'hui les élus du suffrage universel. »

Ils n'ont pas de candidats ; et *leurs candidats* l'emportent presque partout ! C'est ainsi qu'éclate à tout instant leur phénoménale hypocrisie.

Comment d'ailleurs leurs candidats ne l'emporteraient-ils pas, alors qu'ils représentent précisément l'opinion à la fabrication de laquelle le Pouvoir occulte a travaillé par tous les moyens, y compris les plus malhonnêtes, pendant tout le temps qu'il a jugé nécessaire? Ils ont l'appui d'une association formidablement organisée. Derrière la Maçonnerie marchent pour eux des milliers de sociétés qui ont été créées et qui sont inspirées par elle. Sur les flancs, d'autres sociétés, plus intellectuelles, obéissent sans s'en douter, elles aussi, aux suggestions du Pouvoir occulte. Il serait vraiment extraordinaire qu'avec de pareils avantages, les candidats de la Franc-Maçonnerie ne fussent pas élus. D'autant plus que, même lorsqu'ils ne sont pas élus par les vivants, ils le sont par les

morts, grâce à certaines fraudes électorales dont ne saurait se faire scrupule une association qui a le mensonge et la ruse pour base et pour moyen.

Il était donc inévitable que la Franc-Maçonnerie parvînt assez rapidement à introduire un certain nombre de ses membres au Parlement. Une fois cela fait, elle devait fatalement voler de victoires en victoires jusqu'à ce que la nation tout entière fût instruite de ses agissements.

La marche de la Franc-Maçonnerie pour la conquête de la puissance politique a donc été dirigée par le Pouvoir occulte avec un esprit de suite et une logique qui devaient renverser tous les obstacles. Ce résultat était d'autant plus certain que, tant qu'elle n'est pas complètement démasquée, la Maçonnerie jouit de la situation singulièrement avantageuse où est un combattant qui a l'usage de ses yeux vis-à-vis d'un adversaire aveugle. Rien de plus facile que de prévoir, en pareil cas, auquel des deux doit rester la victoire.

Résumons-la, cette marche, en un regard d'ensemble.

Tout d'abord prélèvement par sélection d'un certain nombre de citoyens. Leur isolement dans les loges, où on les attire par de fausses déclarations et par l'attraction du secret, où on les gonfle de l'idée qu'ils sont des êtres supérieurs par cela seul qu'ils ont consenti à se rassembler dans le giron de la Veuve.

En second lieu, établissement progressif d'une discipline morale, par l'élimination des éléments reconnus réfractaires, et en même temps par les sélections

successives opérées parmi ceux qui sont reconnus les plus aptes.

Ensuite, manœuvre lente et calculée, pour arriver à créer peu à peu, grâce aux éliminations et aux sélections, grâce surtout aux prédications, un état d'esprit contraire à la fois aux principes sur lesquels on prétendait primitivement s'appuyer et aux déclarations par lesquelles on avait attiré les premiers adhérents. Emploi incessant de la seringue à suggestions qu'est la Franc-Maçonnerie dans la main du Pouvoir occulte, pour jeter dans l'esprit des adeptes l'idée que les francs-maçons ont une double mission à remplir : éclairer le monde en éteignant les étoiles dont le christianisme avait peuplé les cieux et le libérer en détruisant les pouvoirs politiques existants, pour leur substituer d'autres formes de gouvernement ; celles qu'on dit être les plus progressives et les plus libérales ; celles qui, en réalité, sont les plus propres à assurer la domination du Pouvoir occulte par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie.

Une fois établi dans les loges l'état d'esprit désiré, création de sous-maçonneries, de groupes, d'associations, de comités, dans lesquels la Maçonnerie, tout en prenant ses précautions pour ne pas être aperçue, fait sournoisement passer son esprit, son inspiration, sa direction. En même temps, action de la Maçonnerie et des sous-maçonneries exercée par les journaux, par les brochures, par les revues, par les conférences et par mille autres moyens, sur le reste du monde profane qui doit être entraîné d'autant plus facilement qu'il constitue la partie la plus aveugle, la plus

indifférente de la nation, la plus paresseuse aussi, puisqu'elle n'a même pas éprouvé le désir de se grouper, puisqu'elle est restée à l'état d'émiettement.

Enfin, lorsqu'est suffisamment établie l'opinion fabriquée dans la Maçonnerie, débitée dans les sous-maçonneries et transportée ensuite dans les milieux profanes, conquête du monde politique par l'élection, grâce à l'opinion qu'on a trompée dans cette vue, et qu'on fait semblant de servir.

Alors seulement va sonner l'heure de l'action.

Car tout ce que nous avons étudié jusqu'ici n'en était que la préparation.

L'habileté profonde du Pouvoir occulte consiste donc surtout en ce qu'il sait ne pas se hâter. Il a mesuré la difficulté des gigantesques destructions qu'il doit accomplir pour réaliser son plan secret. En conséquence il a divisé sa besogne en deux grandes parties : la préparation et l'exécution.

La préparation consiste en deux choses :

Tromper le monde chrétien pour que celui-ci se laisse faire ;

Et choisir dans ce monde chrétien des collaborateurs qui, traîtres à leurs origines, à leur passé, à leurs aïeux, n'ont pas scrupule à collaborer à la destruction de leur patrie.

Lorsque les francs-maçons ont rempli pendant de longues périodes d'années leur besogne de propagandistes, d'apôtres et de sous-apôtres ; lorsque les groupes dont ils ont entouré la Franc-Maçonnerie se sont faits les échos infatigables de leur propagande ; lorsque cette Franc-Maçonnerie est parvenue, grâce à

l'action d'ensemble ainsi organisée, à s'emparer du pouvoir politique ; lorsque discoureurs, journalistes, poètes, chansonniers, auteurs dramatiques, comédiens, auteurs de libelles pornographiques ont agité de mille manières les idées soi-disant progressives devant le peuple, comme les banderilleros agitent la capa devant le taureau, alors le toréador politique qui marche pour le compte du Pouvoir occulte peut enfin paraître. Son heure, c'est-à-dire l'heure de l'action, l'heure du chambardement, est venue. Qu'au lieu de la capa des banderilleros, c'est-à-dire des simples théories subversives, il agite le lambeau d'étoffe rouge, le haillon de guerre civile, le programme de destruction avec son cortège inséparable de persécutions, de proscriptions, de pillages, de vols, d'assassinats, et l'opinion, excitée, affolée, aveuglée, foncera furieusement pour prendre sa part de l'œuvre impie. Elle est au point, dans l'état où peut la souhaiter le torero chamarré des emblèmes maçonniques. Qu'il s'appelle Mirabeau, Danton, Robespierre, ou, plus près de nous, Waldeck-Rousseau, Combes, Clémenceau, qu'il soit ou qu'il ne soit pas franc-maçon lui-même, dès lors qu'il a été choisi comme « délégué », il n'a qu'à parler pour l'entraîner, cette opinion que le Pouvoir occulte a fabriquée par avance tout exprès pour lui. Elle lui appartient, et en même temps il a le pouvoir ! Les députés, les sénateurs, les ministres, les préfets, les hauts magistrats et les officiers, tous ceux dont on a fait des francs-maçons ou des maçonisants marchent pour lui comme un seul homme. Au-dessus d'eux le Président de la République, qu'on

a soin de fortement appointer, donne les signatures par lesquelles le crime est revêtu de légalité... Tout est donc à souhait.

C'est alors qu'une énergique tension est imprimée par le Pouvoir occulte à tous les rouages de l'immense organisme qu'il a si laborieusement créé. Sous son action un resserrement se produit de toutes les énergies, de toutes les forces dont il dispose, autour de l'idée dominante qui a servi de base à l'opinion fabriquée. Et c'est la période de Révolution qui s'ouvre. C'est la marche soudaine de toutes les maçonneries et sous-maçonneries, de toutes les bandes que le Pouvoir occulte a eu soin d'organiser lorsqu'il a senti l'heure venir, marche d'autant plus victorieuse que la force de résistance de tous les organismes de défense nationale a été préalablement affaiblie. C'est la ruée furieuse de tous les fanatismes créés, de tous les appétits déchaînés, sur tous les points du territoire, dans tous les milieux, à tous les degrés de l'échelle sociale, jusqu'à ce que tout cède à l'effort gigantesque, tout se vende ou s'abandonne, séduit ou épouvanté, et qu'enfin le Pouvoir occulte, au milieu du désordre universel, tourne toutes les forces nationales dont on l'a laissé s'emparer à la destruction de la nation dont l'existence fait obstacle à ses plans mondiaux.

CELUI QUI EST RESPONSABLE.

Si nous avons insisté si longuement sur l'effort de suggestion auquel se livre le Pouvoir occulte, c'est

qu'à cet effort est due la si complète, la si étonnante fortune politique de la Maçonnerie. On ne saurait assez le dire et le redire si l'on veut que les défenseurs de la France contre le Pouvoir occulte cessent d'être constamment vaincus.

On n'a jamais suffisamment attiré l'attention des patriotes et des catholiques sur ce côté de la question. Et pourtant, n'est-ce pas la première des règles de la tactique, que pour opposer à un adversaire victorieux une résistance efficace, il faut connaître son mode d'attaque? On a été d'autant plus facilement battu par le Pouvoir occulte et par la Franc-Maçonnerie qu'on ignorait les méthodes et l'organisation de cette association.

Parmi nos amis, les uns connaissent des francs-maçons qui sont de braves gens. Ils sont tout naturellement portés à voir la Maçonnerie sous la figure de ceux-ci ; et lorsqu'ils entendent les accusations dont cette association est l'objet, ils la considèrent comme calomniée. Nous avons dit que telle était la manière dont Brunetière envisageait la question maçonnique. L'éminent et regretté directeur de la *Revue des Deux-Mondes* ne fût certainement pas resté dans son erreur si, au lieu de connaître seulement ses braves gens de francs-maçons, il eût également connu l'organisme grâce auquel le Pouvoir occulte peut faire de ces sortes de « braves gens », les artisans inconscients des œuvres les plus mauvaises.

D'autres sont conduits à des appréciations non moins fausses, parce qu'ils ont appris que la Franc-Maçonnerie des pays protestants est bien loin d'en-

courir les mêmes reproches que la Maçonnerie française, ou encore parce qu'ils ont entendu dire que la Franc-Maçonnerie française d'il y a quarante, soixante, cent ans et plus ne ressemblait nullement à celle d'aujourd'hui. Et d'un air entendu, ils nous reprochent d'être des fanatiques ou tout au moins de trop généraliser. Ils se montreraient plus circonspects si, ayant étudié à fond l'organisme et les méthodes maçonniques comme nous l'avons fait nous-même, ils s'étaient rendu compte que cet organisme et ces méthodes ont été créés par quelqu'un, qu'ils ne sauraient être mis en action si ce n'est sous la direction d'un autre quelqu'un, et que ce quelqu'un-ci successeur et continuateur de ce quelqu'un-là, peut avoir intérêt à donner ces figures, ces attitudes, ces conceptions différentes aux maçonneries des différents pays et des différentes époques !

Grâce à une telle étude, on en arrive aussi à comprendre comment les braves gens qui ont impressionné Brunetière et tant d'autres ont pu se fourvoyer à toutes les époques dans la Franc-Maçonnerie. On se rend compte que ces pauvres francs-maçons, si orgueilleusement pleins de ce qu'ils appellent leur lumière, si lamentablement dénués pourtant au point de vue intellectuel, après avoir reçu des initiations qui ne les initient à rien, les uns naïfs comparses, les autres vulgaires et trop souvent méprisables ambitieux, sont tous des hypnotisés ; mais des hypnotisés qui, sous l'empire de leur hallucination, peuvent être conduits, sous prétexte de fraternité, jusqu'aux massacres les plus lâches et sous couleur de progrès,

jusqu'à l'anéantissement des nations et à l'asservissement de l'humanité.

Quant à celui à qui revient la pleine, la totale responsabilité du mal commis, des erreurs répandues, des mensonges entassés et des destructions accomplies ou à accomplir, on se rend compte que c'est le Pouvoir occulte, puisque c'est lui qui agit depuis deux cents ans en faisant descendre ses suggestions de degrés en degrés grâce à l'organisation que nous avons décrite dans le *Pouvoir occulte contre la France.*

Ce Pouvoir occulte est constitué, par un groupe avons-nous dit, mais par un groupe dont les membres, nous le verrons, sont indissolublement liés les uns aux autres par une même foi, un même patriotisme, une même ambition qui n'est pas personnelle à chacun d'eux, qui est collective et de nature patriotique et religieuse à la fois. C'est là l'élément moral qui assure leur prédominance dans l'immense organisme dont ils ont la direction.

Lorsqu'ils ont élaboré et choisi les idées qui, sous une apparence séduisante, contiennent les poisons dont l'effet naturel sera la dissociation des nations au sein desquelles ils seront versés, les membres de ce groupe se rencontrent dans d'autres groupes composés d'hommes élus et formés par eux. Nous avons vu comment cette formation est donnée depuis qu'existe l'immense réseau des associations qui sont réunies sous ce vocable : *La Franc-Maçonnerie*, et nous verrons plus tard comment il a été procédé, dans les époques antérieures à leur création et à leur complète organisation.

Les membres de ces groupes immédiatement voisins du Pouvoir occulte ignorent l'existence de celui-ci et, par suite, ils se croient les vrais chefs ; mais en réalité, ils sont, qu'ils le veuillent ou non, sous l'ascendant de ceux d'entre eux qui, faisant partie du groupe suprême, ont sur les autres l'avantage immense d'une entente préalable ainsi que d'un idéal religieux et patriotique commun. Ces derniers sont seuls à le posséder, cet idéal, puisque si les autres ont été choisis par eux pour monter si haut, ce n'est qu'après avoir été complètement déformés, débarrassés de l'ancien idéal religieux et patriotique de leur race, après avoir été « libérés des antiques préjugés », « affranchis », selon l'expression du F.·. Lafferre. Dans de telles conditions, de pareils hommes sont merveilleusement aptes à recevoir les suggestions destructrices. Ils sont aussi merveilleusement aptes à les propager, car ils ont été dressés dans la Maçonnerie à cet apostolat spécial dont parlait le même F.·. Lafferre. De plus, ils se considèrent comme en passe de devenir les maîtres du monde. En effet, ils connaissent les rouages de l'organisme universel qu'ils ont au-dessous d'eux — force immense, grâce à laquelle ils peuvent contrecarrer les vues de tous les gouvernements — et ils ignorent d'autre part l'existence de l'idéal religieux et patriotique étranger au service duquel ils sont attelés sans qu'ils s'en doutent. Ils s'attachent aux idées qui leur sont suggérées et s'appliquent d'autant plus à leur propagation qu'elles leur paraissent convenir absolument à l'établissement de leur puissance. Et, en réalité, elles sont

éminemment propres à dissoudre la force de ces gouvernements nationaux qu'ils prétendent assujettir et qu'ils assujettissent en effet, mais pas à leur profit comme ils se l'imaginent, à celui du Pouvoir occulte. Ce qui se passe du premier au second degré au haut de l'échelle se renouvelle du second au troisième, puis à tous les autres, avec une facilité grandissante à mesure qu'on descend plus bas. La condition indispensable à la transmission des poisons, c'est que les suggestions soient habilement versées, avec toutes les précautions nécessaires de la part du Pouvoir occulte, avec la méthode et le calcul qu'exige la variété des milieux, des circonstances, des obstacles à renverser, des appuis à se ménager, bref avec l'immense perfidie que réclame l'accomplissement d'une pareille œuvre.

Tout cela peut-il être effectué sans à coups? Encore une fois, non. Et nous pouvons déjà mesurer l'erreur de ceux qui considèrent le Pouvoir occulte comme pouvant régler toutes les affaires maçonniques à son heure et à son gré. *A fortiori*, s'il s'agit des affaires nationales et mondiales.

Les débuts de ce Pouvoir occulte furent prodigieusement difficiles. Ils nécessitèrent sans aucun doute des recommencements qui durèrent peut-être des siècles. Même maintenant, après tant d'années pendant lesquelles il a pu faire évoluer les franc-maçonneries des différents pays sans que le public y prît garde, le Pouvoir occulte doit faire face à d'incessantes difficultés qui gênent la réalisation de ses plans. Il se heurtera demain à des difficultés plus gran-

des encore. Et c'est notre raison de ne pas désespérer...

Mais cela, c'est ce qui nous reste à prouver en cherchant quel est ce Pouvoir occulte qui est capable d'agir comme nous avons montré, après avoir imaginé l'organisme que nous avons décrit.

TROISIÈME PARTIE

Sur le chemin de la vérité.

CHAPITRE IX

Subterfuge auquel a recours le Pouvoir occulte pour tromper le public sur la question religieuse et sur l'origine et le but de la Franc-Maçonnerie.

SUR QUOI NOUS POUVONS NOUS APPUYER POUR DÉCOUVRIR LE POUVOIR OCCULTE.

Avant de chercher d'où vient la Franc-Maçonnerie et où elle va, nous avons cherché ce qu'elle fait et comment elle le fait. C'est logique.

Avant de décider que nous n'accepterions ni les réponses qu'elle donne à ces questions, ni les documents contestables sur lesquels elle les appuye et que nous ne nous en rapporterions qu'à nos observations et à notre raisonnement, nous l'avons interrogée. C'était encore logique.

Nous sommes ainsi arrivés à une première constatation d'une grande portée, à savoir : que la Franc-

Maçonnerie ment toujours, partout et en tout ; qu'elle ment par fonction, par nécessité ; qu'elle a pour point de départ et pour base un mensonge tel que, dès le début, elle ne pouvait l'avouer, parce que si elle l'eût fait, tout le monde se fût mis en travers de sa route. C'est ainsi qu'elle fut condamnée par ce mensonge initial à tous ceux auxquels elle a été obligée depuis par besoin de conservation.

Nous nous sommes rendu compte qu'obéissant à cette nécessité, elle nous mentait lorsque nous l'interrogions sur ce qu'elle fait. Elle fait toujours autre chose que ce qu'elle dit.

Quant à la seconde question : ce qu'elle fait, comment le fait-elle? Nous n'avons eu qu'à examiner sa manière d'agir dans les loges pour nous donner la certitude que, dominée par l'éternelle nécessité que nous venons de dire, elle avait sans cesse recours à la même méthode, au même procédé : le mensonge ; de telle sorte qu'on peut dire d'elle qu'elle est le mensonge organisé, érigé à l'état d'institution, devenu en elle institution d'Etat.

C'était là constatations importantes. Mais nous en avons fait une plus importante encore en prouvant que tous ces mensonges tendaient surtout à cacher que derrière la Franc-Maçonnerie il y a quelque chose ou plutôt quelqu'un : un Pouvoir qui l'a fondée sans se laisser voir d'elle et qui la dirige de même vers un but qu'elle ignore, en usant pour cela des moyens que lui assure l'étrange constitution qu'il lui a donnée.

Quel est ce Pouvoir que nous avons nommé le Pou-

voir occulte? C'est la question que nous avons maintenant à résoudre.

Pour y arriver, nous sommes armé par l'étude que nous avons amenée graduellement jusqu'au point où nous sommes. Nous savons en effet de quels moyens d'action devait disposer celui qui a procédé à une pareille création, et que ces moyens d'action, il les lui fallait dès le début du XVIIIe siècle. Nous savons aussi quelle devait être sa tournure d'esprit ; de quelle haine il fallait qu'il fût animé ; de quelle extraordinaire ténacité et de quelle non moins extraordinaire perfidie il était doué ; quelles habitudes, quelles aptitudes et quelles compétences très spéciales il devait posséder. Bref, nous nous sommes assuré de son signalement complet ; nous avons opéré sa mensuration au physique comme au moral ; nous avons pour ainsi dire numéroté par avance toutes les pièces de son anatomie. Ils ne sont pas nombreux dans le monde, ceux en qui existent les caractères que nous avons relevés et ceux qu'il nous reste à préciser comme devant nécessairement appartenir aux fondateurs de la Franc-Maçonnerie. Il serait donc bien extraordinaire que nous n'arrivions pas à nous faire sur ce sujet une certitude aussi rationnelle que celle à laquelle ont abouti les naturalistes qui ont reconstitué et classifié les espèces disparues.

Mais avant de procéder à ce travail, nous renouvellerons la même tentative à laquelle nous nous sommes livré au début de notre premier ouvrage : *Le Pouvoir occulte contre la France.* Nous allons interroger la Franc-Maçonnerie sur son origine et sur son

but. N'arriverions nous qu'à constater qu'en ces questions comme en toutes les autres, elle a toujours menti, ce serait quelque chose. Il convient de démolir les affirmations et les thèses de l'adversaire, avant de lui opposer des affirmations et des thèses contraires.

LA DÉESSE RAISON ET LE CATHOLICISME.

D'après les Francs-Maçons français actuels, qui sont d'ailleurs contredits par les francs-maçons anglais ou américains et par les francs-maçons français de jadis — circonstance qui infirme déjà singulièrement la valeur de leurs dires — la Franc-Maçonnerie aurait été créée par des apôtres de la Raison, demeurés plus ou moins inconnus, pour établir le règne de celle-ci sur les ruines des religions.

Les francs-maçons anglais ou américains avouent bien comme but de la Franc-Maçonnerie l'établissement du règne de la Raison ; mais ils nient que ce règne doive être établi sur les ruines des religions. Ainsi faisaient également les francs-maçons français de jadis.

Comment les pensées des apôtres dont on nous parle se sont-elles si bien rencontrées pour organiser la Franc-Maçonnerie universelle, alors que ces apôtres étaient séparés par les distances, les croyances, les habitudes et les inimitiés des gouvernements? Il apparaît que ce devrait être bien difficile, sinon impossible, dans la première moitié du XVIIIe siècle, époque où les premières loges ont été créées en Europe. Devant cette interrogation, les francs-maçons se dé-

robent. Ils invoquent ce que nous savons : « La nuit des temps. » Dans la nuit des temps, paraît-il, les hommes de tous les âges et de tous les pays erraient enténébrés non seulement par cette nuit, mais aussi par l'obscurantisme. Toutefois, ils étaient hantés par le désir obstiné de s'éclairer. Un beau jour, la Raison souffla la même inspiration à certains d'entre eux qui, sans qu'on sache comment, joignirent leurs efforts à travers les espaces pour préparer d'abord et pour fonder ensuite la Franc-Maçonnerie universelle. Considérant ce fait supposé comme acquis, les francs-maçons en tirent argument pour essayer de nous prouver la force invincible de ce qu'ils appellent la Raison laïque. Ne prouvent-ils pas surtout que « la nuit des temps » est chose essentiellement favorable à l'escamotage des difficultés?

Nous ne perdrons pas notre temps à discuter sur la possibilité ou l'impossibilité de cette rencontre extraordinaire des apôtres de la Raison aboutissant à la création d'une association mondiale, dans une époque où les relations entre les différents pays étaient si difficiles à tous autres qu'aux Juifs. Il suffit, croyons-nous, d'énoncer une pareille affirmation pour en faire sentir l'inanité.

Les francs-maçons n'insistent d'ailleurs pas trop là-dessus, tant ils sentent leur donnée enfantine. Ils ont considéré qu'ils arriveraient plus facilement à faire accepter l'idée d'une sorte de déification de la raison se levant un beau jour en armes pour terrasser le catholicisme et toutes les religions.

Cette idée est celle qui sert de base à la suggestion

par laquelle on a hypnotisé les francs-maçons. Elle a même été acceptée, comme ses inventeurs l'espéraient, dans le monde profane. Il est donc nécessaire de commencer par en montrer le mensonge. Nous chercherons ensuite quelle réalité ce mensonge est destiné à cacher.

Nous avons expliqué comment le Pouvoir occulte ne pouvait arriver à la réalisation de ses plans cachés, s'il ne commençait par renverser l'obstacle qui résultait de la discipline intellectuelle créée par le catholicisme. La destruction de l'état d'esprit catholique était donc la condition préalable qu'il devait remplir. Sans cela, rien de possible pour lui. C'était la question religieuse qu'il devait soulever tout entière et résoudre, non dans le sens de la vérité, mais dans celui de son intérêt. D'où nécessité de l'embrouiller.

Or, le Pouvoir occulte sait que la meilleure façon d'embrouiller les questions, c'est de les mal poser.

Si la race française, si noblement idéaliste, a pu se laisser tromper comme elle l'a fait depuis cent cinquante ans sur la question religieuse, c'est uniquement parce que celle-ci a été mal posée par les philosophes francs-maçons du XVIIIe siècle.

De même que les païens personnifiaient la force dans Hercule, la sagesse dans Minerve, la ruse dans Mercure, le Pouvoir occulte a créé pour les besoins de sa cause une personnification faite de vide, une statue creuse qu'il a auréolée et qu'il a appelée la Raison ; et c'est au nom de cette Raison-déesse qu'il a donné mission à ses soi-disant philosophes — moins philosophes que prestidigitateurs — de condamner

comme inepte le catholicisme, dont il continua d'ailleurs à faire affirmer le respect par sa Franc-Maçonnerie, tant qu'il sentit cette affirmation nécessaire pour la réalisation de ses ambitions.

On ne remarque pas assez le subterfuge auquel le Pouvoir occulte s'est ici livré. Et pourtant, ce subterfuge existe bel et bien. Car enfin, toutes les attaques contre la religion nationale ont été basées uniquement sur la « Raison ». Or, la Raison, où donc est-elle?

Il existe des intelligences humaines dans lesquelles se développent plus ou moins, avec l'âge, l'étude et la réflexion, des parcelles de raison. Mais peut-on additionner ces parcelles pour constituer de leur total ce qu'on nous dit être « la Raison »? Oui, à la rigueur lorsqu'il s'agit de questions susceptibles d'être démontrées mathématiquement. Toutes les raisons individuelles étant à peu près d'accord en ces matières-là, on peut admettre que de leur totalisation résulterait cette sorte de personnification qu'il plaît à certains de dénommer « la Raison humaine ». Mais il n'en saurait être ainsi pour les choses de l'au-delà de la vie, parce qu'en cette matière la certitude scientifique ne peut être acquise et qu'en conséquence les hommes ne sont pas d'accord à leur sujet. Sur ces questions notre raison est tout aussi impuissante qu'elle l'est par exemple, à mesurer l'intensité et à spécifier la nature des forces en action dans chacun des astres qui peuplent les profondeurs de l'espace. Sans doute il nous est loisible de nous risquer à parler de ces dernières. Mais pouvons-nous les définir? Notre raison

est-elle en droit de prononcer en ce qui les concerne? Evidemment non. Et c'est pourquoi elle se tait fort sagement là-dessus. Elle se borne à émettre tout au plus certaines hypothèses, en attendant qu'elle soit en état de faire mieux. La même réserve est évidemment de rigueur pour elle en ce qui concerne l'au-delà de la vie humaine. Là dessus, nous n'avons non plus aucune certitude scientifique. Et c'est précisément pourquoi, dès qu'il en est question, les raisons individuelles se divisent. Elles se contredisent ; comment les additionner? Et, si on ne peut les additionner, pourquoi et au nom de quoi les jugements des unes feraient-ils loi plutôt que les jugements des autres? Pourquoi et au nom de quoi celles-ci seraient-elles considérées comme constituant la Raison plutôt que celles-là? En bonne logique on ne le voit pas.

J'entends bien que ceux qui se recommandent de cette Raison majusculée et déifiée qui n'existe nulle part en ce monde, considèrent qu'elle est constituée ou représentée par certains philosophes qui raisonnent sur les choses de l'au-delà d'une certaine manière plutôt que d'une autre. Peut-être sont-ils sincères en cela vis-à-vis d'eux-mêmes ; mais combien plus naïfs ! Quels sont en effet les philosophes qu'ils regardent comme procédant de la Raison? Ceux de l'avis desquels ils sont, tout simplement. Ils établissent donc leur jugement sur ce raisonnement *à priori* qu'ils ne formulent pas, mais qui n'en sert pas moins de base à leur conclusion : « Celui-là procède de la Raison qui nous paraît procéder de la Raison ». En réalité, c'est donc à eux-mêmes qu'ils attribuent le rôle de la

Raison-déesse ; ce en quoi ils font preuve, sans qu'ils s'en doutent, de la plus comique déraison. Ils peuvent constater qu'à côté d'eux il est d'autre personnes qui voient la vérité là où eux-mêmes ne la voient pas. Mais cela ne compte pas à leurs yeux. La Raison n'est que là où ils la placent. Elle n'est point là où ils ne la placent pas. Pour se couvrir, il arrive qu'ils se retranchent derrière ce qu'ils disent être le sens commun. Leur manière d'apprécier et celle des philosophes qui apprécient comme eux leur paraissent les seules qui soient de sens commun. Toute autre leur semble hors du sens commun. Ils le disent, sans s'apercevoir qu'ils ne font que changer de mot et qu'ils s'érigent ainsi en seuls juges de ce qui est de sens commun ou de ce qui n'en est pas ; c'est-à-dire encore une fois, qu'ils prennent modestement la place de leur déesse : la Raison. En somme, leur argumentation soi-disant scientifique, mais enfantine, se résume en ceci : La Raison, c'est ce que nous pensons, parce que nous pensons selon la Raison. Célestin, c'est Floridor. Conséquemment, Floridor, c'est Célestin.

On dit beaucoup de ces sortes de bêtises dans les loges au nom de la science.

TACTIQUE CONNUE.

Il est pourtant bien évident qu'il n'existe pas en ce monde de Raison totale, mais qu'il s'y rencontre seulement, comme nous le disions tout à l'heure, des parcelles de raison, sortes de petits réflecteurs qui remplissent vis-à-vis de ce que nous nommons la Vérité,

le rôle que remplit un miroir dans l'ordre physique. Que peut refléter la plus étendue de ces surfaces polies que l'industrie humaine soit parvenue à créer? Une partie infiniment minuscule de l'immense univers. Et encore cette reproduction varie-t-elle selon la place occupée par le miroir et selon l'angle sous lequel il est placé. Elle est plus ou moins exacte et plus ou moins visible, selon que la glace a été plus ou moins bien polie, ou selon que les objets reproduits sont plus ou moins éclairés. Quant au miroir qui réfléterait l'immense univers, il n'existe pas. Ainsi en est-il de nos pauvres intelligences humaines.

Condamner le catholicisme au nom de la Raison, c'est donc le condamner au nom de quelque chose qui n'existe pas ; c'est faire parler une idole, un fantôme ; c'est user d'un subterfuge ; c'est tromper.

Mais cette tromperie était nécessaire pour que le Pouvoir occulte pût arriver à ses fins. En y ayant recours, il obéissait à la tactique choisie par lui, toujours la même, celle que nous l'avons vu employer lorsque nous le surprenions jetant dans les esprits la suggestion des services rendus à l'humanité par la Maçonnerie, avant de faire pénétrer dans ces mêmes esprits la haine contre le catholicisme ; puis abritant ses attaques contre celui-ci derrière l'idée de tolérance défigurée, ou encore derrière la distinction entre le cléricalisme et le catholicisme. Pourquoi procédait-il ainsi? Nous le savons maintenant.

Qu'il parvienne à faire croire que l'association maçonnique, l'instrument dont il se sert, poursuit la réalisation d'un but éminemment utile ; qu'elle est guidée

par son seul dévouement à l'humanité ; qu'elle respecte toutes les convictions religieuses ; qu'elle n'en veut nullement au catholicisme comme religion ; et qu'en conséquence, si celui-ci se trouve attaqué, c'est non par elle, mais pour ainsi dire malgré elle, par la douce Tolérance et par la souveraine Raison, environnées du majestueux cortège formé par la Lumière, le Progrès, la Civilisation, la Liberté, la Science; qu'il réalise cette mirifique mise en scène et qu'il réussisse à brosser ce décor et à donner l'illusion de la réalité, comment le catholicisme ne semblera-t-il pas détestable? Comment, ces conditions étant créées, l'Eglise n'apparaîtrait-elle pas, ainsi que le malheureux âne de la fable, comme

Le pelé, le galeux, d'où venait tout le mal ?

Tactique habile, oui ; mais aussi supérieure canaillerie !

Quiconque possède une dose de raison suffisante devra reconnaître que la suggestion anticatholique insinuée par le Pouvoir occulte et par la Franc-Maçonnerie est avant tout parfaitement déraisonnable et absurde, en ce qu'elle prétend parler au nom de la Raison abstraite et déifiée.

En réalité, tous ceux qui condamnent le catholicisme au nom de cette Raison qui n'existe pas dans notre monde, manifestent en cela ou l'infirmité de leurs facultés logiques ou leur volonté de spéculer sur celle qu'ils supposent à leurs semblables.

Les doctrines relatives à l'au-delà de la vie peuvent, certes, être jugées comme toutes les autres ; mais ce

n'est pas au nom de « la Raison », c'est au nom d'autre chose. Le Pouvoir occulte ne l'ignore pas. Seulement, ainsi que nous l'avons dit : pour que la question pût être embrouillée, il fallait qu'elle fût mal posée.

Voilà un premier point.

Pourtant, objectent les défenseurs de la théorie maçonnique, les religions prononcent sur ces questions de l'au-delà. Elles affirment ; et le catholicisme plus impérieusement qu'aucune autre. C'est par là qu'il nous oblige à nous prononcer nous-mêmes.

On pourrait leur répondre :

— Si vous trouvez que les religions ont tort de prononcer, pourquoi faites-vous comme elles? Car vous faites comme elles en vous prononçant en sens inverse du leur.

Il convient peut-être aussi de considérer — sans aller encore au fond de la question — que si les religions prononcent sur les choses qui sont au-dessus de la portée de la raison, du moins ne se donnent-elles pas l'illogisme de le faire au nom de cette même raison. C'est en invoquant une autre autorité qu'elles parlent.

— Ce qu'elles disent est contraire aux lois de la nature, ripostent alors les soi-disant philosophes du Pouvoir occulte.

Bornons-nous pour l'instant à observer qu'il est imprudent d'invoquer si légèrement les lois de la nature.

On ne les connaît pas toutes en effet. La science n'en a rencontré encore que quelques-unes sur son chemin. Toutefois, elle en a vu assez pour se rendre

compte que celles qu'elle connaît constituent, avec celles qu'elle ne connaît pas, un ensemble dont toutes les parties sont si étroitement liées qu'il suffit que nous négligions l'effet de l'une d'entre elles, pour que nos calculs sur les effets des autres se trouvent faussés. Par exemple la loi de l'aimantation peut, en certains cas, faire obstacle à la loi de la pesanteur. Mesurez alors les conséquences de la seconde sans tenir compte de la première, et vos conclusions se trouveront contredites par les faits. Or, vous ne savez ni quant ni comment agissent les forces que vous ne connaissez pas. Vous ignorez quand et comment elles modifient l'effet de celles que vous connaissez. Dans ces conditions, n'est-il pas bien dangereux de trancher si témérairement au nom de ce que nous appelons « les lois de la nature », comme si nous les connaissions toutes?

— Mais enfin, pourraient dire les adversaires des religions, étant donné que celles-ci prononcent sur un au-delà qui est impénétrable à notre raison, quelle attitude doivent observer en face d'elles ceux qui, en dehors de toute foi, prétendent se conduire d'une façon rationnelle? Faut-il donc qu'il demeurent complètement indifférents à la question religieuse, quoi qu'il arrive? La parcelle de raison que vous reconnaissez à chacun de nous doit-elle demeurer muette devant un sujet si grave?

Autant vaudrait demander si nous devons renoncer à l'usage des yeux, des oreilles, des mains ou des pieds que la nature nous a donnés.

Le Pouvoir occulte a dressé un mythe, la Raison, tout exprès pour lui faire prononcer la condamnation

du catholicisme et impressionner ainsi le vulgaire. Constater sa manœuvre, nier cette Raison déifiée qui n'existe pas dans notre monde, ce n'est pas nier la parcelle de raison que chacun de nous possède. Ce n'est pas non plus retirer à celle-ci l'exercice de ses facultés. C'est tout simplement bien poser les questions que le Pouvoir occulte pose mal à seule fin de tromper le public.

Jusqu'ici, nous n'avons établi qu'une chose : c'est que si les explications du monde qui nous sont fournies par les religions peuvent être jugées comme toutes les autres choses, ce n'est pas au nom de « la Raison ». C'est le seul point acquis.

Nous allons maintenant pénétrer un peu plus avant dans la question.

CHAPITRE X

Le mensonge de la version maçonnique sur la question religieuse nous permet d'entrevoir le but du Pouvoir occulte.

COMMENT LA QUESTION RELIGIEUSE DOIT ÊTRE POSÉE POUR ÊTRE RÉSOLUE D'UNE FAÇON RATIONNELLE.

Les hallucinés du Pouvoir occulte sont convaincus qu'il est impossible à quiconque examine la question religieuse en se plaçant au point de vue purement rationnel de conclure en faveur du catholicisme. C'est donc au point de vue purement rationnel que nous nous placerons. Puisque ce terrain est celui sur lequel nos adversaires s'imaginent être imbattables, c'est là que nous devons les aller chercher.

Il est, disions-nous tout à l'heure, impossible de rester indifférent en face de la question religieuse, c'est-à-dire en face des religions.

Certains déclarent pourtant qu'ils ne s'occupent pas de cette question ; ce en quoi faisant ils s'imaginent se donner une supériorité.

C'est le contraire qui est vrai : ils s'infériorisent.

En considérant les choses au point de vue positif, on constate que nous ne pouvons rester indifférents devant la question religieuse parce que nous ne pouvons rester indifférents en face du mystère de la vie universelle qui lui donne naissance, et que

nous ne pouvons rester indifférents devant ce mystère par une raison d'une extrême simplicité : c'est qu'une telle indifférence n'est pas notre apanage; elle est l'apanage des brutes. Voilà le fait positif qui peut servir de point de départ dans un examen rationnel de la question religieuse.

Les bœufs, les ânes, les perroquets, les dindons sont parfaitement indifférents à tout ce qui touche à la religion ; mais c'est parce qu'ils sont bœufs, ânes, perroquets et dindons. C'est la loi de leur existence inférieure qui le veut ainsi. Professer l'indifférence sur les questions religieuses, c'est donc se mettre à leur degré. Libre à chaque individu de s'y appliquer ; mais il faut qu'il ne se méprenne pas et qu'il se rende compte du niveau auquel il tend à se ravaler. C'est le sous-homme et non pas l'homme qui est indifférent au problème de l'au-delà, c'est-à-dire à la question religieuse. Sans doute quelques-uns peuvent arriver à se faire sur cette question une indifférence aussi complète et aussi morne que l'est celle des bêtes, mais c'est parce que ceux-là ont déjà rétrogradé de l'humanité à l'animalité. Il est à croire que cette rétrogradation, l'immense majorité des hommes ne pourra jamais l'accomplir. Et voilà tout simplement ce qui explique, légitime et nécessite l'existence des religions. Cette existence est un fait absolument conforme aux lois naturelles, quoi qu'en pensent les pseudo-savants des loges, parce qu'elle correspond à celui des besoins de notre nature qui nous différencie des bêtes.

Cela est si vrai que la prétendue neutralité de l'é-

cole est chose impossible. Les suggestionnés du Pouvoir occulte ne peuvent s'empêcher de dogmatiser. Ils formulent une nouvelle explication du problème de la vie. A la place des solutions idéalistes qu'ils repoussent, ils imposent la solution matérialiste, nettement exprimée ou hypocritement sous-entendue. Ce en quoi on peut dire qu'en même temps qu'ils veulent imposer silence aux anciennes religions, ils en font, en un certain sens, parler une autre : la religion matérialiste. Une religion n'est autre chose, en effet, qu'une manière d'envisager le mystère de l'existence du monde et une codification des devoirs qui en résultent. Or ils expliquent et ils codifient. En dehors de tout bon sens, c'est vrai, mais ils expliquent et ils codifient tout de même.

L'indifférence en matière religieuse nous est impossible parce que nous sommes des hommes. Elle ne nous serait naturelle qui si, grâce au progrès conçu à la manière du Pouvoir occulte, nous devenions des animaux.

Les catholiques ont vraiment trop laissé dire qu'ils n'étaient croyants que parce qu'ils étaient inférieurs au point de vue intellectuel. La foi religieuse est une supériorité par rapport à l'indifférence ; une supériorité au point de vue intellectuel aussi bien qu'au point de vue moral.

Lorsque les adversaires des religions invitent celles-ci à se taire, ils commettent une absurdité semblable à celle qu'ils commettraient s'ils ordonnaient à leurs propres oreilles de ne pas entendre.

Les religions ne peuvent pas ne pas exister ; elles ne peuvent pas se taire, parce que l'instinct, le besoin

auxquels elles correspondent ne se sont jamais tus depuis que l'homme est homme et ne se tairont jamais tant qu'il sera tel.

C'est de là qu'il faut partir si l'on veut raisonner sainement.

Les religions devraient tout au moins, objecte-t-on, ne pas dogmatiser, n'être pas codifiées, se contenter de jeter, elles aussi, des suggestions dans les esprits comme fait le Pouvoir occulte. Nous allons voir qu'au point de vue logique, c'est là une grossière erreur.

Il existe en effet une seconde raison pour laquelle l'indifférence en face de la question religieuse nous est impossible. Elle résulte du fait que nous vivons en l'état de société.

Si nous étions des sauvages, isolés, sans rapports les uns avec les autres, le problème religieux ne se présenterait pas de la même manière à notre pensée. Sa solution dans un sens ou dans un autre ne s'imposerait pas à nous comme une nécessité pour ainsi dire matérielle. La force serait alors la seule loi de notre existence, comme elle est celle de l'existence des lions, des tigres et des loups. De même que ceux-ci, nous aurions journellement recours à la violence pour trouver la satisfaction de nos besoins. Chacun pourrait en ce cas suivre son rêve relativement à l'au-delà de la vie, ou n'en former aucun, selon la portée de son intelligence. Mais une solution dans un sens ou dans un autre ne serait pas nécessaire.

Il en va tout autrement dès lors que nous vivons en société.

Par cela seul, un problème se pose impérieusement,

inévitablement à nous. Ce problème, c'est celui de la loi des rapports qui doivent exister entre les êtres associés. Et c'est la nécessité impérieuse, inévitable, de résoudre ce problème qui nécessite à son tour la solution du problème religieux d'une ou d'autre manière.

Car, à moins qu'on ne suppose un homme asservissant par la force ses semblables, toute société comporte forcément des conventions. Elle repose sur un pacte. Cela signifie que l'existence du groupe humain ainsi constitué n'a plus pour unique loi celle qui règle les rapports des bêtes, c'est-à-dire la force, mais qu'à côté de celle-ci intervient, dans une mesure plus ou moins large, un principe qui servira de base à l'observation du pacte. Ce principe, c'est celui qui réglera la part de sacrifice de soi-même que l'individu doit à la collectivité.

Il est impossible qu'un pacte social existe et qu'il soit observé sans qu'en des circonstances multiples et de mille manières ceux qui sont liés par lui aient à sacrifier telle ou telle convenance personnelle, telle ou telle satisfaction, tel ou tel assouvissement de désirs, de passions ou de besoins.

Dès lors une question se pose : Au nom de quoi les individus qui n'étaient pas nés à l'origine du pacte se condamneront-ils aux sacrifices qui leur sont imposés? On répond : au nom de l'ordre général lui-même ; au nom de la promesse faite ou sous-entendue.

— Mais si, en raison des circonstances, l'ordre général m'est trop lourd? La promesse dont on me parle, on l'a faite sans me consulter. Si on me la demandait,

ce serait évidemment en faisant valoir la possibilité de satisfaction d'une partie de mes désirs et de mes besoins, ainsi que la sécurité de cette satisfaction. Si par hasard il arrive qu'on ne me donne ni l'une ni l'autre, quel intérêt ai-je à respecter le pacte?

Ce à quoi les philosophes en chambre ripostent : — Quel intérêt? Votre intérêt bien compris.

Ce n'est pas répondre. Car d'abord, il faudrait « bien comprendre » ; et cela n'est pas donné à tout le monde. En second lieu, qu'est-ce que « l'intérêt bien compris? » Qui sera chargé d'en décider? Si je suis ravagé par un désir qui s'est introduit en moi, je ne sais comment, mais qui ne me laisse pas de repos, un désir dont l'assouvissement m'est interdit par le pacte social et dont cependant l'inassouvissement suffit à faire de moi un être malheureux, comment admettrai-je que mon intérêt bien compris exige mon malheur? Si tout mon être insatisfait me crie ma souffrance, il sera pourtant difficile de me persuader que je suis heureux et que mon intérêt est « bien compris ».

On essayera de m'endormir en me parlant de mon bonheur futur. Mais mon bonheur futur est chose incertaine, puisque je ne sais combien de temps je vivrai. Mon malheur actuel est au contraire chose certaine. M'apparaîtra-t-il comme étant de mon intérêt bien compris que je doive renoncer à un bonheur actuel certain pour un bonheur futur incertain? C'est sur un pareil sujet que chacun réclamera, et avec raison, le droit de libre examen ! Pas de société possible sur une pareille base.

Alors, on finira, à bout d'arguments, par me parler non plus de mon bonheur à venir, mais du bonheur des générations qui succéderont à la nôtre, bonheur auquel, me dit-on, je dois sacrifier mon propre bonheur. Soit ! Mais alors, sans qu'on y ait pris garde, on aura précisément posé le problème religieux.

Il s'agit de savoir en effet, dans quelle mesure je *dois* sacrifier mon bonheur à celui des générations futures. Or il est bien certain que je me préoccuperai plus ou moins du bonheur des sociétés présentes ou futures, selon que je me serai fait telle ou telle conception sur l'origine et la fin du monde, c'est-à-dire selon que j'admettrai telle ou telle explication de cette origine et de cette fin, c'est-à-dire encore selon que j'aurai telle ou telle religion, et que j'en déduirai tels ou tels devoirs. Cela est de la dernière évidence ; et par suite, il est de la dernière évidence également que le problème religieux s'impose, comme nous le disions tout à l'heure, par cela seul que nous vivons en société. Sa solution ne fait pour ainsi dire qu'un avec la solution du problème social, à moins que nous ne voulions tout résoudre par la force. Mais en ce dernier cas, ne soyons pas hypocrites et ne parlons pas de justice, de vérité, de lumière. Parlons biceps, sabre, guerre et servitude.

Il est vrai que certains rêveurs pensent le plus sérieusement du monde à l'établissement d'une société collectiviste dans laquelle chaque homme trouverait, tant les choses y seraient bien ordonnées, la satisfaction de tous ses besoins et de tous ses désirs.

Supposons une telle société constituée. Il faudra

pourtant bien que cette société soit administrée. Pour que se créent les objets donnant satisfaction aux besoins, il faudra toujours que cette création avant d'être exécutée, soit prévue et organisée. Donc, il faudra toujours des hommes qui conçoivent et décident les mesures nécessaires et d'autres qui les exécutent, selon un certain ordre réglé et accepté. En d'autres termes, il faudra toujours des administrateurs et des administrés. Pas de chefs, bien entendu. Les visionnaires qui nous montrent les cités futures ne veulent pas y voir de chefs. A la place des chefs, il y aura seulement des hommes qui donneront les ordres nécessaires à la marche des choses et d'autres qui exécuteront ces ordres. Pas de chefs, mais des fonctionnaires qui seront au-dessus, et d'autres qui seront en dessous. Même sous le régime collectiviste le plus pur, il y aura toujours une poêle sociale, une queue à cette poêle et un petit nombre de personnes qui tiendront la dite queue, tandis que des multitudes d'autres ne la tiendront pas. Qui pourra empêcher que les premiers ne fassent, comme par mégarde, tomber l'omelette de leur côté? Il y aura toujours aussi des désirs inassouvis, quand ce ne serait que ceux qui, existant chez des individus différents, se porteront sur le même objet. Vous pourrez changer les conditions dans lesquelles vivra l'homme ; mais il y a une chose que vous ne changerez pas : ce sera l'homme lui-même qui pourra se trouver malheureux dans quelque situation que vous le placiez. Vous n'extirperez pas de son cœur ses passions ; vous ne lui arracherez pas les nerfs qui lui permettent de jouir et

de souffrir, et qui font que jouissances et souffrances sont pour lui choses absolument personnelles ; les unes si désirées ; les autres, si redoutées. Cela, vous ne pourrez jamais le détruire en nous, puisque c'est cela même qui nous constitue.

Le problème est donc toujours le même. Dès lors que vous aurez une société, collectiviste ou non collectiviste, vous aurez un ordre établi. Cet ordre devra être respecté. Autrement dit : les passions individuelles, les désirs de jouissance et les craintes de souffrance qui sont en nous devront toujours se contraindre et se sacrifier au bien général d'une certaine manière et dans une certaine mesure. Au nom de quoi ? C'est l'éternelle question. Et l'éternelle réponse sera toujours : au nom de la conception qu'on se fera de la fraternité ou de la non-fraternité humaine, laquelle est liée à l'acceptation de telle ou telle explication de l'existence du monde, c'est-à-dire à l'acceptation de telle ou telle religion. Tout ce que nous ne saurons pas accepter au nom de cette religion, il faudra que la force nous l'impose. L'emploi de celle-ci sera toujours en raison inverse de la puissance de celle-là. Ou bien il n'y aura aucune espèce de société, collectiviste ou non.

De quelque façon que nous envisagions la question, nous sommes donc toujours ramenés à la même constatation, à savoir : que la solution du problème religieux s'impose, par cela seul que nous vivons en société, et que cette solution ne fait pour ainsi dire qu'un avec la solution du problème social.

Précisément parce que tout homme, fort ou faible,

est un composé de désirs, de passions et de besoins de toute nature dont certains sont sans limites, on peut affirmer qu'en l'absence d'une solution religieuse quelconque ayant pour conséquence le respect du pacte social, la vie en société serait pire pour les faibles que l'isolement. Dans ce dernier cas, en effet, leurs désirs, leurs passions et leurs besoins ne se heurteraient qu'aux obstacles matériels ; tandis que, dans l'état de société, ils sont en outre contrariés par les désirs, les passions et les besoins des forts.

Les sociétés se trouvent donc dans cette étrange nécessité : que n'ayant aucun moyen de certitude scientifique sur l'au-delà de la vie, elles doivent cependant se prononcer, affirmer d'une ou d'autre manière, c'est-à-dire adhérer à telle ou telle religion.

C'est ce qui explique l'anomalie que nous notions tout à l'heure au sujet de ce qui se passe dans les écoles où l'on s'imaginait pouvoir établir la neutralité. Au fond, qu'y fait-on ? On y habitue les enfants et les adolescents à « croire » que le monde a été fait comme ceci plutôt que comme cela. Nous disons qu'on les habitue à « croire » ; et c'est le vrai mot, puisqu'il n'y a pas plus de démonstration scientifique possible du côté matérialiste que de l'autre.

Quoi que nous fassions, il est impossible que nous échappions à cette nécessité sociale : croire — puisqu'on ne peut savoir scientifiquement — que la création et la fin de notre monde sont telles ou telles, et en déduire que les hommes ont tels et tels devoirs les uns vis-à-vis des autres.

Ou cela, ou le règne de la force établi dans les sociétés, ou l'absence de sociétés : il faut choisir.

Ainsi se présente la question religieuse envisagée d'une manière positive et ainsi peuvent se comprendre le rôle et la nécessité des religions au point de vue social, ainsi que de leurs affirmations.

Si le Pouvoir occulte nous présente autrement les choses, s'il cherche à nous faire croire que la guerre entreprise par lui et par la Franc-Maçonnerie contre l'Eglise a pour but le remplacement d'une croyance qu'il nous peint faussement comme inepte par quelque chose qu'il nous peint non moins faussement comme une certitude scientifique, s'il nous dissimule la « religion matérialiste » dont il est en train de créer la liturgie et au nom de laquelle il a canonisé Zola, c'est parce qu'il a besoin de nous tromper pour réaliser des vues qu'il cache d'autant plus soigneusement qu'il sait combien ceux qui se laissent circonvenir par lui les haïraient s'ils les connaissaient.

SUR QUOI NOUS APPUYER POUR JUGER LE CATHOLICISME DANS LE PASSÉ? DONNÉE FOURNIE A CET ÉGARD PAR LE POUVOIR OCCULTE ET PAR LA FRANC-MAÇONNERIE.

Par ce seul fait que nous avons posé la question religieuse comme elle doit l'être, rien de plus facile que de savoir maintenant comment se détermineront à l'égard de l'une ou l'autre des religions et par conséquent à l'égard du catholicisme, les hommes qui, en dehors de toute foi, prétendent les juger à un point

de vue purement rationnel. C'est ce que les francs-maçons hypnotisés et irraisonnants nous affirment vouloir faire. Examinons ce qu'il en est.

Puisque — toujours au point de vue positif — les religions ont pour objet de correspondre au besoin qu'éprouve la nature humaine de s'interroger sur les choses de l'au-delà, à ses besoins affectifs aussi, et en même temps, et surtout, pouvons-nous dire, au besoin de discipline sociale, nous ne pouvons, nous ne devons juger les religions qu'en mesurant les services qu'elles ont rendus et qu'elles sont susceptibles de rendre à ce triple point de vue. Satisfaction au besoin d'interrogation, satisfaction aux besoins affectifs, satisfaction au besoin de discipline sociale : nous ne devons exclure ni l'une ni l'autre de ces considérations, nous avons à tenir compte de toutes les trois.

Les données du problème étant ainsi établies, nous sommes en situation d'apprécier si les religions qui se recommandent du Christ, et en particulier la religion catholique, sont si mauvaises que le Pouvoir occulte s'est acharné à le faire croire.

Il semble que pour cela nous devrions tout d'abord nous livrer à une enquête historique sur le rôle du catholicisme. Nous ne le pouvons, parce que le Pouvoir occulte s'est appliqué — depuis toujours, peut-on dire — à falsifier les éléments de cette enquête. Il a pour arme le mensonge et naturellement il n'a pas manqué d'en faire usage contre le catholicisme. Tout d'abord, il a détourné systématiquement les yeux des actes innombrables de vertu, de dévouement et d'héroïsme qui ont eu pour cause directe la foi catholique.

En outre, il a pris soin d'attribuer à cette foi tous les actes condamnables ou criminels qui ont eu pour cause directe, non pas elle, mais les passions et les vices qu'elle s'applique précisément à combattre chez ses adhérents. Enfin, ces actes condamnables ou criminels, le Pouvoir occulte ne leur a pas seulement attribué une cause qu'ils n'ont pas eue ; il ne les a pas seulement isolés de leur contre-partie : les actes vertueux et héroïques, en effaçant ceux-ci ; il les a encore exagérés et dénaturés à plaisir. Il n'a même pas reculé devant l'invention. Il a fait écrire par ses auteurs une histoire du catholicisme qui est ou contraire à la vérité sur certains points ou à côté de cette même vérité sur d'autres points. Avant tout, il a toujours présenté le catholicisme comme animé de l'esprit offensif, tandis qu'en réalité, lui-même n'a jamais cessé de l'attaquer ou de lui susciter des adversaires, tout en demeurant invisible ; de telle sorte que celui-là avait l'air de provoquer, qui pourtant ne faisait que se défendre. Nous pouvons nous rendre compte de cela par le spectacle que nous donne aujourd'hui la Franc-Maçonnerie française s'avouant enfin ennemie éternelle de la religion catholique, après avoir mensongèrement affiché le respect de cette religion pendant cent cinquante ans. Le Pouvoir occulte a fait croire, par exemple, que l'histoire de l'Eglise était contenue dans l'histoire d'une Inquisition qu'il falsifiait d'ailleurs, en ayant, d'autre part, grand soin de ne pas nous dire que les véritables fauteurs de l'Inquisition, c'étaient le plus souvent des Juifs soi-disant convertis au catholicisme...

Mensonges par suppression, mensonges par adjonction, mensonges par invention, mensonges partout ; mensonges toujours. Encore une fois c'est conforme au principe maçonnique et il serait tout à fait extraordinaire que le Pouvoir occulte n'eût pas menti en cela, alors qu'il a menti en tout le reste ; qu'il n'eût pas falsifié l'histoire du catholicisme, alors que nous le voyons falsifier notre histoire de France, pour cacher à ceux qui lisent les ouvrages dus à son inspiration toutes les nobles figures dont la sublimité a eu pour principe la foi chrétienne ou la foi patriotique. N'existe-t-il pas, depuis un certain nombre d'années, en effet, des manuels scolaires dans lesquels il n'est pas question de Bayard, de du Guesclin, de saint Vincent de Paul, de Jeanne d'Arc, ni de tant d'autres?...

En cela comme en tout, le Pouvoir occulte a mis et il met encore tous les jours en pratique le précepte formulé par l'un des siens : Mentons ! Mentons ! Mentons toujours ! Mentons comme des diables. Le mensonge est une vertu.

La sagesse veut donc qu'on se garde comme du feu des livres d'histoire religieuse et d'histoire de France écrits sous l'inspiration du Pouvoir occulte.

Veut-elle aussi que nous nous gardions dans une certaine mesure de ceux qui sont écrits sous l'inspiration catholique?

Pour éviter tout reproche de partialité et pour demeurer sur le terrain positif que nous avons choisi, nous écarterons aussi cette seconde source d'informations. Nous jugerons le catholicisme en nous en

tenant aux principes proclamés par lui et aux applications de ces principes qui sont de notoriété publique ; mieux encore : à une certaine donnée que le Pouvoir occulte et la Franc-Maçonnerie se sont chargés, sans le vouloir, de nous fournir eux-mêmes.

Chose curieuse ! lorsque ces soi-disant initiateurs de tous les progrès humains préparèrent ce qu'on a coutume d'appeler « le sublime mouvement de 1789 », ils ne trouvèrent rien de mieux à faire que de démarquer l'esprit chrétien. Ils s'attribuèrent sans vergogne les principes qu'ils trouvèrent dans l'Evangile du Christ et qui avaient été maintenus debout pendant dix-huit cents ans par les fidèles de celui-ci, malgré l'assaut extérieur et intérieur de toutes les passions humaines.

Qu'était-ce en effet que la liberté, l'égalité et la fraternité qui ont été proposées au monde par la Révolution, sinon de la contrefaçon de christianisme? Nous disons : de la contrefaçon et même de très mauvaise contrefaçon. La preuve, c'est qu'il a suffi que cette liberté, cette égalité et cette fraternité révolutionnaires aient subi le premier contact des faits pour qu'il n'en soit resté que la formule, et pour qu'au nom de cette formule on ait vu s'établir d'une façon pour ainsi dire légale, le pillage, l'incendie, la proscription, la spoliation et l'assassinat. Trois ans après sa proclamation, pas davantage, l'idéal de fraternité révolutionnaire aboutissait aux ignobles massacres dans les prisons ! Oui ! Trois ans avaient suffi pour que fût produite cette atroce défiguration ! Et un an plus tard, c'était la Terreur et les milliers de cada-

vres dont elle ensanglantait la France ! En quatre ans, la destruction du véritable esprit chrétien et son remplacement par la contrefaçon dont nous parlons avaient pour conséquence l'établissement de la plus épouvantable tyrannie dont l'histoire ait jamais fait mention.

Afin d'expliquer comment la fraternité révolutionnaire put mordre si férocement dans la chair humaine, on a cherché des raisons. Mais on n'en a trouvé que de mauvaises. On a dit que les principes s'étaient trouvés faussés sur les obstacles qui leur furent opposés.

Sans doute il s'est trouvé des obstacles. Il s'en trouve toujours, quoi qu'on fasse ; mais c'est précisément ce que nous reprochons aux principes révolutionnaires : de se laisser si facilement fausser. Ils ont été faussés en 1789 ; faussés en 1871 ; faussés maintenant ; faussés toujours. Des principes vrais ne donnent pas les mécomptes que nous ont valus depuis cent vingt ans la liberté, l'égalité et la fraternité de 1789. Pour que ceux qui les présentaient au monde se soient si tôt transformés en bourreaux, il fallait que leur conception sociale ne fût qu'une contrefaçon mensongère, dans laquelle il est bien difficile de ne pas voir la main de l'éternel et universel brocanteur, qui est en même temps l'éternel et universel ennemi du christianisme : le juif.

Les principes vrais, il faut croire que c'est dans l'Evangile du Christ que nous devons les chercher, puisque les hommes qui les proclamèrent commencèrent par accepter non le rôle de bourreaux, mais

celui de victimes. Aussi voyez ! quelle différence de rendement ! La solidité de la matière est telle qu'après les persécutions des premiers siècles, persécutions subies et non pas exercées par les prédicateurs du christianisme, après l'universel envahissement des hordes venues d'Asie, après le long ensevelissement de toute civilisation dans l'océan de cette barbarie, après seize siècles d'usure, seize siècles du contact si terriblement corrosif des passions humaines, et, ne l'oublions pas, seize siècles de voisinage avec la haine tenace et l'inlassable perfidie juives attachées à ses flancs, le christianisme fut encore capable d'enfanter au dix-septième siècle ce prodige d'humble et constant héroïsme : saint Vincent de Paul ! Est-ce son dernier effort? Non pas ! Car depuis que parut ce grand organisateur des dévouements enfantés par la liberté, l'égalité et la fraternité chrétiennes, c'est-à-dire depuis trois siècles et demi, le catholicisme n'a cessé d'engendrer des centaines de milliers de sous-Vincent de Paul ; des centaines de milliers de ces religieuses dont la cornette blanche est connue du monde entier, qui sont bien les dignes disciples de celui qui fut le père des pauvres, et dont on ne compare vraiment pas assez l'esprit de sacrifice avec la férocité des « apôtres » ensanglantés de 1793, comme avec l'égoïsme hypocrite de tous les frères Trois-Points de maintenant. Si bien que, pour tarir cette fécondité qui lui paraît d'autant plus scandaleuse et redoutable pour lui qu'il n'a rien à mettre en regard, le Pouvoir occulte ne voit qu'un moyen, le même qui fut employé contre le christianisme naissant et qui

ramène ainsi le catholicisme à ses origines : la persécution contre les personnes, l'écrasement des dévouements, la ruine et l'anéantissement des œuvres.

Rapprochez ainsi la liberté, l'égalité et la fraternité chrétiennes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité révolutionnaires engendrées par la Franc-Maçonnerie, comparez les résultats donnés par les premières avec ceux donnés par les secondes, et vous vous convaincrez de la manière la plus éclatante que le catholicisme n'est pas une religion si mauvaise ni si « inepte » que cela, puisque le Pouvoir occulte n'a rien trouvé de mieux que de lui voler ses principes, et puisqu'ayant tenté de les appliquer sans lui, il n'a pu que les transformer en véritables poisons sociaux.

Voilà pour le passé.

Et ainsi que nous l'avons dit, sur quoi nous appuyons-nous pour asseoir notre jugement ? sur la donnée comparative involontairement fournie par la Franc-Maçonnerie elle-même. Aussi notre argumentation peut-elle attendre sans crainte la contradiction.

LA SOCIÉTÉ FUTURE.
LE BUT POURSUIVI RÉVÉLÉ PAR LA SUPRÊME CONTRADICTION.
LA SEULE EXLPICATION POSSIBLE.

Pour l'avenir, la situation peut être précisée plus nettement encore.

Nous allons en effet voir le Pouvoir occulte aux

prises avec une contradiction fondamentale, une contradiction telle qu'il n'y a qu'une explication possible à sa manière d'agir : c'est qu'il médite et prépare l'asservissement du monde. Et cela ferait comprendre le si extraordinaire besoin qu'il éprouve de se cacher.

Il apparaît aux moins clairvoyants que nous sommes poussés par une force qui semble invincible, au renversement de l'ordre social actuellement existant. Aux sociétés hiérarchisées, l'avant-garde de la Franc-Maçonnerie, suggestionnée, nous verrons comment, par le Pouvoir occulte, affiche de plus en plus la volonté de substituer des sociétés dont tous les membres seront égalisés par l'application du régime collectiviste.

Or rien n'est plus contraire aux lois de la nature, puisque celle-ci n'a voulu nulle part l'égalité, puisqu'au contraire, elle a mis partout la hiérarchie. Pense-t-on que la nature se laissera ainsi violenter sans opposer de résistance? Ce serait folie de se l'imaginer. C'est d'elle que notre existence dépend. Elle n'est donc pas soumise à notre caprice. Elle nous domine au contraire à un tel point qu'aucun être n'a jamais pu vivre en se révoltant contre elle. L'homme ne parvient qu'à grand peine et seulement dans une certaine mesure à lui faire résistance. Et comment? Ce n'est qu'en s'appuyant sur cette force spéciale qui procède d'un sentiment religieux, c'est-à-dire d'une croyance relative à l'origine du monde et à l'au-delà de la vie.

Pour arriver à constituer une société égalitaire et collectiviste, c'est-à-dire, en somme, une société anti-

naturelle, il faudrait donc substituer à la loi matérielle d'écrasement du faible par le fort, une autre loi qui prescrirait la fraternité.

Or, cette loi de fraternité, nous voyons bien son support dans les religions chrétiennes ; il est dans la parole du Christ : Aimez-vous les uns les autres ! Pourquoi devons-nous nous aimer ? Parce que, nous répond le Christ, vous êtes tous enfants du Dieu qui vous a créés, par conséquent tous frères.

Le système chrétien, que le Pouvoir occulte déclare inepte, est au contraire et très visiblement en cette partie essentielle et fondamentale de sa doctrine, d'une logique admirable. Si tous, petits et grands, pauvres et riches, esprits faibles et intelligences supérieures, nous sommes les enfants de celui qui, d'après la doctrine catholique, a créé l'univers, qui par conséquent est le maître, qui a le droit d'ordonner, et qui sait mieux que nous pourquoi il ordonne, si nous sommes les frères du Christ, à ce titre, nous avons, certes ! de grandes et sublimes raisons de nous aimer et de nous sacrifier les uns pour les autres, comme le Christ s'est sacrifié pour nous.

Le principe chrétien de la fraternité humaine repose sur une doctrine si pure, il est appuyé sur des idées et des conceptions si nobles et si héroïques, il donne si bien satisfaction aux besoins affectifs qui sont au fond de notre nature, que si le christianisme était, comme l'affirment ses adversaires, d'origine humaine, si le Christ n'avait pas existé, si son histoire n'était qu'une fable comme d'autres le prétendent, ceux qui auraient imaginé cette fable seraient à la

fois des êtres admirablement dévoués à l'humanité et de prodigieux génies. Car cette histoire du Christ, qu'ils auraient inventée répond à tout ; elle a prévu tout ; elle s'adapte à tout..., même aux modifications sociales dont on nous annonce la future réalisation. Elle mériterait donc encore, à cause de cela, non la haine et le mépris, mais l'étonnement, l'admiration et le respect.

En effet, s'il est ordonné dans la doctrine chrétienne au nom des raisons les plus hautes, que le pauvre, le faible, l'infirme d'intelligence, soit considéré comme l'égal du riche, du fort, de l'intelligent, on voit très clairement le point d'appui que trouveraient dans une pareille doctrine ceux qui prétendent vouloir organiser le régime égalitaire collectiviste. La force des principes chrétiens se trouverait directement opposée aux résistances de la nature qu'il faudrait vaincre pour établir ce régime. Comment se manifesteront ces résistances de la nature? Où? Ce sera chez les forts, chez les riches, chez les intelligents, puisque c'est ceux-là qui auront à souffrir de voir leur force et leur intelligence courbées sous le niveau égalitaire. C'est en eux que la nature s'irritera d'être combattue dans ses manifestations. Or c'est précisément à ceux-là que la loi chrétienne dit : Tu es le frère du pauvre, du faible et de l'inintelligent. Tu dois les aimer et te sacrifier pour eux. Encore une fois, nulle doctrine ne pourrait être plus favorable que celle-là à l'établissement d'un régime d'égalitarisme collectiviste, si un tel établissement était réellement possible, s'il était vraiment juste et vraiment utile que l'humanité

aboutît là..., si ceux qui prétendent vouloir l'imposer ne poursuivaient pas la réalisation d'autre chose qu'ils nous cachent. Il semblerait donc que ceux qui déclarent rêver la transformation dont ils nous parlent, devraient être d'ardents défenseurs des religions chrétiennes. Ils devraient s'attacher d'une manière spéciale au catholicisme, puisque celui-ci, grâce à la force de sa discipline, aurait chance de lutter avec succès contre les instincts égoïstes. Et, au lieu de cela, c'est à l'anéantissement de cette discipline catholique qu'ils travaillent.

Leur illogisme ne se borne pas là. Non seulement ils poussent à l'anéantissement de la discipline catholique et même du christianisme tout entier, mais ils veulent remplacer celui-ci par « la religion du matérialisme ».

Double folie ! Car quel appui moral trouveront-ils dans le matérialisme pour violenter la nature hiérarchisée? Si l'on me persuade que je ne suis qu'un résidu chimique, au nom de quoi me convaincra-t-on que je dois aimer les autres résidus chimiques, même ceux qui sont mal venus, ceux qui déparent la nature. Le résidu que je suis est capable de sentir la jouissance et la souffrance Il aime furieusement la première. Il a une horreur absolue de la seconde. Sa jouissance et sa souffrance, c'est en lui qu'il les sent. Pourquoi donc s'occuperait-il d'autre chose que de lui? Il existe aujourd'hui. Il n'existera plus demain. Pourquoi sacrifierait-il cet aujourd'hui si court à un lendemain qui ne viendra peut-être jamais ou à d'autres résidus qui lui sont totalement étrangers puis-

qu'il ne souffre pas en eux, auxquels ne le rattachent pas plus de liens qu'il n'en existe entre la plume de l'hirondelle et le grain de sable roulé par les mers? Pourquoi s'imposerait-il cette souffrance dont il a horreur, par égard pour l'avenir, pour « l'éternel devenir », c'est-à-dire pour des résidus actuellement insensibles, qui, par conséquent, ne souffrent pas, et qui n'existeront et ne souffriront peut-être jamais?

Par « altruisme » répond-on. Vain mot ! car pourquoi, dans un pareil système, l'altruisme est-il une vertu plutôt que l'égoïsme? Qu'est-ce même que la vertu, pour un matérialiste pur? Sur quoi repose-t-elle? Qu'est-ce qui la constitue? Peut-il exister des actes vertueux et des actes qui ne le soient pas, dès lors que nous ne sommes que des résidus formés par l'action de forces aveugles et inconscientes qui dominent toute la création? En un pareil système, il ne saurait y avoir place que pour la force. Elle est la vraie, la seule loi. Elle est la seule vertu, puisqu'elle seule est conforme à cette loi de la nature qui travaille incessamment à constituer des forts en broyant des faibles.

En somme, le système égalitaire collectiviste tend à violenter dans les sociétés la loi de hiérarchie qui est partout dans la nature. Non seulement ses inventeurs, étant antichrétiens, ne peuvent s'appuyer, pour lutter contre cette loi de la nature, sur aucune force morale, mais ils ne peuvent établir leur système qu'en violentant ces autres lois naturelles qui sont l'amour de la jouissance et l'horreur de la souffrance. Et en qui les violenteront-ils? Précisément en ceux

d'entre les hommes qui sont les plus capables de résister, puisque ce sont les forts et les intelligents. Et ils s'imaginent faire œuvre logique et scientifique ! Vraiment les résidus chimiques qui forment un pareil rêve, sont des résidus chimiques atteints de folie !

Il est visible qu'en détruisant les religions chrétiennes et en cherchant à les remplacer par la religion matérialiste, les évangélistes de la société égalitaire collectiviste font juste le contraire de ce qu'ils devraient faire pour arriver à une réalisation ne serait-ce que partielle de leur conception.

Cela peut-il s'expliquer?

Oui, il y a à cela une explication, et il n'y en a qu'une.

Si nous supposons que le Pouvoir occulte rêve l'asservissement du monde chrétien, il agit comme il convient pour réaliser son but. Dans tout autre cas, il agit stupidement. Or ses troupes sont stupides, c'est certain ; mais lui ne l'est pas.

Si le Pouvoir occulte est un groupe humain, s'il représente une race dont les membres sont reliés par un pacte social et religieux, cette race possède, par un tel pacte, ce qu'il faut pour durer. En détruisant dans les nations chrétiennes le pacte social et religieux qui les reliait et les faisait durer, elles aussi, elle les infériorise et elle se donne ainsi chance de les vaincre.En remplaçant ce pacte par la religion matérialiste qui supprime tout idéal, en précipitant ces nations à la poursuite d'un état social d'autant plus incohérent que ce principe matérialiste dont on leur donne la suggestion est précisément celui qui est le

plus susceptible de rendre impossible un tel état, le Pouvoir occulte réussit à mettre le monde chrétien en pleine absurdité, en complète déraison, c'est-à-dire hors des lois de la vie. Il désagrège son intelligence, il l'affole ; il le déshumanise. Que ce travail de déchristianisation s'achève, et un jour viendra où les fils de la race à laquelle appartient le Pouvoir occulte se trouveront seuls en possession du pacte social et religieux qui différencie les hommes des brutes. Ils seront donc restés des hommes, et ils n'auront plus en face d'eux que des brutes. Conséquemment, ils nous domestiqueront alors aussi naturellement et sans plus d'efforts que nous domestiquons aujourd'hui les animaux de nos basses-cours.

Si telle est l'œuvre poursuivie, s'il s'agit vraiment d'établir par surprise la domination d'une race sur les autres, on comprend le travail de déchristianisation auquel nous assistons. Dans le cas contraire, on ne le comprend pas.

On comprend aussi, en ce cas, la constitution de la Franc-Maçonnerie, organisme tendant à assurer la domination de l'invisible sur le visible. Un tel plan doit en effet rester insoupçonné pour être réalisé. On comprend également la prodigieuse accumulation de dissimulations et de mensonges grâce à laquelle cette Franc-Maçonnerie a été présentée au monde comme une association chrétienne, fondée par des chrétiens, initiatrice de tous les progrès humains, dévouée aux institutions politiques sur lesquelles reposaient les nations, acceptée, choyée à cause de cela. On comprend enfin pourquoi elle a été

dressée à attaquer dans l'ombre, avec acharnement : d'une part, le catholicisme, forteresse centrale, abri de la rigoureuse et intangible discipline chrétienne, et d'autre part les monarchies gardiennes des sociétés ; pourquoi elle se couvre pour cette double attaque du masque de la tolérance et du respect ; pourquoi elle se dissimule derrière « la Raison » le « Progrès », « la Liberté » ; pourquoi enfin, n'osant pas encore, avec tout cela, s'en prendre directement à l'adversaire qu'elle sent le besoin de toujours tromper pour arriver à le terrasser, elle a inventé ce « fanatisme de la tolérance » et cette hypocrite distinction entre le catholicisme et le cléricalisme par laquelle ont été aveuglés tant d'esprits qui n'étaient pas mal intentionnés.

Toute la question maçonnique devient alors compréhensible. Elle est éclairée dans toutes ses parties, alors qu'elle ne peut l'être d'aucune autre manière. Le Pouvoir occulte nous apparaît combinant ses efforts infâmes avec une logique aussi rigoureuse ici que partout ailleurs...

Il ne peut donc y avoir doute : c'est dans cette voie que nous devons chercher.

CHAPITRE XI

Les causes d'erreur relatives à l'origine et au but de la Franc-Maçonnerie. Leur élimination successive. Le défaut de la thèse de M. Max Doumic.

LES FAUSSES APPARENCES TENDUES AUTOUR DE LA QUESTION MAÇONNIQUE. LE POINT DE DÉPART.

Avant de dire au lecteur les raisons qui nous ont conduit à la thèse qu'il nous reste à lui présenter sur la personnalité du Pouvoir occulte, et par là même sur l'origine et le but de la Franc-Maçonnerie, il est utile de lui faire connaître pourquoi nous avons écarté toutes les autres opinions et pourquoi nous avons passé par chacune d'elles avant d'aboutir à celle qui nous paraît définitivement la seule acceptable au point de vue positif, sans d'ailleurs aucun préjudice de la thèse catholique, de la thèse supranaturelle qui peut s'y superposer, j'oserai le dire, de la manière la plus naturelle.

Ainsi que nous l'avons écrit plusieurs fois, les auteurs de la Franc-Maçonnerie ont tendu autour de cette association une foule de fausses apparences qu'il faut crever successivement avant d'arriver à la vérité, et après qu'on a été égaré plus ou moins longtemps par chacune d'elles. C'est ce qui m'est arrivé comme cela arrive à tout le monde.

Il y a d'abord celles que j'appellerai les plus extérieures. Elles sont aussi les plus anciennes. Ce sont celles par lesquelles l'opinion a été trompée aux débuts de la Franc-Maçonnerie, et c'est à elles qu'on se heurte toujours lorsqu'on envisage pour la première fois la question maçonnique.

Lorsque apparut la Franc-Maçonnerie, comme elle n'avait encore eu le temps de rien faire, les fausses apparences n'ont pu être créées que par les rituels et par la déclaration de principes contenue dans les statuts qu'elle présentait.

On y lut que la Franc-Maçonnerie était une société philosophique et progressive, une société de tolérance, de bienfaisance, de solidarité, une société secrète aussi, d'un caractère assez bizarre qui traitait de profanes ceux qui lui étaient étrangers, qui usait d'un vocabulaire spécial, qui ne recevait d'adeptes qu'après leur avoir fait subir des épreuves, et ne procédait à ce qu'elle appelait « ses travaux » qu'en se livrant à certains exercices de piété maçonnique.

Il résulte de là que trois appréciations ont été dès le début formulées sur elle : celle des amis, celle des indifférents plus ou moins étonnés et celle des adversaires. Les premiers s'en allaient disant : association de tolérance et de progrès ; association fraternelle ; les seconds : rassemblement de jocrisses amusants à contempler et qui ne se cachent que pour nous priver du plaisir que nous prendrions à les regarder ; tandis que les derniers, s'étonnant du secret, soupçonnaient qu'il devait cacher quelque chose et se trouvaient induits à penser, d'après certains articles de la décla-

ration, que ce quelque chose était contraire à la religion.

Voilà les trois idées qui ont couru primitivement sur la Franc-Maçonnerie ; c'est à l'une ou à l'autre d'elles que se sont ralliés les premiers profanes qui connurent l'existence de cette association. Elles ont continué d'être acceptées depuis ; et c'est à l'une ou à l'autre que se rallient encore à notre époque un grand nombre de profanes.

A l'une ou à l'autre, disons-nous, ou à la combinaison de deux d'entre elles, ou même des trois. Pour ma part, je commençai par hésiter entre les trois avant de rien savoir d'une façon positive. Ce caractère soi-disant philosophique et progressif existe peut-être, me disais-je, mais il doit bien dissimuler quelque sentiment anticatholique. Quant aux simagrées, elles cachent probablement quelque pauvreté intellectuelle.

Je demeurais toutefois incertain. Je n'affirmais rien, ni vis-à-vis de moi-même, ni vis-à-vis des autres, jusqu'à l'heure où je fis partie de l'association.

COMMENT SONT NÉS LES ÉTATS D'ESPRIT SUCCESSIFS RELATIVEMENT A LA QUESTION MAÇONNIQUE ET COMMENT ONT ÉTÉ DÉTRUITES LES UNES APRÈS LES AUTRES LES FAUSSES APPARENCES.

La Franc-Maçonnerie ayant été fondée en vue d'un but, il fallait bien que, dès le début, elle travaillât d'une manière ou de l'autre à la réalisation de ce but. Nous avons vu quelles précautions étaient prises pour que fût entretenue l'illusion sur son compte ; mais il

était inévitable que, malgré cela, son véritable esprit se trahit, au moins partiellement, ici ou là. Bientôt les Papes recueillent des informations précises sur elle. Ils la dénoncent comme ayant des tendances anticatholiques, antigouvernementales, antisociales.

Une opinion certaine aurait dû, semble-t-il, s'établir alors définitivement sur elle. Il en fut autrement par suite des précautions prises et des méthodes employées, et aussi parce que les Papes en raison de ces précautions et de ces méthodes furent amenés à ne pas rechercher ou à ne pas distinguer les puissances humaines responsables d'une pareille création. Croyant faire assez pour mettre en garde les fidèles, ils ne leur signalèrent que « les inspirations de l'Esprit mauvais » qui circulaient dans la nouvelle association, sans leur parler des intermédiaires humains qui étaient les initiateurs et les metteurs en œuvre de sa redoutable organisation. Et, par là même, ils contribuèrent dans une certaine mesure à maintenir autour de la Franc-Maçonnerie l'atmosphère de mystère que ses fondateurs humains ont précisément cherché à créer pour se mieux dissimuler.

Naturellement les dits fondateurs combattent la version des Pontifes ; et ils le font comme il convient pour que soit augmentée l'incertitude protectrice dont ils bénéficient. Des francs-maçons disent, écrivent et font imprimer ce que nous savons : « l'homme craignant Dieu, fidèle à son prince, voilà le maçon ! » « Celui qui ne respecte pas les lois de la religion n'est pas maçon, il en usurpe le nom... » Non seulement ils le disent, l'écrivent et le font imprimer, mais

encore comme certains d'entre eux sont bien tels, comme ils croient vraiment que ceux des maçons qui « ne respectent pas les lois de la religion ne sont pas maçons, qu'ils en usurpent le nom » ; comme les profanes qui les connaissent les tiennent pour de braves gens, comme en effet, s'ils sont les transmetteurs du mensonge, ils en sont les transmetteurs sincères, on les croit, du moins dans certains milieux. Leur version est propagée. Et de là va résulter, d'une part, une diminution d'autorité pour la parole des Pontifes et, d'autre part, une accentuation de l'opposition des opinions, dans des conditions telles qu'une incertitude plus grande existera dans l'ensemble des esprits.

La Franc-Maçonnerie bénéficie de cette incertitude, grâce à laquelle elle peut travailler en sécurité, à la réalisation progressive de son œuvre.

Quelques hardiesses qu'elle inspire à certains de ses adeptes, on en attribuera la responsabilité à ceux d'entre eux qui « ne sont pas maçons », qui « en usurpent le nom ». Si bien que les modérés qu'elle a attirés par nécessité, ainsi que nous l'avons expliqué, resteront malgré tout dans ses loges, trompés eux-mêmes. Ils s'efforceront de ramener ceux de leurs frères qu'ils jugent « trop avancés » à ce qu'ils croient être le véritable esprit maçonnique. Ce sera inutilement, parce que le Pouvoir occulte travaillera invisiblement contre eux. Mais par cela seul qu'on les saura francs-maçons, ils contribueront à entretenir l'erreur sur le compte de l'association. C'est le second état d'esprit par lequel j'ai passé lorsque j'eus échappé aux sug-

gestions fanatiques. J'ai expliqué comment j'attribuais à certains francs-maçons la responsabilité du sectarisme qui n'était en réalité que celui auquel les fondateurs de la Franc-Maçonnerie conduisaient peu à peu toute l'association en France.

Voici maintenant la troisième erreur à laquelle on fut naturellement conduit par la marche des événements et par laquelle on passe également lorsqu'on avance dans l'étude de la question. Elle résulte de la même fausse apparence qui sert à couvrir l'action politique maçonnique.

Une heure vient en effet où la marche vers le but nécessite la création de groupes spéciaux. On en voit naître un peu partout dans le dernier quart du XVIIIe siècle. En Bavière, c'est la secte des Illuminés de Weishaupt. Ailleurs c'est autre chose. Un Congrès international a lieu à Wilhelmsbad en vue de l'organisation d'un chambardement qui sera la suite naturelle de la longue période de préparation à laquelle tant d'efforts ont été consacrés. Le comte de Virieu, adepte trompé jusqu'alors, revient de ce congrès en annonçant à ceux de ses amis qui le raillent sur son voyage qu'une Révolution est préparée par les sociétés secrètes, et si bien ourdie qu'il serait surprenant que les religions et les Etats pussent y échapper. Et, en effet, la Révolution française éclate. Quelques années après en 1797, Barruel écrit ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Il s'appuie sur des témoignages comme celui de Virieu et, sur les pièces du procès fait en Bavière à l'Illuminisme. Les présomptions s'ajoutent aux présomptions ; les preuves aux preuves. Ce sont des

francs-maçons qui ont fait la Révolution ; aucun doute pour ceux qui lisent Barruel.

Aucun doute pour moi, lorsque je le lus, sur le fait en lui-même ; mais doute sur la cause de ce fait, toujours grâce aux précautions prises. Ce sont les Jacobins, pensai-je, c'est-à-dire les plus exaltés, les plus violents parmi les francs-maçons qui firent la Révolution, ce n'est pas la Franc-Maçonnerie. La preuve, c'est que certains francs-maçons résistèrent, plus ou moins tôt ou plus ou moins tard. Nous avons en effet des preuves de cela. Mounier fut de ces modérés et il a écrit un ouvrage tendant à montrer que la Franc-Maçonnerie n'est pour rien dans la Révolution. Or, il participa, lui, franc-maçon, au drame révolutionnaire. Il y joua son rôle. Il doit savoir. Pour lui, ce sont « les violents » qui sont responsables de tout. L'association ne doit pas être confondue avec ces violents. Et ce qui fortifie l'opinion de Mounier, c'est que les loges furent fermées pendant la tourmente...

Après l'exposé fait dans les chapitres précédents, nous savons comment cela s'explique ; mais lorsque je lus Barruel et Mounier, je ne le savais pas. Je considérai donc la Franc-Maçonnerie comme ayant été pour quelque chose dans la Révolution, mais seulement par suite d'exagérations dans l'application des principes qu'elle avait propagés ; exagérations causées par ces violents qui se rencontrent dans tous les milieux et des actes desquels il ne convient pas de rendre responsables les groupes auxquels ils appartiennent.

Mais les années passent. D'autres révolutions suc-

cèdent à la première : celles de 1830, de 1848, de 1870-1871 ; puis celle, plus redoutable que toutes les autres, qui se produit dans le domaine des idées morales, familiales et nationales les plus solidement assises, à laquelle nous assistons actuellement. Des écrivains comme Eckert, Deschamps et Claudio Janet ont succédé à Barruel. Ils ont montré le lien existant entre toutes ces révolutions. Ce lien, il est dans la Franc-Maçonnerie. Crétineau-Joly a apporté son contingent de documents qui corrobore les exposés tracés par les auteurs précités. Cette fois, il n'y a plus de précautions qui tiennent. Et même celles par lesquelles nous avons été trompés si longtemps se retournent contre leurs auteurs. Car cette Franc-Maçonnerie qui prend des figures si diverses, marche en somme toujours dans la même voie. Elle y entraîne les modérés comme les violents. Elle fait donc jouer un rôle aux uns comme aux autres. Elle fait jouer, disons-nous : qui, elle?... Quelque chose qui est au-dessus des francs-maçons, évidemment. Ceux-ci passent ; leurs générations se succèdent, chacune faisant la grimace qui lui est certainement suggérée, puisque chacune de ces grimaces n'est qu'une partie du tableau donné par l'ensemble. Suggérée par qui? Par quelque chose qui dure alors que se succèdent les générations mises en branle. Alors ce quelque chose ne peut être qu'une race, qu'un peuple ou qu'une religion, car il n'y a que cela qui soit capable de durer ainsi. Mais alors, ces batailles, que nous entreprenons, dans lesquelles nous nous engageons, Français, les uns contre les autres, pour ce que nous croyons être des

idées, ne seraient que la manifestation d'une guerre qui nous serait faite chez nous par une puissance étrangère? Ces idées elles-mêmes, que nous nous figurons nôtres, que nous considérons comme constituant des principes directeurs, elles seraient des principes de mort glissés sournoisement et perfidement dans nos âmes par une race ennemie?...Il n'est pas possible qu'il n'en soit pas ainsi, puisqu'il n'y a que ce moyen d'expliquer la persistance de la société maçonnique et l'unité de vues qui se révèle à quiconque sait regarder les ensembles des choses.

LA QUESTION EST ENFIN POSÉE COMME ELLE DOIT L'ÊTRE.

ARGUMENTATION DE M. MAX DOUMIC.

C'est sous la domination de cette idée que j'écrivis ma brochure : *Le Pouvoir occulte*, en 1900, et que M. Max Doumic nous donna son *Secret de la Franc-Maçonnerie*, en 1905.

Cet auteur pose enfin le problème comme il doit l'être. La Puissance qui fait mouvoir la Franc-Maçonnerie, dit-il, ce ne peut être qu'un peuple.

C'est aussi ce qui m'apparaît. Mais je me sépare de M. Max Doumic en ce que parmi les peuples, il en désigne un, tandis que j'en désigne un autre. L'un de nous deux serait-il encore victime d'une fausse apparence?...

L'argument sur lequel M. Max Doumic appuie sa théorie est celui-ci : La politique maçonnique a toujours été favorable à la politique anglaise ; donc

la Franc-Maçonnerie est un instrument que l'Angleterre a forgé pour assurer sa suprématie dans le monde, en jetant dans les autres nations des idées perturbatrices et destructrices, en suscitant au dedans d'elles des troubles intellectuels, religieux, politiques et sociaux, en les dissociant, en les désagrégeant, bref en les tuant, non par le fer, mais par le poison.

La thèse a de la valeur, car il est avéré que l'Angleterre a singulièrement bénéficié de l'action maçonnique. Est-ce pourtant là un motif suffisant pour déterminer notre conviction? Non. Car si un autre peuple avait, lui aussi, bénéficié dans une mesure considérable de l'action maçonnique, l'argument qui, dans le livre de M. Max Doumic, milite pour l'attribution de la création maçonnique au seul peuple anglais devrait militer aussi pour l'attribution à cet autre peuple.

Or c'est précisément ce qui existe.

La Prusse a bénéficié considérablement, elle aussi, de l'action maçonnique. Tandis que la propagande faite par la Franc-Maçonnerie en France et dans les nations catholiques en général y a été destructrice, celle faite en Prusse par cette même Franc-Maçonnerie n'y a pas été plus dissolvante que ne l'a été celle faite en Angleterre. C'est une circonstance qui a sa signification et dont il faut tenir compte, si nous voulons nous faire sur la question une opinion rigoureusement motivée.

Ce n'est pas tout. Il existe encore un autre peuple qui a tiré un bénéfice considérable de l'action maçonnique. Mais c'est un peuple dont on ne parle guère

parce que, précisément, — et c'est là une particularité curieuse — la Franc-Maçonnerie n'aime pas qu'on en parle ; elle traite volontiers de fanatiques ceux qui se permettent de le regarder en face. Ce peuple qui semblait n'être presque rien lorsque la Franc-Maçonnerie a paru et qui est presque tout maintenant, c'est le peuple sur lequel Edouard Drumont est parvenu à attirer l'attention d'un certain nombre de Français : le peuple juif.

Dès lors, auquel des trois peuples, anglais, prussien ou juif, revient l'honneur ou plutôt le déshonneur de la création de la Franc-Maçonnerie?

C'est au peuple anglais répond M. Max Doumic :

1° Parce que le peuple juif était sans puissance au moment de l'apparition de la Franc-Maçonnerie;

2° Parce que le chancelier Bacon a été l'inventeur de l'idée ; qu'il l'a développée tout au long dans celui de ses ouvrages qui est intitulé : *La Nouvelle Atlantide ;*

3° Parce que ce sont des Anglais qui ont fondé partout les premières loges ;

4° Parce que, pendant longtemps, les Juifs ne furent même pas admis dans les ateliers maçonniques.

Ainsi rapprochées les unes des autres, ces raisons semblent péremptoires. Mais lorsqu'on les examine avec soin, on s'aperçoit qu'elles n'ont en réalité aucune valeur probante.

D'abord si les Juifs étaient dénués de certains genres de puissance au moment de l'apparition de la Franc-Maçonnerie — comme ils le sont encore maintenant d'ailleurs, puisqu'ils n'ont, par exemple, ni

armée, ni marine à eux — en revanche ils avaient fait preuve d'une force étrange, mystérieuse, inexpliquée humainement, en gardant leur idéal religieux et national, malgré seize siècles de dispersion à travers les autres peuples. C'est là un fait unique dans l'histoire, qui dénote non le manque de puissance, mais bien une puissance d'une espèce spéciale, qui est précisément en parfait rapport — et c'est là une circonstance significative — avec celle en vertu de laquelle la Franc-Maçonnerie persiste, sans qu'on comprenne pourquoi, à travers les générations. Ce fait et ce rapport au moins curieux demanderaient qu'on les étudiât d'un peu près avant de se prononcer sur ce que pouvait ou ce que ne pouvait pas le peuple juif lors de l'apparition de la Franc-Maçonnerie. Ce peuple n'était pas capable de remporter des victoires sur les champs de bataille, c'est certain, puisqu'il ne possédait pas d'armées. Mais peut-être avait-il porté ses facultés d'un autre côté et se trouvait-il mieux outillé qu'aucun autre pour procéder à une création comme celle qui nous occupe. Or M. Max Doumic ne s'est nullement inquiété de cela.

Ce n'est pas tout.

Etant donné que les fondateurs de la Franc-Maçonnerie avaient surtout besoin de demeurer invisibles — cela est prouvé par l'organisation si spéciale qu'ils ont donnée à la Franc-Maçonnerie — il serait indispensable d'examiner si les circonstances que signale l'auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie* n'auraient pas pu exister même dans le cas où d'autres que les Anglais, et en particulier les Juifs, eus-

sent été les vrais initiateurs de la Franc-Maçonnerie. Si par hasard cela était possible, la conclusion de M. Max Doumic dans le sens de l'origine anglaise se trouverait privée de soutien.

Or il va de soi que si les Juifs étaient les auteurs de la Franc-Maçonnerie, ils auraient pu, dans le seul but de se mieux dissimuler, créer les apparences dont il s'agit.

Il leur eût été extrêmement facile en effet de suggérer directement ou indirectement au chancelier Bacon — ou à tout autre à son défaut — l'idée exposée dans la *Nouvelle Atlantide.* C'est là un procédé courant dans la Franc-Maçonnerie. Nous l'avons vu résumé dans les lignes de la *Revue Maçonnique* que nous avons rapportées : « faire agir des influences individuelles soigneusement couvertes ».

Il leur eût été non moins facile de faire marcher les Anglais tout comme le chancelier Bacon, sans plus se découvrir dans un cas que dans l'autre. Il leur eût suffi pour cela d'user encore des « influences individuelles soigneusement couvertes » pour faire circuler dans les milieux appropriés l'idée des avantages religieux que créerait au protestantisme et des avantages politiques qu'assurerait à l'Angleterre l'existence d'une association organisée dans telles et telles conditions. C'était assez pour entraîner les hommes d'Etat anglais.

Quant à l'exclusion dont les Juifs étaient, nous dit-on, l'objet dans les premières loges, il faudrait tout d'abord être assuré que cette exclusion s'étendait partout, dans tous les pays, et surtout qu'elle était

pratiquée dans tous les groupes maçonniques, les supérieurs, les inconnus comme les autres. Or une telle preuve est loin d'être faite. Le fût-elle qu'il resterait à savoir si les Juifs, ayant avant tout besoin que leur action restât inaperçue, n'auraient pas pu suggérer eux-mêmes cette exclusion momentanée, tout en se ménageant d'autres moyens d'intervention, de contrôle et même de direction dans les affaires maçonniques.

Enfin, il y aurait encore à chercher si les Juifs n'auraient pas eu intérêt, pour la réalisation de leur but caché, à favoriser constamment ou presque constamment la politique anglaise.

Ces interrogations une fois posées devant l'esprit, on se rend compte qu'il est plus qu'imprudent de conclure avant qu'elles n'aient reçu leur réponse.

M. Max Doumic n'y a pas pensé ; et c'est pourquoi sa thèse laisse place à de grandes incertitudes. C'est pourquoi par conséquent, la solution qu'il donne doit — *a priori* — être accueillie sous réserve d'un examen général de la question beaucoup plus minutieux que celui auquel il s'est livré.

Dans une question où tant d'embûches ont été dressées sous les pas des chercheurs, il se pourrait encore que l'auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie*, au lieu de découvrir le vrai secret, n'en ait aperçu qu'un faux, ou qu'il n'ait vu qu'une partie du vrai ; qu'il ait été trompé par une dernière apparence savamment tendue pour sauvegarder un Pouvoir qui, nous en avons certes assez de preuves, considère comme indispensable pour lui de demeurer toujours inconnu.

M. Max Doumic a pu se laisser tromper d'autant plus facilement que les motifs sur lesquels il appuie sa conclusion sont uniquement d'ordre historique. Si un tel élément d'appréciation ne doit pas être négligé, il n'est pas le seul auquel il convienne d'avoir recours. Il en existe d'autres qui sont d'une importance considérable. Nous voulons parler de ceux que font valoir les savants en histoire naturelle lorsqu'il il y a discussion au sujet de la classification de certains sujets.

Nous nous trouvons ici dans un cas semblable : nous avons un sujet d'autant plus difficile à classer qu'il ne veut absolument pas qu'on y parvienne. Qu'avons-nous à faire si nous voulons porter jugement raisonné sur son compte? Nous devons étudier, non pas seulement un de ses caractères, mais tous ceux par lesquels il se distingue. Si nous ne le faisons pas, nous manquons aux principes scientifiques les plus élémentaires.

Un crâne est proposé à notre examen. On veut nous persuader que c'est le crâne d'un mouton, et on s'appuie pour cela sur ce que la mâchoire est celle d'un herbivore. Mais la dimension dudit crâne nous fait hésiter à accepter la classification qu'on nous propose. Comment nous fixerons-nous? En examinant les autres parties du squelette.

Ou encore : on nous montre un enfant dont on nous invite à déterminer l'ascendance. On nous indique trois couples humains : le premier blanc, le second jaune et le troisième noir, qui se disputent l'enfant en question. Pour entraîner notre choix, on nous fait remarquer que cet enfant témoigne beaucoup d'affec-

tion au couple de race blanche. Seulement on omet de tenir compte qu'il en témoigne aussi aux deux autres. C'est déjà assez pour nous exposer à conclure faussement. Mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est qu'on ne se donne pas la peine d'examiner si le sujet est blanc, jaune ou noir. C'est pourtant par là qu'il eût fallu commencer.

Il est ainsi un certain nombre d'observations qui s'imposent de la façon la plus pressante à l'attention avant qu'on se prononce sur l'origine de l'association maçonnique. Elles sont relatives à la conformation et aux caractères intrinsèques de l'être si particulier dont il s'agit. Commençons donc par là.

Si, après l'étude que nous avons faite de l'étrange agglomération de sociétés secrètes qui constitue la Franc-Maçonnerie, nous nous appliquons à rassembler dans notre pensée les conditions nécessaires au fondateur et à l'inspirateur d'une telle organisation, nous aboutissons à ce qui suit.

Tout d'abord ce n'est pas d'un homme qu'il s'agit. C'est d'une société. L'œuvre serait morte avec l'homme Nous sommes d'accord là-dessus avec M. Max Doumic.

En second lieu, les membres de ladite société ont nécessairement des intérêts communs et une pensée commune. Ces intérêts sont certainement permanents puisque la création est permanente ; c'est-à-dire qu'ils sont d'ordre ethnique ou religieux, ou, encore mieux, les deux à la fois. En l'absence de cette condition, l'organisme maçonnique se serait rapidement désagrégé. C'est donc un peuple qui est le créateur de la Franc-Maçonnerie. Nous raisonnons encore sur ce point

comme M. Max Doumic et nous concluons toujours comme lui.

En troisième lieu, puisque cette Franc-Maçonnerie a été universelle dès le début, il a fallu que le peuple dont il s'agit disposât dès le commencement du XVIIIe siècle de moyens de communication et d'action universels et que partout il fût un ennemi acharné du catholicisme sinon du christianisme tout entier ; condition qui se trouverait remplie si ce peuple avait pour idéal une religion anticatholique, sinon antichrétienne.

Il fallait encore qu'il possédât des aptitudes et des habitudes par lesquelles il fût poussé à agir secrètement plutôt qu'ouvertement, par la ruse plutôt que par la force, par la trahison plutôt que par les armes ; car ces caractères, qui ne se rencontrent pas fréquemment, marquent sans conteste l'action maçonnique. Ils appartiennent par conséquent au peuple fondateur que nous cherchons.

Nous avons eu aussi occasion de noter à différentes reprises, on se le rappelle, ce caractère, ce signe très particulier du peuple en question : qu'il avait déjà l'expérience de la société secrète lorsqu'il fondait la Franc-Maçonnerie.

Il fallait enfin qu'il eût reçu en partage une prodigieuse ténacité, ou qu'il fût parvenu à se la donner en raison des difficultés de son existence ; et que, par suite, il fût particulièrement capable d'entreprendre des œuvres dont la durée eût rebuté tous les autres. Car c'est encore là une des marques les plus étonnantes de l'action maçonnique : qu'elle est prodigieusement patiente.

L'Angleterre possède jusqu'à un certain degré quelques-uns des caractères que nous venons de signaler, mais quelques-uns seulement, et seulement jusqu'à un certain point.

Elle entretenait des relations commerciales et maritimes étendues qui lui assuraient des moyens d'action dans bien des pays. Elle soutenait ces moyens par les intrigues diplomatiques qu'elle savait nouer partout et, en outre, elle pouvait les fortifier de l'appui qu'elle avait chance de trouver près des colonies protestantes qui avaient essaimé de France après la Révocation de l'Edit de Nantes et dont fait justement état M. Max Doumic pour le soutien de sa thèse.

Elle haïssait forcément le catholicisme. Elle avait pour cela deux raisons : elle était protestante et elle voulait l'abaissement de la France. Elle devait donc vouloir l'affaiblissement et même la destruction de la tradition religieuse qui était une des racines de vie de notre pays. M. Max Doumic attribue une influence prépondérante à cette dernière considération. La Franc-Maçonnerie lui paraît n'être anticatholique que parce qu'elle est anglaise. Il considère qu'à ce titre elle devait forcément s'en prendre à notre tradition religieuse quelle que fût celle-ci; qu'on aurait vu la Maçonnerie antimahométane ou même antipatriotestante chez nous, si la France avait été mahométane, ou protestante... On pourrait discuter longuement sur ce point, mais ce serait sans utilité eu égard à ce sur quoi nous devons en ce moment concentrer toute notre attention. Que ce fût pour telle ou telle raison, l'Angleterre était logiquement poussée, si elle était la vé-

ritable créatrice de la Franc-Maçonnerie, à jeter la suggestion anticatholique dans les loges françaises. Nous le reconnaissons très volontiers.

Mais, nous l'avons dit, il fallait à l'initiateur de la création maçonnique d'autres aptitudes, d'autres dispositions d'esprit et avec cela certaines compétences qui étaient absolument indispensables pour que la dite création pût être non seulement réalisée, mais même seulement conçue. Or ces aptitudes, ces dispositions d'esprit et ces compétences, le peuple juif les possédait certainement. Il ne pouvait pas ne pas les posséder au commencement du dix-huitième siècle ; et cela, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, parce qu'elles étaient pour ainsi dire une conséquence naturelle des circonstances si spéciales de son existence antérieure; tandis qu'au contraire on est réduit à se demander où l'Angleterre aurait pris les unes et les autres.

En étudiant la question à ce point de vue, on en arrive à comprendre que la préméditation et l'organisation de la Franc-Maçonnerie par le peuple juif sont des faits absolument conformes aux lois naturelles, nous pourrions presque dire des faits voulus par ces lois, tandis qu'au contraire, cette préméditation et cette organisation par le peuple anglais n'auraient pu se faire que contradictoirement à ces mêmes lois.

Nous nous en rendrons compte en examinant rapidement les conditions qui sont nécessaires pour que naissent les sociétés secrètes. C'est cette étude, à laquelle on n'a pas pensé jusqu'ici, qui peut seule éclairer les parties encore obscures de la question maçonnique.

CHAPITRE XII

Théorie de la société secrète. Nécessité d'une période d'incubation antérieure à la naissance de la Franc-Maçonnerie.

CONDITIONS ET CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES PEUVENT NAITRE ET SE DÉVELOPPER LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

La naissance et la gestation d'une société secrète sont des phénomènes soumis, comme tous les autres, à des lois. Ces lois n'ont jamais été étudiées jusqu'ici. Il faut voir là une des raisons, la principale peut-être, pour lesquelles la question maçonnique, malgré son importance, repousse les esprits plutôt qu'elle ne les attire. Elle rebuterait moins si l'on possédait les quelques connaissances préalables dont le défaut seul la rend incompréhensible.

A défaut de la théorie complète qu'il conviendrait d'établir en cette matière, nous soumettons aux lecteurs les observations et les réflexions que nous avons été amené à faire sur ce sujet malheureusement trop dédaigné, bien que les destinées de notre pays y soient attachées.

C'est aussi en raison de l'ignorance générale en ce qui concerne les sociétés secrètes, qu'on entend depuis quelques années un si grand nombre de nos compatriotes se livrer couramment à des réflexions de ce genre : « Pourquoi donc ne fonde-t-on pas une

société secrète pour lutter contre la Franc-Maçonnerie? On ne pourra vaincre celle-ci qu'à cette condition. Alors qu'est-ce qu'on attend? »

Plusieurs se sont mis à l'œuvre. Ils ont inventé des signes de reconnaissance, des procédés de correspondance et bien d'autres petits moyens, se figurant que l'organisation d'une société secrète reposait là-dessus, et là-dessus seulement. Demandez-leur à quoi ils ont abouti. Je suis sûr à l'avance de leurs réponses.

Rien n'est plus difficile à constituer dans les milieux occidentaux qu'une société secrète.

Il suffit d'ailleurs de réfléchir un tant soit peu pour se rendre compte qu'en principe, et dans n'importe quel pays, une société secrète politique ou religieuse n'est pas un fait spontané ou qui dépend uniquement d'une ou de quelques volontés. Pour que naisse une telle société, il faut absolument que la nécessité s'en impose plus ou moins impérieusement à certains hommes, et pour qu'elle s'établisse et qu'elle dure, il faut que ces hommes soient doués de certaines aptitudes spéciales et qu'ils aient le temps à leur disposition. Ces deux dernières conditions sont en rapport inverse l'une de l'autre. Plus il y aura d'aptitudes, moins il faudra de temps. Au contraire, moins il y aura d'aptitudes, plus il faudra de temps.

Donc trois conditions indispensables : nécessité, aptitudes, temps ; mais nécessité avant tout.

Cette nécessité se produit lorsqu'un grand sentiment d'ordre religieux ou politique se trouve comprimé ou violenté, ou lorsque la sécurité générale est en question.

On se représentera par les deux exemples suivants les conditions dans lesquelles les sociétés secrètes ont le plus généralement occasion de naître et de se développer.

Un certain nombre d'êtres humains se trouvent jetés par un hasard quelconque dans une contrée dont la population manifeste contre ces nouveaux venus des intentions hostiles, ne serait-ce qu'en raison de ce qu'elle considère comme son droit de premier occupant. Ces personnes seront tout naturellement amenées à se concerter pour prendre des mesures de défense. Tout naturellement aussi elles se garderont bien d'inviter leurs adversaires à assister à leurs délibérations. Elles s'appliqueront au contraire autant qu'elles le pourront à leur en cacher le résultat. Elles constitueront ainsi à l'égard de ceux-ci une société secrète. Société secrète à l'état embryonnaire, sans doute ; mais société secrète tout de même, qui se développera et se modifiera plus ou moins selon que l'exigera la nécessité qui lui a donné naissance : celle de la défense commune, de la lutte pour la vie ; selon aussi le plus ou moins de tendances naturelles, le plus ou moins d'aptitudes des intéressés.

Au lieu de cet exemple, supposez celui d'un peuple vaincu et envahi qui ne veut pas se soumettre à son vainqueur. Que reste-t-il à ce peuple pour lutter? Ce n'est pas la force, puisqu'il a trouvé plus fort que lui. Il est réduit à conspirer, c'est-à-dire à créer des sociétés secrètes qui auront pour but la libération de la patrie. Ces sociétés prendront différentes formes, elles adopteront divers modes d'action selon ce que com-

manderont les circonstances et elles auront chance de durer tant que l'oppression ne sera pas détruite, pourvu toutefois que ceux qui en auront pris l'initiative aient les aptitudes voulues ou l'expérience nécessaire.

La naissance, le développement et la mort de ces sociétés secrètes dépendront de la coexistence ou de la disparition des causes que nous avons signalées : la nécessité, — créée dans le premier cas par le besoin de la défense, dans le second par l'outrage fait au sentiment national, — et l'aptitude des fondateurs. Et il en sera toujours ainsi. En effet, on ne fonde pas une société secrète pour rien ; et, d'autre part, ne la fonde pas qui veut : voilà les grands principes desquels il faut partir dans l'étude qui nous occupe.

Ainsi en est-il tout au moins dans les pays où il n'existe pas encore de sociétés secrètes.

Les conditions ne sont pas du tout les mêmes là où il s'en est déjà implanté ; et cela, par une raison bien simple qu'une comparaison vulgaire fera immédiatement comprendre. Il est extrêmement facile de faire naître un lapin, un pigeon ou un chien, si l'on possède déjà des lapins, des pigeons ou des chiens; la difficulté ne commence que si l'on ne possède pas les couples reproducteurs. Il en va de même pour les sociétés secrètes. Rien de plus facile pour celles qui existent que d'en procréer d'autres, à condition qu'elles recrutent ces filiales dans les milieux où elles se recrutent elles-mêmes. C'est ainsi que les sociétés secrètes pullulent littéralement dans certains pays d'Extrême-Orient. Il a suffi pour cela que quelques-unes y aient

pu prendre racine. Le milieu et les aptitudes s'y trouvant, le temps a fait le reste. Dans ces contrées la société secrète est devenue un fait pour ainsi dire naturel.

Au commencement du XVIIIe siècle, la société secrète était au contraire chez nous un fait exceptionnel, presque contre nature, en raison des circonstances. C'est pour cela que l'étude des conditions dans lesquelles il se produit domine celle de la Franc-Maçonnerie.

L'urgence de la condition de nécessité s'explique sans qu'il soit besoin de longs développements. Elle résulte tout simplement de ce que l'action cachée, l'action qui se dérobe, est une action qui semble avoir peur. Or une telle apparence est chose humiliante pour notre amour-propre non seulement vis-à-vis des autres, mais vis-à-vis de nous-mêmes. Des raisons d'un ordre plus élevé peuvent encore s'ajouter à celle-là pour augmenter la répulsion qu'inspire naturellement la société secrète chez nous ; mais, à elle seule, celle que nous venons de dire suffit, parce qu'elle est tirée du fond même de notre nature. Pour que nous passions par dessus, ce n'est pas trop qu'un grand sentiment nous commande. Et encore convient-il d'ajouter que ce grand sentiment ne doit pas être simplement négatif. La société secrète à laquelle il donnerait naissance ne durerait pas, s'il n'était susceptible d'enfanter un idéal positif qui allume dans les âmes des adeptes un commun enthousiasme à la flamme duquel seront brûlées et anéanties les hostilités ou les divergences pouvant exister entre les adeptes sur des points de moindre importance. Les fondateurs de la

Franc-Maçonnerie ne s'y sont pas trompés. Et c'est pourquoi, comprenant que la haine du catholicisme, sentiment tout négatif, ne pouvait suffire pour faire durer la société secrète qu'ils fondaient, ils ont créé pour elle une nouvelle et fausse religion, celle de la soi-disant Raison, du soi-disant Progrès, de la soi-disant Vérité.

Les aspirants fondateurs de sociétés secrètes anti-maçonniques ne se doutent pas que l'un des obstacles qui s'opposent à la réalisation de leurs désirs, c'est l'absence de l'idéal positif dont nous parlons. Ils rencontrent bien des adhérents chez lesquels existe un idéal négatif : la haine contre la néfaste association maçonnique. Mais ceux chez qui vit cette haine n'ont pas d'idéal positif commun et il semble presque impossible d'en rallumer un en eux. C'est que l'invisible travail des suggestions maçonniques a produit ses résultats, depuis cent cinquante ans qu'il est poursuivi ; et ces résultats ont eu leur répercussion jusque dans le cœur et l'intelligence de ceux d'entre nous qu'on s'imagine et qui s'imaginent eux-mêmes y avoir été le plus complètement soustraits. C'est en raison de ce travail que l'idéal positif qui constituait jadis la famille française et qui reposait sur la tradition politique et la tradition religieuse se trouve morcelé en une foule de fragments. Tout le monde était catholique autrefois. Tout le monde, même parmi les conservateurs, ne l'est plus. D'un autre côté, parmi ceux qui ont conservé la foi traditionnelle, certains sont monarchistes, d'autres sont républicains... Et le reste à l'avenant. C'est là, je le répète, qu'il faut trouver une

des principales raisons qui s'opposent, au milieu de beaucoup d'autres, à la création d'une société secrète contre la Franc-Maçonnerie. On n'a pas à proposer aux adhérents un idéal positif qu'ils acceptent tous. Or, sans un idéal positif, pas d'âme pour la société secrète ; donc pas de société secrète.

Mais, ne l'oublions pas, la nécessité parlerait-elle très haut et l'idéal positif commun existerait-il, ce ne serait pas encore assez pour que puisse se développer une telle société, si les initiateurs de celle-ci ne possédaient les aptitudes voulues. Non seulement les initiateurs, mais encore certains des adhérents. Or ces aptitudes ne se rencontrent pas fréquemment dans les natures qui n'ont pas été déformées par des circonstances quelconques ; et cela, par la raison que peu d'hommes naissent conspirateurs et que la société secrète, en raison de la nécessité qui la crée, n'est jamais qu'une conspiration contre quelque chose ou contre quelqu'un.

SOCIÉTÉS SECRÈTES ENFANTÉES PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÊME NATURE PRÉEXISTANTE.

Mais si on ne naît pas conspirateur, on peut le devenir ; et c'est ce qui doit nous faire comprendre pourquoi une société secrète se développe si facilement lorsqu'elle procède d'une autre société semblable. La facilité résulte en ce cas de ce que l'une des conséquences du fonctionnement d'une société secrète, c'est précisément de faire naître et de développer chez les adhérents les aptitudes spéciales en l'absence des-

quelles ils fussent démeurés inaptes à de telles créations.

La société secrète accoutume ses adeptes à écouter, à observer silencieusement, à surveiller, à espionner, à pratiquer des sélections ; elle développe en eux l'esprit de ruse et de mensonge ; elle leur fait une conscience spéciale dans laquelle elle introduit une sorte de religion fanatique du secret, sans compter une diminution de l'indépendance de caractère et, par contre, un tel sentiment de solidarité qu'une œuvre proposée par les inspirateurs qu'on a l'habitude de suivre est acceptée d'avance. Elle sera servie avec passion par les adhérents que les dits chefs ont d'ailleurs eu soin de choisir avant de la leur proposer.

Il arrive constamment que les directeurs d'une société secrète sentent la nécessité d'en créer une autre, en vue d'un but partiel et préparatoire dont l'obtention préalable est indispensable pour que puisse être réalisé un jour leur but final et général. Une fois leur plan mûri, ils opèrent au sein de leur société une sélection spéciale à l'objet qu'ils ont en vue. Ils connaissent les aptitudes de chacun des adeptes. Ils savent ce qu'on peut attendre ou craindre de l'un ou de l'autre. Ils travaillent donc à coup sûr et c'est là leur immense supériorité. Ceux qu'ils solliciteront de concourir à la formation de telle ou telle filiale dont le but concorde d'ailleurs avec celui de l'association secrète déjà existante marcheront comme un seul homme, précisément parce qu'ils auront été choisis en conséquence, et ils porteront dans

la nouvelle organisation les aptitudes qui ont été développées en eux dans l'ancienne.

Il en va tout autrement dans les milieux profanes. Une société secrète qui naît dans ces milieux y est généralement frappée d'impuissance dès ses débuts, à cause de la difficulté des premiers choix. C'est toujours par une maladie d'enfance qu'elle est tuée. Cette période mortellement dangereuse en raison des tâtonnements et des erreurs qu'elle entraîne, est épargnée à la société secrète qui naît au sein d'une autre, parce qu'il en est d'elle comme d'un œuf couvé par une poule qui sait son métier de couveuse et qui réussit toutes ses couvées ; tandis que l'autre est comme un œuf que des écureuils devraient mener à éclosion.

Telle est la raison de la facilité avec laquelle ont été créées et organisées les sous-maçonneries dont nous avons parlé dans notre chapitre VIII. Il a suffi aux chefs de la maçonnerie de donner ou de faire donner les mots d'ordre nécessaires dans les loges, en usant des « influences individuelles soigneusement couvertes » qu'ils y avaient à leur disposition.

Il est vrai qu'il ne s'agissait pas là de sociétés vraiment secrètes, mais seulement de sociétés dont l'origine maçonnique devait seule rester secrète. Mais nous avons d'autres exemples.

Dans la partie du *Pouvoir occulte contre la France* qui traite de l'organisation de la Franc-Maçonnerie, nous avons fait mention des grades qui ont existé autrefois et qui ont été supprimés ensuite. Qu'était-ce en réalité que ces grades? Nous l'avons montré : des

sociétés secrètes au sein de la Franc-Maçonnerie. A quel moment les avait-on créés? Lorsque les chefs invisibles en eurent besoin. A quelle heure les a-t-on détruits? Lorsque les mêmes chefs les jugèrent inutiles. Leur création et leur disparition furent chose facile, parce qu'on opéra comme nous l'avons expliqué il y a un instant. Il serait tout aussi facile de les réorganiser ou d'en organiser d'autres demain. Et pourquoi? Parce que, grâce à l'existence de la société maçonnique, les chefs ont sous la main l'outillage et les ouvriers indispensables. C'est ainsi également que s'expliquent la formation des Ventes de Carbonari et celle de la Haute-Vente qui leur fut superposée. Comment tout cela fut-il constitué? Par sélection. Et comment la sélection put-elle s'opérer si facilement? Parce que la Franc-Maçonnerie était là avec ses sélections antérieures qui permettaient de trouver instantanément tous les cadres dont on avait besoin.

Par cela seul qu'elle existe, la Franc-Maçonnerie effectue des déformations de caractères dont nous pouvons maintenant juger. C'est en effet des êtres chevaleresques qu'étaient les Français, qu'elle a pu faire ces êtres menteurs, lâches, soupçonneux, espionneurs, hypocrites et fanatiques que nous voyons dans les sphères politiques et jusque dans notre armée; des êtres tels qu'en y mettant le temps voulu, elle finit par trouver parmi eux ce qu'il faut pour constituer toute espèce de sociétés secrètes, y compris les groupes satanistes et assassins dont nous avons dit un mot dans l'ouvrage que nous rappelions tout à l'heure.

Ces déformations du caractère français sont si accusées que dans notre pays de loyauté, de bravoure d'action au grand jour, on voit tout un parti, celui qui se dit républicain, accepter une politique dont la déloyauté, l'hypocrisie et la bassesse eussent jadis soulevé d'indignation ceux-là même qui ont la responsabilité des infamies commises.

Par opposition, et pour que la leçon sur ce point soit complète, regardez de l'autre côté, du côté conservateur et catholique. L'action maçonnique s'y est aussi exercée sans doute ; elle y a opéré quelques-unes des déformations qui sont sa conséquence ; mais c'est d'une façon beaucoup moins directe, partant beaucoup moins complète. Les caractères et les sentiments ataviques n'y ont pas complètement disparu. En revanche, l'aptitude à l'organisation secrète n'y a pas été acquise ; et c'est pourquoi, bien que beaucoup la souhaiteraient parce qu'ils sont convaincus de son opportunité en raison des circonstances et des nécessités, cette organisation demeure à l'état de rêve. Ceux qui, à tort ou à raison, s'imaginent que là serait le remède, se sentent en même temps dans l'impossibilité de l'employer. Ils ne se doutent même pas de ce qu'il est, ni des conditions de sa fabrication. Il y a là toute une science, d'ailleurs terriblement dangereuse, dont ils ignorent l'*a*, *b*, *c*. Ne l'ignoreraient-ils pas que ce serait peut-être la même chose, parce qu'ils ne se décideraient probablement pas à en faire usage. On voit bien la plupart d'entre eux s'enthousiasmer le jour où se produit au grand jour une manifestation éclatante comme celle de la *Ligue de la*

Patrie française naissante. On ne les voit pas s'embrigadant pour une œuvre occulte. « Nous ne voulons pas le mal, disent les êtres loyaux que sont restés ceux d'entre nous qui ont le mieux gardé le type français ; pourquoi nous cacherions-nous? »

Rien n'est plus révélateur que cette opposition de caractère qui existe actuellement entre les deux portions de la race française : celle qui est restée elle-même sur les points principaux, et celle qui, ayant été directement soumise à l'action corrosive des suggestions maçonniques, se trouve maintenant si complètement modifiée. Rien ne saurait mieux nous montrer la terrible puissance de destruction de l'organisme que nous avons étudié.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANTIQUES.

Lorsqu'on s'est familiarisé avec les réflexions que comporte un pareil sujet, lorsqu'on a constaté que les difficultés qui s'opposent à la création et à l'organisation d'une société secrète se trouvent considérablement diminuées par le seul fait de la préexistence d'une autre société de même nature, on arrive à renouer par la pensée la chaîne des sociétés secrètes qui ont existé aux différentes époques et on cherche à se représenter les causes de la création des premières d'entre elles : les sociétés secrètes religieuses dont il est parlé dans les annales de la primitive humanité. Ce n'est pas là une occupation si vaine qu'il semble en une époque où il est avéré que nous sommes dévorés par un de ces étranges organismes. Puisque la

création d'une société secrète par des profanes est chose si difficile, et puisqu'au contraire c'est chose si simple pour des professionnels, il est naturel qu'on cherche les auteurs des sociétés secrètes européennes actuelles parmi les héritiers directs ou indirects des sociétés secrètes antiques. On y est d'autant plus porté que les rituels de celles-là évoquent tous, ainsi que nous avons eu occasion de le dire, le souvenir de celles-ci.

Logiquement les lois de ces sortes de formation ont dû toujours être les mêmes. Si nous ne nous sommes pas trompé quant aux conditions que nous avons reconnues comme étant celles dans lesquelles naissent les sociétés secrètes, nous devons donc les retrouver à l'origine de celles dont nous parlons.

Il suffit en effet de se représenter les milieux et les circonstances dans ces époques primitives pour y rencontrer les conditions que nous avons indiquées.

C'était la force qui régnait alors partout. C'est en vertu de ses lois que s'établissaient les rapports entre les hommes, comme entre les animaux. Ce fut elle qui amena la formation des premières sociétés, soit parce que de plus forts obligèrent de plus faibles à les servir, soit parce que ceux-ci trouvèrent bon de se rassembler pour résister à des entreprises ennemies. Après avoir établi son empire sur les individus, la force l'étendit sur les groupes ainsi formés.

Mais au milieu de ces groupes parurent des êtres supérieurs à leur milieu, soit parce que la nature les avait produits tels, soit parce qu'ils étaient illuminés des inspirations d'en haut. Que pouvaient ces pré-

curseurs contre les forts? Rien ou presque rien. Ils n'avaient point de prise sur eux, parce que les êtres doués de force physique sont aussi généralement doués de brutalité. Aussi n'est-ce pas à eux que les inspirés devaient être tentés de s'adresser. Ils s'en cachaient plutôt. Mais précisément parce que leur force était immatérielle, ils étaient patients. Ils regardaient, ils observaient et ils constataient que parmi les races humaines domestiquées, quelques fronts se levaient au-dessus du troupeau. Ils furent naturellement amenés à faire un choix parmi ceux de leurs semblables qu'ils jugeaient les plus susceptibles de les comprendre. Ils les initièrent à la pensée d'un au-delà, de quelque chose de supérieur et d'immatériel à quoi devait tendre chacun des hommes et l'humanité tout entière. Ainsi se trouva jeté dans cette humanité le germe des sociétés constituées non plus par la force, mais par la sélection.

Il va de soi qu'un tel enseignement ne pouvait se donner publiquement. Il n'eût pas été compris ; et par conséquent il eût été combattu. Les sociétés de choisis, d'initiés furent donc obligées de se cacher. Or qui se cache est presque nécessairement amené à ruser... Et c'était le mauvais élément introduit dans l'association qui avait pour point de départ une idée élevée. Car la ruse devient vite le mensonge, et le mensonge devient plus vite encore la fourberie.

Que, d'autre part, des sociétés secrètes aient pu avoir pour initiateurs dès la plus haute antiquité des êtres vicieux, au lieu d'êtres supérieurs, c'est encore chose naturelle et certaine, le vice étant obligé de se

cacher (1). Ces associations étaient corrompues dès le début tandis que celles dont nous venons de parler ne le devinrent que plus tard et sous l'influence du principe du secret qui, appliqué d'une certaine manière dans les sociétés humaines, est aussi pernicieux au point de vue moral que l'est pour la fleur l'obscurité.

On nous demandera sans doute sur quoi nous nous appuyons pour exposer de cette manière plutôt que d'une autre la formation des premières sociétés secrètes.

Nous répondons qu'à défaut d'autre chose nous nous appuyons sur l'observation des lois naturelles. Ces lois agissent constamment. Elles agissaient donc aux débuts de l'humanité comme elles agissent maintenant. C'est en raison de l'action des lois naturelles que les forts ont toujours écrasé les faibles et qu'ils ont obligé ceux de ces faibles qui leur tombaient sous la main à suivre leur fortune ; tandis qu'en raison de l'action de ces mêmes lois, par cette réaction des choses qui rétablit les équilibres et qui semble comme une manifestation de la justice immatérielle jusque dans l'ordre matériel, d'autres faibles se groupaient d'eux-mêmes pour que de l'union de leurs faiblesses fût constituée une force. C'est toujours en raison de l'action des lois naturelles qu'au sein des premières sociétés ainsi constituées et parmi ceux qu'oppri-

---

(1) M. Louis Dasté a écrit sur ce sujet un curieux et savant ouvrage : *Les Sociétés secrètes, leurs crimes*, dans lequel il a creusé ce côté de la question.

maient partout les forts, il dut se trouver des êtres plus intelligents que les autres qui se reconnurent et se rassemblèrent pour opposer à la force brutale la force intellectuelle et morale. C'est donc en raison de l'action de ces mêmes lois naturelles que furent constituées des sociétés sélectionnées et secrètes au milieu des masses dominées par la force. De même, c'est en raison des lois naturelles que le vice se cache, et qu'en conséquence, des sociétés secrètes corruptrices purent exister dès les premiers âges de l'histoire. Les annales anciennes nous parlent d'ailleurs partout, ou presque partout, de sociétés secrètes, les unes pures, les autres corrompues.

Elles nous parlent aussi des initiateurs, des *précurseurs*. Elles ont conservé les noms de certains d'entre eux. Elles nous ont même donné l'idée, par la mort d'Orphée, des dangers que couraient ces êtres supérieurs lorsqu'ils ne cachaient pas suffisamment leur supériorité. Ces ordres de faits étant ainsi relatés dans bien des pays, il faut bien qu'ils aient existé. S'ils ont existé, ils ont leur cause et leur explication, et cette cause et cette explication sont évidemment celles qui résultent de la libre action des lois générales selon lesquelles le Créateur a voulu qu'évoluent les mondes. Nous disons que les choses ont dû se passer ainsi parce que pour qu'elles se fussent passées autrement, il eût fallu qu'existassent d'autres lois naturelles que celles qui existent, ce qui est en dehors de toute discussion.

L'INAPTITUDE DU MONDE OCCIDENTAL A L'ORGANISATION SECRÈTE. IMPORTANCE CONSIDÉRABLE DE CE FAIT AU POINT DE VUE DE LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Ainsi s'explique, et de la façon la plus logique, qu'aient été conçues deux manières de gouverner les sociétés humaines: l'une ayant pour principe la force, l'autre s'appuyant sur la sélection ; la première agissant au grand jour, précisément parce que ceux qui la pratiquaient, se sentant forts, n'avaient point peur ; la seconde ayant recours à une organisation plus ou moins secrète, plus ou moins compliquée ; ayant pour principe tantôt l'intelligence ou la vertu, tantôt le vice; usant dans le premier cas d'habileté, d'adresse, de méthode, et, dans le second, de ruse, de mensonge, de fourberie.

En regardant ce qui s'est passé dans les temps postérieurs à ceux dont nous venons de parler, on constate que l'Occident a fini par voir prédominer le premier type de gouvernement, celui qui s'exerce au grand jour, tandis que l'Orient a vu se développer le second. La Chine et les pays voisins sont peuplés de sociétés secrètes qui se croisent et s'entrecroisent sous les manifestations de la vie apparente comme font les canaux et les conduites de toute nature sous les rues de nos grandes villes modernes. Une sorte d'atavisme résulte de là, en vertu duquel, à priori, les hommes et les peuples d'origine orientale doivent être considérés comme bien plus aptes à la

création et à l'organisation des sociétés secrètes que les hommes et les peuples d'Occident. La fortune de la race franque et le développement du christianisme exercèrent certainement une influence décisive à cet égard.

Il existait des sociétés secrètes religieuses chez les Celtes et les Gaulois. Elles avaient part au gouvernement. Les guerriers francs dont l'influence fut prédominante en un moment décisif, avaient au contraire le culte exclusif de la force. Le chef qu'ils se donnaient c'était le plus vigoureux, le plus brave, le plus audacieux. Ils contribuèrent à assurer dans le monde occidental la prédominance du gouvernement par la force, celui qui s'exerce au grand jour, et ce fut pour une part d'autant plus grande que le commencement de leur rayonnement historique coïncide avec leur conversion au christianisme.

La domination exercée sur les âmes par la religion du Christ ne pouvait qu'augmenter les répugnances naturelles de nos aïeux pour les sociétés secrètes.

L'esprit chrétien part de l'idée que Dieu voit tout et qu'il nous demande compte de tout. Dès lors, à quoi bon se cacher? Il développe au suprême degré le sentiment de la responsabilité individuelle vis-à-vis du Souverain Juge, tandis qu'au contraire l'individualité s'efface et disparaît dans le mystère de la société secrète et dans la solidarité qu'elle crée entre les individus. L'esprit chrétien envisage la vie terrestre comme la préparation à une autre qu'on ne conquiert pas en fomentant des complots, mais qu'on mérite par des actes de dévouement et de sacrifice, par l'as-

sujettissement des côtés bas de notre nature aux côtés élevés, par le dévouement aux grandes causes et aux nobles idées qui constitue le fond de la philosophie sociale chrétienne. Qu'est-ce que le mystère, qu'est-ce que la fourberie, qu'est-ce que l'organisation secrète ont à faire au service d'un tel idéal? C'est contre lui que leur emploi se trouve indiqué ; ce n'est pas pour lui.

On s'explique dès lors l'inaptitude à la société secrète qui caractérise les races occidentales et surtout la race française ; inaptitude qu'il est impossible de ne pas trouver honorable, mais qui augmente pour nous les difficultés de la lutte, maintenant que nos aïeux ont commis la faute de laisser s'implanter et grandir la Franc-Maçonnerie.

Il est tout au moins un enseignement que nous pouvons tirer de la constatation de notre incapacité dans la lutte que nous avons actuellement à soutenir ; enseignement d'une grande importance en ce qu'il éclaire un des côtés les plus obscurs et aussi les plus inexplorés de la question maçonnique.

Cette inaptitude si bien constatée aujourd'hui chez ceux d'entre nous en qui se trouvent le mieux conservés l'esprit catholique et les autres caractères ataviques, nous donne en effet l'idée des difficultés qu'ont certainement éprouvées ceux qui travaillèrent à introduire la société maçonnique chez les peuples chrétiens et en particulier dans la nation française. Ces difficultés furent certainement immenses et telles que le fait de l'acceptation d'une société de ce genre dans notre monde est incompréhensible pour

qui a réfléchi suffisamment à ces questions, à moins qu'on ne le suppose précédé d'un travail d'incubation invisible qui a pu se poursuivre durant des siècles.

En effet, c'est surtout l'esprit et la discipline catholiques qui sont opposés à l'idée de société secrète. Or jusqu'au XVIe siècle, c'est cet esprit et cette discipline qui régnaient dans tout l'Occident. Et la foi était ardente, et la soumission à la discipline était complète. Les individus, les nations et leurs gouvernements étaient dans la plus complète communauté de sentiments à cet égard. Considérables et presque invincibles étaient donc les forces qu'opposait un atavisme séculaire à l'introduction d'une société secrète en Angleterre et en Allemagne aussi bien qu'en France. Nous pouvons nous rendre compte du travail prodigieusement obstiné qu'il a fallu pour changer cet état de choses, lorsque nous sommes appelés à constater, comme nous venons de le faire, qu'après deux cents ans d'action maçonnique chez nous, le vrai catholique demeure réfractaire.

C'est donc là qu'est le mystère intéressant et vraiment utile à pénétrer ; c'est là qu'est la question dont dépend celle de l'origine de la Franc-Maçonnerie : qui a pu se livrer à ce travail préparatoire?

Des chrétiens? C'est impossible. Il eût fallu que ces chrétiens possédassent trois choses qu'ils ne possédaient pas, précisément parce qu'ils étaient chrétiens : 1° un idéal antichrétien à la place de l'idéal hostile à la société secrète; 2° des aptitudes; et 3° l'expérience dans le maniement de cet instrument si compliqué.

Qu'on réfléchisse bien à cela. Car nous touchons là un point capital, et négliger ces considérations comme on l'a fait jusqu'ici, c'est manquer le départ dans l'étude de l'origine de la Franc-Maçonnerie ; c'est se condamner à errer toujours.

Si un tel travail n'a pu être accompli par des chrétiens, il a fallu qu'il le fût par des non-chrétiens. Mais alors, autre difficulté, résultant de l'antipathie que devaient éprouver des chrétiens dans les âges de foi pour des non-chrétiens entrepreneurs d'une pareille œuvre.

Cependant le travail a été fait, puisque la Franc-Maçonnerie a été fondée, et il a été fait par des non-chrétiens, puisque des chrétiens n'eussent pas été en possession des aptitudes nécessaires. Ces non-chrétiens sont parvenus à triompher des difficultés. Pour cela, ils ont évidemment pris les moyens indispensables. Il est donc certain qu'ils se sont livrés à un travail de déchristianisation préalable à celui de l'organisation de la société secrète chrétienne. Ce travail de déchristianisation n'a pu être tourné contre les ensembles, puisque ces ensembles étant croyants s'y fussent opposés. Il a nécessairement fallu qu'il visât des unités choisies parmi les chrétiens qui — pour une raison ou pour une autre — étaient moins croyants que ne l'étaient les ensembles.

Changer un monde en s'attaquant à des unités dans chaque génération, quel travail d'Hercule ! Et cependant, il est impossible que cela n'ait pas été fait.

Et ce n'est pas encore tout : comme une société se-

crète qui eût été proposée par des non-chrétiens n'aurait évidemment pas été acceptée, même après le travail de déchristianisation opéré sur un certain nombre d'unités, il a fallu que ces unités fussent initiées au travail secret, à l'organisation secrète, afin de pouvoir être un jour présentés comme les initiateurs apparents. A une heure ou à une autre, il a été nécessaire d'en venir là. Or comment initier des hommes à l'organisation secrète sans qu'ils fassent partie d'un groupe secret? C'est impossible.

Donc nous aboutissons à ceci : Avant la Franc-Maçonnerie, des sociétés secrètes ont forcément existé dans le monde chrétien ; ces sociétés secrètes étaient organisées par des non-chrétiens qui possédaient les aptitudes et l'expérience nécessaires, et elles avaient pour but la déchristianisation de certains chrétiens.

Encore une fois, c'est là le point capital. En raison de l'antipathie qu'éprouve l'esprit chrétien pour la société secrète, la Franc-Maçonnerie n'a pu être fondée qu'à condition qu'il ait existé antérieurement, au milieu du monde chrétien, des sociétés secrètes constituées comme nous venons de le dire. Sans ces sociétés, rien de possible.

Si, au contraire, elles ont existé, on conçoit que certains chrétiens, choisis parmi ceux qui l'étaient le moins, aient pu y être attirés ; qu'ils y aient été complètement déchristianisés par des procédés analogues à ceux que nous savons être en usage aujourd'hui dans la Maçonnerie ; que parmi eux se soient trouvés des sujets susceptibles d'acquérir les aptitudes nécessaires ; qu'une marche progressive ait été effectuée

jusqu'au jour où, après l'extension constante de la propagande, certaines circonstances se sont présentées qui ont enfin permis l'innoculation de la société secrète à la chrétienté.

En l'absence de cette condition, il est impossible d'admettre qu'un beau jour la Franc-Maçonnerie ait pu apparaître tout armée, tout équipée, au milieu des nations chrétiennes ; aussi impossible que de comprendre comment un être humain pourrait avoir les membres d'un homme de trente ans le jour de sa naissance; ou, si l'on veut une autre comparaison, comment un œuf viendrait à éclosion sans avoir été pondu et couvé.

Le jour où se manifestait dans le milieu chrétien une organisation secrète constituée hypocritement d'une manière offensive comme l'était dès le début la Franc-Maçonnerie, il fallait que bien des siècles avant, l'œuf qui la contenait eût été pondu et couvé. Il est même plus que probable que bien des œufs se trouvèrent stérilisés avant que celui-là pût éclore. La pondeuse avait certainement dû se remettre inlassablement à la besogne. C'est pourquoi elle ne pouvait faire partie du monde protestant sorti depuis un siècle à peine de l'enfance convulsive par laquelle il avait dû passer, et qui, issu de l'Eglise disciplinée et si opposée à l'idée de société secrète, si ignorante même de cette idée, n'avait évidemment pu en si peu de temps prendre d'abord le goût de la société secrète, puis l'aptitude et l'expérience consommée que révèlent l'organisme et les méthodes que nous avons étudiés. Le monde protestant devait fournir le nid, le milieu

dans lequel l'œuf de la société secrète viendrait enfin à éclosion.

C'était quelque chose ; ce n'était pourtant pas encore assez. Il fallait en effet que cet œuf maçonnique vînt à éclosion partout, dans les pays catholiques, comme dans les pays protestants. Pour cela, nous le verrons, un concours des plus actifs et des plus puissants était nécessaire.

Etudier comme il convient la question de l'origine de la Franc-Maçonnerie, c'est donc chercher quelle pouvait bien être cette pondeuse séculaire de l'œuf maçonnique, et grâce à quel concours le dit œuf put venir à éclosion partout.

A la question ainsi posée nous répondons : la pondeuse, c'est la race juive ; le concours indispensable, ce fut le concours anglais.

Nous allons dire pourquoi et expliquer comment.

QUATRIÈME PARTIE

L'origine juive de la Franc-Maçonnerie.

CHAPITRE XIII

Comment les colonies juives qui se répandirent dans le monde après la dispersion furent amenées à se constituer en sociétés secrètes et comment ces sociétés, de défensives qu'elles pouvaient être au début. devinrent offensives.

LE POINT DE DÉPART.

Depuis le drame du Calvaire, la race juive a persévéré dans sa haine du Christ. Elle a persisté à préférer le voleur Barabbas à Jésus. Cela est manifeste puisqu'elle a gardé sa religion, qui est en opposition fondamentale avec la religion chrétienne. Elle va même parfois jusqu'à nier, ou plutôt jusqu'à faire nier la réalité de la personnalité de Jésus-Christ, ce qui lui permet de supprimer de l'histoire la trahison de Judas.

Que les Juifs nient, contestent, dénaturent ou non, il est pourtant une chose qu'ils sont bien obligés de reconnaître, c'est l'universelle expansion du christianisme. Cette religion qui, d'après eux, reposerait sur une fable, a enfanté une nouvelle civilisation, elle a

créé un monde. Cela, ils ne peuvent le nier actuellement, puisque c'est contre ce monde qu'ils luttent. La domination de la religion du Christ pendant des siècles est un fait. C'est de ce fait que nous partons.

Il est de toute évidence que plus s'étendait l'empire du christianisme, et plus se trouvaient humiliés dans leurs croyances et confondus dans leurs espérances ceux qui apparaissaient au monde comme les meurtriers du fondateur de cette religion. La haine que les Juifs négateurs du Messie, manifestèrent dès le début à celui-ci en le mettant à mort, n'a évidemment pu que s'accroître à mesure que grandissait la puissance chrétienne. Cela est conforme à la logique des sentiments humains. D'autant plus que la race juive, au lieu de se fixer comme toutes les autres sur un point du globe, était répandue par petits groupes plongés dans l'océan chrétien, comme si elle eût voulu vivre étroitement attaché à ce qu'elle maudissait. Elle suivait ainsi le christianisme pas à pas dans toutes les phases de son développement triomphal, et elle ne perdait par là-même aucune occasion d'humiliation pour ses propres sentiments.

Notons, dès maintenant, que notre raisonnement ne se trouve en rien infirmé par la négation de ceux qui disent : « Le Christ n'a pas existé. Son histoire est une invention. » Car même en supposant que la religion chrétienne reposât tout entière sur une fable, il suffirait qu'une telle fable fût acceptée comme vérité pour que la religion juive se trouvât humiliée.

Il n'est pas niable qu'une pareille situation, pour un peuple qui ne s'abandonne pas, qui n'abdique pas,

— et c'est le cas du peuple juif, même après dix-huit siècles de dispersion — contient les éléments dont la rencontre est nécessaire pour que se développe une haine aussi implacable et aussi persistante que celle qui nous est révélée par la création maçonnique.

Mais les raisons que nous venons d'évoquer ne sont pas les seules par lesquelles les Juifs furent portés à haïr les chrétiens. A côté de celles-là il en exista d'autres, dès les premiers siècles de notre ère, de nature très différente et qui devaient entraîner ceux d'entre eux qui eussent résisté aux premières. Elles résultèrent de la situation qui se trouva faite à la race juive par sa dispersion.

Voici bientôt dix-neuf siècles que le peuple juif a cessé d'être chez lui. Alors que tous les autres possèdent une patrie territoriale, un coin du monde où ils sont libres de vivre comme il leur plaît, voici bientôt dix-neuf cents ans que, répandu par petits groupes parmi les autres peuples, il est condamné à cette contrainte pénible où se sentirait chacun de nous dans une maison étrangère et peu hospitalière.

Peu hospitalière, disons-nous ; c'est qu'en effet les populations, chrétiennes ou non, qui étaient envahies par les Juifs, ne pouvaient, dans la majorité des cas, voir d'un bon œil cette intrusion d'étrangers. Si les dispersés s'étaient séparés les uns des autres, s'ils avaient pénétré isolément dans les milieux où ils décidaient de vivre, s'ils s'étaient efforcés de s'y fondre et de faire oublier peu à peu leur caractère d'étrangers, le fait de la dispersion n'aurait pas eu les mêmes conséquences. Mais non, les Juifs entendaient réaliser

cette impossibilité d'emporter leur patrie à la semelle de leurs souliers. Ils voulaient que la Jérusalem qu'avaient détruite les Romains demeurât vivante en eux, et pour cela ils eurent soin de se grouper partout en petites agglomérations qui constituaient de véritables corps étrangers au milieu des autres groupes humains. Une défiance réciproque ne pouvait que résulter d'une situation si anormale. N'est-ce pas ce qui aurait lieu si des gens que nous ne connaîtrions pas venaient pour s'installer dans notre maison? N'est-ce pas encore ce qui se passe tous les jours dans certains villages sur le territoire desquels tente de s'établir à demeure une troupe de bohémiens?

A cette défiance instinctive se mêla forcément bientôt l'hostilité qu'engendre l'opposition des intérêts.

Qu'apportaient les colonies juives dans les pays où elles s'introduisaient? Rien que leurs besoins. Et ces besoins, elles ne pouvaient les satisfaire qu'au détriment des natifs. Les nouveaux venus étaient-ils du moins capables de rendre des services et lesquels? C'est une question. C'en était une autre qu'on consentît à recevoir ces services. Sans qu'il soit nécessaire d'examiner les choses par le détail, on comprend qu'il a dû s'établir entre les envahis et les envahisseurs, si pacifiques que pussent se déclarer ceux-ci, un régime de lutte analogue, par un côté, à celui qui existe entre certain insecte parasite et l'animal sur le corps duquel il s'installe. Celui-ci se défend comme il peut. Il se gratte là où il se sent gêné, mordu. Il éprouve le légitime et naturel besoin d'expulser l'intrus. Le parasite, au contraire, ne veut pas être

chassé. Il se refuse à partir, parce que ce qui produit la gêne de son amphitryon lui procure à lui, la vie. Plutôt que de s'en aller, il se cache, au risque de ce qui peut s'en suivre, derrière les obstacles susceptibles de le dérober à la griffe ou à la dent par lesquelles il est poursuivi. Telle a été, et cela en raison des lois de la nature, la situation que se sont faite les colonies juives au milieu des autres peuples depuis la dispersion. Et par là, disons-le en passant, peut se comprendre ce qu'il y a de mal fondé dans les réclamations juives formulées au nom de la justice, du droit, de l'égalité, de la fraternité. Mensonge que tout cela dans les bouches juives, comme ce le serait dans la bouche de la puce qui réclamerait du chien le droit de le mordre « au nom de la fraternité ». C'est au nom de la lutte pour la vie que la puce mord et suce ; et c'est au nom de la lutte pour la vie que le chien se défend. Ainsi en est-il du peuple juif à l'égard des autres, attendu qu'il est à leur égard le peuple parasite. Sans compter que cette idée de fraternité qu'il invoque est une idée chrétienne. En conséquence, dès lors qu'il la trouve bonne, bien loin de haïr et de combattre l'idéal auquel il l'emprunte, il devrait respecter celui-ci. En faisant le contraire, il détruit lui-même toute la force de son invocation.

Dès le début de sa dispersion, la race juive s'est donc placée en dehors du droit commun au milieu des peuples, dans des conditions tout au moins gênantes et irritantes pour ceux-ci, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

C'est là un fait qu'on ne peut nier et que d'ailleurs

on ne nie pas, mais qu'on est assez naturellement porté à regarder d'un œil distrait, ou même à ne pas regarder du tout.

En réalité, nous ne devrions jamais le perdre de vue : car, si insignifiant qu'il puisse nous paraître, il devait forcément engendrer des conséquences d'une portée incalculable.

On peut même dire que l'écarter de l'histoire comme on l'a fait, c'est fausser cette histoire dans ses sources, car c'est fermer les yeux sur une des causes les plus constantes et les plus agissantes dans la chaîne des événements politiques et sociaux. Cette situation si anormale de la race juive suffit en effet, à elle seule, à expliquer l'état d'hostilité ouverte ou latente qui n'a presque jamais cessé d'exister partout entre cette race et toutes les autres. Si l'on veut bien considérer qu'elle s'est perpétuée dans son irrégularité depuis tant de siècles, et que pendant un si immense espace de temps elle a forcément développé et multiplié les conséquences fatales qu'elle entraînait dès le début, on comprend qu'elle mettait la race juive en état de guerre éternelle contre toutes les autres, et que, par suite, elle portait en elle une suite ininterrompue de luttes, de violences, de révolutions qui ont bien eu lieu, mais dont nous n'avons jamais songé à chercher la cause lointaine là où elle est. Il existe ainsi dans l'histoire quelques faits qui, en se perpétuant ou en se renouvelant, ont créé des situations et ont été par cela même d'éternels générateurs de conséquences. Et nous passons sans les voir ! Ces conséquences pullulent; et nous ne savons pas dire : elles viennent de

là ; ce qui fait que nous ne savons pas non plus y remédier.

L'établissement des colonies juives à l'état de kystes au milieu des organismes politiques et sociaux est de ceux-là. Ou bien ces organismes devaient rejeter le kyste ; ou bien le kyste devait dévorer les organismes.

Mais n'anticipons pas.

Si l'existence de colonies parasites au milieu des peuples suffit à expliquer l'inimitié dont la race juive a toujours été poursuivie par toutes les autres, combien plus cette inimitié avait-elle de raison d'être dans les pays chrétiens !

Là, l'hostilité provoquée par des raisons d'intérêt, surexcitée de part et d'autre par des motifs d'ordre religieux, n'a pu faire autrement que de se transformer en haine réciproque.

Haine violente chez celles des populations chrétiennes qui, issues des invasions, portèrent si longtemps en elles les fougues et les fureurs de l'originelle barbarie. Combattue pourtant par les chefs de la Chrétienté, par ces Papes qui se sont bien souvent constitués les défenseurs des Juifs, dominés en cela par le principe de fraternité chrétienne, et apitoyés sans doute aussi par cette pensée inspirée de leur foi : que si le peuple juif était réduit à l'état errant, c'était en vertu de la condamnation tombée des lèvres de celui dont le divin exemple commandait néanmoins toutes les commisérations.

Haine infiniment plus âpre dans les âmes juives où elle n'était tenue en échec par aucun principe d'or-

dre aussi élevé ; où elle était au contraire entretenue par les difficultés quotidiennes de la lutte pour la vie entreprise dans des conditions d'infériorité auxquelles il fallait suppléer par l'astuce ; où elle était exaltée par le douloureux souvenir de la Jérusalem veuve de ses fils, par l'éternel et crucifiant spectacle de l'éternel triomphe du Crucifié. Dans de telles conditions, n'est-ce pas de cette haine que devait être nourri presque exclusivement tout ce qu'il pouvait rester de vivant, d'actif et d'offensif dans l'ancien nationalisme juif?

Telle était la situation matérielle et morale créée entre les populations chrétiennes et les Juifs par la coexistence de ces trois faits : la dispersion, le triomphe du christianisme et la constitution des colonies juives. Elle était une conséquence naturelle de cette coexistence. Celle-ci s'étant produite, celle-là devait se produire aussi. C'était fatal. Ou bien c'est que les lois de la nature eussent cessé d'agir.

CONSTITUTION DES COLONIES JUIVES EN SOCIÉTÉS SECRÈTES DÉFENSIVES.

Des conséquences, nous l'avons dit, devaient découler de cette situation.

Lorsque nous avons examiné les conditions dans lesquelles naissent les sociétés secrètes, nous avons donné comme exemple celui d'un groupe d'êtres humains jeté par un hasard quelconque dans une contrée dont la population manifeste contre ces nouveaux venus des intentions hostiles, ne serait-ce qu'en rai-

son de ce qu'elle considère comme son droit de premier occupant. Nous écrivions :

« Ces personnes seront tout naturellement amenées à se concerter pour prendre des mesures de défense. Tout naturellement aussi, elles se garderont bien d'inviter leurs adversaires à assister à leurs délibérations. Elles s'appliqueront, au contraire autant qu'elles le pourront à leur en cacher le résultat. Elles constitueront ainsi à l'égard de ceux-ci une société secrète. Société secrète à l'état embryonnaire, sans doute ; mais société secrète tout de même, qui se développera et se modifiera plus ou moins selon que l'exigera la nécessité qui lui a donné naissance : celle de la défense commune, de la lutte pour la vie ; selon aussi le plus ou moins de tendances naturelles, le plus ou moins d'aptitudes des intéressés. »

Or, lâ situation que nous indiquions et que le bon sens indique avec nous comme étant celle où naîtra le plus naturellement du monde une société secrète défensive, c'est précisément celle où se trouvèrent, dès le début de la dispersion, les colonies juives au milieu de tous les peuples chrétiens. Les lois de la nature agissant partout, elles ont dû agir pour les Juifs comme pour tous les autres. Qu'on considère ou qu'on ne considère pas le fait de la dispersion comme imposée par une volonté divine, dès lors que ce fait a existé, les lois naturelles n'ont pas perdu leur empire pour cela. Les croyants et les incroyants doivent tomber d'accord là-dessus ; ceux-ci parce qu'ils n'admettent précisément que les lois naturelles, sans d'ailleurs savoir d'où elles viennent ; ceux-là parce que la con-

damnation qu'ils considèrent comme pesant sur la destinée du peuple juif n'impliquait nullement dérogation aux lois générales. Dès lors qu'ils ne voient rien de spécifié à cet égard, les catholiques doivent considérer que le fait de la dispersion a été, comme tous les autres, régi par ces lois générales qui sont d'ailleurs à leurs yeux lois divines. Et, au surplus, qu'ils y pensent : là est précisément la circonstance étonnante sur laquelle leur foi est fondée à s'appuyer, car là est le fait éminemment digne de réflexion : que la destinée juive réalise complètement la donnée de la condamnation à laquelle ils croient et que cependant le déroulement de cette destinée, si étrange qu'elle soit, ne déroge en rien aux lois générales... Explique cela qui pourra.

En conséquence de la coexistence des trois faits : dispersion, triomphe du christianisme et établissement des Juifs par colonies au milieu des autres peuples, les membres des dites colonies se trouvèrent donc amenés par les lois même de la nature à se concerter secrètement en vue des mesures de sûreté qu'ils avaient à prendre, autrement dit : à se constituer en sociétés secrètes défensives.

C'est là une constatation dont on ne saurait nier ni le bien fondé, ni l'importance au point de vue de la possibilité de l'existence de sociétés secrètes constituées par des non-chrétiens dans le monde chrétien ; existence que, dans un précédent chapitre, nous avons reconnue nécessaire pour que, plus tard, la Franc-Maçonnerie pût être fondée.

Cette constatation est d'ailleurs plutôt à l'avantage des Juifs.

Combattre en dissimulant son attaque, c'est-à-dire en somme attaquer par derrière, suppose une lâcheté qui n'est pas naturelle à l'homme, dont il a honte, et à laquelle il ne peut descendre, lorsqu'il s'y résout, que parce que tout autre moyen de légitime défense lui est impossible. C'est ainsi du moins qu'il en est généralement chez ceux que n'a pas déformés l'action des sociétés secrètes. La lâcheté dont nous parlons se trouvait évidemment chez les fondateurs de la Franc-Maçonnerie, puisqu'ils ont donné le mensonge et la fourberie pour bases à leur association. Nous qui dénonçons les Juifs comme étant ces fondateurs, nous n'hésitons pas à considérer que ceux-ci pouvaient ne pas obéir à une perfidie aussi condamnable lorsqu'ils constituèrent leurs premières sociétés secrètes au sein du monde chrétien. C'est à la nécessité de la défense qu'ils obéissaient alors, nécessité résultant de leur volonté de demeurer eux-mêmes, alors qu'ils s'installaient au milieu des autres peuples. Malheureusement, ainsi que nous l'avons dit, qui se cache est presque nécessairement amené à ruser. Or la ruse devient vite le mensonge, et le mensonge devient plus vite encore la fourberie..., surtout lorsque la nécessité de la défense n'est pas le seul sentiment auquel permettent d'obéir les excitations d'une haine à laquelle chaque jour apporte des raisons nouvelles de s'accroître.

C'est donc naturellement, nous dirions presque invinciblement, que les colonies juives, en consé-

quence de la coexistence des faits dont nous avons parlé, furent amenées à se constituer en sociétés secrètes au sein des peuples chrétiens. Les membres de ces sociétés se concertèrent entre eux selon les besoins de la défense et ils prièrent en commun, en se conformant aux rites traditionnels. Sociétés secrètes purement défensives, c'est entendu ; embryons de sociétés secrètes. Mais n'est-ce pas la loi de la vie que les choses commençantes soient imparfaites? Et dès lors que ces embryons existaient, n'est-ce pas par une marche naturelle et presque invincible encore qu'ils devaient être les germes de ces autres sociétés secrètes plus perfides dont l'existence nous est apparue comme indispensableà l'initiation progressive de certaines individualités chrétiennes, avant qu'il pût être question d'une société secrète composée de chrétiens?

Les Juifs apportaient-ils dans ces sortes de formations des aptitudes très spéciales? Le fait est sans grande importance, parce qu'à défaut d'aptitudes, ils avaient devant eux les siècles qui devaient leur permettre de les acquérir. Ils pouvaient donc commencer par errer, se tromper, mal s'y prendre et s'y reprendre jusqu'à ce que l'expérience leur eût donné ce qu'ils n'auraient pas reçu de la nature.

Il y a lieu toutefois de remarquer qu'ils venaient de cet Orient, berceau des sociétés secrètes religieuses dont il est constamment parlé aux francs-maçons. Ils avaient eu chez eux des sociéés secrètes en exercice au temps du Christ.

Ils possédaient donc, tout au moins, à défaut d'aptitudes, des tendances, et à défaut d'expérience com-

plète, tout au moins un commencement d'expérience. Peu importait d'ailleurs, nous le répétons, puisque, comme le monde chrétien ne se doutait de rien, ils avaient le temps d'acquérir la science expérimentale pour remplacer le génie intuitif qui aurait pu leur manquer.

Enfin ils possédaient aussi un idéal positif commun, autre condition que nous avons indiquée comme indispensable au développement des sociétés secrètes. Cet idéal, c'était le maintien de leur race, celui de la religion qu'elle portait à travers le monde et la réalisation des destinées dont elle entretenait en eux l'indestructible espérance.

Aucune condition ne faisait donc défaut pour que pût se développer dans la race juive ce génie de la société secrète qui allait prendre pied sur le sol chrétien sans se laisser apercevoir des croyants inattentifs.

Sociétés secrètes purement défensives et purement juives : voilà donc, nous allons le voir, le point de départ de la future Franc-Maçonnerie et ce point de départ a été, nous venons de le constater, une conséquence naturelle de la situation des Juifs après leur dispersion.

TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES JUIVES DÉFENSIVES EN SOCIÉTÉS SECRÈTES OFFENSIVES.

En raison de l'attachement passionné des populations chrétiennes à leur religion, du mépris dans lequel elles tenaient les meurtriers impénitents du Gol-

gotha, et en raison également du petit nombre de ceux-ci par rapport à celles-là, que pouvaient les Juifs contre le christianisme? Rien, s'ils agissaient ouvertement. Ils se seraient fait massacrer au premier acte d'hostilité reconnue. Dès lors il est dans la logique des choses que leurs sociétés secrètes, de défensives qu'elles pouvaient être primitivement, devinssent fatalement offensives.

En effet, plus la conscience et la haine juives avaient à souffrir, plus elles se rendaient compte de leur impuissance, et plus elles avaient des raisons de s'enfieller et de vouloir se donner à tout prix satisfaction. Il est donc dans l'ordre logique des choses qu'après que se fut écoulée une certaine période de l'état transitoire que nous venons d'exposer, les Juifs aient eu le désir de voir anéantie la religion qui supplantait, qui annihilait la leur en l'humiliant, et qu'ils aient rêvé une revanche qui serait la condamnation et la ruine du christianisme exécré. Il est également dans la logique des choses que, formant ce double rêve, ils aient toujours travaillé à le réaliser et que, chaque fois qu'un heurt, qu'une déchirure se produisait quelque part dans le monde chrétien, ils aient aidé de tout leur pouvoir à son élargissement. On peut dire que s'ils n'avaient travaillé au développement de toutes les hérésies partout où elles se sont produites, ils auraient dû logiquement, se considérer comme ayant failli à la défense de leur religion écrasée et des tables de leur loi brisées.

Sous peine d'abdication de leurs traditions et de

leurs secrètes espérances, un moment vint donc où les Juifs furent obligés non pas seulement de se défendre, mais d'attaquer les chrétiens au milieu desquels ils vivaient. Ne pas le faire, c'eût été accepter l'abaissement de leur idéal juif. Or cette acceptation, nous pouvons être sûrs qu'ils ne l'ont jamais consentie, puisqu'après dix-huit siècles de dispersion, nous les voyons restés Juifs, c'est-à-dire continuant à nier obstinément l'idéal chrétien. Il y a là une preuve par le fait qui ne comporte pas d'objection.

Donc, d'une part, ils étaient obligés d'attaquer ; et d'autre part, ils ne pouvaient le faire ouvertement : voilà la circonstance d'essentielle importance, par laquelle s'explique tout ce qui a suivi.

Ils étaient obligés d'attaquer, disons-nous, et nous venons d'indiquer la raison d'ordre religieux qui les y poussait.

Ce n'était pas la seule.

Toute situation fausse engendre en effet de mauvaises conséquences. Or la situation de la race juive était évidemment fausse, par cela seul qu'au lieu de se fixer en un point du monde où elle eût été chez elle, cette race se répandait chez les autres et prétendait cependant rester indépendante d'eux et former ainsi un Etat dans chacun des Etats. Elle était par là même condamnée à demeurer la race parasite de toutes les autres, ainsi que nous l'avons montré. La nécessité de la lutte pour la vie s'imposait à elle, et son malheur voulait que, précisément parce qu'elle était la race parasite, elle ne pût engager cette lutte

que dans des conditions odieuses : par la ruse, par le mensonge et la fraude. C'était fatal, en raison de ce qu'elle était désarmée par suite de l'isolement de ses colonies au milieu des autres peuples ; en raison de ce qu'elle se condamnait à chercher sa subsistance sur ceux-ci. Il résulta de là que les Juifs ne purent songer pendant longtemps à fonder d'entreprises stables, et qu'ils s'appliquèrent à rendre à ceux au milieu desquels ils vivaient des services d'une nature particulière, ceux pour lesquels on était obligé de recourir à eux : des services d'échange, de négoce, dont ils se payaient en se réservant une commission. C'était là ce qui convenait particulièrement à leur situation précaire. Et ainsi, ils développaient en eux, de génération en génération, l'aptitude au courtage que nous voyons chez leurs descendants et qui était condamnée par l'esprit chrétien.

Naturellement encore, en raison de leur aversion contre le christianisme, ils devaient observer les défauts et les vices de ceux au milieu et aux dépens desquels ils vivaient. Excellente source de gains pour eux et qui convenait admirablement, elle aussi, à leur situation N'est-il pas naturel qu'on cache ses défauts et ses vices, et que par suite, on s'adresse pour trouver le moyen de les satisfaire, à ceux qui sont eux-mêmes obligés de se cacher? Comme conséquence, les Juifs qui étaient vis-à-vis des chrétiens en état d'infériorité sur tous les autres terrains, se trouvaient là en état de supériorité. Ils pouvaient imposer leurs conditions à ceux dont les passions devenaient objet d'exploitation pour eux. L'emploi de leurs premiers

gains était donc tout indiqué dans le prêt à usure. C'est demeuré le caractère de la race.

Ils créèrent ainsi ou développèrent en eux l'aptitude à tirer avantage des faiblesses et des vices de ceux auxquels ils avaient affaire. On retrouve cette aptitude non seulement dans la plupart des individus appartenant à la race juive, mais aussi dans l'institution maçonnique qui est remarquablement habile à jouer des défauts de ses adversaires, en particulier de leur vanité.

Mais remarquons-le, la culture d'une telle aptitude et l'habitude prise peu à peu d'observer les faiblesses et les vices des autres pour en profiter, ce sont là choses de nature à constituer par elles-mêmes un état de guerre de plus en plus caractérisé au sein des sociétés; ce sont même — l'expression n'est pas exagérée — des faits de guerre, des manœuvres perfidement et assez bassement offensives, puisqu'elles tendent à augmenter la corruption de ceux auxquels elles s'adressent. Ajoutons qu'elles doivent fatalement imprimer une marque avilissante sur ceux qui s'y livrent. Comment, dans de telles condition, la race juive qui avait déjà mérité d'être appelée la « race de vipères », ne fût-elle pas devenue la plus hypocrite, la plus perfide, la plus traîtresse de toutes les races, telle enfin que devait se montrer celle qui machinerait un jour l'infâme création maçonnique?...

Donc ne l'oublions plus, car ainsi que nous le verrons, ce sont certainement là les circonstances initiales qui dominent toute la question maçonnique : il y avait pour les membres des colonies juives néces-

sité de se nourrir sur les habitants des pays dans lesquels ils s'installaient ; et, à côté de cette situation matérielle déjà si grosse de conséquences, il y avait en même temps douleur inconsolable causée par le souvenir de la Jérusalem détruite, par le spectacle de l'Eglise triomphante ; par conséquent haine sans cesse accrue contre ceux au milieu desquels ils vivaient, volonté de plus en plus entêtée de garder l'idéal que ceux-ci condamnaient, désir d'abaissement et d'humiliation pour l'idéal opposé, c'est-à-dire pour la religion du Christ ; et ce désir était d'autant plus lancinant qu'il fallait le tenir caché. Dès lors il y avait aussi cette conséquence inéluctable, étant donné le caractère que nous voyons à la race juive : condamnation à la lutte sournoise,perfide, invisible, à l'incessant effort de dissimulation, de mensonge et d'hypocrisie...

Mystère de la destinée de cette race ! C'était le baiser de Judas qui, après avoir été mis sur la face de Jésus, devait être inlassablement donné par toutes les générations juives aux nations chrétiennes ! C'était la figure et l'âme de ce peuple marquées d'un éternel et ineffaçable rictus de trahison ! Oui, vraiment, mystère étrange, humainement inexplicable et qui apparaît aujourd'hui comme une sorte de soubassement matériel du mystère chrétien tout entier !

C'est ainsi que, de défensives qu'elles avaient commencé par être, les sociétés secrètes juives devinrent offensives. Mais dans des conditions telles, on le voit, que le christianisme étant sans cesse attaqué d'une façon invisible, il devait toujours avoir l'air, lorsqu'il

se défendait, d'être le provocateur. Et, si anormale que fût une pareille situation en elle-même, elle était une conséquence inévitable du cours des choses, par suite de la coexistence des trois faits initiaux : la dispersion, le triomphe du christianisme et la volonté obstinée des Juifs de demeurer Juifs au milieu des chrétiens.

CHAPITRE XIV

Il existe une nation juive qui est gouvernée secrètement comme la Franc-Maçonnerie.

LA NATION JUIVE.

Si les Juifs s'étaient répandus un par un au milieu des autres peuples, au lieu de s'y grouper par colonies, il eût suffi de deux ou trois générations pour qu'il n'existât plus de race juive. C'est à l'existence et au maintien de ces colonies qui ne se laissèrent pas pénétrer par les éléments étrangers qu'est dû ce phénomène si étonnant, unique dans l'univers, d'une race très nombreuse n'ayant de patrie territoriale nulle part et conservée intacte après dix-huit siècles de dispersion.

Mais n'existe-t-il qu'une race et une religion juives? N'y a-t-il pas aussi une nation juive?

Race, religion, nation, voilà trois termes qui expriment des choses très différentes, et sur lesquels les Juifs s'efforcent de jeter le plus de confusion possible, lorsqu'il s'agit de les leur appliquer.

Lorsqu'on leur demande s'il existe une race, une religion ou une nation juive, ils répondent par l'affirmative ou par la négative selon les cas ; ou bien ils esquivent la réponse. Cette dernière manière de se tirer de difficulté est encore de beaucoup celle qu'ils préfèrent.

La vérité est qu'il n'y a pas seulement une religion

et une race juives, mais qu'en outre les hommes appartenant à cette race et à cette religion constituent une nation. Seulement les chefs de cette nation veulent absolument le cacher, en raison de l'immense intérêt qu'ils y ont. Ne savent-ils pas que les autres nations ne se défendront pas contre la leur, si elles l'ignorent? et parce qu'ils savent qu'on ne se défend pas contre ce qu'on ignore.

Pour cela, ils obscurcissent la question autant qu'ils le peuvent en essayant de fausser les définitions.

Les mots ont cependant ici une clarté suffisante.

Nous voyons en effet des hommes de même religion qui ne sont ni de même race, ni de même nationalité. C'est ainsi qu'il y a des catholiques de race anglo-saxonne et d'autres de race allemande. Il y en a aussi qui font partie de la nation française et d'autres de la nation italienne.

Par contre, nous voyons des hommes de même race qui ne sont pas de même religion ou qui n'appartiennent pas à la même nation. Exemple : les Allemands catholiques et les Allemands protestants ; les Allemands Prussiens et les Allemands Autrichiens.

Et enfin nous voyons des hommes de même nationalité qui ne sont ni de même religion, ni de même race. Exemple : des Autrichiens catholiques et des Autrichiens protestants ; des Autrichiens Allemands et des Autrichiens Slaves.

La confusion n'est donc pas possible entre les trois termes.

La communauté de religion crée parmi les hommes l'union des consciences. La communauté de race a

pour conséquence l'aptitude à sentir et à réagir de semblable façon, comme la similitude de composition chimique de certains corps les fait se comporter de la même manière en présence de certains autres. La communauté de nationalité finit par donner aux groupes humains une certaine communauté d'intérêts en même temps qu'un idéal particulier qui est comme un prolongement de l'esprit de famille et que nous appelons le patriotisme ou le nationalisme.

Il n'y a qu'à regarder les faits pour constater que cette communauté d'intérêts et ce nationalisme existent parmi tous les membres de la race juive. L'affaire Dreyfus au sujet de laquelle le monde entier a été remué, en a fourni un exemple des plus concluants.

Les frais de cette affaire furent colossaux. Nous avons eu les aveux de certains journalistes qui reconnurent avoir été achetés. D'autre part, nous pûmes voir à Paris les nuées de porteurs qui attendaient dans la rue les milliers de numéros de certains journaux qui leur étaient remis gratuitement pour être distribués, avec même de l'argent en plus. Ces journaux n'existèrent que pendant l'affaire ; par conséquent, ils furent créés spécialement pour elle. Tous ceux qui sont tant soit peu du métier savent ce qu'il a pu en coûter. Qu'on ajoute à cela les frais des dépêches fabriquées et transmises par les grandes agences pour impressionner l'opinion par la voie des journaux ; les subventions qu'il fallut verser pour que ceux-ci consentissent à emboucher la même trompette, à l'étranger plus encore qu'en France ; les consciences qu'il fallut acheter dans le monde poli-

tique ; les nominations utiles qu'il fallut obtenir dans la magistrature; et l'on se rendra compte des ressources dont dut disposer la caisse qui fit face à tant de dépenses. Des témoignages certains ont prouvé que cette caisse était internationale et juive. Les Juifs nous ont montré là toute la puissance de leur nationalisme. Ils n'ont d'ailleurs cessé d'en donner des preuves au cours de l'histoire.

Nous trouvons donc chez eux cette communauté d'intérêts qui se remarque dans tous les groupes nationaux. Nous la trouvons même plus grande dans le groupe juif qu'en aucun des autres. Et c'est tout naturel. Car tandis que dans les autres nations les membres qu'unit la communauté d'intérêts sont souvent séparés au point de vue du sentiment et de la conscience, en raison des diversités de race et de religion, au contraire l'union est complète dans la nation juive aux trois points de vue : conscience, sentiment, intérêt. Un Juif est Juif par tout cela à la fois, sur quelque point du globe qu'il habite. On ne le remarque pas assez ; c'est pour cela qu'il est utile de le répéter après ceux qui l'ont déjà observé.

Mais, objecte-t-on, les autres peuples ont une patrie territoriale ; les Juifs n'en ont pas. C'est donc très improprement que vous parlez de la nation juive

Nous pourrions répondre qu'on se trompe là-dessus. Les Juifs ont une patrie territoriale; c'est la planète terrestre. Celle-là est plus vaste qu'aucune autre, c'est vrai. Mais est-ce qu'il existe une mesure au-delà de laquelle il n'y a plus de patrie pos-

sible. La Suisse est une patrie de peu d'étendue. La Russie en est une infiniment plus grande. Ne peut-il pas y en avoir de plus grandes encore que la Russie? Est-ce que de nos jours un Anglais ne se trouve pas chez lui aux Indes comme au Cap? Est-ce qu'au besoin il ne défendrait pas cette partie-ci ou cette partie-là de son domaine avec le même acharnement qu'il défendrait la métropole elle-même. Le Juif s'est accoutumé à cette idée dont la racine est d'ailleurs religieuse en lui : que sa patrie, après avoir été la Judée, est devenue le monde. Aussi se dit-il Juif partout. Il jouit pourtant d'un certain nombre de nationalités qu'il est parvenu à se faire attribuer depuis un siècle, à cause des avantages qu'il y trouvait. Mais il est visible qu'il considère ces nationalités d'emprunt comme s'adjoignant — pour la fortifier — à sa grande nationalité, la seule qui compte à ses yeux, celle qu'il a maintenue malgré tous les obstacles et à travers les siècles : la nationalité juive.

IL EXISTE UN GOUVERNEMENT NATIONAL JUIF.

Il y aurait d'ailleurs lieu d'examiner si la communauté d'idéalisme et d'intérêts que nous appelons patriotisme ou nationalisme résulte bien de la cohabitation sur des parties de la terre voisines les unes des autres.

Il en est quelquefois ainsi ; mais quelquefois aussi il en est autrement.

Prenez deux êtres humains qui vivent à quelques kilomètres de distance, l'un en deçà d'une frontière,

l'autre au delà. Ils sont voisins, et cependant vous ne les voyez rattachés l'un à l'autre ni par la communauté d'intérêts généraux, ni par celle de l'idéalisme patriotique.

Au contraire, cette double communauté existera entre deux êtres qui pourront habiter fort loin l'un de l'autre, pourvu que ce soit à l'intérieur de ce que nous appelons une même patrie.

Quelle est donc la particularité à laquelle il convient d'attribuer comme conséquence les différences que nous venons de signaler?

La cause de ces différences est que les êtres dont nous parlons sont, d'un côté, reliés par un gouvernement commun, tandis que, de l'autre, ce gouvernement commun n'existe pas.

Un gouvernement qui s'impose par la force à des peuples d'origines diverses ne parvient pas toujours à faire d'eux une nation dans le vrai sens du mot. Mais on peut dire qu'il n'y a pas communauté d'idéal patriotique là où il n'y a pas communauté de gouvernement.

N'est-ce pas bien compréhensible ! Rien ne dure que ce qui est organisé. Le sentiment religieux lui-même ne demeure précis et ne persiste à travers les générations que s'il existe une organisation tendant à le faire durer. C'est encore là une de ces lois générales auxquelles Dieu a soumis notre monde et auxquelles il n'est permis à quiconque d'échapper. Le catholicisme vit et dure par l'organisation de l'Eglise ; et c'est précisément pourquoi ses adversaires s'acharnent tant contre cette organisation.

Eh bien ! précisément, ne va-t-on pas manquer de nous objecter : s'il n'y a de nation que là où il y a gouvernement, la race juive qui n'est pas gouvernée, ne saurait être considérée comme une nation.

Nous répondons : Etes-vous sûr que la race juive ne soit pas gouvernée?

Voici trente ans que la France est soumise à un gouvernement : celui de la Franc-Maçonnerie ; et vous ne vous en doutiez pas. Il a fallu que nous vous l'apprenions. Et encore avez-vous commencé par refuser de vous rendre à l'évidence. De cette évidence vous n'aviez pas le moindre soupçon, alors que pourtant la France est votre patrie. Un gouvernement a pu exister chez vous, sur la terre que vous ont léguée vos ancêtres ; il a pu y causer pendant plus d'un siècle les désordres, les révolutions, les cataclysmes que nous avons montrés dans notre précédent ouvrage ; et vous ne le saviez pas ! Ce gouvernement vous avait échappé ; vous étiez son sujet, et vous l'ignoriez ! Croyez-vous qu'après cela vous soyez qualifié pour dire : Je ne vois pas de gouvernement juif ; donc il n'en existe pas !

Il peut exister des gouvernements sans qu'on les voie ; telle est la vérité que nous avons démontrée en exposant dans le *Pouvoir occulte contre la France* l'organisme secret de la Franc-Maçonnerie. Conclure qu'il n'existe pas de gouvernement national juif parce qu'on ne voit pas ce gouvernement est donc une absurdité !

Le gouvernement national juif peut être occulte comme celui de la Franc-Maçonnerie. Ceux qui dé-

tiennent le gouvernement maçonnique cachent ce gouvernement parce qu'ils y ont intérêt ; ceux qui détiennent le gouvernement juif peuvent faire de même.

Au lieu de déclarer *à priori* qu'il n'existe pas de gouvernement national juif, il faut donc chercher si ce gouvernement existe ou non : cela seul est logique.

Or, en examinant les choses d'une façon positive, c'est-à-dire en appuyant notre examen sur des faits, nous devons conclure à l'existence du gouvernement national juif, par cela seul que la race juive a conservé son culte, son idéal religieux et national ainsi que la communauté d'intérêts entre ses fils, malgré dix-huit siècles passés de dispersion.

Si nous raisonnions là-dessus comme il convient, nous nous dirions : Il y a de communauté d'idéal patriotique et de communauté d'intérêts parmi les hommes que là où il y a organisation, c'est-à-dire gouvernement ; la communauté d'idéal et la communauté d'intérêts existe parmi les Juifs ; donc une organisation nationale, c'est-à-dire un gouvernement juif existe aussi.

Au lieu de cela, nous avons regardé l'effet, mais comme des enfants. Nous avons admis que cet effet pouvait s'être produit tout seul. Nous n'avons pas su remonter à sa cause. Nous nous sommes laissé duper par une apparence. Nous étions accoutumés à ne voir de gouvernement que là où il y avait une patrie territoriale. Les Juifs nous ont paru ne plus en avoir depuis la dispersion, et nous avons conclu qu'il ne devait en conséquence plus exister de peuple

juif ; plus de famille nationale juive dont les membres étaient reliés par la communauté d'âme, de sentiments et d'intérêts ; donc plus de gouvernement juif non plus. C'était logique semblait-il : pas de patrie, pas de peuple ; pas de peuple, pas de gouvernement. Mais puisqu'après dix-huit siècles écoulés, on constate qu'on s'est trompé sur le premier point et qu'en dépit de l'absence de patrie territoriale, telle qu'on l'entend en général, il est resté un peuple juif, nous sommes forcés, pour être positifs, de retourner la seconde partie du raisonnement et de dire : puisqu'il existe un peuple juif ayant une communauté d'idéal et une communauté d'intérêts, il existe aussi un gouvernement juif par l'action duquel cette double communauté a été maintenue.

L'argumentation que nous avons employée pour prouver l'existence d'une volonté directrice derrière la Franc-Maçonnerie est bien plus applicable encore au peuple juif, car le nationalisme de celui-ci est bien plus agissant que ne l'est la solidarité maçonnique. La Franc-Maçonnerie non plus n'a pas de patrie autre que le monde ; elle se déclare elle-même universelle, et elle n'en a pas moins un gouvernement, d'une nature spéciale, c'est vrai, puisqu'il est occulte ; mais c'est un gouvernement tout de même.

Bien que la race juive se prétende l'aristocratie du monde, elle n'échappe pas pour cela aux lois générales. Puisqu'il n'existe nulle part de groupements humains qui puissent garder la communauté d'idéal et la communauté d'intérêts si leurs éléments ne sont maintenus par une organisation, par un gouverne-

ment ; puisque toujours et partout c'est ceci qui engendre cela ; et puisque la race juive, après dix-huit siècles de dispersion, manifeste encore l'unité de conscience religieuse, l'unité de sentiments et l'unité d'intérêts à la fois ; puisqu'elle a une âme juive et non pas une âme française, allemande ou belge, en dépit des nationalités acquises par elle ici ou là, il est évident qu'une nation juive existe, avec une organisation, une constitution, un gouvernement national. Pour qu'il en fût autrement, encore une fois, il faudrait que les Juifs eussent été placés en dehors des lois naturelles, au-dessus d'elles. Or c'est impossible. Ils constituent un peuple errant, c'est entendu, mais ceux qui errent sont soumis aux lois de la nature comme les autres.

LE GOUVERNEMENT NATIONAL JUIF EST UN GOUVERNEMENT OCCULTE COMME CELUI DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Donc la race juive est constituée à l'état de nation. Elle a un gouvernement. On ne voit pas celui-ci? Cela nous prouve tout simplement qu'il est occulte, comme celui de la Franc-Maçonnerie.

Il n'y a d'ailleurs aucunement lieu de nous étonner de cela. C'est du contraire que nous devrions être surpris si ce contraire existait ; et cela, par la raison très simple que voici : les conditions d'existence du peuple juif, ont été, depuis la dispersion, absolument spéciales ; donc le gouvernement de ce peuple a dû être spécial, lui aussi. Et quel pouvait être ce gou-

vernement? Logiquement et en raison des conditions d'existence, ce ne pouvait être que le gouvernement secret. Tel est le raisonnement vraiment positif.

Peuple éternellement envahisseur, mais dans des conditions telles que nulle part il n'est chez lui, parce que partout ses colonies sont noyées dans les masses au sein desquelles elles s'installent ; par conséquent, peuple éternellement dans la situation des nations envahies qui refusent de se laisser absorber ; par conséquent encore peuple éternellement conspirateur parce qu'il est faible ; délibérant secrètement ; intriguant secrètement ; forcé d'organiser toute sa vie d'une façon secrète ; s'entraînant à cela pendant des siècles ; se faisant du secret une seconde nature ; et ainsi obligé par la force des choses ou à ne pas s'administrer ni se gouverner, ou à s'administrer et se gouverner secrètement. C'est rigoureusement logique.

Nous avons montré comment les colonies juives avaient été amenées à se constituer en sociétés secrètes. A lui seul, ce fait initial suffirait pour entraîner la constitution d'un gouvernement secret. N'avons-nous pas constaté que la conséquence du fonctionnement d'une société secrète, c'était une certaine déformation des caractères? Les poissons qui vivent dans les profondeurs obscures, nous dit-on, sont aveugles, bien qu'ils descendent de types qui ne l'étaient pas. Cette modification des individus a été la conséquence des conditions de leur existence. Ainsi en est-il de ceux qui prennent l'habitude de vivre groupés en société secrète. Si nous avons pu noter de si grandes déformations causées dans les ca-

ractères français par la seule action maçonnique alors que cependant les francs-maçons ne sont soumis au régime du secret qu'en ce qui concerne leur vie maçonnique, quelles n'ont pas dû être ces déformations pour les représentants d'un peuple qui était contraint par les circonstances particulières de son existence, de cacher presque toutes les manifestations de sa vie?

Suppose-t-on d'ailleurs des ordres ou de simples instructions adressées d'une manière visible à des organisations constituées comme les colonies juives en sociétés secrètes? Ces sociétés eussent été révélées par le fait même.

Nous sommes là en présence de faits qui se superposent et qui s'enchaînent.

D'une part, l'organisation secrète des colonies juives est une conséquence fatale de la coexistence des trois faits que nous avons signalés : la dispersion, le triomphe de la religion chrétienne et la volonté des Juifs de rester juifs.

D'autre part, l'intégrité et l'unité de l'idéal juif ainsi que la communauté d'intérêts ne pouvaient être maintenues par la seule action des colonies minuscules noyées dans les flots des océans chrétiens et isolées les unes des autres. Pour qu'un tel résultat ait été obtenu, l'action d'un centre de direction nationale, intellectuelle, religieuse et sociale, autrement dit, un gouvernement national a été nécessaire.

Et enfin, de ce que les colonies qui se trouvaient ainsi rattachées les unes aux autres étaient consti-

tuées en sociétés secrètes, ce gouvernement national a forcément été lui-même secret. Ceci entraînait cela.

Nous ajouterons que si les colonies juives s'étaient constituées en sociétés secrètes, c'est qu'elles y avaient été obligées par la crainte qu'on ne détruisît leur organisation. Le danger était bien plus grand pour leur organisation nationale. Les populations chrétiennes n'en eussent pas supporté l'idée. Quant aux gouvernements ils eussent tout naturellement été portés à considérer une telle organisation comme dangereuse pour eux.

Les Juifs peuvent objecter qu'ils n'ont pas connaissance d'un tel gouvernement. Mais leur ignorance à cet égard, en supposant qu'elle soit réelle chez le plus grand nombre d'entre eux, ne prouve absolument rien. Quarante millions de Français ont été gouvernés et le sont encore par trente mille d'entre eux réunis en société secrète. Ils ont subi ce gouvernement et ils lui ont obéi sans le savoir. Bien mieux ! Parmi les trente mille, un grand nombre ont ignoré longtemps que l'association dont ils faisaient partie constituât le gouvernement de la France. Et pourtant, l'association en question est apparente. Elle n'est secrète que quant à son organisation, à son origine et à son but. Et pourtant aussi ce but est contraire à l'idéal de notre race. Si, dans de telles circonstances, qui augmentaient singulièrement les difficultés, on a pu nous gouverner quand même sans que nous nous en apercevions, si on nous a pu conduire à notre déchéance et à notre ruine comme on conduit des animaux inconscients à l'abattoir, com-

ment une société secrète juive ne pourrait-elle pas gouverner la masse de la nation sans se laisser apercevoir, alors qu'elle ne contrarie pas les aspirations des gouvernés, qu'au contraire elle les sert, qu'elle leur procure l'assouvisement de leurs besoins de vengeance et qu'elle les conduit à des destinées triomphales?

La race juive s'imagine n'obéir qu'à ses instincts confondus avec sa religion, et c'est pour cela qu'elle ne s'aperçoit pas de la direction qui lui est donnée. C'est ainsi que les francs-maçons, eux aussi, croient n'obéir qu'à eux-mêmes, parce que l'impulsion qu'ils subissent est dans le sens des idées qu'on a mises en eux.

D'ailleurs de deux choses l'une : ou bien les Juifs qui nient l'existence de leur gouvernement secret ne font pas partie de la société secrète qui lui sert de base, ou bien ils en font partie. Dans le premier cas ils parlent de ce qu'ils ignorent, tout Juifs qu'ils sont. Dans le second, il leur est évidemment interdit de rien divulguer. En pareille matière, ainsi que nous l'avons démontré dans notre précédent ouvrage, l'affirmation ou la négation des intéressés sont sans valeur. Le raisonnement basé sur l'observation des faits doit seul compter.

Or le raisonnement nous a montré que l'établissement d'un gouvernement secret ne s'explique que par la nécessité, mais qu'il correspond toujours exactement à cette nécessité, si les membres des collectivités à organiser présentent les aptitudes voulues ou si, alors même qu'ils ne les présentent pas, ils ont

le temps et la volonté de les acquérir. Dès lors que la nécessité parle, ce qui en d'autres circonstances serait extraordinaire, devient naturel.

Les groupements nationaux autres que le peuple juif s'étant tous fixés sur un point du globe où ils étaient chez eux, ils n'ont pas eu besoin de se cacher. Ils se sont donc gouvernés au grand jour. Et encore convient-il de remarquer qu'ils ont obéi à la règle générale qui veut qu'on ait recours au secret lorsqu'on en a besoin : par exemple, en ce qui concerne le gouvernement de leur politique extérieure. Pourquoi? Parce que ce département ayant pour objet les relations avec les étrangers, les nations ne s'y sentent pas complètement chez elles. D'autre part, chaque fois qu'un peuple se vit envahir par un vainqueur, il fut obligé, s'il ne voulait ni se soumettre ni se laisser absorber, d'avoir recours à l'organisation secrète des moyens de défense, lui qui, cependant, s'administrait au grand jour dans les circonstances ordinaires. Il cherchait à cacher au vainqueur ses pensées, ses espérances, ses préparations. Il conspirait, quelle que fût sa loyauté naturelle. Cela s'est vu un peu partout, et particulièrement dans la chevaleresque Pologne. Or qu'est-ce qu'une conspiration conduite dans de telles conditions sinon, ainsi que nous l'avons dit, une société secrète qui dure autant de temps qu'il le faut pour que l'envahisseur soit rejeté hors du sol national, c'est-à-dire pour que le peuple vaincu se retrouve dans la situation normale d'un peuple : chez lui et maître dans ce chez lui?

Ce qui ne fut qu'accidentel et anormal pour les

autres peuples ayant été la situation constante pour le peuple juif depuis dix-huit siècles que ce peuple a cessé d'être chez lui, il s'en est tout naturellement suivi qu'il a constamment été dans l'obligation d'avoir recours au gouvernement qui partout et dans tous les temps a correspondu à cette situation. Et c'est ainsi que — si étrange que cela nous semble au premier abord, par manque de réflexion, — alors que le gouvernement secret ne fut pour les autres peuples que nécessité accidentelle et temporaire, il fut pour le peuple juif nécessité permanente.

Ou se gouverner secrètement, ou voir périr l'idéal de la race ; telle a été l'alternative à laquelle ce peuple s'est trouvé acculé sans discontinuité depuis dix-huit siècles. Il n'a pas laissé périr l'idéal de la race. De cela nous sommes absolument sûrs. Donc il s'est gouverné secrètement.

Napoléon Ier s'était bien rendu compte que le peuple juif avait une organisation très particulière. Au cours des réunions du Conseil d'Etat qui précédèrent celles du grand Sanhédrin à laquelle il se décida, il prononça ses paroles : « Je fais remarquer de nouveau qu'on ne se plaint point des protestants, ni des catholiques, comme on se plaint des Juifs. C'est que le mal que font les Juifs ne vient pas des individus, mais *de la constitution même du peuple.* »

La constitution de la race juive à l'état de nation : voilà la vérité qu'on a tout fait pour nous cacher.

On y a réussi, car cette vérité est demeurée à peu près inaperçue jusqu'ici. Et pourtant elle contient des conséquences historiques immenses.

Il n'est pas douteux, en effet, que le gouvernement d'un peuple si extraordinairement attaché à ses traditions et qui, par conséquent, est tout naturellement porté à lutter pour elles ; qui, habitant partout, possède partout des moyens d'action ; qui, s'étant emparé dans tous les pays de ce grand élément de corruption : l'argent, est obligé par sa situation de corrompre plutôt que de combattre ouvertement ; qui sait s'y prendre, quand ce ne serait que parce qu'il a été contraint de s'accoutumer aux agissements sournois ; qui, en outre, se considère comme ayant une mission : celle de servir de guide à l'humanité ; il n'est pas douteux, disons-nous, que le gouvernement d'un tel peuple doit disposer d'une puissance colossale et que son action dans le cours des événements du monde, bien qu'elle n'ait presque jamais été signalée avant que Drumont écrivit la *France juive*, a dû être considérable, spécialement pendant les derniers siècles. Nous ne craignons pas de dire que la constatation d'un tel fait entraîne la révision de l'histoire tout entière. Cette histoire a été faussée jusque dans ses sources. On nous a fait prendre pour effet ce qui était cause ; pour cause ce qui était effet. On nous a fait attribuer les responsabilités à qui elles n'appartenaient pas... Et le reste à l'avenant.

Nous savons que, dès maintenant, certains auteurs envisagent les choses de la même manière que nous. Ils se rendent compte que dans leurs appréciations des événements contemporains, Toussenel, Gougenot des Mousseaux et enfin Drumont ont eu la vision

exacte des choses. Ils comprennent que c'est dans la voie ouverte par ces précurseurs que doivent s'engager ceux qui veulent travailler non seulement pour le salut de la France, mais aussi pour la liberté de l'humanité. Leurs ouvrages, impatiemment attendus, viendront jeter une plus grande lumière sur cette si obscure, mais si importante question.

CHAPITRE XV

Les traces du gouvernement national juif depuis la dispersion jusqu'au XIe siècle.

LE GRAND SANHÉDRIN.

Bien des lecteurs se demanderont comment la race juive peut être dirigée par un gouvernement sans qu'il soit resté aucune trace de celui-ci depuis la dispersion.

Nous serions les premiers à nous étonner, s'il en était ainsi.

Que l'invisibilité du gouvernement du peuple juif soit complète maintenant, après que des siècles d'efforts ont contribué à produire un pareil résultat, cela se comprend. L'étude que nous avons faite de l'organisation maçonnique dans le *Pouvoir occulte contre la France*, nous a appris qu'un gouvernement secret est chose possible à notre époque. Mais c'est grâce à une science acquise par expérience.

Or cette expérience, le peuple juif ne la possédait pas au moment de la dispersion. Il s'était trouvé jusqu'alors dans les conditions ordinaires ; il avait eu un gouvernement visible comme tous les autres peuples. C'est seulement à l'heure où de nouvelles nécessités s'imposèrent à lui, à l'heure où sa destinée devint subitement si étrange, si unique, qu'il fut contraint, dès lors qu'il voulait garder son idéal natio-

nal, d'imaginer d'abord et de réaliser ensuite une forme de gouvernement adapté à son extraordinaire situation.

Nous sommes sûrs qu'il a su trouver l'organisation et la forme de gouvernement qui convenaient à cette situation, puisque l'idéal juif est encore vivant après dix-huit siècles de dispersion.

Mais avant de la trouver, il fallut évidemment qu'il la cherchât. Du gouvernement visible au gouvernement absolument invisible, il y eut forcément des degrés transitoires. C'est tout au moins pendant cette période de recherche, de tâtonnements et d'adaptation que nous avons chance de rencontrer les traces du gouvernement de la nation dispersée. Et en effet ces traces existent ; mais bien rares sont ceux qui se sont préoccupés de les regarder. Il y a, semble-t-il, comme une consigne, donnée on ne sait par qui, au nom de laquelle on se fait un devoir d'ignorer tout ce qui concerne les Juifs depuis dix-huit cents ans.

Nous devons tout d'abord nous représenter le gouvernement juif au moment de la chute de Jérusalem ; car même cela est généralement inconnu.

Ce gouvernement était exercé par ce qu'on désigne sous le nom de Grand Sanhédrin.

L'abbé Joseph Lémann, Israélite converti, écrit dans son bel ouvrage : *Napoléon Ier et les Israélites :*

« Il n'y avait rien de plus grand dans l'ancienne république des Hébreux que le Sanhédrin. Il formait le *Conseil suprême* de la nation. Il apparaît pour la première fois après le retour de la captivté

à Babylone, vers l'époque machabéenne ; sa date est entre l'an 170 et l'an 106 avant Jésus-Christ. *Véritable assemblée Souveraine, le Sanhédrin avait, dans les derniers temps de la nationalité juive, remplacé la monarchie : aussi son autorité était-elle considérable,* tout à la *fois doctrinale, judiciaire, administrative.*

« Il interprétait la loi. Il jugeait les causes majeures. Il exerçait sur l'administration des affaires une exacte surveillance. Quant à sa composition, elle était de soixante et onze membres, les présidents compris. Les soixante et onze représentaient les trois classes de la nation : les prêtres, les scribes ou docteurs et interprètes de la loi ; les anciens, pris parmi les chefs de tribu et de famille. »

De son côté, M. l'abbé Chabauty écrit dans une curieuse étude intitulée : *Les Juifs nos maîtres :*

« Quelle que soit sa véritable origine et la date réelle de ses premiers commencements, le Sanhédrin ou Grand Conseil, existait chez les Juifs avant leur dispersion et siégeait à Jérusalem.

« Cette assemblée, politique, religieuse et judiciaire à la fois, était chargée de toutes les affaires importantes de la nation. *Elle se recrutait d'elle-même et choisissait ses propres membres.* »

Notons en passant que ce mode de recrutement est celui de chacune des Sociétés secrètes maçonniques superposées.

« Son autorité était immense. Le grand prêtre, qui en faisait partie de droit, en était ordinairement le chef. C'est devant elle que se portaient en dernier ressort toutes les causes graves jugées en première

instance par les tribunaux inférieurs. Le Sanhédrin pouvait infliger la peine de mort.

« Le Sanhédrin se composait de soixante et onze membres, savoir : d'un président, en hébreu *nasi* ou *nâci*, chef, prince, et de soixante-dix assesseurs. »

Ceux-ci étaient partagés en trois classes distinctes :

« 1° Les Princes des Prêtres : « Principes Sacerdotum ». Cette dénomination générale comprenait non seulement le grand prêtre en fonction et ses prédécesseurs encore vivants, mais aussi les chefs des vingt-quatre familles sacerdotales.

« 2° *Les Scribes :* « Scribae populi », ou docteurs de la loi. Ils formaient une corporation nombreuse et puissante, dont le ministère consistait surtout à interpréter la loi mosaïque. Sous le régime théocratique des Juifs, la religion et la politique se trouvaient étroitement unies ; aussi les Scribes étaient tout à la fois des jurisconsultes et des théologiens. Ils appartenaient presque tous à la secte pharisienne, et jouissaient d'un grand crédit auprès du peuple. Ce n'était que les plus illustres d'entre eux, tels que les Nicodème, les Gamaliel, qui entraient au Sanhédrin.

« 3° *Les Anciens du peuple :* « Seniores populi », c'est-à-dire les notables qui étaient pris parmi les chefs des principales familles. Ils constituaient l'élément purement laïque du Grand Conseil de la nation.

« Les monnaies juives des deux premiers siècles avant Jésus-Christ et du premier siècle de notre ère témoignent de la grande autorité du Sanhédrin et de son chef habituel, le Grand Prêtre.

« Depuis Jean Hyrcan, fils et successeur de Simon Machabée (135-106) avant Jésus-Christ), les monnaies juives eurent sur la face cette légende, entourée d'une couronne d'oliviers : *Jean le grand prêtre et le Conseil des Juifs.*

« Il en fut de même sous Judas Aristobule, son fils (106-105). Elles portent, avec la couronne d'olivier : *Judas, grand prêtre et le conseil des Juifs.*

... « Les monnaies du dernier des princes Asmonéens, Antigone (40-37), portent sur la face, en grec : *le Roi Antigone*, et sur le revers, en hébreu : *Mathatias le grand prêtre* et le grand Conseil des Juifs... (Antigone en grec et Mathatias en hébreu, ne faisant qu'un seul personnage).

« Depuis l'ère chrétienne, on trouve plusieurs monnaies que l'on rapporte à l'époque de la première révolte des Juifs contre les Romains (66-67), et qui ont ces légendes : *Eléazar le grand prêtre ; Simon Nasi Israël*, Simon prince d'Israël. »

La dernière assemblée *apparente* du Sanhédrin avait eu lieu avant la ruine de Jérusalem, sous Titus. Depuis lors un seul mot : la dispersion a recouvert l'histoire du peuple juif ; et ce fut comme d'un immense drap mortuaire. On se figura que, chassé de sa terre, ce peuple cessait par là même d'exister comme peuple, c'est-à-dire comme groupement humain relié par l'unité d'idéal et l'unité d'intérêts. Et c'est pourquoi on ne s'inquiéta point de savoir ce que devenait le Conseil suprême de la nation. N'était-il pas naturel qu'il disparût comme cette nation elle-même? Nous savons trop maintenant que sous

ce qu'on prenait pour son linceul, le peuple juif n'était nullement mort, et que même il ne dormait pas, comme avait fait Lazare dans son suaire. Le Sanhédrin a pu disparaître lorsque la nation juive a été dispersée ; mais puisque cette nation n'est pas morte, ce Sanhédrin, d'une ou d'autre manière, a vécu ; ou, à sa place, quelque chose en quoi il s'est transformé.

LES PATRIARCHES DE LA JUDÉE.

Dans le livre dont nous venons de parler : *Les Juifs nos maîtres !* paru en 1882, M. l'abbé Chabauty a essayé de retrouver quelques-unes des traces laissées par le gouvernement du peuple juif depuis la dispersion.

Il écrit :

« A la ruine de Jérusalem par Titus (70), commença la première et la grande dispersion des Juifs dans le monde. La seconde eut lieu sous Adrien, après la défaite de Barchochébas (135). A partir de cette époque, les Juifs furent définitivement chassés de Jérusalem et de la Palestine, et la nation tout entière dispersée.

« Ceux qui, sous Titus, échappèrent à l'épée, aux flammes et à la captivité, se réfugièrent en diverses contrées de l'Europe et de l'Asie.

« Les uns se dirigèrent dans les pays situés au sud et à l'ouest de la Judée, dans différentes parties de l'empire romain, notamment en Egypte, en Italie et jusqu'en Espagne. Ces Juifs furent appelés Juifs

d'Occident. Leur chef immédiat résidait en Palestine, le plus souvent dans l'une ou l'autre des deux villes de Japhné et de Tibériade. Il portait le nom de *Patriarche de la Judée.*

« Les historiens racontent ainsi l'établissement de ces patriarches juifs. Malgré le triomphe des Romains et la terrible vengeance qu'ils exercèrent, il y eut un certain nombre de *lévites* et de simples Juifs qui ne purent se résoudre à imiter l'exemple de leurs frères et à quitter leur patrie. Cachés pendant les premiers temps qui suivirent la guerre, ils reprirent confiance et reparurent dès qu'ils furent assurés de n'avoir plus rien à craindre. Ils s'efforcèrent de rassembler en Judée le plus possible des débris de leur nation, et d'y maintenir l'exercice de leur culte. L'autorité se concentra naturellement dans les mains de ces lévites, et plus spécialement de l'un d'entre eux qui fut choisi pour chef, et à qui l'on conféra le nom de *Patriarche.* Son autorité augmenta à mesure qu'augmentaient le nombre et les ressources des Juifs établis en Palestine. A ce groupe se rattachèrent bientôt, spirituellement et politiquement, tous les Juifs émigrés en Egypte, en Italie, en Espagne et dans les autres parties de l'empire romain. Les patriarches exercèrent sur eux une très grande autorité. Ils décidaient les cas de conscience et les affaires importantes de la nation ; ils dirigeaient les synagogues, comme chefs supérieurs ; ils établissaient des impôts ; ils avaient des officiers appelés « apôtres », qui portaient leurs ordres aux Juifs des provinces les plus reculées, et qui recueillaient les

tributs. Leurs richesses devinrent immenses. *Ces patriarches agissaient d'une manière ostensible ou cachée, selon les dispositions des empereurs romains à l'égard des Juifs.* En 429, Théodose le jeune leur interdit d'établir et de percevoir des impôts. Depuis lors, il n'est plus question d'eux dans l'histoire. »

Ces dernières phrases qui résument les indications fournies par les historiens sur les débuts d'une partie de l'histoire juive depuis la dispersion, nous expliquent en même temps comment ce gouvernement des Patriarches, tout d'abord plus ou moins visible « selon les dispositions des empereurs romains à l'égard des Juifs », fut obligé de se transformer peu à peu en un gouvernement complètement occulte, sous peine de cesser d'exister. Seule, nous le savons, la nécessité peut donner naissance aux organisations secrètes. Nous voyons comment les choses ont dû se passer, en ce qui concerne le peuple juif, rien qu'en considérant les conséquences de l'interdiction faite par Théodose aux Patriarches de Judée de percevoir des impôts. En effet, pas d'argent, pas de gouvernement possible. C'en était donc fait du gouvernement des Patriarches s'ils obéissaient à l'interdiction d'établir et de percevoir des impôts. Comme ils étaient incapables de résister ouvertement, ils ne pouvaient continuer à gouverner qu'à condition de se cacher.

Ou devenir occulte, ou cesser d'exister : c'est toujours sous le coup d'une semblable nécessité que les gouvernements deviennent secrets.

LES PRINCES DE LA CAPTIVITÉ.

L'abbé Chabauty continue ainsi qu'il suit :

« Ces Patriarches de la Judée descendaient tous de la tribu de Lévi. Leur succession dura environ 350 ans. Toutefois, comme nous allons le voir, ils ne furent réellement en Israël, pendant tout ce temps, qu'un pouvoir secondaire, relevant d'une autorité plus haute et souveraine.

« L'autre portion du peuple juif, qui sortit de la Palestine après la ruine de Jérusalem, se rendit dans les pays situés au nord et à l'est de leur patrie, dans la Syrie, l'Arménie et la Géorgie, dans la Babylonie et la Perse. Selon les Rabbins, ce fut l'élite de la nation, en grande partie, et la plupart des familles descendant de David qui prirent cette direction et s'établirent surtout à Babylone et dans les provinces voisines. *Les historiens de la Géorgie et de l'Arménie confirment ces assertions des écrits rabbiniques*, en reconnaissant que l'élément israélite a dominé dans la Géorgie dès les premiers siècles qui suivirent la dispersion d'Israël, et que la famille royale des Bagratides ou Pagratides, en Arménie, se faisait gloire de descendre des rois de Juda et portait dans ses armes la harpe de David.

« Ces Juifs, par opposition à ceux qui avaient émigré à l'occident de Jérusalem, furent appelés *Juifs d'Orient*. Leurs chefs, issus de la famille royale de David, prirent le titre de *Princes de la Captivité ou de l'Exil*. Les écrivains Juifs mettent une grande différence entre les Patriarches de la Judée et les

Princes de l'Exil. Les premiers, affirment-ils, n'étaient que les lieutenants des seconds. Les Princes de la Captivité avaient la qualité et l'autorité absolue de chefs suprêmes de toute la dispersion d'Israël. D'après la tradition des docteurs, ils auraient été institués pour tenir la place des anciens rois, et ils ont le droit d'exercer leur empire sur les Juifs de tous les pays du monde. Pendant de longs siècles, leur demeure habituelle fut Babylone. Ils exercèrent leur action souveraine sur les Juifs d'Occident par l'intermédiaire des Patriarches de la Judée, et sur les Juifs d'Orient directement par eux-mêmes et d'une manière publique, du IIIe au XIe siècle, grâce à la bienveillance des diverses dynasties auxquelles la Babylonie fut successivement soumise.

« Le premier parmi les Princes de la Captivité dont parle l'histoire fut *Huna* (IIe siècle). Il était contemporain de *Juda le Saint*, patriarche de la Judée, qui reconnaissait hautement sa propre infériorité et l'autorité souveraine du prince sur lui.

« Les Rabbins, qui nous rapportent ces faits, doivent mieux que personne connaître l'histoire intime de leur nation.

« Pour ne citer qu'un seul écrit rabbinique, mais qui jouit parmi les Juifs de la plus haute autorité, le *Talmud* de Babylone, vers le VIe siècle, affirme expressément l'existence et le pouvoir souverain des Princes de la Captivité. Interprétant dans le traité Sanhédrin, folio 5 recto, le fameux texte de la prophétie de Jacob (Genèse 49, 10) : « *Le sceptre ne défaudra pas en Juda : ce sont*, dit-il, les Echmalotar-

ques, *Princes de la Captivité*, en Babylone, *qui tiennent le sceptre d'Israël.* » (Voir *De l'Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, par le chevalier Drach (ancien rabbin converti), tome Ier, page 174, Paris, 1844.)

« Je rejette, ajoute en note, l'abbé Chabauty, l'interprétation scripturale du Talmud, qui est fausse, mais son témoignage sur l'existence et l'autorité des Princes de la Captivité conserve toute sa valeur. Les écrivains rabbiniques qui ont rédigé le Talmud babylonien vivaient sur les lieux et sous la puissance des Princes de la Captivité. Plus que tous les autres, ils étaient à même de savoir quelle était l'autorité, et surtout l'autorité *secrète* de ces princes de la nation juive. (Echmalotarque est un terme grec, dit Drach, qui signifie Prince de la Captivité.) »

L'auteur de *Les Juifs nos maîtres* se livre aux considérations suivantes sur la nature du pouvoir exercé par les Princes de l'Exil ou de la Captivité.

« Lorsque le sceptre sortit de Juda, sous Hérode l'Iduméen, écrit-il, la puissance du Grand Conseil fut singulièrement diminuée. Au point de vue *extérieur* et *gouvernemental*, elle n'eut plus qu'une faible action ; elle devint presque nulle, quand la Judée fut réduite en province romaine, et que les empereurs eurent enlevé au Sanhédrin le droit de condamner à mort, quarante ans environ avant la ruine de Jérusalem.

« Mais il est indubitable que, même alors, dans cette situation *extérieurement* amoindrie, le Sanhédrin et son président ordinaire, le grand-prêtre,

avaient sur tous les Juifs, sous le rapport religieux, politique et national, une influence morale et une autorité *occulte* des plus considérables, et que la direction réelle de la nation juive, soit dans la Palestine, soit au dehors, était absolument entre leurs mains. Nous en avons une preuve, entre bien d'autres, dans la révolte générale des Juifs contre les Romains, avant leur première dispersion. Des entreprises de ce genre, et sur une telle échelle, ne peuvent avoir lieu sans qu'il existe un centre d'autorité, soit visible, soit secrète, universellement reconnue et obéie, qui combine et organise les choses, et qui imprime le mouvement. Ce centre jusqu'à la ruine du Temple, fut le Sanhédrin de Jérusalem.

« Ce grand Conseil disparut dans la première dispersion.

« *Mais les auteurs du Talmud et les écrivains rabbinistes postérieurs nous assurent que le Grand Conseil de la nation fut reconstitué dans la Babylonie.* Nous avons raconté d'après eux comment l'élite du peuple juif, en grande partie, et la plupart des familles issues du Roi-Prophète s'étaient réfugiés dans cette contrée en l'année 70, à la suite de la victoire de Titus. Au milieu de ces exilés se retrouvèrent les débris du Sanhédrin. Extraordinairement attachés à leurs traditions et à leurs coutumes, les Juifs s'empressèrent de rétablir l'autorité centrale de leur nation. A sa tête fut placé un des descendants de David, pris parmi les docteurs de la loi, qui reçut, avec le titre de Prince de l'Exil ou de la Captivité, la qualité et la puissance de chef suprême de toute la dis-

persion d'Israël. A côté de lui se reforma le Grand Conseil, dont il eut de droit la présidence ; et désormais les princes de la nation, dépositaires du souverain pouvoir, furent toujours choisis entre les docteurs de la loi, membres du nouveau Sanhédrin.

« Il n'y a rien d'improbable à ce que, de 70 à 135, les révoltes générales des Juifs contre les Romains, hors de la Judée, sous Trajan, en Judée, sous Adrien aient été inspirées et commandées par les Princes de l'Exil.

« Quoi qu'il en soit, et bien que, pendant un certain temps, autour des patriarches de Judée, l'autorité secondaire, se soient groupées de célèbres écoles ou académies, d'où sortirent les docteurs Emoraïm qui écrivirent les premières parties du Talmud, il est certain que, dès le IVe siècle, au témoignage de saint Jérôme qui habitait ce pays, il n'y avait plus ou presque plus de docteurs de la loi en Palestine, et que, au VIe siècle, le pouvoir suprême, religieux et politique de la nation avait son siège unique dans la Babylonie.

« Pour établir l'autorité et la mission spirituelle de leurs docteurs, les écrivains talmudistes et rabbinistes les font remonter jusqu'à Moïse par une chaîne traditionnelle ininterrompue, dont les anneaux se sont communiqué les uns aux autres la *loi orale* que le conducteur d'Israël reçut de Dieu, disaient-ils, en même temps que la *loi écrite*, sur le mont Sinaï...

« C'est donc, ainsi que l'affirme aussi, d'après les Rabbins, le savant Drach, parmi ces docteurs de la loi, que de la dispersion au XIe siècle, furent succes-

sivement choisis les chefs souverains de la nation juive. Et c'est sur cette grande chaîne traditionnelle des docteurs, dont ils soudent plus ou moins bien les anneaux, que se sont appuyés et s'appuient encore les Juifs talmudistes pour prétendre qu'Israël a toujours possédé de vrais docteurs de la loi, et qu'il n'a pas cessé d'avoir à sa tête un vrai pouvoir spirituel légitime, véritablement d'origine divine, et auquel il est obligé d'obéir comme à Dieu même.

« Il est incontestable que, au point de vue extérieur et officiel, les princes de la captivité et leur Sanhédrin n'avaient qu'une bien faible autorité, sous la domination des califes de Babylone. Leur situation ne différait guère de celle du Sanhédrin de Jérusalem sous les Romains. Mais leur *autorité morale* et leur *action occulte* sur la nation dispersée égalait au moins celle de l'ancien Grand Conseil.

« La raison en est que cette puissance politique et religieuse des Princes de la Captivité et de leurs assesseurs était *affirmée* et *consacrée* par le Talmud même. En traduisant et en interprétant la prophétie de Jacob : le sceptre ne sera pas ôté de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, le Talmud dit : *Le sceptre ne défaudra pas en Juda :* ce sont les Princes de la Captivité qui tiennent le sceptre d'Israël ; et *le législateur en sa postérité :* ce sont les descendants d'Hillel qui enseignent la religion à la multitude. (Hillel, un des anciens docteurs de la loi, issu du côté maternel de la race de David et qui vivait sous Auguste et Hérode l'Ancien.)

« Ce texte prouve avec évidence que, pour les auteurs du Talmud, ou *Ghémara* de Babylone, les princes de la captivité étaient les légitimes continuateurs et détenteurs de la puissance souveraine concentrée autrefois dans la tribu de Juda. Par les expressions : « *le législateur en sa postérité ;* ce sont les descendants d'Hillel, etc., » ces docteurs Emoraïm se désignent eux-mêmes et leurs autres collègues. Ils se disent issus de David et de Juda, comme Hillel dont ils « sont les descendants et les successeurs dans la mission spirituelle d'enseigner » la religion à la multitude ». Par conséquent, d'après leur affirmation, il y avait au VIe siècle, à Babylone, auprès des Princes de la Captivité, de véritables docteurs de la loi, comme dans le passé à Jérusalem, auprès du grand prêtre. Pour eux donc rien n'était changé dans le pouvoir politique et religieux de la nation : celui de Jérusalem s'était perpétué dans celui de Babylone.

« Ces affirmations du Talmud, qui furent continuellement enseignées et commentées par les Rabbins dans les siècles suivants, dans chaque ville et dans chaque contrée, ainsi que l'affirme Maïmonide, ont formé la conscience des Juifs, qui se sont crus obligés d'obéir avec le plus profond respect et avec une exactitude et une soumission parfaites aux ordres et aux décisions de cette autorité suprême, et de la consulter dans toutes les circonstances embarrassantes et difficiles. »

Ainsi qu'on le voit, il existe donc bel et bien des traces du gouvernement auquel obéit la nation juive dans les siècles qui suivirent la dispersion. Ces preu-

ves résultent de l'édit de Théodose le Jeune en 429, des affirmations contenues dans le Talmud qui fut précisément composé à Babylone dans les premiers siècles de notre ère, et des écrits rabbiniques postérieurs.

Il est impossible de nier l'autorité de ces écrits alors que leur véracité sur ce point se trouve attestée en partie par le fait matériel que constitue l'édit de 429, alors qu'ils sont corroborés les uns par les autres, alors que leurs affirmations sont contraires à l'intérêt juif, alors surtout que nous les voyons si conformes aux conclusions auxquelles le raisonnement abstrait nous a fait aboutir.

Le gouvernement juif a existé après la dispersion, et les traces que nous en relevons sont bien telles qu'on devait les supposer : elles nous montrent un gouvernement de transition entre le gouvernement visible et le gouvernement occulte. Les Patriarches de Jérusalem se cachaient plus ou moins « selon les dispositions des Empereurs à l'égard des Juifs », et les Princes de l'Exil faisaient de même, puisque les écrivains talmudiques éprouvèrent le besoin d'établir la légitimité de leur pouvoir ainsi que celui des docteurs qui les assistaient dans l'exercice de la magistrature suprême.

Nos pères et les écrivains des générations précédentes, trompés par les intéressés, ont pu négliger cette question, comme d'ailleurs ils ont négligé tout ce qui avait trait aux Juifs. Ceux-ci ont bénéficié trop longtemps de l'état d'esprit qu'ils ont eu la prévoyance de créer, état d'esprit qui consiste à suspec-

ter *à priori* comme fanatique quiconque parle des Juifs autrement que pour chanter leurs louanges ou tout au moins pour les plaindre. A cause de ce silence si regrettable, nous pouvons nous étonner au simple récit des faits. Mais que nous nous étonnions ou non, ces faits parlent ; et ils nous disent que si la nation juive a été dispersée, elle n'en a pas moins été gouvernée d'une manière plus ou moins visible, tout au moins jusqu'au XIe siècle.

CHAPITRE XVI

Du XIe siècle à nos jours

L'ÉVÉNEMENT DE L'AN 1005
LA CONSTITUTION SECRÈTE DU GOUVERNEMENT JUIF EN FUT NÉCESSAIREMENT LA CONSÉQUENCE.

« Au XIe siècle, écrit M. l'abbé Chabauty, d'après les rabbins, les califes d'Orient, effrayés de la puissance et de l'audace des Princes de la Captivité, se déclarèrent les ennemis des Juifs. Ils fermèrent leurs nombreuses et florissantes académies, dispersèrent leurs docteurs, et mirent à mort leur prince Ezéchias (1005). Cette persécution força les Juifs orientaux à abandonner presque tous les contrées qu'ils avaient habitées en paix pendant longtemps. Les uns se réfugièrent en Arabie, les autres, en plus grand nombre, se retirèrent vers l'Occident, et jusqu'en France et en Espagne. A partir du onzième siècle, l'histoire ne parle plus des Princes juifs de la Captivité.

« Le fameux rabbin voyageur, Benjamin de Tudèle, prétend en avoir *vu* un, régnant encore à Babylone, de son temps, au XIIe siècle. Mais son témoignage est unique ; aucun autre auteur contemporain n'en parle ; il n'est même pas certainement dé-

montré que ce Rabbin ait fait *personnellement* les voyages qu'il raconte. »

Ce silence de l'histoire équivaut-il à une disparition réelle des Princes de l'Exil, et depuis le XIe siècle, les Juifs n'eurent-ils plus de pouvoir central ni de chefs souverains?

On l'a cru parce que pendant trop longtemps on n'a tenu compte que de l'histoire *extérieure*. Mais on a compris, comme l'écrit l'auteur que nous venons de citer :

« Que depuis plus d'un siècle, les bouleversements religieux, politiques et sociaux, dans les deux mondes, ont dépendu, le plus souvent, de causes occultes, qui seules les rendent vraiment explicables et compréhensibles. Ceci ne peut plus être nié : au-dessous de l'histoire apparente, il y a eu, et il y a encore une histoire souterraine.

« Dès lors, puisque la vie et l'action des sociétés secrètes et de la Maçonnerie juive en particulier, ont été possibles et se sont continuées au-dessous de la société extérieure et officielle, pendant plus de cent ans, nous pouvons légitimement induire que, dans les siècles antérieurs, la nation juive déjà constituée presque tout entière en société secrète par les zélateurs, avant sa dispersion, a fort bien pu continuer à être gouvernée de la même manière après cette dispersion. »

Non seulement, nous partageons absolument la très judicieuse manière de voir de M. l'abbé Chabauty sur ce point ; nous ajoutons qu'il en fut *nécessairement* comme il dit. Et cela, par la raison que

nous avons développée. Les Juifs n'ont pu conserver leur idéal national qu'à condition d'avoir été gouvernés, d'une ou d'autre façon. Cette façon a cessé d'être visible à partir du XIe siècle ; donc elle a été invisible depuis cette époque. Si simple que soit ce raisonnement, c'est lui qui contient la clef de la question maçonnique.

Se figure-t-on d'ailleurs une nation dispersée, dont les membres ont su, malgré leur dispersion, demeurer pendant plusieurs siècles liés religieusement, intellectuellement, politiquement et socialement autour d'un gouvernement, et qui renonceraient d'eux-mêmes brusquement à ce lien? C'est impossible. Après neuf siècles de dispersion dans de pareilles conditions, il est évident que l'idée de patrie avait forcément pris dans l'esprit juif une signification spéciale. Cette idée est généralement liée pour nous tous à celle de la terre où nous habitons, parce qu'en raison de notre faiblesse intellectuelle, c'est le visible qui l'emporte en nous sur l'invisible. Nous ne réfléchissons pas assez que la patrie n'existerait pas si n'existaient l'organisation et le gouvernement par l'action desquels cette patrie a été créée et développée peu à peu, par l'action desquels elle peut être détruite aussi, nous en avons la preuve par ce qui se passe actuellement en France. Mais les Juifs étaient bien obligés de concevoir les choses autrement. Leur patrie terrestre n'existant plus qu'à l'état de souvenir, toute la tendresse qu'ils pouvaient avoir pour ce souvenir les portait à se maintenir étroitement unis autour des chefs qui représentaient à

leurs yeux l'ancienne patrie, l'ancien culte et les lois traditionnelles. Là était pour eux la patrie, parce que là était son âme, parce qu'aussi là était ce qu'il en restait non seulement de vivant, mais de visible.

Il serait donc absolument contraire à la logique d'admettre que les faits qui se passèrent à Babylone au commencement du XIe siècle aient pu détruire le besoin qu'avait la nation errante d'être gouvernée, dès lors qu'elle voulait subsister. A défaut d'autres causes plus profondes, ce besoin eût résulté, à partir du XIe siècle, de l'habitude prise de s'en remettre aux décisions de ceux qu'on avait considérés jusqu'alors comme les chefs légitimes.

Par contre, il est absolument conforme à la logique d'admettre qu'après les faits dont il vient d'être question, des modifications furent apportées dans le mode de gouvernement ; et il y est plus conforme encore de se représenter ces modifications comme ayant été telles que le voulaient les nécessités et les mœurs désormais établies dans ces colonies juives du monde occidental dont les membres s'étaient accoutumés à délibérer, à agir, à s'administrer, à se gouverner secrètement.

N'oublions pas, en effet, ces sociétés secrètes dont nous avons été obligés de détourner un instant notre attention, nées des nécessités auxquelles les colonies juives avaient à faire face journellement. Il y avait alors des siècles qu'elles s'étaient constituées, des siècles que, de défensives qu'elles avaient pu être au

début, elles étaient devenues offensives par la force des choses comme nous l'avons montré, et d'autant plus ardentes à la lutte contre le Christianisme que celui-ci avait définitivement conquis le monde occidental. Le seul fait de la persistance de ces sociétés nous indique que ceux qui les composaient avaient acquis les aptitudes et les habitudes que l'on peut supposer ; aptitudes et habitudes telles que la pensée d'un gouvernement visible devait leur être devenue complètement étrangère. Nous avons fait remarquer que si le gouvernement de la nation juive s'exerçait ostensiblement dans d'autres parties du monde, les colonies juives répandues au sein de la chrétienté étaient dans la nécessité de dissimuler leurs rapports avec lui. C'était donc en se cachant qu'elles sollicitaient et recevaient ses inspirations ; si bien que le centre d'inspiration qui reliait entre elles les dites colonies était déjà en fait, un gouvernement occulte à l'heure où la catastrophe de l'an 1005 venait encore une fois bouleverser les conditions d'existence de la nation juive.

Raison de plus pour que, lorsque cette révolution se produit, le gouvernement juif ne soit pas anéanti. Mais que va-t-il devenir? Et d'abord, où va-t-il se transporter? Est-ce à l'orient de Babylone? Evidemment non. Une trop grande quantité de colonies se trouvent fixées dans les pays d'occident. Ces colonies sont engagées dans la lutte contre le chrétien qui, à la place du Romain violateur, est devenu l'ennemi de la race juive par les raisons d'ordre économique que nous avons dites et l'ennemi du culte par

les raisons religieuses qu'on sait. C'est donc vers l'Occident que le gouvernement national doit se transporter. C'est là que sont désormais les intérêts principaux du peuple errant ; c'est là que l'idéal juif veut qu'on combatte pour lui. Mais il est de la dernière évidence que le gouvernement juif ne pourra s'établir en Occident que s'il s'adapte aux nécessités extérieures auxquelles correspond l'administration secrète des colonies, ainsi qu'aux nécessités intérieures qui résultent des aptitudes et des habitudes de ceux qui composent celles-ci. Il faudra qu'il devienne un gouvernement secret.

C'est à partir de ce moment que, logiquement, la nation juive a dû être amenée à s'organiser tout entière et définitivement en société secrète, si elle ne l'était déjà plus ou moins en raison des conditions de son existence.

L'idée du gouvernement secret du peuple juif est donc toute autre chose qu'une simple rêverie. Elle repose sur les considérations les plus rationnelles. Elle répond à la situation si particulière de ce peuple et aux nécessités qui, par suite, se sont imposées à lui. C'est en conformité avec les lois naturelles qu'un tel gouvernement dut se constituer peu à peu parmi les Juifs ; et ce n'est que par une contradiction à ces mêmes lois qu'un jour ou l'autre il ne se fût pas établi. Encore une fois, cela ou la mort : voilà ce qu'à une certaine heure la nécessité imposa à la nation juive. La mort n'étant pas survenue, c'est que cette nation a adopté la seule forme de gouvernement qui lui fût possible, la seule que lui laissassent

les circonstances, la seule à laquelle pouvaient penser les membres des colonies devenues, par la force des choses, sociétés secrètes au sein du monde chrétien.

Mais cette heure une fois sonnée et la transformation définitive étant accomplie, on comprend que nous n'ayons plus guère de chances de rencontrer les traces d'un pareil gouvernement ; pas plus que nous n'en avions de trouver celles du gouvernement occulte maçonnique. Nous savons simplement qu'il n'a pas pu ne pas exister. Nous sommes obligés ou de l'admettre, ou de préférer les conceptions illogiques aux conceptions logiques.

DEUX DOCUMENTS DU XVe SIÈCLE.

L'auteur que nous venons de suivre un instant, M. l'abbé Chabauty, a cependant introduit dans sa si curieuse étude : *Les Juifs, nos maîtres* deux documents que nous nous reprocherions de passer sous silence alors qu'il s'agit d'une question que les intéressés ont rendue à dessein si obscure.

Il s'agit de deux lettres datées du XVe siècle qui, après avoir été publiées dès le XVIe et le XVIIe, ont été remises au jour par l'*Armana prouvençau* de 1880, et par la *Revue des études juives*, de la même année (fondée en 1880, sous le patronage du baron James de Rothschild).

La publication du XVIIe siècle fut faite dans un livre français, par l'abbé Bouis, prêtre d'Arles. Son ouvrage porte ce titre :

La Royalle couronne des roys d'Arles, dédiée à *MM. les consuls et gouverneurs de la Ville*, par J. Bouis, p^{br} en *Avignon* (1640).

Rappelons d'abord les faits qui motivèrent ces lettres.

On sait que les Juifs furent chassés d'un grand nombre de pays d'Europe dans la seconde moitié du xve siècle, notamment de France, d'Allemagne, d'Espagne et de Provence. Ce dernier pays, où ils étaient riches et nombreux, fit retour à la France en 1487. Charles VIII publia bientôt un édit par lequel il enjoignait aux Juifs provençaux de se faire chrétiens, ou de quitter le pays. Le Rabbin d'Arles écrivit à ce sujet à ses frères de Constantinople, le 13 janvier 1489, pour leur demander quelle conduite il y avait lieu de tenir en cette extrémité. Il reçut réponse le 21 novembre de la même année.

Voici la teneur de la lettre du Rabbin d'Arles et de celle qui lui fut adressée avec une partie des réflexions dont Bouis les a encadrées. Nous reproduisons le tout d'après l'ouvrage de M. l'abbé Chabauty. Cet auteur a modifié, pour la commodité du lecteur, la vieille orthographe de Bouis.

« Extrait de la Royalle couronne, etc...

« Les consuls d'Arles entendant les plaintes que « tous les habitants faisaient contre les perfides « Juifs qui habitaient dans la ville, à cause des usures « qu'ils commettaient... Aussi dans Arles, le peuple « s'était si fort ému qu'on eut beaucoup de la peine « d'éviter que tous les Juifs ne fussent jetés dans le « Rhône, de quoy le roy Charles averti, et désirant

« de capter toujours mieux le cœur des habitants « d'Arles, chassa par son édit cette maudite race de « la ville et de son terroir, l'an 1493.

« Deux ans auparavant, les Juifs se voyant gran- « dement haïs en France et que le roy Louis XI « les avait chassés de son royaume avant qu'il fût « comte de Provence, et qu'ils étaient menacés du « même exil, écrivirent une lettre aux Juifs de Cons- « tantinople leur demandant conseil de ce qu'ils « avaient à faire. La copie de cette lettre a été fidè- « lement tirée sur une vieille copie des archives « d'une des plus fameuses abbayes de Provence, la- « quelle j'ai trouvé à propos d'insérer dans ce dis- « cours, à cause de la curiosité. »

« Lettre des Juifs d'Arles envoyée aux Juifs de « Constantinople :

« Honorables Juifs, salut et grâce. Vous devez sa- « voir que le roi de *France*, qui est de nouveau maî- « tre du pays de la Provence, nous a obligés par « cri de nous faire chrétiens ou de quitter son terri- « toire. Et ceux d'Arles, d'Aix et de Marseille veu- « lent prendre nos biens, menacent nos vies, rui- « nent nos synagogues et nous causent beaucoup « d'ennuis ; ce qui nous rend incertains de ce que « nous devons faire pour la loi de Moïse. Voilà pour- « quoi nous vous prions de vouloir sagement nous « mander ce que nous devons faire. (Chamor, *Rabbin* « des Juifs d'*Arles*, le 13 de Sabath, 1489.)

« Ceux de Constantinople firent tôt réponse ; mais « ce ne fut pas en langue hébraïque ni provençale, « mais en espagnol, car ce langage était fort entendu

« en ce temps, vu que le roy René et ses devanciers « étaient comtes de Barcelone, voisins des Espa- « gnols ; laquelle trouvée en suite de l'autre, j'ai « insérée à son langage naturel :

« Réponse des Juifs de Constantinople à ceux d'Arles et de Provence :

« Bien aimés frères en Moïse, nous avons reçu « votre lettre dans laquelle vous nous faites connaî- « tre les anxiétés et les infortunes que vous endurez. « Nous en avons été pénétrés d'une aussi grande « peine que vous-mêmes.

« L'avis des *grands satrapes* et rabbins est le sui- « vant :

« A ce que vous dites que le roi de France vous « oblige à vous faire chrétiens, *faites-le*, puisque vous « ne pouvez faire autrement, *mais que la loi de Moïse « se conserve en votre cœur.*

« A ce que vous dites qu'on commande de vous dé- « pouiller de vos biens : *faites vos enfants marchands, « afin que, peu à peu, ils dépouillent les chrétiens des « leurs.*

« A ce que vous dites qu'on attente à vos vies : « *faites vos enfants médecins et apothicaires afin « qu'ils ôtent aux chrétiens leurs vies.*

« A ce que vous dites qu'ils détruisent vos synago- « gues, *faites vos enfants chanoines et clercs, afin « qu'ils détruisent leurs églises.*

« A ce que vous dites qu'on vous fait bien d'au- « tres vexations : *faites en sorte que vos enfants soient « avocats et notaires, et que toujours ils se mêlent des « affaires des Etats, afin que, en mettant les chrétiens*

« *sous votre joug, vous dominiez le monde, et vous* « *puissiez vous venger d'eux.*

« Ne vous écartez pas de *cet ordre que nous vous* « *donnons*, parce que vous verrez *par expérience* que, « d'abaissés que vous êtes, *vous arriverez au faîte* « *de la puissance.*

« V. S. S. V. F. F., prince des Juifs de Constanti- « nople, le 21 de Casleu, 1489. »

Dans l'ouvrage de Bouis, la première de ces lettres est écrite en provençal, la seconde en langue espagnole. On a vu la raison que donne de l'emploi de cette dernière l'auteur de la *Royalle Couronne. La Revue des études juives* a écrit à ce propos :

« L'explication que Bouis essaye de donner de l'emploi de l'espagnol est peu exacte. La lettre de Constantinople est écrite en espagnol tout simplement parce que l'espagnol est la langue maternelle des Juifs de Constantinople, comme la lettre des Juifs d'Arles était écrite en provençal parce que le provençal était la langue maternelle des Juifs de Provence. L'espagnol du XVe et du XVIe siècle est encore aujourd'hui le langage courant des Juifs sur le littoral oriental de la Méditerranée. »

L'abbé Chabauty donne encore une autre raison. C'est, dit-il, que la lettre de Constantinople, lettre circulaire des grands chefs de la nation, était destinée aussi aux communautés juives d'Espagne.

Il faut en effet noter ici que ces deux lettres avaient été déjà imprimées, en 1583, à Paris, par un gentilhomme Navarrais, nommé Julien de Medrano, dans un ouvrage espagnol intitulé : *La Silva curiosa.*

Cet auteur faisait précéder la première lettre d'une note dont voici la traduction :

« La lettre suivante a été trouvée par le gardien de la bibliothèque de Salamanque dans les archives de Tolède, en cherchant les antiquités du royaume d'Espagne. » Ce qui donnerait à penser que les Juifs d'Espagne, sous le coup d'une nécessité semblable à celle qui pesait sur les Juifs de Provence, s'étaient eux aussi adressés aux Satrapes et Rabbins de Constantinople.

L'abbé Chabauty s'est livré à une discussion très serrée sur l'authenticité de ces lettres qui, comme bien on le pense, a été contestée par les intéressés. Ils n'en peuvent nier l'existence, mais ils les attribuent à quelques chrétiens faussaires de l'époque. Nous avons vu au cours de l'affaire Dreyfus, les faux commis par la défense, le faux Panizzardi, par exemple. Le faux est l'arme naturelle de la société secrète puisqu'il n'est autre chose qu'un mensonge, et que la société secrète a pour base et pour arme naturelle le mensonge. L'auteur des *Juifs nos maîtres*, montre comment la thèse du faux en ce qui concerne les deux documents ci-dessus, est insoutenable. Il ajoute :

« Dans notre siècle, cette vieille correspondance juive, malgré les multiples manuscrits espagnols, n'aurait guère attiré l'attention, à l'exception peut-être de quelques rares érudits, si l'Europe, et l'on doit dire le monde entier, n'était en ce moment en présence d'une question juive de la plus haute gravité. De là ces pièces tirent une actualité singulière et prennent une importance inattendue.

« Ce n'est plus pour en rire que les chrétiens du XIXe siècle doivent s'attacher à lire et à examiner ces vieux textes. L'esprit reste confondu en voyant par tout ce qui se passe aujourd'hui, que les prévisions si nettes du prince juif du XVe siècle se trouvent réalisées à la lettre, et précisément par le moyen des conseils et des ordres qu'il a donnés, et que par conséquent les uns et les autres ont dû être suivis et exécutés par la nation avec une indomptable et effrayante persévérance.

« Cette réussite évidente, incontestable, apporte à la certitude de l'authenticité de ces lettres tout le poids du fait brutal. Car il est impossible d'admettre que le hasard ait si parfaitement servi les inventions légères ou haineuses d'un faussaire d'il y a trois ou quatre cents ans. »

Pourquoi les Juifs de Provence et les Juifs d'Espagne écrivaient-ils à ceux de Constantinople pour leur demander conseil en une si grave circonstance? Ils auraient pu s'adresser à d'autres Rabbins qui étaient plus à leur portée.

D'autre part, pourquoi ceux de Constantinople leur répondent-ils : « L'avis *des grands satrapes* et Rabbins est le suivant ? « Pourquoi terminent-ils par cette formule : « Ne vous écartez pas *de cet ordre que nous vous donnons.* »

Il n'y a que ceux qui ont autorité qui donnent des ordres. En l'espèce ceux qui paraissent avoir autorité, puisqu'ils donnent des ordres, s'intitulent eux-mêmes *grands satrapes.* Cette expression ne conviendrait-elle pas bien à des princes ayant habité la Ba-

bylonie pendant des siècles, comme firent les Princes de la Captivité? Dès lors, la pensée ne naît-elle pas tout naturellement que les Princes de la Captivité qui disparurent après le meurtre d'Ezéchias en 1005 n'ayant pas cessé pour cela d'exister, par les raisons que nous avons exposées, purent se transporter directement à Constantinople, ou s'y établir après avoir passé par ailleurs, en exerçant ici et là leur pouvoir, mais aussi et surtout en se cachant.

C'est à cette conviction qu'aboutit M. l'abbé Chabauty après l'étude très approfondie qu'il a faite de la question.

« Depuis leur dispersion, écrit-il, les Juifs ont perpétuellement formé, au milieu des autres peuples de la terre, une nation véritable et distincte, ayant son chef suprême et ses magistrats secondaires.

« Ce pouvoir était organisé de manière à fonctionner ostensiblement ou secrètement, selon les circonstances. Après la ruine de Jérusalem et jusqu'à nos jours, les Juifs ont le plus souvent vécu et ont été dirigés comme une immense société secrète.

« Dès avant leur dispersion, ils étaient exercés à ce genre de gouvernement occulte. Car la secte des *zélés* ou *zélateurs*, qui fut si nombreuse en Judée, et qui pénétra dans tous les rangs de la nation, n'était *qu'une vaste association politique*, *soigneusement dissimulée* sous une apparence religieuse. Prétextant un zèle ardent pour la loi de Moïse, elle avait pour but véritable d'unir tous les Juifs dans un effort général contre les Romains. Et en effet, de l'an 60 à l'an 70, elle organisa et soutint contre eux la résistance et la révolte. »

QUELQUES TÉMOIGNAGES.
POSITION DE LA QUESTION AU POINT DE VUE RATIONNEL.
LES VRAIES PREUVES.

L'auteur de *Les Juifs, nos Maîtres*, cite certains témoignages qui confirment sa thèse de l'existence d'un gouvernement secret juif.

L'un est de Kubler, écrivain allemand, « un des coryphées de l'école des publicistes philosophes » qui écrivait en 1815 :

« Les Juifs forment une secte politico-religieuse, placée sous le rigoureux despotisme théocratique des Rabbins. Non seulement ils sont étroitement unis et conjurés entre eux, au point de vue de certains dogmes religieux, mais ils constituent une société héréditaire tout à fait close... Les Juifs forment sur toute la terre, d'après leurs propres dires, une nation spéciale, ayant des institutions, des idées et des pratiques politiques et religieuses qui pénètrent si profondément et de tant de manières dans la vie sociale que les sujets israélites d'un état chrétien constituent, sous bien des rapports essentiels, un Etat dans l'Etat. »

« En 1868, écrit encore M. l'abbé Chabauty, trente membres de la Chambre législative des Etats roumains ayant à leur tête le président même de cette assemblée, ont présenté à leur gouvernement un projet de loi refusant l'égalité civile et politique aux Juifs très nombreux établis en Roumanie. Ces Juifs sont tous de purs talmudisants, de vrais juifs du moyen âge.

« Nous prenons dans l'exposé des motifs de ce projet de loi les assertions suivantes :

« Les populations roumaines se voient inondées d'une race à part, hostile, qui a formé, à côté de la nation roumaine, une nationalité étrangère et opposée aux intérêts de celle-ci... Les Juifs, forcés par le besoin, se soumettent extérieurement à l'autorité des Etats non juifs, mais jamais ils ne peuvent consentir à en devenir une partie intégrante. Ils ne peuvent effacer de leur esprit l'idée de l'état judaïque, idée que nous voyons, en toute occasion, ressortir forte et vivace de toutes leurs actions... Ils ne sont pas seulement une secte religieuse, ils sont surtout l'expression de certaines particularités indélébiles de race et de certaines croyances invincibles de nationalité. C'est pourquoi le Juif de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France et de la Pologne, n'est ni Polonais, ni Français, ni Anglais, ni Espagnol, il reste toujours Juif, comme ses ancêtres des temps bibliques... Chez les Juifs la loi religieuse est aussi la loi civile, et *vice-versa*... Elle est en même temps une constitution politique et sociale qui suit l'individu dans toutes ses actions et dans toutes les époques de sa vie... et qui se concentre dans le mot judaïsme... Le judaïsme, quelque part qu'il se trouve, est forcé de former un Etat dans l'Etat. »

« A l'appui de ces deux témoignages, un autre publiciste, M. Hermann Kuhn, vient constater, soixante-cinq ans après Kubler, dans l'année 1881, que la position politique et sociale des Juifs en Allemagne est entièrement la même.

« La position des Juifs, nous dit-il, est fort avantageuse. A côté des droits civils communs à tous les citoyens, ils ont conservé leurs anciennes franchises, leurs droits de corporation et d'autonomie... Chaque communauté juive s'administre elle-même, lève ses impôts, nomme ses fonctionnaires et rabbins, dirige ses écoles sans intervention de l'autorité civile. Les nombreuses et riches associations juives jouissent d'une immunité, d'une inviolabilité absolue... Les Juifs forment véritablement un Etat dans l'Etat. »

M l'abbé Chabauty cite également certains faits qui prouvent l'action internationale d'une force occulte à laquelle on voit les Juifs obéir dans certaines circonstances graves, par exemple lors du rapt des enfants du Rabbin converti Drach et de l'assassinat du Père Thomas et de son domestique par les Juifs de Damas.

Nous pouvons désormais ajouter à la liste de ces faits le plus concluant de tous : l'affaire Dreyfus, où la puissance d'une organisation juive qu'il est impossible d'apercevoir en tant qu'organisation, s'est pourtant manifestée si grande en France que l'on a pu voir la plus haute magistrature de notre pays, la Cour de cassation, rendre en faveur du Juif qui avait été deux fois condamné comme traître, un arrêt de réhabilitation dans lequel a été introduit, un texte de loi sinon falsifié, tout au moins frauduleusement interprété.

Alors, en effet, que le texte de l'article 445 du Code d'instruction criminelle est celui-ci :

« Si l'annulation de l'arrêt a l'égard d'un condamné vivant *ne laisse rien subsister qui puisse*

être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé » ; les magistrats ont basé leur arrêt de réhabilitation sur un texte qui serait ainsi conçu :

« *Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister* QUI PUISSE A LA CHARGE DU CONDAMNÉ *être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.* »

On discute sur la portée de cette altération. Nous n'avons pas à entrer dans la discussion. Mais nous avons à constater au point de vue de notre thèse :

1° Que les plus hauts magistrats français ont introduit dans un arrêt un texte inexistant, ce qui ne s'est peut-être jamais vu en aucun temps, ni en aucun pays.

2° Que cette falsification, fort peu importante au point de vue des mots supprimés d'une part et ajoutés de l'autre, avait cette immense conséquence qu'elle permettait de soustraire Dreyfus à ses juges naturels et de ne pas le renvoyer devant un troisième conseil de guerre dont on redoutait évidemment la sentence, puisque les juges de la Cour de cassation, qui doivent s'y connaître, n'ont pas reculé devant un pareil procédé pour l'éviter.

De tels résultats ne s'obtiennent pas sans que quelque part une puissance organisée prévoie, règle, combine et agisse. Or cette puissance a toujours opéré invisiblement au cours de l'affaire Dreyfus. Elle est donc bien accoutumée à l'action secrète. C'est la tête de l'organisation secrète juive ; laquelle n'est elle-même, nous le verrons bientôt, que le sommet de l'organisation secrète maçonnique.

Quel intérêt nous demandera-t-on, pouvaient avoir ces chefs secrets juifs à ce qu'une réhabilitation, même maquillée, fût obtenue? Celui-ci : que l'histoire ne pût enregistrer la trahison d'un officier juif. Cela eût rendu trop difficile la réalisation de la dernière partie du plan juif que nous exposerons plus loin. Avec l'arrêt de réhabilitation, même tel qu'il est (qui donc aura dans vingt ans l'idée qu'une falsification ait pu être opérée par une Cour de cassation?) ceux qui dans l'avenir se risqueront à parler d'un officier juif traître à la France, se verront opposer purement et simplement l'autorité de la chose jugée ; de même que ceux qui aujourd'hui sont tentés de raisonner sur les deux documents exhumés par M. l'abbé Chabauty se voient opposer l'opinion que les dits documents ont pu être l'œuvre d'un ennemi fanatique des pauvres Juifs du XVe siècle.

Pour nous, nous ne retiendrons les dits documents que pour constater qu'il existe *des traces* du gouvernement secret de la nation juive.

Lorsqu'on déclare extraordinaire qu'un tel gouvernement existant, il ne s'en rencontre nulle part aucun vestige, on se trompe deux fois : d'abord, parce que l'absence de ces vestiges serait tout ce qu'il y a de plus naturel ; et ensuite parce qu'en fait les vestiges existent. Il y a même plus que des vestiges pour ce qui concerne les époques de transition entre l'ancien gouvernement visible du peuple juif et son gouvernement occulte actuel. Le gouvernement des Patriarches de la Judée et celui des Princes de la Captivité sont choses certaines. Après cela, on ne

rencontre plus que des traces, c'est vrai ; mais encore existent-elles.

On ne peut donc discuter que sur leur valeur.

Nous avons vu M. l'abbé Chabauty tirer très justement argument en ce qui concerne l'authenticité des deux lettres juives du xve siècle, de la réalisation des prévisions qui s'y trouvent contenues. Si ces lettres n'avaient été publiées dès le xvie siècle, on pourrait alléguer que la prophétie n'a été si bien vérifiée que parce qu'elle a été faite après coup. Mais il n'en est pas ainsi. Les deux lettres ont été publiées au xvie puis au xviie siècle. Cela, les Juifs ne peuvent le nier, et ils le reconnaissent. Le prétendu faussaire qu'ils supposent, aurait, d'après eux, commis son faux au xve siècle. Dès lors, comme l'écrit M. l'abbé Chabauty, « l'esprit reste confondu en voyant, par tout ce qui se passe aujourd'hui, que les prévisions si nettes du prince juif du xve siècle, se trouvent réalisées à la lettre, et précisément par le moyen des conseils et des ordres qu'il a donnés... Cette réussite, évidente, incontestable, apporte à la certitude de l'authenticité de ces lettres tout le poids du fait brutal. Car il est impossible d'admettre que le hasard ait si parfaitement servi les inventions légères ou haineuses d'un faussaire d'il y a trois ou quatre cents ans. »

La concordance est parfaite, en effet, et elle se trouve non seulement entre les prédictions faites et les réalisations actuellement accomplies, mais aussi entre certains termes des lettres et les circonstances antérieures de l'histoire inconnue des Juifs depuis la

dispersion, par exemple entre le terme Satrape et le séjour des Princes de l'Exil en Babylonie. Ces multiples concordances peuvent-elles être l'effet du hasard? Lequel est le plus logique, en un pareil sujet, et alors qu'on a tant intérêt à tout nous cacher, lequel est le plus logique de leur donner cette explication du hasard qu'on nous suggère, mais qui n'explique rien, ou de leur attribuer la valeur qu'elles tirent de leur rapport avec les données générales du problème?

Ce ne sont d'ailleurs pas ces documents ni les faits que nous avons recueillis ci-dessus, tous plus ou moins savamment obscurcis par les intéressés, que nous considérons comme les vraies preuves de l'existence d'un gouvernement secret, c'est-à-dire d'un Pouvoir occulte juif.

Ces vraies preuves, nous les voyons dans les attestations talmudiques, et plus encore dans le fait du maintien de la nationalité juive, alors que les circonstances étaient si contraires à ce maintien, alors qu'en même temps, ces circonstances mettaient les colonies juives en état de conspiration permanente contre les peuples au milieu desquels celles-ci s'étaient établies et par conséquent imposaient à ces colonies la nécessité et l'habitude du gouvernement secret.

La question en somme se résume en peu de mots :

Pour que les descendants actuels de l'ancienne nation juive aient conservé l'idéal de cette nation il faut que toutes les générations qui les ont précédés aient été reliées entre elles, à travers les temps et les espaces, par une organisation et par un gouver-

nement national, ainsi que cela a eu lieu pour les autres groupements humains chez lesquels se rencontre un idéal de ce genre. Et cela tout simplement parce que la race juive est régie par les lois naturelles comme toutes les autres races. Ce gouvernement n'apparaît pas, il est vrai, depuis le XIe siècle. Mais les conditions par lesquelles a été dominée la destinée du peuple juif furent telles depuis la dispersion, qu'il n'aurait pu subsister si on l'eût connu. Puisqu'il faut qu'il ait existé, il a été secret. Nous avons d'ailleurs la preuve de la possibilité d'un tel gouvernement par l'étude que nous avons faite de l'organisation occulte de la Franc-Maçonnerie.

CHAPITRE XVII

La période d'incubation.

LA VRAIE SITUATION DU MONDE CHRÉTIEN DEPUIS LE XIe SIÈCLE.

Si l'on veut avoir la vision d'ensemble du monde occidental dans les siècles qui suivirent le XIe, voici ce qu'il faut se représenter.

Dans le chaos consécutif au déluge des invasions, des intérêts collectifs et politiques ont peu à peu surgi. Les uns n'ont fait que paraître. Les autres se sont maintenus ; mais ils se sont forcément trouvés en opposition. De sorte que dans le monde qui s'est peu à peu reconstitué, il n'existe que deux forces organisées, deux actions d'ensemble au milieu de la multitude des efforts divergents : l'une engendrée par l'esprit chrétien ; l'autre par l'esprit juif.

La première, si elle est conforme aux principes posés par le Christ, doit s'exercer dans l'ordre moral. Mais que d'obstacles ne rencontre-t-elle pas ! Dès ses premiers pas, en effet, l'Eglise a affaire à des barbares, c'est-à-dire à des hommes qui appartiennent presque à l'animalité. C'est parmi eux qu'elle est obligée de se recruter. On ne songe pas à ce que cette seule nécessité représente pour elle de formidables difficultés : pour éduquer les barbares, c'est des barbares que l'Eglise est obligée de se servir! C'est d'eux

qu'elle-même est composée, puisque c'est eux qui composent les milieux européens ! Et on lui reproche la lenteur de ses progrès ! C'est ainsi que nous jugeons les choses, sans nous rendre compte de leurs conditions !

Ces barbares qu'elle est obligée de s'assimiler, dont il faut qu'elle fasse sa propre substance, l'Eglise doit les conduire par le renoncement au progrès moral et social. Par le renoncement, disons-nous : il n'y avait pas d'autre moyen, en effet. Qui est barbare, qui est bestial doit, pour progresser, « renoncer » à la barbarie, à la bestialité. Telle est la tâche immense de l'Eglise. Devant une pareille besogne, qu'eussent fait, avec leur pipe à lycopode, nos libres-penseurs francs-maçons ? C'est le silence de « la nuit des temps » qui répond à cette question.

A l'époque dont nous nous occupons, au XIe siècle, l'Eglise est parvenue à introduire une discipline morale dans l'âme des êtres farouches que restèrent si longtemps les descendants des envahisseurs du monde romain.

Sans doute il s'est trouvé, et en nombre considérable, des êtres passionnés et de nature égoïste parmi les sectateurs de la doctrine du Christ. Quoi d'étonnant, surtout, si l'on veut bien ne pas oublier la remarque que nous faisions tout à l'heure sur la nécessité où était l'Eglise de se recruter parmi les barbares qu'elle avait à perfectionner ! Ceux dont nous parlons, faibles ou puissants, ont donné leur effort dans un tout autre sens que celui du renoncement. L'idéal chrétien n'en est pourtant pas moins demeuré

intact. Si les plus mauvais s'en écartent, les meilleurs y reviennent toujours. Toujours ils s'efforcent d'y ramener ceux sur lesquels ils ont autorité ou influence. Et il en est encore ainsi aujourd'hui, après tant de siècles pendant lesquels s'est exercée l'action corruptrice du temps. C'est qu'ici, à l'encontre de ce qui se passe dans le monde maçonnique où le Pouvoir occulte travaille invisiblement et constamment à ce que les pires soient avantagés, l'organisme est tourné tout entier au développement du bien. Et ce n'est pas trop pour tenir en échec les passions humaines ! De sorte qu'en somme et pour qui sait regarder les choses dans leurs ensembles, l'action chrétienne demeure, par essence, une action qui tend à tirer l'humanité de bas en haut, à la conduire de l'animalité à la surhumanité, du mal au bien — pour employer l'expression qui, dans la pensée des croyants, résume tout cela — de Satan à Dieu.

Dans l'organisation instituée pour réaliser un pareil idéal, des corps étrangers se sont introduits, accrochés et fixés partout : ce sont les colonies juives. Elles aussi ont leur idéal ; et de même que la chrétienté s'est donnée une organisation pour conserver le sien, les colonies juives sont parvenues à constituer la leur et à s'y fondre en un ensemble aussi immense que celui de l'Eglise. Sans cela, nous l'avons vu, elles ne seraient pas restées unies d'âme, de conscience et d'intérêts.

Mais, tandis que l'idéal chrétien tend à ce que nous venons de dire, il est le point de mire et l'objet de l'attaque incessante de l'idéal juif. Celui-ci, en effet, par

suite des raisons que nous avons précisées, ne peut pas ne pas tendre à la destruction de l'idéal chrétien qui a pour principe la croyance à la divinité du Christ, alors que les Juifs déclarent le Christ un imposteur.

Il résulte de là que parmi les deux organisations d'ensemble qui se sont constituées au sein des agglomérations occidentales dont les intérêts sont si divers, la seconde a pour objectif constant la destruction de la première qui ne s'en doute pas ; et elle ne cesse d'utiliser, pour aboutir à cette destruction, toutes les divergences d'intérêts, toutes les oppositions d'ambition, toutes les violences et toutes les hypocrisies des passions qui peuvent empêcher les chrétiens d'être vraiment chrétiens.

L'organisation juive tend à cela. Elle a été conçue en vue de cela, parce que le triomphe de l'idéal juif est à ce prix. Puisqu'il est vaincu, et dans les conditions que nous savons, s'il veut vivre, s'il ne veut pas être effacé à tout jamais, il faut qu'il attaque,il faut qu'il détruise l'idéal victorieux qui est la négation du sien. Mais comme son organisation est secrète, les chrétiens ignorent qu'étant ainsi constamment attaqués, ils devraient se garder. Ils veulent créer un monde, et ils ne savent pas qu'une armée d'invisibles ouvriers est sans cesse occupée à détruire ce qu'ils édifient si péniblement chaque jour en eux et autour d'eux.

Dès lors quelle singulière lutte entre deux adversaires dont l'effort s'exerce séculairement dans des conditions si différentes ! L'un ayant — qu'on nous permette cette expression — une direction verticale,

tandis que l'autre a une direction horizontale et ne tend à rien autre chose qu'à rompre ou tout au moins à faire dévier l'action du premier ! Que doit-il résulter de là? Les lois de la science mécanique nous répondent : la direction de la première force sera fatalement détournée, elle déviera ; autrement dit : elle ne pourra donner tout ce que promettait son principe. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'une partie d'elle-même fût constamment employée à faire directement obstacle à la seconde pour en neutraliser l'effet. Or cela, le monde chrétien ne pouvait en avoir l'idée, puisque l'éternelle offensive juive était éternellement couverte par le secret. Quelle guerre ! Ou plutôt quel spectacle angoissant que celui de ce christianisme qui s'avance à travers les siècles en tirant si péniblement l'humanité en haut, et qui porte attaché à son flanc l'ennemi caché qui le lui laboure, dont il sent partout les morsures, mais dont il ne peut apercevoir la tête nulle part.

Et on lui fait crime de s'être quelquefois défendu contre cet ennemi ; de s'être défendu mal, parce qu'il ne se défendait qu'instinctivement, en raison de l'ignorance où il était de l'organisation de son adversaire ! Quel esprit d'injustice nous montrons en cela !

En réalité, la vision qui vient d'être évoquée, c'est celle que nous devrions constamment avoir devant les yeux si nous voulons nous rendre compte de la véritable portée des actes et de la vraie signification des drames religieux auxquels l'histoire nous fait assister depuis quinze siècles ; c'est celle, dans tous les

cas, que nous n'avons plus à oublier si nous nous sentons le viril désir de replacer un jour les choses dans leur cours normal. C'est elle aussi qui devrait inspirer enfin au monde chrétien la création d'une armée de défense, composée de soldats au sens supérieur du mot, pénétrés de la nécessité — ne fussent-ils pas purement croyants — de faire leur métier de soldats, c'est-à-dire de monter la garde autour de l'idéal dont ils se sentent issus, d'assurer sa liberté, et pour cela de mettre le gouvernement secret du peuple juif dans l'impossibilité de tout fausser, de tout déchirer et de tout détruire pour édifier sa domination.

LES PROCÉDÉS DE COMBAT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES JUIVES.

Les sociétés secrètes juives du moyen âge n'avaient pas besoin des excitations venant d'un centre d'inspiration pour agir contre le christianisme. Il suffisait pour les y pousser de la haine nourrie par les raisons que nous avons dites. L'action centrale directrice juive devait tendre simplement, et de plus en plus à mesure que les siècles s'écoulaient, à coordonner et à discipliner les efforts de cette haine.

Que pouvaient ces sociétés secrètes contre la chrétienté?

Pour répondre à cette question, nous avons à examiner d'une part quel était pour elles le mode d'action utile, et d'autre part quels sont les moyens dont dispose en principe une société secrète.

Si la religion chrétienne provoquait la haine

juive, c'était surtout par l'état d'esprit qu'elle créait et qui reposait sur la croyance en la divinité du Christ, croyance que contredisait violemment l'idéal juif. En conséquence, ce contre quoi les sociétés secrètes juives devaient tout d'abord tourner leur effort, c'était cet état d'esprit qu'elles rencontraient partout, quels que fussent les gouvernements. Logiquement les manœuvres politiques ne devaient venir que plus tard. Avant tout la destruction de l'état d'esprit chrétien. D'autant plus que là était le véritable soutien des gouvernements. Et c'est pourquoi les tentatives d'hérésies se succédèrent constamment dès les premiers siècles de la chrétienté.

Croit-on que ces tentatives émanaient seulement des chrétiens? que les Juifs en demeuraient simples spectateurs? qu'ils n'aidaient pas les révoltés? qu'au besoin ils n'inspiraient pas et ne provoquaient pas les révoltes?

S'ils avaient témoigné une pareille indifférence, ils eussent failli à l'idéal de leur race et, en ce cas, celui-ci n'existerait plus. Puisqu'il n'est pas mort c'est que les Juifs n'ont pas manqué les occasions de le servir.

Comment agirent-ils? Evidemment selon ce qui leur était possible.

L'action ouverte leur demeurait interdite ; et c'est pour cela, nous l'avons vu, qu'ils avaient été amenés à l'organisation de leurs colonies en sociétés secrètes. C'est à l'intrigue, à la ruse, à la corruption que ces sociétés secrètes devaient avoir recours. Et encore ne pouvaient-elles agir par elles-mêmes. Elles étaient obligées de se dissimuler « sous des influences indivi-

duelles soigneusement couvertes », en profitant de tous les germes de division, en utilisant les circonstances incessamment offertes par les révoltes des passions que combattait et qu'irritait l'idéal chrétien.

Leurs membres n'avaient toutefois à leur disposition que quelques-uns des moyens dont peuvent user actuellement les francs-maçons en raison du travail déjà accompli.

Le principal de ces moyens, c'était la création de sociétés secrètes où ils attireraient quelques chrétiens : ceux qui voudraient se laisser prendre. Ils étaient là dans leur élément, tandis que leurs adversaires n'y étaient pas. D'où supériorité certaine pour eux sur ce terrain.

Lorsque les inspirateurs de la Franc-Maçonnerie veulent agir sur certains individus, ils leur inspirent le désir d'entrer dans les loges ; ou bien, s'ils ont des raisons pour ne pas procéder ainsi, ils créent à leur intention, par l'intermédiaire de quelques-uns de leurs adeptes, ces groupes spéciaux, « antichambres de la Franc-Maçonnerie » que nous avons appelés des sous-maçonneries, dans lesquels ils ont la main, grâce aux dits adeptes, sans que s'en doutent ceux qui sont embrigadés.

Les sociétés secrètes juives avaient ce procédé à leur disposition.

Elles pouvaient attirer dans leur sein ceux des chrétiens que leurs vices non réfrénés prédisposaient à la révolte contre l'autorité chrétienne et à la haine de toute discipline. Mais cela devait leur répugner

plus ou moins et ce pouvait être dangereux. Il était bien plus naturel que certains de leurs membres, choisis pour cela, autorisés au besoin à simuler la conversion au christianisme, constituassent des filiales ayant un but apparent de nature à séduire ceux qu'on avait en vue.

Certes, ces chrétiens mis par leurs vices hors la loi chrétienne se trouvaient dans les conditions voulues pour être facilement transformés en adversaires fanatiques d'une religion dont ils haïssaient d'autant plus la discipline qu'ils l'avaient trouvée trop lourde. Il était tout naturel qu'ils s'en prissent à elle plutôt qu'à eux-mêmes de leur faiblesse morale. Rien de plus humain. Par un certain côté, ils étaient donc tout indiqués pour jouer sous les sociétés secrètes juives le rôle que jouent sous la maçonnerie les profanes que celle-ci attire dans les sociétés qu'elle fonde « sans laisser voir sa main ». Le malheur était que des êtres ainsi dévoyés ne pouvaient exercer de véritable influence sur la masse chrétienne, dont ils étaient plus ou moins méprisés à cause de leur indignité. Mauvais intermédiaires par conséquent, à ce point de vue, pour la propagande de déchristianisation. Mais les sociétés secrètes juives n'avaient pas le choix. Il leur fallait ou ne rien faire ou user de ces médiocres ouvriers et les former peu à peu à la propagande dissolvante, comme nous voyons faire aujourd'hui la Maçonnerie dans les sous-maçonneries.

Voilà ce que pouvaient les membres des sociétés secrètes juives et ils ne pouvaient que cela, tous moyens autres que ceux de corruption individuelle

et sournoise leur étant interdits, en raison des sentiments qui animaient les foules chrétiennes.

Or il a existé, nous le savons, à toutes les époques et dans tous les pays chrétiens, depuis les premiers siècles de notre ère, des sociétés dont on ne sait pas grand chose, si ce n'est qu'elles étaient ouvertes à certains chrétiens pervertis ; qu'on y excitait furieusement les passions de ceux-ci, qu'on les diabolisait ou qu'on leur persuadait qu'ils étaient diabolisés, à tout jamais séparés de l'Eglise et maudits par elle ; qu'on les affolait ainsi ; qu'on les déchristianisait totalement.

Ces sociétés semblent avoir eu pour but la sorcellerie, l'occultisme, la magie, le satanisme ; plus tard le spiritisme... Or on sait la grande part que fait le Talmud à la sorcellerie. On sait également les innombrables histoires de démons qui sont racontées dans ce livre sacré des Juifs. Au fond c'était la kabbale qui était à la base des pratiques démoralisatrices dont étaient nourris les mauvais chrétiens qui fréquentaient ces associations. Autant de raisons pour qu'elles ne pussent avoir que des Juifs pour fondateurs.

Les sociétés secrètes juives ne pouvaient pas ne pas combattre le christianisme puisqu'elles n'avaient été créées que pour cela, et elles n'avaient pas d'autres moyens de le combattre. D'autre part, de telles créations n'étaient rien pour elles, tandis qu'elles eussent été impossibles aux chrétiens : nous avons dit pourquoi ; on les rencontre partout, comme partout on rencontrait des colonies juives, et partout elles présentent les mêmes caractères kabbalistes et antichrétiens qui sont

les signes caractéristiques juifs... C'est vraiment plus qu'il n'en faut pour conclure que ces associations n'ont pas eu d'autres fondateurs que les Juifs.

Les sociétés secrètes juives n'eussent pas obéi à la loi de leur nature en ne créant pas ces filiales, de même qu'elles n'y eussent pas obéi non plus en n'opérant pas dans leur propre sein des sélections par lesquelles durent être constituées des superpositions de sociétés secrètes analogues à nos superpositions de sociétés secrètes maçonniques pour aboutir à un sommet : le gouvernement occulte de la Dispersion d'Israël. C'est de cette manière en effet que l'occulte engendre l'occulte ; et il ne saurait en être autrement. Les faits sont là pour le prouver à notre époque et dans notre monde maçonnique.

Mais qu'on le remarque bien : ce gouvernement occulte de la nation juive, par le seul fait de l'existence des filiales dans lesquelles certains chrétiens étaient introduits, commençait d'avoir action non seulement sur les sujets juifs, mais aussi sur le monde chrétien. C'était le point de départ de sa future domination. Aussi le Pouvoir occulte devait-il s'appliquer sans cesse à développer ce germe, à fortifier ces radicelles de la future organisation maçonnique.

Nous avons vu qu'il est recommandé aux francs-maçons de pénétrer dans toutes les associations existantes, même dans celles qui ont été créées par leurs adversaires. Nous devons nous persuader que la même méthode fut employée à l'époque dont nous nous occupons. Les membres des sociétés secrètes juives

cherchèrent évidemment à exercer une action dissolvante dans les groupements chrétiens militaires, corporatifs et autres, par l'intermédiaire de ces déserteurs chrétiens dont ils avaient fait des judaïsants inconscients. C'est évidemment ainsi que, par exemple, l'élément juif parvint à corrompre l'ordre des chevaliers du Temple.

Mais là comme ailleurs, il trouvait comme obstacle la foi intangible de la masse chrétienne. Ses réussites en ce genre, dont on rencontre plus d'une trace, ne furent jamais que partielles et temporaires. L'effort juif demeurait donc relativement peu productif. En dépit de toutes ses tentatives, il n'altérait que la surface du bloc chrétien.

Après ces sociétés kabbalistes dans lesquelles on ne pouvait jamais introduire que les pires des chrétiens, ce qu'il fallait, c'étaient des sociétés secrètes dans lesquelles entreraient les chrétiens non corrompus qu'on y corromprait, qu'on y transformerait en chrétiens tièdes d'abord, en antichrétiens fanatiques ensuite. Là était vraiment le difficile ; mais c'était le but que les sociétés secrètes juives devaient logiquement envisager après avoir passé par l'étape des sociétés où étaient admis seulement quelques chrétiens dévoyés.

Ceci devait d'ailleurs faciliter cela. En effet, pour réaliser une pareille création, il était indispensable que les Juifs ne parussent pas. Ils eussent fait fuir les bons chrétiens qu'il s'agissait d'attirer. Et pourtant, il était non moins indispensable qu'ils eussent le gouvernement, la direction intellectuelle de ces sociétés. Sans cela, à quoi leur eussent-elles servi?

C'est précisément ce que devaient rendre possible les sociétés mi-juives mi-chrétiennes.

Grâce à elles les Juifs avaient en effet les intermédiaires dont ils avaient besoin : c'étaient les chrétiens qui s'y trouvaient affiliés. Il n'y avait qu'à préparer à ce rôle ceux d'entre eux qui présentaient le plus d'aptitudes, à les suggestionner lentement dans cette vue en leur persuadant que c'était pour eux-mêmes qu'ils travailleraient. Ils étaient, il est vrai, nous l'avons remarqué, sans grand crédit auprès de leurs coreligionnaires. Mais ne pouvait-on pas dresser certains d'entre eux à l'hypocrisie comme on le fait maintenant pour ceux des francs-maçons qui sont doués à ce point de vue?

Au fond, la vraie difficulté ne se trouvait pas là. Elle était dans le choix du but apparent qu'on devait donner à la société secrète ainsi rêvée, et plus encore dans l'impossibilité à laquelle on se heurtait de faire accepter l'idée d'une société secrète, quelle qu'elle fût, par le monde chrétien.

Le choix du but, disons-nous ; et en effet quel idéal proposer à des hommes attachés à une doctrine qui est toute de dévouement et de sacrifice? La difficulté se compliquait de ce fait que l'idéal en question devait remplacer plus tard, en l'anéantissant, l'idéal chrétien. Sans cela le but du Pouvoir occulte était manqué ! Allait-il, pour cette dernière raison, proposer un idéal directement opposé à celui qu'il voulait détruire? Il n'y fallait pas songer. Si des suggestions de haine et de frénésie passionnelle avaient pu être acceptées par les chrétiens vicieux qu'on avait tout

d'abord embrigadés dans les sociétés kabbalistes, il n'en devait plus être de même dès lors qu'on se proposait la création d'une société qui devait se faire accepter par le monde chrétien tout entier. La foi était trop vive, elle était défendue par une organisation trop puissante et par un pouvoir politique qui correspondait trop bien là-dessus au vœu des multitudes.

Il fallait donc trouver autre chose.

Mais quoi?

Le Pouvoir occulte n'eut réponse à cette question que le jour où le protestantisme fut parvenu à s'établir.

Ce jour-là, il y eut certainement une joie délirante en Israël. La situation de la nation juive se trouvait en effet modifiée du tout au tout vis-à-vis du monde chrétien.

LA BRÈCHE OUVERTE PAR LE PROTESTANTISME.

Par la Réforme, la discipline qui constituait le véritable obstacle aux plans juifs, se trouvait en fait supprimée. Le libre examen la remplaçait Chacun pouvait examiner la loi, l'interpréter et décider de la discipline qu'il devait s'imposer à lui-même. Donc autant de disciplines que d'individus. Partant, plus de discipline du tout, là tout au moins où un pouvoir politique n'en organiserait pas une, en créant une réforme nationale, de sa propre autorité et de par le droit de sa force. Une fois ouverte cette immense brèche dans la doctrine et dans l'organisation du

monde chrétien, rien ne pouvait empêcher le Pouvoir occulte d'y jeter avec succès sa semence de société secrète.

Nous n'avons pas à rechercher ici la part exacte qu'a pu prendre le Pouvoir occulte juif dans le grand mouvement de dislocation du XVIe siècle. Nous avons assez fait remarquer que la race juive a toujours dû considérer comme son devoir de fomenter des divisions dans le monde chrétien, d'y provoquer et d'y élargir les déchirures, parce qu'en le faisant, à toutes les époques, elle servait son idéal national et donnait satisfaction à sa haine. A cause de cela, elle est certainement intervenue comme nous l'avons dit, dans toutes les hérésies. Son action dans le mouvement réformiste ne saurait donc faire doute. On l'a d'ailleurs constaté.

Quelle qu'ait été l'étendue de cette action, il est certain que grâce au succès de la Réforme dans la moitié de l'Europe, la situation, considérée au point de vue des facilités qu'elle allait donner au Pouvoir occulte juif, se trouvait désormais absolument transformée.

Jusqu'alors, ou bien les éruptions hérétiques avaient été vaincues ou résorbées, ou bien, lorsque de grandes séparations avaient eu lieu, comme celle de l'Eglise orthodoxe, les séparés et ceux dont ils s'éloignaient ne s'étaient pas trouvés géographiquement placés en contact immédiat les uns avec les autres. Après le succès de la Réforme, catholiques et protestants allaient au contraire vivre côte à côte, mêlés, pour ainsi dire confondus. Les intérêts politiques compliqueraient

de leurs oppositions les conflits de sentiments et de croyances. Le génie juif, si étonnamment habile à profiter des divisions de ses adversaires, voyait s'ouvrir devant lui un champ d'action nouveau, essentiellement favorable au succès de ses manœuvres.

Puisque deux consciences étaient désormais en présence et en perpétuelle et violente opposition dans le monde chrétien, il était tout indiqué que le Pouvoir occulte juif s'alliât à l'une pour combattre l'autre. Il était également indiqué qu'il s'attaquât tout d'abord au bloc resté discipliné sous l'autorité des Papes. C'était donc contre le catholicisme qu'il devait commencer par engager la lutte. En le faisant, il s'en prenait à ce qui lui faisait plus directement obstacle ; il favorisait ce vers quoi il devait naturellement pencher : le protestantisme qui représentait l'élément de dissociation ; il s'assurait la collaboration des partis jeunes, par conséquent les plus disposés à l'offensive ardente. Ajoutons que, s'il commençait par là, il lui était facile de réaliser la condition que nous avons signalée comme indispensable à la constitution d'une société secrète, c'est-à-dire de proposer un idéal susceptible de passionner, d'enthousiasmer ses alliés — ce qui lui était impossible du côté catholique. Il n'avait qu'à choisir cet idéal en conformité avec l'idéal protestant lui-même, c'est-à-dire en opposition avec l'idéal de discipline catholique. Toutefois comme la société secrète à fonder était destinée à pénétrer plus tard dans le monde catholique lui-même, ce dernier caractère devait être dissimulé sous des expressions plus ou moins vagues et même sous des formules

contradictoires, afin qu'on pût, selon le besoin, ici allécher les protestants, là tromper les catholiques. Si on y réussissait, c'était le grand moyen de destruction assuré, puisque c'était la société secrète acceptée par ceux qu'elle était destinée à détruire ; c'était le poison injecté dans les veines et jusqu'au cœur du christianisme maudit ; c'était le couronnement victorieux de tant d'efforts si longtemps infructueux ; c'était le vieux rêve toujours irréalisable enfin réalisé.

C'était bien mieux encore.

En étudiant l'organisme maçonnique, nous avons acquis la certitude que cet organisme tend à la réalisation de deux buts dont l'un n'est d'ailleurs qu'un moyen pour arriver à l'autre. Ce dernier, le but définitif, c'est le remplacement du monde catholique par quelque chose que nous ne savons pas encore mais dont nous nous rendrons compte dans les chapitres suivants. L'autre but, celui qu'il était indispensable de réaliser d'abord pour arriver ensuite au but définitif, c'est la possibilité de fonctionnement pour une autorité qui ne doit pas être aperçue et que nous avons nommée le Pouvoir occulte.

Rendre possible l'existence d'un Pouvoir invisible qui agirait par suggestion et par lequel le monde catholique se laisserait conduire à sa perte : voilà ce que devait réaliser la société secrète chrétienne rêvée. Or pour arriver à ce résultat il était nécessaire que jamais, à aucun instant, avant comme après la création de la Franc-Maçonnerie, le dit Pouvoir occulte ne se laissât soupçonner. Qu'on y réfléchisse et l'on se rendra compte que, dès avant la naissance de la

Franc-Maçonnerie, le Pouvoir occulte dont cette association était destinée à assurer le fonctionnement, a été obligé d'agir par des intermédiaires, et non par lui-même. Le jour où il eût failli à cette règle, il eût rendu pour toujours impossible l'invisibilité qu'il voulait s'assurer.

Pour toujours, disons-nous, car comment un Pouvoir qui a cessé un seul jour d'être occulte peut-il le redevenir? Et d'autre part, en supposant, par exemple, que le Pouvoir occulte qu'il s'agissait de constituer fût anglais, comment les suspicions des gouvernements européens n'eussent-elles pas été éveillées si le plan avait été tant soit peu entrevu ou même seulement deviné? Si au lieu d'être anglais, le Pouvoir occulte était juif, comment le monde chrétien tout entier n'eût-il pas flairé quelque piège tendu par les inlassables ennemis du Christ, le jour où une influence juive, de quelque nature qu'elle fût, eût été constatée dans les premières loges qui furent fondées, et comment, en ce cas, eût-il accepté l'établissement de celle-ci? Donc cela tombe sous le sens : ceux qui entendaient constituer un Pouvoir occulte à leur profit étaient obligés non seulement de dissimuler leur but, mais de s'envelopper d'obscurité ; et, comme conséquence inéluctable, l'action directe leur était interdite. Dès le début ils se sont trouvés dans la nécessité de procéder selon la méthode indiquée dans ces lignes de la *Revue Maçonnique* auxquelles nous avons souvent fait allusion : « Une sommation officielle venant de la Maçonnerie *est vouée à l'avance à l'avortement.* Le procédé est mauvais, quoique prétentieux. Il faut,

tout différemment, *user d'influences individuelles soigneusement couvertes.* »

Cela se comprend sans qu'il soit nécessaire d'insister.

Il fallait donc au Pouvoir occulte des intermédiaires qui, croyant travailler uniquement pour eux tout en travaillant pour lui, consentissent à se mettre en avant pour se faire les propagateurs de la future société secrète dans le monde chrétien.

Rien de plus facile dès lors qu'il existait au sein du christianisme une âme protestante ennemie de l'âme catholique, et des états protestants rivaux et adversaires des états catholiques. Il n'y avait qu'à proposer comme idéal de la société secrète un programme tel que les chefs protestants, religieux ou politiques, fussent naturellement portés à le considérer comme excellent pour battre en brèche les principes catholiques et conséquemment à ébranler les nations restées fidèles à ces principes. En agissant ainsi, le Pouvoir occulte juif prenait les protestants par leur esprit de prosélytisme et leurs gouvernants par l'intérêt politique. Il était donc sûr de voir les uns et les autres se dépenser en faveur de la société à créer.

Avait-il quelque chose à redouter de cette intervention religieuse et politique dans la direction de la future société? Nullement ; par la raison que cette direction ne serait qu'apparente. N'avait-il pas partout en effet ses affiliés chrétiens, membres des sociétés secrètes juives dont il avait faussé la conscience et perverti l'intelligence comme on sait faire dans les sociétés secrètes? Ceux-là étaient ses esclaves, comme

les francs-maçons sont les esclaves inconscients de ceux qui les poussent. Il leur suggérerait d'entrer dans les groupes de la nouvelle association. Ils y porteraient ses inspirations et ils lui en assureraient la direction.

Les fondateurs apparents croiraient être sûrs de leurs adhérents. En réalité, les premiers de ceux-ci, destinés à tout mener, seraient ceux que le Pouvoir occulte leur mettrait sous la main. Et ainsi la Franc-Maçonnerie obéirait à ses inspirations, et non à celles de ses initiateurs apparents, comme les groupes sous-maçonniques, obéissent aux inspirations de la Franc-Maçonnerie, même lorsque, par mesure de prudence, celle-ci suggère la création et l'organisation de ces groupes à des non-maçons. Elle a toujours soin en ce cas, qu'auprès des fondateurs apparents, il y ait quelques-unes de ses créatures, et cela suffit.

Même en admettant qu'un pouvoir politique protestant réussît à tourner à son profit exclusif la puissance désagrégeante dont ferait preuve la société maçonnique dans les autres pays, le Pouvoir occulte juif n'avait pas à s'inquiéter, tout au moins pendant longtemps. Au contraire il devrait se réjouir, attendu qu'il voulait avant tout la ruine des Etats catholiques, et qu'en conséquence il devait désirer fortifier à leur détriment les Etats protestants. C'était la seule tactique possible. Il avait même intérêt à choisir le plus puissant de ceux-ci pour l'inciter à se mettre à la tête de l'entreprise maçonnique, en raison de la force des Etats catholiques dont il voulait la ruine.

C'est pour cela que le Pouvoir occulte juif devait être amené à circonvenir de préférence les hommes politiques anglais, quitte à manœuvrer plus tard contre eux, le jour où le besoin s'en ferait sentir.

CHAPITRE XVIII

Examen critique de la thèse de l'origine anglaise présentée par M. Max Doumic dans « le Secret de la Franc-Maçonnerie ».

LES CONDITIONS DU PROBLÈME DE L'ORIGINE DE LA FRANC-MAÇONNERIE QUI SE TROUVENT REMPLIES PAR LA THÈSE DE L'ORIGINE JUIVE.

On voit ce à quoi nous arrivons en examinant l'élément historique juif d'une façon positive, c'est-à-dire en admettant que cet élément ait été, comme tous les autres éléments de notre monde, producteur d'effets.

C'est bien la façon normale d'envisager les choses. Et pourtant, par une étonnante aberration, les écrivains ont presque tous négligé cet agent mondial ; ils l'ont considéré comme n'existant pas. Bien mieux, lorsqu'un homme frappé par l'évidence, l'a dénoncé avec une sûreté de jugement vraiment géniale, nous voulons parler de Drumont, cet homme-là a été considéré par un grand nombre comme un illuminé, comme un fanatique. Le préjugé dont nous a aveuglé le Juif à cet égard comme à tant d'autres est si profond que l'on voit de nos jours des savants écrire des volumes sur les *lois psychologiques de l'évolution des peuples*, sur la *psychologie des foules*, sur la *psychologie du socialisme*, où il n'est pas plus question de l'élément

juif que si cet élément n'existait pas ou s'il était un élément complètement neutre, incapable de produire en n'importe quel ordre de choses que ce soit.

Et cependant voilà des siècles que cet élément joue dans notre monde occidental son rôle destructeur ! Quoi d'étonnant à ce qu'il soit devenu le kyste dévorateur au sein de ce monde, qu'il l'anémie, qu'il l'épuise, qu'il le tue ! Quoi d'étonnant aussi à ce que le public juge si faussement les événements historiques, alors qu'il se laisse guider par des hommes affligés à ce point de ce qu'on peut appeler la cécité juive !

Il nous a suffi de réagir contre le stupéfiant préjugé dont nous parlons et de considérer la race juive comme elle doit l'être, c'est-à-dire soumise aux lois générales et produisant, conformément à ces lois, des manifestations en rapport avec sa situation, son caractère, ses passions et ses aptitudes, pour constater que le phénomène si extraordinaire qui s'appelle la Franc-Maçonnerie s'explique de la façon la plus naturelle, si on lui reconnaît pour cause cette race elle-même extraordinaire : la race juive.

L'extraordinaire engendrant l'extraordinaire, quoi de plus normal?

En rapprochant l'élément historique franc-maçon considéré comme effet de l'élément historique juif considéré comme cause, nous nous trouvons en présence d'un enchaînement de manifestations qui se produisent dans les conditions les plus rationnelles.

Nous avons constaté :

1° Qu'une société secrète avait toujours pour cause une nécessité ; — et nous voyons la nécessité de défense

qui oblige, dès leur début, les colonies juives à se constituer en sociétés secrètes.

2° Qu'une société secrète doit avoir un idéal positif ; — et les colonies juives avaient cet idéal.

3° Que la constitution d'une société secrète comme la Maçonnerie au sein d'un monde imprégné d'esprit chrétien présentait des difficultés presque insurmontables ; qu'en conséquence elle a dû être précédée d'une période d'incubation fort longue ; — et nous avons cette période d'incubation.

4° Que pendant la dite période il a fallu commencer par opérer une déchristianisation des esprits, non par action directe sur les masses, mais sur des individualités isolées ; — et nous voyons comment cette déchristianisaton a pu être effectuée dans les conditions voulues par les sociétés secrètes juives.

5° Qu'en même temps que la déchristianisation dont nous parlons s'opérait, l'habitude de l'action secrète devait être donnée aux chrétiens déchristianisés ainsi que les aptitudes qui en résultent ; et que, pour cela il fallait qu'existassent des associations secrètes sur les territoires chrétiens, alors que cependant de telles créations ne pouvaient avoir des chrétiens pour auteurs ; — et nous voyons les dites associations fondées de la façon la plus naturelle par l'essaimage des sociétés secrètes juives ; et nous nous expliquons par là même l'existence de ces centres kabbalistes dont il est question dans les annales de tous les pays et dont la formation ne peut se comprendre que de cette manière.

6° Qu'un initiateur passionné contre le Christia-

nisme était nécessaire ; non seulement passionné contre le Christianisme, mais tenace, rusé, fourbe, accoutumé à l'organisation secrète, ayant des moyens d'action internationaux dès le début du XVIIIe siècle et même bien avant, selon ce qu'exigeait la période d'incubation universelle ; — et nous trouvons dans la nation juive organisée secrètement l'initiateur en question, passionné comme il le fallait, en possession de toutes les habitudes, de toutes les aptitudes et de tous les moyens d'action nécessaires.

Si l'on envisage les choses de la manière que nous venons de résumer, toutes les conditions voulues pour la naissance de l'organisme maçonnique sont présentes ; toutes, sauf deux : le milieu et l'agent qui doit servir d'intermédiaire. La cause et les moyens sont là ; le milieu et l'intermédiaire seuls n'y sont pas. Mais le protestantisme naît ; et voilà le milieu créé. Des nations protestantes surgissent ; et ce sont les intermédiaires parmi lesquels le Pouvoir occulte juif aura le choix.

Si les choses se sont passées comme nous les avons exposées, tout est explicable, tout est expliqué dans la création maçonnique. Cette création est absolument normale. L'incompréhensible ne subsiste que si l'on refuse notre explication.

L'intermédiaire était destiné, nous l'avons dit, à maintenir l'invisibilité du Pouvoir occulte fondateur de la Franc-Maçonnerie. Cet intermédiaire ne pouvait faire autrement que d'apparaître ; et c'est grâce à cela que le Pouvoir occulte pouvait ne pas se montrer. Mais alors, il était à peu près certain que, l'inter-

médiaire étant visible tandis que le vrai Pouvoir occulte ne l'était pas, les chercheurs attachés à la découverte du secret de la Franc-Maçonnerie se laisseraient prendre aux apparences. C'est ce qui est arrivé. Ils ne se sont pas demandé si l'initiateur apparent était en possession de tout ce sans quoi la création de la Franc-Maçonnerie eût été impossible. Ils n'ont étudié ni son caractère, ni ses compétences, ni ses aptitudes. Ils se sont dit : Puisque c'est lui qui fonctionne, c'est lui qui crée, et c'est pourquoi ils ont dénoncé les Anglais comme les inventeurs de la Franc-Maçonnerie. C'était l'acteur qu'ils considéraient comme metteur en scène ; la marionnette qu'ils prenaient pour le machiniste.

Je ne parle pas de ceux qui ont attribué la constitution de la Franc-Maçonnerie aux compagnons de Jacques II d'Ecosse, émigrés en France sous Louis XIV.

La raison sur laquelle ils s'appuient, c'est qu'il existait des loges parmi les Jacobites. Pauvre raison, en vérité ! Croire que des catholiques puissent être les pères d'une pareille institution parce qu'on voit certains d'entre eux affublés d'oripeaux maçonniques, c'est commettre une erreur qui peut se comparer à celle d'un homme qui, trouvant un enfant sous un chou, en conclurait que le dit enfant est fils de chou. En effet, il ne manquait pas beaucoup plus de choses aux catholiques du XVIIe siècle pour donner naissance à la Franc-Maçonnerie qu'il n'en manque aux choux pour donner naissance à nos enfants.

La vérité, c'est que quelqu'un avait apporté l'enfant juif sous le chou jacobite.

Il est d'ailleurs facile de s'expliquer comment.

La période d'incubation ayant trouvé son terme par suite de l'établissement du protestantisme en Europe, des loges se constituèrent tout d'abord dans l'Angleterre protestante et dès lors on s'explique que les partisans des Stuarts défaits aient pu recourir au procédé naturel aux vaincus : la conspiration. Connaissant l'existence des loges constituées chez les protestants, ils crurent pouvoir faire servir la société secrète à leur cause, sans se rendre compte que cet instrument était d'un usage inutile, sinon dangereux, pour ceux qui n'en connaissent ni la vraie nature, ni le maniement. Auraient-ils par hasard été aidés en cela par certains Juifs, qu'il n'y aurait nullement à s'étonner. Ceux-ci se fussent montrés vraiment avisés en profitant de la circonstance pour tenter l'introduction de la société secrète dans le monde catholique.

Rien de surprenant par conséquent à ce qu'il ait existé des loges dans le parti jacobite, de la même manière qu'il exista plus tard chez nous des groupements maçonniques contre-révolutionnaires, qui étaient d'ailleurs destinés à être battus, attendu que ce n'était pas de leur côté qu'était le Pouvoir occulte.

RÉSUMÉ DE LA THÈSE DE M. MAX DOUMIC.

La théorie de l'origine anglaise est plus sérieuse. On comprend sans peine que les esprits les plus judicieux aient pu s'y attacher.

Nous avons dit que M. Max Doumic s'était placé au premier rang de ceux-là. Nous avons fait égale-

ment remarquer que la thèse que cet auteur a si remarquablement soutenue, présentait ce défaut grave de n'être appuyée que sur des considérations d'ordre historique. Maintenant que nous savons quelles difficultés présentait l'introduction dans le monde chrétien d'une société secrète correspondant aux données de la question maçonnique, nous allons nous rendre compte avec la plus grande facilité de ce qu'il y a d'inacceptable dans la thèse de M. Max Doumic et de ce qu'au contraire il en faut garder.

L'auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie* a posé la question de la manière suivante :

Le but et le secret de la Franc-Maçonnerie, dit-il, c'est l'établissement de la domination anglaise sur le monde.

C'est le chancelier Bacon qui, dans son ouvrage *La Nouvelle Atlantide* a donné aux politiques anglais l'idée de créer une société secrète, dont tout le secret consisterait à corrompre intellectuellement et moralement, à affaiblir et à désagréger toutes les nations qui seraient assez naïvement hospitalières pour l'accueillir. De telle sorte que, sans avoir besoin de combattre, l'Angleterre leur deviendrait supérieure à toutes. Elle finirait par les dominer politiquement, grâce à ce qu'elle garderait la haute main sur les fédérations maçonniques.

M. Max Doumic ne nous dit pas comment l'Angleterre peut garder cette haute main. Et pourtant c'est là la chose essentielle. C'est là qu'est le secret.

Les nations catholiques étant les adversaires naturelles de la nation protestante anglaise, c'est chez

celles-là que la Franc-Maçonnerie est dressée de manière à être malfaisante ; et la France étant, de toutes les nations catholiques, celle qui a tenu le plus constamment la puissance anglaise en échec, c'est chez nous que les meneurs anglais font distiller à la Franc-Maçonnerie ses venins les plus dangereux. Si cette association s'acharne tant contre le catholicisme en France et dans les autres nations catholiques, c'est parce que, chez nous comme chez celles-ci, la religion catholique se trouve être le grand ressort vital.

Dans cette hypothèse, on le voit, l'âme maçonnique serait protestante, mais la Maçonnerie tendrait en réalité à un but politique. Le Pouvoir occulte serait essentiellement anglais, et les loges, dans leur effort contre notre religion nationale et contre notre organisation politique traditionnelle, ne seraient que des agents inconscients de l'Angleterre.

Telle est la théorie.

PREMIÈRE IMPOSSIBILITÉ : C'EST L'AMBITION, ET NON LA NÉCESSITÉ, QUI SERAIT CAUSE DE LA NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ SECRÈTE MAÇONNIQUE

Dans la conception de M. Max Doumic, au lieu d'une nécessité, c'est une simple ambition qui aurait donné naissance à la Franc-Maçonnerie.

Cette hypothèse est bien difficile à admettre pour quiconque a réfléchi aux conditions dans lesquelles peuvent naître les sociétés secrètes.

Si encore l'Angleterre s'était sentie, comme les co-

lonies juives, complètement inhabile à combattre par les armes, on pourrait supposer qu'une ambition condamnée à demeurer insatisfaite l'eût conduite là. Mais tel n'était pas le cas. La nation qui avait gravé dans son histoire les noms de Crécy, Poitiers, Azincourt, et bien d'autres, ne pouvait se considérer comme obligée de recourir, pour servir ses ambitions, à l'arme des peuples réduits à la complète impuissance. L'Angleterre devait éprouver quelque répugnance à adopter les procédés de lâcheté qui sont ceux de la Franc-Maçonnerie. Avant de s'y résoudre,elle avait d'autres cartes à jouer. Que quelques-uns de ses politiques fussent dans le cas de succomber à une tentation de ce genre qui leur eût été offerte, soit ! Mais que ces politiques aient rêvé, combiné et réalisé d'eux-mêmes des plans de trahison universelle, alors qu'il ne s'agissait pas de libérer leur Patrie envahie ou de venger leurs traditions foulées aux pieds, c'est là chose bien difficile à admettre.

Voilà une objection préalable qui se présente tout d'abord à l'esprit, en dehors des conditions de possibilité ou d'impossibilité que nous avons à examiner.

LA CONDITION DE TEMPS.

Les inventeurs en question eussent rencontré des difficultés insurmontables.

En effet, une ambition ne parle pas à tous les esprits à la même heure, comme fait une nécessité ; et c'est une des principales raisons pour lesquelles une cause d'une telle nature est impropre à créer l'atmosphère

favorable à la constitution d'une société secrète. Une ambition du genre de celle dont parle M. Max Doumic commencerait par naître dans un esprit. Celui-ci aurait ensuite à la faire passer dans un certain nombre d'autres. Dans ces conditions, étant donnée l'absence d'atmosphère spéciale dont nous parlons et qui résulte d'un sentiment général violemment contrarié, une très longue et très laborieuse incubation de l'idée serait tout au moins nécessaire, en admettant qu'elle fût possible.

Précisément, nous dit M. Max Doumic, l'idée de la création maçonnique a commencé par naître dans le cerveau du chancelier Bacon, qui l'a formulée dans son ouvrage *La Nouvelle Altantide.*

C'est de là qu'elle aurait passé ensuite dans d'autres esprits.

Bacon était homme politique, il était un précurseur des philosophes du XVIIIe siècle et il était protestant. Par ces trois raisons parlait moins haut en lui cet atavisme qui rend les chrétiens si peu aptes à user des sociétés secrètes. En outre, il s'adressait à une nation protestante. Ces circonstances suffisent à rendre la thèse de M. Max Doumic bien plus rationnelle que celle de l'origine stuariste. Mais l'est-elle complètement? Evidemment non, parce que le substratum nécessaire à la constitution d'une société secrète y fait encore défaut, bien qu'à un moindre degré.

Bacon expose bien dans la *Nouvelle Atlantide* l'idée d'une république insulaire dont le gouvernement cherche à demeurer inconnu de tous les autres peuples.

« Il imagine, écrit M. Max Doumic, que des navi-

« gateurs voguant à l'aventure ont été portés dans « une île inconnue, l'île de Bensalem. Cette île est une « terre d'asile, en ce sens qu'on y reçoit bien tous les « étrangers, seulement on les tient à l'écart. Ils sont « logés et nourris dans une maison qui leur est ré- « servée et il ne leur est pas permis de se mêler au « peuple dont ils sont les hôtes, ni de rien pénétrer « de sa vie ou de ses institutions. De même, le gou- « vernement de cette île prend un soin jaloux, tout « en se renseignant très exactement sur les autres « nations, de leur cacher jusqu'à son existence.

« Une des institutions de cette île est une société « secrète qu'on appelle « Le Temple de Salomon ». « Cette Société a un but humanitaire. Elle se propose « de faire le bonheur des hommes en leur révélant « les secrets de la nature que la science lui a fait pé- « nétrer. Aussi les affiliés, qui prennent le nom de « frères », se livrent-ils à l'étude des sciences, mais en « secret. Ils sont divisés en un certain nombre de « classes dont chacune a ses travaux déterminés. La « continuité du « Temple de Salomon » est assurée « parce que cette société a des novices et des appren- « tis qui sont initiés lorsqu'on les en juge dignes. Ces « initiés se sont engagés par serment « à ne rien « révéler de ce qu'on a décidé de garder secret. » Dans « les réunions, on décide des connaissances qu'il con- « vient de répandre dans le public et de celles qu'il « faut lui cacher. Dans certains cas, on communique « au prince et au Parlement apparent quelque chose « de ce qui a été délibéré. « D'autres fois, rien ne « sort du cercle des affiliés. »

« Le Temple de Salomon envoie à l'étranger des « frères » chargés de rapporter des renseignements « sur les affaires des autres peuples, et rendre compte « de leur situation. Ces « frères » emportent de fortes « sommes d'argent, pour se procurer ces renseigne- « ments dans les pays où ils séjournent, et payer lar- « gement les personnages qu'il y a lieu de payer à cet « effet.

Il est à noter que cette partie de la *Nouvelle Atlantide* n'a pour objet que l'avancement des sciences. M. Max Doumic en conclut que « si Bacon a adopté une semblable organisation comme instrument d'étude et de diffusion pour les sciences, on est autorisé à penser qu'à plus forte raison il l'eût également adoptée pour la politique où elle aurait été bien mieux appropriée à son rôle. » La constitution de l'île de Bensalem parait donc à M. Max Doumic nettement établie : l'idée maitresse, très spéciale, c'est la direction politique, le gouvernement confié à une société secrète.

« Eh quoi ! écrit l'auteur du *Secret de la Franc-* « *Maçonnerie*, ces sages que nous y voyons, ne re- « cherchent que la lumière et la vérité ? Que sert « donc cet arsenal d'instruments à faire des miracles? « Ils affectent « la droiture et la sincérité » ; par des- « sus tout ils ont horreur du mensonge, et ils s'in- « troduisent clandestinemnt chez les autres peuples, « y vivent dans un perpétuel mensonge, cachant « leur véritable caractère et leur origine sous des « noms, sous une nationalité d'emprunt, et y prati- « quent l'espionnage et la corruption ! Ils préten-

« dent travailler pour l'humanité et s'efforcer de ré-
« pandre la science, et ils s'assemblent en secret
« pour délibérer des idées qu'il convient de répan-
« dre et des connaissances qu'il importe de cacher.
« Mais tout cela sue la machination et l'hypocrisie.
« Il est bien visible que ce vague but de science et
« de philanthropie n'est qu'un masque ; ce n'est
« qu'une façade ; il faut regrder derrière.

« Derrière, ce que nous verrons, c'est une oligar-
« chie qui gouverne l'île de Bensalem, à laquelle le
« prince et le Parlement sont soumis, qui est cons-
« tituée en société secrète, qui dissimule son gouver-
« nement occulte sous une apparence d'académie
« scientifique et a pris pour moyen d'action à l'é-
« tranger l'espionnage et la corruption. »

M. Max Doumic remarque que d'ailleurs les conceptions de Bacon lorsqu'il écrit sur la politique corroborent cette vue.

Si nous prenons les choses telles que nous les présente l'auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie*, nous voyons l'idée du gouvernement du monde par l'intermédiaire d'une société secrète naissant *ex abrupto* dans l'esprit du chancelier Bacon. C'est en l'absence de toute nécessité que celui-ci forme un tel rêve. Cette donnée de l'origine d'une société secrète est contraire à la règle générale, nous l'avons dit. C'est une seconde raison, si nous admettons qu'une exception à cette règle puisse avoir eu lieu, pour que la réalisation de l'idée exige infiniment plus de temps qu'il n'en serait besoin dans les conditions ordinaires. Comment d'ailleurs cette réalisation a-t-elle eu lieu?

C'est encore ce que M. Max Doumic ne nous dit pas.

Il observe que la *Nouvelle Atlantide* que l'on suppose avoir été écrite vers 1621, n'a été publiée qu'après la mort de Bacon. Et nous voyons déjà par cette simple particularité la lenteur du cheminement de l'idée.

L'intervalle qui sépare le moment de la dite publication et celui de l'apparition des premières loges est vraiment trop court pour que la réalisation de cette idée ait pu avoir lieu, à moins que n'y aient contribué des sociétés secrètes fonctionnant déjà. Mais dans ce cas, la difficulté serait smplement déplacée ; car toutes les questions que soulève celle de l'origine de la Franc-Maçonnerie se poseraient à propos de l'origine de ces sociétés.

Le temps, disons-nous, est un des éléments indispensables qui fait défaut dans la conception de M.Max Doumic.

Il fallait en effet :

1° Que l'idée fît des adhérents et qu'elle les fît par elle-même, puisque celui qui l'avait émise, n'était plus là pour s'en faire l'apôtre ;

2° Que le nombre de ces adhérents arrivât à être suffisant, ainsi que leur qualité ;

3° Que ceux-ci, forcément disséminés dans tout le royaume, se réunissent; et cela par un étrange phénomène de sélection opérée par le hasard ;

4° Que tous les membres de cette élite eussent enfoncé en eux, et d'eux-mêmes, l'ardente conviction nécessaire chez les fondateurs d'une pareille entreprise ; conviction qui, chose surprenante ! se serait

imposée à des esprits différents en dehors de toute nécessité ;

5° Qu'ils fussent en situation et qu'ils eussent le talent de convaincre le gouvernement puisque son concours au moins tacite était indispensable pour que l'entreprise pût être poursuivie;

6° Qu'ils eussent imaginé d'abord, puis recruté et organisé quelques-uns des groupes superposés dont la constitution nécessitait, à elle seule et pour chacun de très nombreuses années ;

7° Qu'ils eussent préparé le terrain dans tous les pays où les premières loges furent établies avec une facilité qui sous-entend un mot d'ordre colporté par une organisation préexistante comme furent colportées par la Franc-Maçonnerie au moment de la Révolution tant d'idées qui, sans cela, n'eussent jamais germé partout à la fois.

Toutes ces conditions et d'autres encore, qui ne pouvaient être réalisées qu'à force de périodes successives d'années, l'auraient donc été bien que ces périodes fissent défaut ; et néanmoins, la hâte dangereuse, la hâte impossible d'une pareille réalisation n'eût pas compromis le secret des politiques anglais ! Aucun des gouvernements européens n'eût été informé de leurs vues, non plus que de celles du gouvernement anglais leur complice ! Vraiment, il est inadmissible que tant d'impossibilités aient pu être réalisées.

Si une telle explication de l'origine de la Franc-Maçonnerie peut paraître acceptable, c'est seulement parce qu'en raison de l'invincible et si naturel besoin

que nous éprouvons de comprendre un fait comme celui-là dans la situation où se trouve la France, nous ne prenons pas le temps de réfléchir à toutes les conditions qu'une si étonnante création suppose. J'ai considéré, moi aussi, pendant un certain temps, que l'Angleterre pouvait être l'initiatrice et la créatrice de la Franc-Maçonnerie. Certaines apparences se prêtent si bien à cette hypothèse ! Mais ce ne sont que des apparences. On s'en aperçoit lorsqu'on supputе froidement les conditions en l'absence desquelles il n'y aurait pas eu de Franc-Maçonnerie possible. Pour que l'hypothèse de M. Max Doumic se fût réalisée, des siècles eussent été nécessaires. Or Bacon meurt en 1626. Jacques II est détrôné en 1688. Il est certain qu'il y eut des loges parmi ses partisans. La fondation de ces loges n'a pu être que consécutive à celles du parti protestant... Donc les siècles n'y sont pas.

LA CONDITION D'APTITUDES.

Les aptitudes, cette autre condition indispensable, ne s'y trouvent pas non plus.

Il est déjà bien extraordinaire que Bacon, dénué d'expérience en pareille matière (dans l'hypothèse de M. Max Doumic, Bacon n'a pas pratiqué la société secrète ; il s'est contenté de la rêver), il est bien extraordinaire, disons-nous, que l'auteur de la *Nouvelle Atlantide* ait prévu avec une si étonnante sûreté les conditions dans lesquelles seraient contraints d'agir ceux qui, plus tard, procéderaient à la pratique. Il a parlé sur ce sujet qu'il n'avait pas expéri-

menté (et qu'on ne connaît que par expérience ou par suggestions reçues) comme s'il l'eût connu. Bien mieux, il a vu par avance les conditions dans lesquelles aurait à manœuvrer la dite société secrète. Il règle le scénario du fond de son cabinet. Or les sociétés secrètes, nous l'avons montré, se constituent et se développent de telle ou telle manière selon les nécessités ambiantes, précisément parce qu'elles doivent s'adapter à ces nécessités par lesquelles elles sont dominées. La sûreté de prévision de l'inexpérimenté Bacon est bien invraisemblable.

Voici qui l'est plus encore.

Derrière Bacon, simple théoricien, il y en avait d'autres à qui les aptitudes étaient absolument indispensables: c'étaient les politiques anglais qui, dans l'hypothèse de M. Max Doumic, furent les vrais metteurs en scène, ceux qui se heurtèrent aux difficultés pratiques. Ces aptitudes, où ceux-là les auraient-ils prises? M. Max Doumic ne nous le dit toujours pas.

Peut-être, après l'exposé que nous avons fait, quelqu'un sera-t-il tenté de nous répondre : mais vous vous êtes chargé de montrer où les politiques anglais auraient pu acquérir les aptitudes nécessaires. C'est en fréquentant les sociétés kabbalistes.

Cette réponse est parfaitement admissible. Mais elle appelle deux observations.

D'abord les chefs des dites sociétés eussent été informés. Le propre de la société secrète étant en effet de développer l'esprit d'espionnage et d'en faciliter les moyens, nul doute que ces chefs eussent

connu les projets de leurs adeptes, même si ces derniers s'étaient efforcés de les leur cacher.

Supposons toutefois que les élèves soient parvenus à tromper les maîtres. Ayant réussi en cela, ils fussent demeurés impuissants pour tout le reste. On conçoit bien une entreprise comme celle de la Révolution française, par exemple, arrivant à exécution grâce à l'effort de tout l'organisme maçonnique mis en mouvement par l'impulsion des inspirateurs secrets qui occupent le point central où aboutissent tous les fils de direction ; on ne voit pas cette même entreprise menée à bien par le seul effort de certains adhérents marchant en dehors de l'ensemble et, par conséquent, devant trouver partout contre eux cet ensemble, s'il plaît ainsi aux chefs occultes.

Mais ce qu'il convient surtout d'observer, c'est que, dans toute société secrète procédant d'autres sociétés du même genre — comme étaient les sociétés kabbalistes mi-juives, mi-chrétiennes issues des sociétés purement juives — chacun des initiés ne sait que ce qu'il a plu aux initiateurs de leur apprendre. C'est là, en effet, le propre de l'initiation donnée : elle est individuelle et personnelle ; et elle demeure toujours telle par suite de la formation qui inspire à chaque adhérent la religion fanatique du secret. En fait d'aptitudes à la manipulation des sociétés secrètes, les adhérents chrétiens n'acquéraient donc que celles qu'il plaisait au Pouvoir occulte juif de développer à chacun d'eux. Or il est bien évident qu'il ne leur communiquait que celles-là seulement qui étaient utiles à la réalisation de ses desseins. Il se

gardait bien de les rendre capables de marcher sans lui.

On voit que dans l'hypothèse de l'origine anglaise de la Franc-Maçonnerie, tout aurait dû se faire en dépit des impossibilités. Nous ne trouvons de ce côté aucune des conditions qui doivent être réunies pour que naisse une société secrète : ni la nécessité qui crée l'atmosphère indispensable, ni le temps, ni les aptitudes.

AUTRE CONDITION PRÉALABLE INDISPENSABLE.

Il nous reste encore à attirer l'attention du lecteur sur une considération d'une portée maîtresse au point de vue qui nous occupe.

L'organisme maçonnique tend, comme nous l'avons vu, à établir un gouvernement invisible. C'est donc que cette préoccupation était dominante chez ses fondateurs. Mais nous avons montré que la réalisation d'une telle donnée exigeait la préexistence d'une autre société secrète dans laquelle devaient être formés les intermédiaires inconscients chargés d'agir pour le Pouvoir occulte qui, lui, était condamné à ne jamais paraître, à user toujours « d'influences individuelles soigneusement couvertes ». Dans ces conditions, une question se pose : La société secrète préalable indispensable, l'Angleterre l'avait-elle à sa disposition?

Non ; elle ne l'avait pas.

Elle ne l'avait pas par les raisons que nous avons développées pour montrer que les sociétés secrètes

existant dans le monde chrétien antérieurement à la Franc-Maçonnerie n'étaient pas d'origine chrétienne.

L'esprit de discipline religieuse se trouvait dans la nation anglaise comme dans toutes les nations chrétiennes avant qu'elle se fût donnée au protestantisme. Les chrétiens anglais étaient donc, autant que tous les autres, ennemis de la société secrète en soi. C'est pourquoi si de telles sociétés ont existé en Angleterre avant le protestantisme, elles ne pouvaient être, comme celles dont on trouve les traces chez les autres peuples chrétiens que des sociétés d'origine non chrétienne, et par conséquent juive ; elles ne pouvaient donc avoir pour but la future constitution d'un Pouvoir occulte anglais.

Lorsqu'a lieu la constitution de l'Eglise anglicane, la situation devient tout autre, il est vrai. Alors le sol chrétien a reçu en Angleterre l'amendement nécessaire pour que la semence de société secrète y puisse germer, si elle est répandue comme il convient. Mais qui répand cette semence? C'est toujours le semeur juif. Lui seul a l'esprit tourné vers cette manière d'agir, qu'il a faite sienne. Il est là, comme il est ailleurs, toujours tenu en éveil par son besoin de servir son idéal national et par sa haine contre l'idéal opposé. Les yeux de ses fils sont ouverts partout. Par eux il est renseigné sur tout, prêt à saisir toutes les occasions. Aussi nous sommes convaincu que des sociétés secrètes composées de chrétiens ont existé en Angleterre avant qu'il en existât en France, non parce que les documents l'établissent — car nous n'avons aucune confiance dans les documents relatifs à cette

question, émanant tous de menteurs intéressés à nous tromper — mais parce que cela tombe sous le sens. Nous ne faisons même pas doute que des sociétés de ce genre, inspirées par les sociétés juives, aient contribué à la Révolution anglaise. Ce qui se passe maintenant nous fait comprendre ce qui s'est passé pour notre Révolution ; et ce qui s'est passé pour notre Révolution doit nous révéler ce qui s'est passé pour la Révolution anglaise.

Nous sommes également persuadé que ces mêmes sociétés, toujours inspirées par les sociétés secrètes juives, ont ensuite joué un rôle lors de la substitution de la monarchie protestante de Guillaume d'Orange à la monarchie catholique de Jacques Stuart. Ce que nous savons de l'avènement des Hohenzollern comme empereurs d'Allemagne au préjudice des Habsbourg doit aussi nous renseigner sur ce qui a pu se passer deux siècles plus tôt.

Le Pouvoir occulte juif ne pouvait pas ne pas agir alors, de même qu'il ne peut pas ne pas agir maintenant. Son rôle est en effet de servir l'idéal de son peuple, comme c'est le rôle de tout monarque de servir l'idéal de la nation à laquelle il commande.

En somme, la genèse des sociétés secrètes fut en Angleterre ce qu'elle fut dans les autres pays chrétiens : d'abord sociétés purement juives ; ensuite sociétés mi-juives mi-chrétiennes; en troisième lieu, sociétés secrètes chrétiennes. Seulement, celles-ci, bien que constituées par des Anglais, n'obéissaient pas ou n'obéissaient que dans une mesure restreinte à l'influence anglaise, de même que notre Franc-Ma-

çonnerie, bien qu'elle soit composée de Français, n'obéit pas à une influence française. Elles procédaient des sociétés secrètes juives qui leur étaient superposées, sans qu'elles s'en doutassent, comme les ateliers de hauts gradés sont superposés aux ateliers de bas gradés, et par conséquent, elles ne pouvaient avoir pour objectif la constitution d'un futur Pouvoir occulte anglais.

L'Angleterre n'avait donc pas la société secrète préexistante indispensable.

Elle l'avait d'autant moins que cette première société secrète aurait dû être instituée à une époque assez reculée pour qu'au moment de la naissance de la Franc-Maçonnerie, ses membres eussent eu le temps d'acquérir l'expérience et l'habileté que dénote la construction de l'organisme maçonnique. Quelle extraordinaire complication de la question ! Une société secrète qui naît, non pas par l'effet d'une nécessité, mais tout exprès pour enfanter une autre société secrète, deux ou trois siècles plus tard ! Donc un politique anglais, comme Bacon, mais bien antérieurement à lui, c'est-à-dire par conséquent lorsqu'il n'y avait pas encore de protestantisme, aurait eu l'idée d'une pareille création ; ce politique aurait rêvé l'établissement lointain d'un Pouvoir occulte mondial au profit de son pays ; il aurait eu action sur le gouvernement auquel il aurait fait comprendre sa conception et partager sa conviction... Mais qui donc aurait pu imaginer à la fois l'idée de la Maçonnerie destinée à assurer dans un avenir indéterminé la domination du monde à l'Angleerre et l'idée de la société

secrète destinée à créer cette Maçonnerie? Qui, ayant assez creusé le problème pour se rendre compte par avance de la nécessité de ces deux créations successives, aurait encore eu la puissance de persuasion suffisante pour faire des adeptes en vue d'un but dont la réalisation comportait un tel détour? Qui, rassemblant en sa personne cette force de réflexion et cette puissance de persuasion eût avec cela disposé du nombre d'années qui étaient nécessaires pour qu'il rendît une telle création capable de durer après lui? Qui enfin, la première création accomplie, eût été capable de recruter dans tous les pays les concours nécessaires pour que partout les premières loges se soient un jour trouvées fondées avec la facilité que nous savons?

Tout cela est évidemment impossible. Et encore n'avons-nous pas envisagé une autre impossibilité : celle de la transmission et de l'exécution d'un pareil plan malgré les bouleversements résultant de la révolution religieuse opérée par Henri VIII, de celle de 1648 et de celle de 1688.

En somme, l'auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie* a tout simplement supposé résolu le problème de l'introduction d'une société secrète dans le monde chrétien, alors que la solution d'un tel problème est tout ce qu'il y a au monde de plus compliqué, alors que là réside le vrai secret qu'il s'agit de pénétrer.

Lorsqu'on saisit la question corps à corps, on s'aperçoit que le rassemblement de toutes les conditions préalables indispensables était impossible du côté anglais, tandis qu'au contraire, nous l'avons montré, ces

conditions se trouvaient remplies naturellement et par le fait des circonstances qui caractérisent si particulièrement la destinée du peuple juif.

Là, les sociétés secrètes dont l'existence devait précéder l'enfantement de la Franc-Maçonnerie telle que nous la voyons, étaient la conséquence de la situation si extraordinaire où s'était trouvée la nation depuis tant de siècles. Par cela même, tout le travail de gestation était fait en raison du cours même des choses.

Et l'on irait chercher les inventeurs de la Franc-Maçonnerie là où tant de difficultés, tant d'impossibilités se rencontrent, au lieu de les prendre là où la création de cette association apparaît comme la conséquence naturelle des faits existants !

Au lieu de reconnaître qu'une taupe doit avoir pour mère une taupe, on s'ingénierait à se persuader qu'elle est née d'un brochet !

Non ! La logique n'est pas là. La vérité ne saurait donc y être non plus.

CHAPITRE XIX

Le vrai rôle de l'Angleterre.

L'INTERMÉDIAIRE INDISPENSABLE.

L'Angleterre ne serait-elle donc pour rien dans l'enfantement de la Franc-Maçonnerie?

Gardons-nous de le croire.

Doué d'une puissance de réflexion remarquable, M. Max Doumic a pu se laisser tromper par certaines apparences parce que, trop nouveau venu dans la question maçonnique lorsqu'il écrivait son ouvrage, il a tranché avant d'avoir examiné le problème sous toutes ses faces. Toutefois si un esprit comme le sien est resté fixé sur les agissements anglais, c'est qu'il y avait bien quelque chose de ce côté.

Il y avait même beaucoup. Car le rôle joué par l'Angleterre fut tellement important qu'à défaut d'elle, il eût absolument fallu que quelque autre le remplît. Sans cela il n'y aurait eu ni Franc-Maçonnerie ni Pouvoir occulte.

Quel fut ce rôle? Le lecteur l'a déjà compris. L'Angleterre fut l'intermédiaire dont le gouvernement secret de la nation juive ne pouvait se passer.

Celui-ci, nous l'avons suffisamment fait comprendre, était obligé de ne jamais paraître en quelque circonstance que ce fût. Il lui fallait donc trouver un agent ; et comme l'œuvre à accomplir était immense, l'agent

en question devait être une véritable puissance dans le monde chrétien. Il était en même temps nécessaire que cet agent désirât ardemment l'abaissement des nations catholiques.

L'Angleterre était bien dans la situation voulue.

Mais comment la faire marcher?

Puisque le gouvernement secret juif ne pouvait se laisser voir, il n'avait qu'un moyen à sa disposition, toujours le même : c'était de mettre en mouvement les « influences individuelles soigneusement couvertes ».

Or, ce lui était facile, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'indiquer, grâce aux sociétés kabbalistes.

Nous savons maintenant ce qu'une société secrète composée de groupes superposés peut faire du cerveau de ses adhérents ; comment elle peut le modifier à sa convenance parce qu'elle a le loisir de se livrer sans danger à des essais, fussent-ils infructueux, sur certains sujets et de recommencer sur d'autres jusqu'à ce qu'elle rencontre ceux dont elle a besoin. Cela étant, et une fois son plan conçu, le gouvernement secret juif n'avait qu'à lancer ses émissaires, conscients ou inconscients, initiés ou simples suggestionnés, avec mission d'attirer dans les sociétés kabbalistes des politiques anglais ou des hommes disposant d'influence sur certains d'entre eux. C'est toujours ainsi que procède le Pouvoir occulte. N'avons-nous pas expliqué comment, depuis quelques années, il avait fait entrer dans la Maçonnerie ceux qu'il voulait y voir : les officiers et les professeurs ?

En agissant ainsi le Pouvoir occulte ne devait pas avoir de peine à trouver, pourvu qu'il y mît le temps voulu, certains hommes en situation de lancer l'idée de la société secrète composée de protestants. Cette idée, que nous ne nous expliquions guère tout à l'heure naissant *ex abrupto* dans l'esprit de Bacon, elle a pu au contraire, y être apportée avec la plus grande facilité, soit que Bacon fût initié à une société kabbaliste, soit qu'il eût autour de lui des initiés transmetteurs de la suggestion.

Qu'on y songe ! Cette société que nous peint l'auteur de la *Nouvelle Atlantide* et sur laquelle M. Max Doumic se livre aux réflexions très judicieuses que nous avons rapportées, est-ce qu'elle ne nous représente pas bien les conditions si particulières de l'existence de la nation juive? Les étrangers sont tenus à l'écart... Il ne leur est pas permis de se mêler au peuple..., ni de rien pénétrer de sa vie ou de ses institutions... « Le *gouvernement prend un soin jaloux*, tout en se renseignant très exactement sur les autres nations, *de leur cacher jusqu'à son existence...* »

« Le Temple de Salomon envoie à l'étranger des « frères chargés de rapporter des renseignements sur les affaires des autres peuples, et rendre compte de leur situation. Ces « frères » emportent de fortes sommes d'argent, pour se procurer ces renseignements dans les pays où ils séjournent et payer largement les personnages qu'il y a lieu de payer à cet effet... »

Est-ce que ce ne sont pas là les moyens pour l'invention et pour l'emploi desquels les Juifs étaient

spécialement doués en raison de leur passé, de leur caractère, de leur situation et de leurs aptitudes?

Et la connaissance en est révélée et la suggestion en est donnée aux politiques anglais de manière à ce qu'ils ne puissent supposer qu'il existe un autre gouvernement qui met ces moyens en pratique.

Que faut-il pour que l'idée soit ainsi déposée dans leurs cerveaux? Il suffit de quelques suggestions jetées dans les groupes kabbalistes ouverts aux protestants anglais.

Est-ce que cette manière de faire n'est pas précisément celle que nous voyons reproduite journellement à notre époque par la Franc-Maçonnerie?

Nous pouvons en être certains : si ce n'eût été Bacon qui consentit à exposer l'idée, c'eût été un autre politique anglais. Il faut remarquer qu'on la trouve dans les papiers du chancelier, cette idée. Avons-nous la preuve qu'elle soit bien de lui? N'a-t-elle pas été glissée subrepticement parmi d'autres écrits? C'est encore là un procédé que nous avons vu employé plus d'une fois... Peu importe d'ailleurs ; car, nous le répétons, si ce n'eût été Bacon, c'eût été un autre. C'est ainsi que la suggestion devait être insinuée au monde politique anglais pour que le Pouvoir occulte juif ne fût pas découvert. Il était indispensable qu'elle fût d'abord versée dans l'esprit d'un homme marquant pour passer de là dans d'autres, de même que pour la formule le *cléricalisme*, *voilà l'ennemi !* il était indispensable qu'elle passât par les lèvres de Gambetta pour être répétée par des milliers de bouches.

Peut-être fallait-il du temps pour trouver l'homme.

Là était la seule difficulté. Mais le temps, on l'avait. Une fois le choix fait, tout le travail qui eût été impossible dans le cas de l'origine purement anglaise de la Franc-Maçonnerie devait s'accomplir pour ainsi dire tout seul, grâce aux suggestions qui étaient jetées dans les sociétés kabbalistes. Des discussions s'ouvraient sur ce sujet dans les dites sociétés. Ceux des politiques anglais qui y fréquentaient étaient travaillés comme il convenait, selon les méthodes que nous savons employées, et c'est eux qui faisaient la fortune de l'idée exposée par Bacon, comme nos francs-maçons firent la fortune du cri de guerre poussé par Gambetta. L'heure venue, des statuts qui étaient tout prêts, comme sont toutes prêtes les lois antireligieuses actuellement enregistrées après un semblant de délibération par notre parlement, étaient soi-disant élaborés par quelques-uns des politiques, de concert avec un ou deux représentants du Pouvoir occulte. Les « influences individuelles soigneusement couvertes » et encore plus soigneusement choisies proposaient les dits statuts à qui il fallait pour qu'ils arrivassent dans les régions gouvernementales. Ils y étaient présentés accompagnés des commentaires nécessaires pour qu'on se rendit compte en haut lieu de l'utilité de la future société au point de vue protestant et tout particulièrement au point de vue anglais. Inutile d'ajouter que ces commentaires étaient ce qu'il fallait pour que fût dissimulée autant qu'il convenait la lâcheté du procédé proposé contre les nations catholiques. Quant à ceux qui les développaient, ils se montraient d'autant plus éloquents

que, grâce au travail de suggestion accompli par le Pouvoir occulte, ils étaient des convaincus, comme sont nos anticléricaux d'aujourd'hui... Ce sont les suggestions répandues dans les groupes kabbalistes qui rendaient tout facile, tandis que sans ces suggestions rien n'était possible.

Le mode d'action que nous indiquons là, c'est celui que nous savons maintenant avoir été employé depuis cent cinquante ans dans la Franc-Maçonnerie. N'est-il pas logique d'admettre que, s'il s'y trouve, c'est parce que les fondateurs l'y ont mis, et que s'ils l'y ont mis, c'est parce qu'ils en avaient l'habitude?

Une précaution était à prendre : il ne fallait pas que les premiers transmetteurs de l'idée dans le monde profane fussent connus comme affiliés aux sociétés secrètes kabbalistes. Mais là encore, ce qui se passe de nos jours ne nous est-il pas une indication suffisante de ce qui a pu se passer alors? Ne savons-nous pas la tournure d'esprit très particulière qu'acquièrent les membres des sociétés secrètes et le souci perpétuel qu'ils ont de cacher les initiations qu'ils ont reçues? Les hauts gradés se taisent vis-à-vis des maçons des bas grades. Ceux-ci, de leur côté, créent des sous-maçonneries « sans laisser voir la main de la Maçonnerie »... Pourquoi donc les protestants kabbalistes, soumis à la même éducation, auraient-ils eu moins de discrétion ?

Pour mieux se couvrir, pour éteindre tout soupçon dans l'esprit de ces collaborateurs inconscients et dans celui des politiques avec le concours desquels ceux-ci devaient fonder les premières loges, le Pouvoir

occulte juif avait intérêt à leur suggérer que celles-ci ne devaient être ouvertes qu'aux seuls chrétiens et qu'il fallait en exclure rigoureusement les Juifs. Il avait intérêt à cela, disons-nous, et il ne courait aucun risque à procéder ainsi, puisque les vrais inspirateurs des futures loges continueraient d'être façonnés, hypnotisés dans les sociétés secrètes juives dont ils faisaient partie, et puisque, d'autre part, l'effet inévitable des doctrines qu'on leur ferait prêcher serait l'admission future des Juifs, non seulement dans cette Maçonnerie qu'ils ne se fermaient momentanément que pour mieux se l'ouvrir par la suite, mais aussi dans ce monde chrétien qu'ils ne pouvaient détruire qu'à condition de le pénétrer?

Grâce à cette dernière précaution, l'autorité politique anglaise devait être fatalement entraînée. Convaincue que la Société naissante ne pouvait favoriser qu'un seul intérêt : celui de l'Angleterre, si celle-ci se mettait à la tête du mouvement, le Pouvoir politique anglais fut tout naturellement tenté d'adopter l'idée que le Pouvoir occulte lui faisait suggérer par ses intermédiaires. Eût-il hésité? Il avait à craindre — et on le lui devait faire comprendre — que cette idée ne fût exploitée par d'autres. Comment n'eût-il pas marché?

Le succès de la machination devait être facilité par la circonstance suivante.

Avant que l'Angleterre protestante eût à utiliser l'association maçonnique contre les nations catholiques, elle dut traverser une période de luttes entre protestants et catholiques anglais. Le Pouvoir oc-

culte juif n'eut donc pas tout d'abord à tromper la perspicacité des chefs de la nation. Il put profiter du désordre causé par les divisions religieuses pour glisser l'orgnisation secrète dans le parti protestant anglais. C'était pour celui-ci une arme toute trouvée contre le parti catholique. Et quelle arme innocente ! Un simple instrument de propagande religieuse...

On s'expliquerait, grâce à cela, les succès de Cromwell et, plus tard, l'avènement de Guillaume d'Orange, de la même manière que s'explique le triomphe des utopistes et des phraseurs qui firent notre Révolution.

Une fois assuré le succès du parti protestant, les politiques anglais s'efforcèrent de répandre la Franc-Maçonnerie dans le monde entier. Ils en furent les propagateurs. Ils fondèrent partout des loges avec d'autant plus de facilité que partout se trouvaient, non seulement des protestants qui sentaient leur idéal religieux favorisé par celui qui était proposé dans la déclaration de principes, mais aussi et surtout de ces chrétiens déchristianisés, protestants ou non, initiés aux sociétés kabbalistes. Ceux-ci, suggestionnés dans cette vue et préparés à jouer ce rôle, entraient dans les loges pour y transmettre les suggestions dont ils avaient été préalablement imprégnés et ils mettaient ainsi les groupes maçonniques fondés par les Anglais sous l'inspiration des groupes juifs. Il s'établissait de cette manière une situation comparable à celle qui existe dans les loges entre l'autorité administrative et l'autorité inspiratrice. Les officiers des loges représentent la première, tandis

que les hauts gradés représentent la seconde; mais, en raison du but de la Franc-Maçonnerie, c'est l'autorité inspiratrice seule qui compte.

Les Anglais fondaient des loges; ils les administraient ; mais en fait, ils constituaient simplement ainsi des milieux chrétiens dont ils livraient les éléments à l'action juive. Par les intermédiaires qu'il introduisait dans ces loges, le Pouvoir occulte commençait dès lors la pyramide de sociétés secrètes que nous avons montrée dans le *Pouvoir occulte contre la France*, grâce à laquelle les derniers des ateliers maçonniques et, par eux, le monde chrétien, sont mis sous l'inspiration du gouvernement national juif. En agissant ainsi, les politiques anglais attentaient à l'existence de la chrétienté toute entière, puisqu'ils propageaient une société qui, en certain pays, devait tendre, dans leur pensée, à la destruction de la morale chrétienne. Il y avait là une véritable trahison.

Sans doute le Pouvoir occulte se jouait d'eux ; et ce lui était facile en raison de l'expérience qu'il avait des sociétés secrètes. N'avoir pas reculé devant les ravages qu'ils attendaient de l'action antichrétienne de la Maçonnerie n'en est pas moins un crime à la charge de ceux dont nous parlons.

Jusqu'à quel point étaint-ils conscients, au début, de la gravité possible de ces ravages ? D'autre part, à quelle heure se sont-ils aperçus que l'arme empoisonnée dont ils frappaient traîtreusement les nations catholiques leur était fournie par le peuple qui est resté depuis dix-neuf cents ans l'implacable ennemi de ce Christ devant lequel ils s'age-

nouillent? Depuis quand ont-ils accepté, en connaissance de cause, une pareille collaboration contre une partie de la chrétienté?

Ce sont là des questions dont la réponse, si elle pouvait être faite, alourdirait ou atténuerait leurs responsabilités.

LA SEULE CONCLUSION LOGIQUE.

Ainsi qu'on le voit, la théorie de l'origine juive de la Franc-Maçonnerie n'est nullement entamée par les objections qu'on lui oppose et que croient irréfutables ceux-là seuls qui n'ont pas su discerner toute la complexité de la question maçonnique.

Elle explique sans aucune difficulté que les fondateurs des premières loges dans presque tous les pays soient des Anglais. Elle expliquerait également que presque partout, et même partout, si c'était prouvé — mais ça ne l'est pas — les Juifs aient été exclus de ces premières loges. Ils n'en avaient pas moins la direction des choses de la Maçonnerie par l'intermédiaire des mauvais chrétiens affiliés à leurs groupements secrets juifs, de même qu'aujourd'hui le Pouvoir occulte a la main partout dans les loges, de même que la Maçonnerie a la main dans les sous-maçonneries.

Elle explique également que la politique maçonnique se soit montrée presque constamment favorable à la politique anglaise. Le Pouvoir occulte juif a bien été obligé de favoriser la nation qui lui servait de courtière. Il y eut d'ailleurs presque toujours

intérêt, puisque la puissance catholique, l'ennemie qu'il lui fallait d'abord abattre, se trouvait affaiblie d'autant.

Elle permet en outre de comprendre certains faits que n'explique pas l'hypothèse de l'origine anglaise : par exemple le dualisme qui se fait voir à certaines heures dans l'organisme maçonnique et sur lequel nous aurons à revenir ; par exemple encore, la succession des quatorze batailles parlementaires qui ont été livrées dès le début de la Révolution au sein de la Constituante pour que les Juifs fussent dotés des mêmes droits civils et politiques que tous les Français, alors que ceux-ci n'acquéraient pourtant pas en échange la qualité de Juifs. De telle sorte que la fameuse charte des Droits de l'Homme apparaît à ceux qui y regardent d'un peu près comme ayant été inventée à seule fin d'en dissimuler une autre qu'on voulait imposer au monde sans la formuler : la charte des Droits du Juif.

La théorie de l'origine juive, telle que nous venons de l'exposer, se recommande encore d'une façon particulière en ce qu'elle éclaire deux faits qui ne s'expliquent pas sans elle : le maintien de la nationalité juive à travers les siècles et l'existence des sociétés secrètes du moyen âge. Il serait vraiment extraordinaire qu'une théorie fausse s'adaptât ainsi à des faits historiques si importants et si incompréhensibles jusqu'ici. D'autre part, ainsi que nous l'avons fait remarquer, c'est en étudiant la structure et les caractères des individus qu'on les classe et qu'on leur assigne une origine en histoire naturelle. Ce procédé

scientifique appliqué à la question dont nous nous occupons, condamne l'origine anglaise et conduit au contraire à l'origine juive de la Maçonnerie, car les méthodes maçonniques sont essentiellement des méthodes juives, et le caractère maçonnique ressemble au caractère juif comme le nez d'un Lévy ressemble à celui d'un Dreyfus.

La thèse de l'origine juive fait même comprendre les raisons pour lesquelles il peut y avoir des partisans de l'origine anglaise. Elle nous montre le machiavélisme des moyens employés pour conduire ceux-ci à l'opinion par eux adoptée, — machiavélisme qu'on rencontre d'ailleurs partout dans la Franc-Maçonnerie et qui est si bien en rapport avec le caractère et avec la situation de la nation juive dans le monde depuis dix-huit siècles.

La thèse de l'origine juive contient donc pour ainsi dire en elle la thèse de l'origine anglaise. Elle l'explique. Elle l'éclaire. Elle la complète, en nous montrant l'élément juif rêvant, concevant, préparant la Maçonnerie, mais la faisant propager par l'élément anglais. Dans ces conditions on reconnaîtra qu'elle se présente singulièrement armée.

Le fait de l'établissement parmi les nations des colonies juives qui ont refusé de se fondre dans ces nations, qui ont conservé leur constitution et leur personnalité, qui ont ainsi joué le rôle de parasites accrochés à la peau des peuples, ce seul fait contient en lui le germe de toutes les phases de la gestation et de l'enfantement de l'étonnante et immense création maçonnique.

Un tel point de départ existant, il est impossible que les colonies juives ne se soient pas constituées en sociétés secrètes et qu'elles n'aient pas été reliées par un gouvernement secret.

Impossible également que ces sociétés secrètes juives qui n'ont pu se maintenir que par l'amour de leur idéal religieux et national, n'aient pas été tentées d'agir contre l'idéal chrétien dont le triomphe impliquait l'effacement du leur.

Impossible que, réduites à l'impuissance d'attaquer ouvertement puisqu'elles étaient les plus faibles, elles n'aient pas cédé au désir d'attaquer secrètement.

Impossible que, de défensives qu'on peut les supposer au début, elles ne soient pas ainsi devenues offensives.

Impossible qu'elles n'aient pas essaimé pour produire les moyens d'action dont elles avaient besoin, c'est-à-dire des sociétés secrètes tendant spécialement à la détérioration du bloc chrétien en attendant qu'elles fussent en état de tendre à sa complète désagrégation.

Impossible que ces sociétés secrètes de combat n'aient pas cherché et réussi à attirer à elles les transfuges chrétiens.

Impossible qu'elles n'aient pas songé à profiter de la grande dislocation produite par la réforme.

Impossible qu'elles ne se soient pas modifiées ou qu'elles n'aient pas de nouveau essaimé selon ce qu'exigeait cette nouvelle circonstance.

Impossible que, filles des sociétés secrètes pure-

ment juives, elles n'aient pas essayé d'enfanter à leur tour des sociétés secrètes purement chrétiennes qui ne s'ouvriraient que plus tard aux Juifs, en même temps que le monde chrétien lui-même.

Pour que les choses se soient passées autrement que nous les avons montrées, il faudrait que les Juifs fussent en dehors des lois de la nature, par conséquent au-dessus d'elles. Quel est celui de leurs partisans qui osera soutenir une pareille opinion?

Après avoir considéré comme point de départ le fait initial que nous venons de dire et qui ne pouvait pas ne pas engendrer ses conséquences, si nous considérons maintenant le fait actuel maçonnique qui ne peut pas ne pas avoir sa cause, nous nous trouvons également en présence d'un certain nombre d'impossibilités qui ne peuvent être résolues que dans l'hypothèse de l'origine juive.

Il est impossible en effet que la Franc-Maçonnerie n'ait pas un créateur, et impossible que ce créateur ne soit pas à la fois séculaire et universel comme sa création elle-même.

Le peuple juif est l'un et l'autre, et il n'y a que lui qui soit tel.

Impossible que ce créateur n'ait pas disposé au moment de la création de la Franc-Maçonnerie de moyens de communication s'étendant partout et de moyens d'action embrassant toutes les contrées.

Le peuple juif possédait les uns et les autres, il était seul à les posséder.

Impossible qu'un organisme qui n'a de raison d'être que s'il tend à établir la possibilité d'un Pouvoir

occulte, ait été créé en l'absence d'une organisation secrète préexistante ayant le moyen d'agir partout sans se laisser voir nulle part.

Le peuple juif possédait l'organisation en question et il était seul à la posséder.

Impossible que le créateur de la Franc-Maçonnerie n'ait pas été dominé par une haine acharnée et particulièrement tenace contre le Catholicisme.

Le peuple juif était incité à cette haine par des raisons de situation, d'intérêt et de sentiment.

Impossible que le créateur de la Franc-Maçonnerie ne fût pas étonnamment apte au mensonge, à l'obséquiosité, à l'hypocrisie ; impossible surtout qu'il ne fût pas doué d'une patience, d'une subtilité et d'une ténacité prodigieuses.

Mensonge, obséquiosité, hypocrisie, patience, subtilité, ténacité, le peuple juif a été incité séculairement à tout cela par les circonstances de sa vie.

Impossible enfin que le créateur de la Franc-Maçonnerie ne fût pas dominé comme tous les conspirateurs par un sentiment national ou religieux.

La race juive est dominée depuis dix-huit cents ans par le sentiment religioso-national auquel elle doit sa persistance comme peuple, et ce sentiment a été d'autant plus surexcité qu'il était plus contredit, plus humilié, plus écrasé par le triomphe du principe chrétien. Cette race avait à se venger contre les races chrétiennes de la tache ineffaçable imprimée à son front par la trahison de Judas et par le supplice du Juste. Contre ces races, elle était, par situation, la race éternellement conspiratrice. Elle devait donc

jeter au milieu d'elles l'instrument d'éternelle conspiration.

Donc, une cause historique est là : la race juive, qui ne peut pas ne pas avoir produit d'effet. Et, d'autre part, un effet historique est là, lui aussi : la Franc-Maçonnerie, qui ne peut pas ne pas avoir sa cause. Cause et effet tendent leurs bras à travers l'histoire, l'effet demandant sa cause, la cause demandant son effet. L'effet ressemble à la cause comme un fils ressemble à sa mère. Tous deux rapprochés, s'adaptent, se juxtaposent, coïncident exactement. Et l'on refuserait de reconnaître qu'ils s'appartiennent? Plutôt que de les rassembler comme la logique et la raison veulent qu'ils le soient, on préférerait les laisser demander éternellement, l'un son besoin de cause, l'autre son besoin d'effet...?

Soit ! Mais alors il faut déclarer que la logique doit être systématiquement écartée du sujet qui nous occupe.

Nous disons, nous, que si Dieu nous a donné une raison, c'est pour que nous nous en servions ; et nous proclamons comme seule conclusion possible :

Le Pouvoir occulte qui a rêvé, préparé, engendré la Franc-Maçonnerie, qui l'a propagée dans tout le monde chrétien grâce aux politiques anglais, qui par elle domine aujourd'hui ce monde chrétien et le conduit tout entier à sa perte, en commençant par les nations catholiques mais en se réservant de finir par les nations protestantes qui collaborent avec lui, c'est le GOUVERNEMENT SECRET DE LA NATION JUIVE.

Mais nous ajoutons, d'accord en cela avec ceux qui ont cru jusqu'ici à l'origine anglaise, que ce gouvernement secret de la nation juive est loin d'être seul à disposer des forces maçonniques. Il a des concurrents et la puissance de ceux-ci grandit tous les jours à mesure que grandit leur expérience de la société secrète.

Nous aurons bientôt à envisager ce côté de la question et à constater la situation qui en résulte pour nous.

CINQUIÈME PARTIE

Le plan juif. Les obstacles qu'il rencontre. Nos moyens de combat.

CHAPITRE XX

Comment le rêve de la domination du monde se présente à l'esprit du juif et sous quelle forme.

LA DOMINATION DU MONDE.

Jusqu'ici, le lecteur le reconnaîtra, toutes les parties de la thèse que nous lui présentons sont coordonnées. L'œuvre réalisée est en rapport avec les méthodes employées Celles-ci sont de leur côté telles que l'exige l'organisme construit comme nous l'avons montré. Quant à l'auteur que nous dénonçons, il est bien, par son caractère, par les circonstances de sa vie, par ses habitudes et ses aptitudes, celui que veulent une pareille œuvre, de semblables méthodes, un si extraordinaire organisme.

Nous reconnaissons néanmoins que notre démonstration demeurerait boiteuse si la raison pour laquelle tout cela a été fait ne se trouvait en concordance, elle

aussi, avec l'organisme inventé, avec le caractère et la situation de l'auteur de cet organisme, avec les méthodes employées par lui et enfin avec la partie de l'œuvre aujourd'hui accomplie. Notre construction, étant bâtie sur la logique, doit être logique de la base au sommet. Sans cela, elle s'écroule. Nous devons maintenant exposer le but de l'immense machination et il faut que ce but soit en harmonie avec tout le reste, et même qu'il l'explique.

Or, nous entendons une objection.

Soit, peut-on nous dire. C'est la race juive, organisée internationalement et secrètement, qui a rêvé et créé l'association secrète internationale maçonnique, dans laquelle d'ailleurs les rites, les formules et les légendes sont juives, de même que la façon de compter les mois et les années. Elle a procédé à cette création par haine du christianisme, nous l'admettons, et dans le dessein de le détruire. Pour cela elle s'est attaquée tout d'abord au catholicisme en s'appuyant sur le protestantisme dont elle a contribué à fortifier les positions. C'est logique. Mais avec tout cela, où veut-elle aboutir? Elle est actuellement maîtresse de la France. Son intérêt et sa haine se trouvent dès lors en conflit. Sa haine doit lui faire souhaiter la subversion totale de la grande nation catholique. Mais son intérêt veut au contraire la conservation et le maintien de cette nation, puisqu'elle est parvenue à en faire sa propriété. Comment continue-t-elle à l'abaisser, au risque de tenter par l'appât d'une proie qu'elle a rendue si facile, l'appétit anglais ou la vérocité allemande? Veut-elle l'absorption de la France par l'un

ou par l'autre des deux concurrents? Ce serait à son propre détriment, puisqu'en prenant la France, c'est son bien qu'on prendrait. Veut-elle garder sa possession comme il est naturel à tout propriétaire? Alors elle devrait affaiblir non plus la France, mais l'Angleterre et l'Allemagne qui deviennent des rivales pour elles.

Telles sont les questions qui doivent se poser devant tous les esprits.

Nous n'avons pas le droit de les écarter sans leur consacrer l'examen qu'elles méritent. Nous demandons seulement à y répondre avec méthode, afin d'y répondre avec clarté. C'est pourquoi nous exposerons d'abord le plan juif, et ensuite les difficultés très graves que commence à soulever — heureusement pour nous — la réalisation de ce plan.

Commençons par préciser que le but de la machination maçonnique, c'est non pas la destruction, mais l'assujettissement du monde chrétien. Ce que le Pouvoir occulte juif veut détruire, c'est seulement l'esprit chrétien. Et s'il veut cette destruction, c'est précisément parce que l'esprit chrétien constitue la vraie défense du monde qui en est issu ; de même que s'il a détruit la monarchie française, c'est parce que cette monarchie était la meilleure sauvegarde de la France. On commence à s'en apercevoir aujourd'hui. C'était pour faire les soldats prisonniers qu'on tuait leur chef ; pour s'emparer du troupeau qu'on assassinait le berger. Rien de plus logique que ce qui a été fait, en cela comme en tant d'autres choses, par le Pouvoir occulte juif. Il faut bien le dire, puisque cela est vrai.

La destruction de l'esprit chrétien comme moyen d'assujettissement, tel est donc le but qui est dissimulé sous les grands mots de vérité, lumière, progrès, démocratie. Si l'on répugne plus ou moins à accepter cette idée, c'est parce qu'il est naturel qu'on résiste à ce que l'on n'a pas pris l'habitude d'envisager. L'assujettissement d'un monde, se dit-on, comment admettre qu'un pareil rêve puisse être nourri par une race, et surtout par une race qui n'a pas de foyer?

On oublie que ce rêve a été entretenu dans le cœur du peuple juif par sa religion. Les Juifs attendent toujours leur Messie. Tandis que le christianisme a interprété les promesses de la Bible dans le sens idéal, tandis qu'il considère la domination prédite au Messie comme purement morale, les Juifs, au contraire, ont toujours compris que cette domination devait avoir un caractère matériel. Ils ont commencé par croire qu'elle serait attribuée un jour à leur race par un Messie conquérant. L'idée s'est maintenant répandue parmi eux que le mot Messie doit être compris comme s'appliquant non pas à un fils de la race de Jacob, mais à cette race elle-même, et que la conquête du monde peut se faire autrement que par le fer. Ils sont désormais convaincus que le futur triomphateur, c'est le peuple juif tout entier, et que les temps messianiques sont ceux où ce peuple sera parvenu à mettre le pied d'une manière quelconque, sur le monde enfanté par le Messie chrétien, le Messie du renoncement, qui a tenu si longtemps la place réservée, suivant eux, au vrai Messie, c'est-à-dire à eux.

Cela t'étonne, peuple souverain français? C'est

pourtant pour cela, et pour cela seulement, qu'on t'entretient dans le rêve démocratique.

L'idée de la domination du monde n'est d'ailleurs pas si en dehors et au-dessus des conceptions humaines qu'il nous semble. Plus d'un conquérant de l'antiquité a osé lui donner asile en son esprit. Le peuple romain l'a réalisée presque complètement. Il est vrai que le monde ayant été morcelé par les invasions barbares, les guerres se sont faites depuis lors et pendant des siècles pour le gain de quelque baronnie ou de quelque comté. Encore convient-il pourtant de ne pas oublier que Charlemagne fit revivre le rêve d'une domination universelle. Après l'émiettement de l'empire qu'il avait constitué, ce fut le recommencement de la lutte pour la possession d'un lopin de terre. Mais peu à peu les champs de bataille s'élargirent. Après les guerres de comtés à comtés, ce furent les guerres de provinces à provinces, puis celles de nations à nations. Ce sont maintenant les guerres de races à races. Or, une fois les races en présence, que peuvent-elles se disputer, sinon d'abord la prépondérance, et ensuite la souveraineté exercée sur le monde ? Puisque c'est là que nous en sommes actuellement, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce que la race juive intervienne dans les conflits? Elle n'a pas de patrie, répond-on. Quelle belle raison ! N'est-il pas au contraire logique d'admettre qu'elle a dû penser à la domination du monde avant toutes les autres, précisément parce qu'elle a le pied partout, sans compter que partout elle tient les cordons de toutes les bourses? On ne pense le plus souvent à conquérir que

ce qu'on voit. C'est si vrai que, si l'on excepte ce qui s'est passé dans l'histoire des peuples marins, les guerres ont presque toujours eu lieu pour un territoire qui était à portée de la main des belligérants. La race juive est, à ce point de vue, dans une situation très spéciale. Par les yeux de ses fils disséminés partout, son regard embrasse le monde entier. C'est donc elle qui logiquement, et indépendamment de la suggestion qu'elle recevait de sa religion, devait, la première de toutes les races, faire du monde l'objet de son ambition.

Il se peut que cette idée de la domination du monde n'ait pas toujours été présente à la pensée des conducteurs d'Israël avec la précision qu'elle a maintenant. En cela comme en tout, nous croyons que les choses ont dû se passer conformément aux lois de la nature. Là comme ailleurs, il y a un point de départ, un point d'arrivée et, éntre les deux, une évolution. Le point de départ, c'est la croyance à un Messie qui doit dominer le monde au profit de la race juive, alors que le Messie qu'adorent les chrétiens a, au contraire, conquis ce monde au détriment de cette même race, qui se considère comme volée. Cette croyance a été entretenue en l'âme de ce peuple tenace par la contradiction violente à laquelle elle s'est heurtée sans cesse dans le monde chrétien. Elle s'est fortifiée de l'irritation résultant de cette contradiction, dans le silence et le mystère des sociétés secrètes juives que nous avons vues répandues dans le monde. Ce n'était alors qu'un rêve obscur, si l'on veut ; une espérance consolatrice comme est celle de la céleste patrie pour

les foules chrétiennes réunies au pied des autels que le Messie juif, le Messie de la trahison est en train de détruire. Lorsque, de défensives qu'elles étaient primitivement, les sociétés secrètes devinrent offensives par le cours naturel des choses, l'espérance des futures conquêtes s'exaspéra. L'âme de la race errante fut mordue par un désir de plus en plus âpre. Un temps vint enfin où cette race força subrepticement les portes des sociétés chrétiennes qui lui avaient été si longtemps fermées. Puis elle cumula en elle toutes les nationalités. La voici maintenant qui s'est emparée de l'or du monde ; l'or, ce au moyen de quoi on fait presque tout ce qu'on veut !... Aussi peut-elle faire régner entre les nations la paix ou la guerre à son gré, et, dans le dernier cas, assurer les bénéfices de la lutte à celle-ci ou à celle-là, selon qu'elle accorde ou qu'elle refuse en temps utile le prêt de cet or. Elle a en même temps le loisir de corrompre, d'empoisonner impunément l'âme des peuples, grâce à la presse et au complot permanent que cache la société secrète maçonnique contre les nations chrétiennes. Elle voit sa puissance grandir sur tous les points du globe, à mesure que décroît, avec la fidélité aux traditions, la force de cohésion et, par suite, la force de résistance des races chrétiennes. Elle est partout. Elle agit partout. Son gouvernement voit tout et n'est pas vu. Il frappe à coup sûr, tandis qu'on ne songe même pas à se défendre parce qu'on ne sait pas qu'il existe. Les choses étant ainsi, il faudrait vraiment que le gouvernement de la race de Judas fût complètement dénué au point de vue intellectuel

pour ne pas rêver l'empire d'un monde que, grâce à la perversité qu'il a déployée séculairement contre lui, rien ou presque rien ne garde plus. Il n'est pas besoin que vienne le Messie triomphant, il est venu. C'est le peuple juif, aux pieds duquel se prosternent d'elles-mêmes les races déchristianisées et les nations dissociées. Telle est évidemment l'évolution qui s'est produite dans la pensée juive.

Dès lors que le peuple juif a su conserver en son sein l'égoïsme de race au point d'en faire, en l'absence de toute patrie territoriale, un nationalisme si particulier qu'aucun autre exemple semblable n' a été fourni par l'histoire, non seulement il est explicable que son gouvernement secret rêve de s'assujettir le monde, mais il serait inadmissible qu'il n'y pensât pas. Ayant accompli ce prodige d'avoir maintenu la race errante dans la fidélité à l'ancien idéal national, et voyant les autres races, la nôtre en tête, considérer stupidement l'abandon du leur comme un progrès, ce gouvernement doit logiquement se croire capable, en un tel état de choses, d'assurer à son peuple la royauté de l'univers.

CARACTÈRE DE CETTE DOMINATION.

Mais quelle espèce de royauté? Le Juif n'est-il pas déjà roi et la puissance dont il jouit ne lui suffit-elle pas ?

Non, parce que cette puissance n'est pas organisée matériellement. Or rien ne dure que ce qui est organisé. Cela, le Pouvoir occulte juif le sait mieux que quicon-

que. Il sera donc inquiet tant qu'il n'aura pas fixé sa royauté par une organisation nouvelle du monde.

Lorsqu'un tyran a mis la main sur un pays, il gouverne toujours celui-ci suivant une conception qui lui est particulière et, tout naturellement, cette conception, c'est celle qui correspond à son caractère, à ses aptitudes, à ses moyens d'action. Le Pouvoir occulte juif, qui aspire à la royauté du monde, a tout naturellement sa conception particulière sur l'organisation de ce monde et il entend la substituer à celles qui ont été réalisées jusqu'ici. C'est encore là une idée que nous n'admettons pas facilement, parce qu'étant accoutumés à ce qui existe, à ce au milieu de quoi l'univers a vécu depuis si longtemps, nous sommes portés à le croire indestructible. Nous nous trompons. Lorsque Rome triomphait des peuples dont fut constitué son empire, elle les organisait à sa manière. Lorsque, plus tard, les barbares firent des conquêtes romaines leur propre conquête, ils renversèrent l'ordre de choses établi par le génie italien et mirent partout la marque de leur barbarie. Lorsqu'enfin le christianisme triompha à son tour, il tendit, lui aussi, à transformer les sociétés qui déjà l'avaient été par les Romains et par les barbares. Il en a toujours été et il en sera toujours ainsi, parce que c'est encore, peut-on dire, une loi de nature que le maître mette son empreinte sur les choses qui dépendent de lui. Nul doute, par conséquent, que les futurs rois du monde jettent celui-ci dans un nouveau moule. Et nul doute non plus que leur conception soit celle que leur impose leur génie particulier ; celle qui est le plus en rapport avec leur

caractère, leurs aptitudes et leurs moyens d'action ; celle surtout qui annihilera le mieux les possibilités de révolte des vaincus. Leurs prédécesseurs dans la conquête ont fait ainsi ; ils feront de même.

L'outil des conquérants anciens, ce fut la force organisée militairement. Leurs aptitudes à la conquête résultaient de celles qu'ils pouvaient avoir pour l'emploi de cette force. Leur moyen d'action moral pour faire rendre à celle-ci son maximum, c'était le sentiment patriotique qui attache l'homme à la terre où il est né, ainsi qu'à l'idéal des aïeux dont il descend. *Pro aris et focis !* C'était le cri des anciens Romains. Il en va tout autrement des Juifs qui n'ont ni armée ni patrie territoriale. Ils ne possèdent ni les moyens d'action, ni les aptitudes, ni le caractère des anciens conquérants. En conséquence, il est naturel qu'ils aient conçu un autre plan de conquête que ceux-ci, et il ne l'est pas moins qu'ils rêvent une autre organisation du monde et que cette organisation soit en dehors de nos conceptions.

S'ils laissaient le monde tel qu'il est, c'est-à-dire divisé en nations ayant chacune leurs armées, leur marine, leur patriotisme, leur frontière, ils se constitueraient par là même en état d'infériorité vis-à-vis de ces nations, eux qui n'ont ni armées, ni marines, eux qui ne comprennent même pas le patriotisme comme nous l'avons compris jusqu'ici. Pour devenir rois du monde comme pour conserver leur souveraineté, il faut qu'ils commencent par détruire tous les principes et toutes les organisations intérieures sur lesquelles reposent les grandes organisations natio-

nales actuelles. Pas de domination pour eux s'ils ne la basent sur cette idée fondamentale : démolition des nations, qui, telles qu'elles sont actuellement constituées, ne se laisseraient pas absorber.

C'est de cette évidence que nous devons nous persuader.

Démolition des nations ! C'est l'idée maîtresse en l'absence de laquelle il n'y aurait pas de royauté juive possible. Et c'est pourquoi, visiblement, on nous mène à cela, toujours sous couleur de progrès.

Mais ces nations, il faudra bien les remplacer par quelque chose?...

Sans doute. Aussi existe-t-il un projet d'organisation du monde dont on parle beaucoup depuis plusieurs années, en faveur duquel une propagande acharnée est faite dans les masses et vers lequel nos gouvernants actuels nous font glisser par une marche qu'ils s'efforcent de rendre insensible. Nous voulons parler de l'organisation socialiste-collectiviste. C'est celle-là qui est le plus en rapport avec le caractère, les aptitudes et les moyens d'action du peuple juif ; c'est celle-là qui porte la griffe, la marque de fabrique de ce nouveau Peuple-Roi ; c'est elle qu'il veut imposer au monde chrétien, parce que ce n'est que grâce à elle qu'il peut dominer celui-ci.

La propagande socialiste-collectiviste (on emploie un mot ou l'autre selon qu'il est nécessaire pour mieux embrouiller les choses) a ceci de précieux pour le Pouvoir occulte juif : qu'elle le masque admirablement et qu'en même temps elle est tout à fait propre à supprimer toutes possibilités de résistance, parce

qu'elle a pour effet de réduire l'humanité à l'état de poussière en dissolvant les blocs cohérents dont cette humanité est aujourd'hui constituée.

La propagande socialiste-collectiviste masque le Pouvoir occulte juif comme les mots *liberté*, *égalité*, *fraternité*, ont masqué la Franc-Maçonnerie aux yeux du monde profane qui, en croyant se donner à un superbe idéal, se donnait en réalité à cette hypocrite et lâche association.

Une formule résume en effet la propagande collectiviste : Tout à l'Etat.

Tout à l'Etat ! Le peuple s'imagine que cela signifie Tout à tous ! et il marche, l'âme ivre d'espérance, à la conquête de cet idéal fallacieux, sans se douter que l'Etat étant dès maintenant aux mains des Juifs, tout à l'Etat, c'est déjà, mais ce sera bien plus encore dans l'avenir : tout aux Juifs !

Lorsque viendront les temps, si souhaités par les ouvriers aveuglés, où l'Etat s'étant peu à peu emparé des propriétés particulières, tous les non-juifs seront devenus ouvriers comme eux et ouvriers déchristianisés, démoralisés, la situation des Juifs par rapport au monde ainsi transformé sera la suivante :

Il n'y aura plus de nations dans l'ancienne chrétienté, c'est-à-dire plus d'hommes associés par l'idéal patriotique. Plus de groupes unis par l'idéal religieux non plus ; car partout les religions auront été détruites et à leur place régnera le matérialisme, c'est-à-dire la loi d'égoïsme individuel qui est celle des bêtes. C'est là que nous aura mis « le progrès ». Les besoins, les paresses et les vices seront vis-à-vis les uns des au-

tres dans cet état d'hostilité permanente qui est naturellement engendré, ainsi que nous l'avons montré, par l'absence de foi religieuse, à moins qu'ils ne soient contraints par une force gouvernementale. Mais toutes forces gouvernementales chrétiennes auront été détruites. A la place de ce que nous appelons maintenant les nations, il n'existera plus qu'une poussière d'êtres déshumanisés parce que désidéalisés, et par conséquent bestialisés. Des bipèdes au lieu d'hommes. Des primates dressés à la fabrication des objets de consommation et inaptes à toute autre chose qu'à cela, si ce n'est peut-être à composer ou à lire ce qui sera nécessaire pour maintenir, avec l'universelle corruption, l'universelle impuissance.

En face de cette cohue de troupeaux humains beuglant leurs besoins et leurs désirs, une seule famille aura gardé, comme elle l'a fait depuis les dix-huit siècles de sa dispersion, les liens moraux qui l'ont maintenue à l'état de nation, de corps organisé : la race juive. Dès lors, rien de plus facile pour cette nation que de se constituer la propriétaire de la masse humaine devenue troupeau et faite de nouveau pour l'esclavage qu'avait détruit le Christ. Les Juifs sont en droit de considérer que, dans ces conditions, la superposition de leur race à l'humanité s'opérera pour ainsi dire d'elle-même, comme s'est opérée celle qui met actuellement la France sous la domination maçonnique. Celle-ci ayant pu s'opérer, pourquoi l'autre ne le pourrait-elle pas? Par cela seul que nous avons violé les lois de la nature en fondant un régime politique égalitaire, ces lois ont pris leur

revanche par l'établissement de la domination politique de la Franc-Maçonnerie au-dessus de la nation ainsi stupidement égalisée. De même, lorsque nous aurons fondé un régime social égalitaire en opposition avec les mêmes lois de la nature, celles-ci prendront de nouveau leur revanche en permettant l'établissement de la dictature juive. C'est simple, logique et compréhensible, comme est simple, logique et compréhensible la souveraineté d'un propriétaire sur les bestiaux dont il fait son troupeau. Comment ce propriétaire est-il le maître, bien que chacune des bêtes qui composent le troupeau dispose de moyens physiques bien plus puissants que les siens? Tout simplement parce qu'aucune ne dispose de moyens moraux ; parce qu'il est homme en face de bestiaux. Ainsi en sera-t-il de la race juive en face des races chrétiennes déchristianisées et dénationalisées.

Au lieu de revêtir un caractère militaire ou politique, la dictature imposée par la race juive sera une dictature financière industrielle et commerciale. Au moins pendant un temps, elle apparaîtra le moins possible. Les Juifs ont doté le monde commercial, industriel et financier de la *Société anonyme*, grâce à laquelle ils peuvent dissimuler leurs immenses richesses. Ils doteront le monde chrétien tout entier de ce dont ils ont doté la France : de la *Société anonyme d'exploitation des peuples* dite République, grâce à laquelle ils pourront dissimuler leur royauté.

Nous marchons donc à la République universelle parce que c'est ainsi seulement que peut être établie

la royauté financière, industrielle et commerciale juive. Mais sous son masque républicain, cette royauté-là sera infiniment plus despotique qu'aucune autre. Elle sera exactement celle qu'établit l'homme sur les animaux. La race juive nous tiendra par nos besoins. Elle s'appuiera sur une police selectionnée, fortement organisée et si grassement payée qu'elle sera prête à tout comme sont prêts à toutes les signatures les présidents de République auxquels on attribue douze cent mille francs et qu'on choisit tout exprès pour cela. En dehors de cette police, rien que des ouvriers d'un côté, et de l'autre des ingénieurs, des directeurs, des administrateurs. Les ouvriers seront tous les humains non-juifs. Les ingénieurs, les directeurs, les administrateurs seront au contraire les Juifs. Nous ne disons pas : les Juifs et leurs amis ; nous disons les Juifs ; car les Juifs alors n'auront plus d'amis. Et ils auront cent fois raison, en une pareille situation, de ne se fier qu'à ceux qui seront de « la race ». Cela nous semble impossible ; et pourtant cela se fera de la façon la plus naturelle du monde parce que tout aura été préparé dans l'ombre, comme l'a été la Révolution. De la façon la plus naturelle du monde, disons-nous, en ce sens qu'il faudra nécessairement des ingénieurs, des directeurs et des administrateurs pour que le troupeau humain travaille et vive, et que, d'autre part, la réorganisation du monde que nous aurons désorganisé ne pourra être opérée que par ceux-là qui auront préalablement ramassé partout les richesses. En raison de cette situation privilégiée que nous lais-

sons s'établir à leur profit, les Juifs seuls seront en situation de tout conduire. Les peuples pousseront à la roue pour amener cet état de choses, ils collaboreront à la destruction de toute autre force que la force de l'Etat, tant qu'on leur laissera croire que l'Etat, cet Etat possesseur de tout, ce sera eux. Ils ne cesseront de travailler à leur propre asservissement que le jour où les Juifs leur diront : « Pardon ! Vous n'avez pas compris. L'Etat, cet Etat possesseur de tout, ce n'est pas vous, c'est nous ! » Le peuple alors voudra regimber. Mais il sera trop tard pour rien empêcher, parce que tous les ressorts moraux ayant cessé d'exister, tous les ressorts matériels auront par là même été brisés. Les troupeaux ne résistent pas aux chiens dressés à les conduire et armés de mâchoires solides. Tout ce que le monde ouvrier pourra faire, ce sera de refuser le travail. Les Juifs ne sont pas assez niais pour ne pas prévoir cela. Ils auront des provisions pour eux et leurs chiens de garde. Ils laisseront la famine réduire les résistances. Au besoin, ils n'auront aucun scrupule à lancer sur les plèbes mutinées, mais désarmées, leurs policiers devenus invincibles parce qu'ils seront munis des engins les plus perfectionnés contre les foules impuissantes. N'avons-nous pas déjà une vision de cette invincibilité des forces organisées se battant contre les multitudes?...

La France a connu — et elle l'a oublié ! — le régime de la Terreur maçonnique. Elle connaîtra et le monde connaîtra avec elle le régime de la Terreur juive.

LES CHOSES REGARDÉES EN FACE.
TABLEAU DE LA MARCHE DE LA NATION JUIVE.

Tel est le plan rêvé par le Pouvoir occulte : établissement de la domination juive sur le monde grâce à l'organisation du collectivisme et sous l'apparence d'une République universelle. C'est à sa réalisation que nous conduit la Franc-Maçonnerie.

On n'eût pas voulu l'admettre il y a dix ans. Mais aujourd'hui, il faut se nouer sur les yeux le bandeau qu'on applique symboliquement sur ceux du profane entrant dans la Franc-Maçonnerie, il faut se mettre la tête derrière un arbre comme fait la stupide autruche pour ne pas voir la marche vers cet état de choses; marche que règlent avec une hypocrisie habile à se dissimuler mais qui se laisse tout de même voir, les faux Français qui sont au gouvernement les délégués du Pouvoir occulte et qui accomplissent à l'égard de la France une infâme besogne de trahison.

Que des obstacles imprévus se dressent un jour ou l'autre sur la route du Pouvoir occulte juif? Nul doute. C'est encore une loi de nature qui le veut ainsi. La prévoyance humaine, si attentive qu'elle se montre, est toujours courte. Elle crée des faits dont les conséquences se retournent inopinément contre elle. Aussi, après avoir examiné le plan, nous allons voir les difficultés en face desquelles ses auteurs vont se trouver, celles qu'ils se sont eux-mêmes créées. Mais nous ne devons pas oublier qu'il ne nous resterait aucune chance de nous sauver si nous n'avions la fermeté d'intelligence nécessaire pour regarder les choses

en face, et le courage de prendre des résolutions en conséquence. Le ciel n'aide que ceux qui savent s'aider.

Jusqu'ici nous avons cru pouvoir nous dispenser des résolutions viriles parce que nous nous sommes persuadés que le régime collectiviste était impossible. Ne nous méprenons pas : ce qui est impossible, c'est un collectivisme tel que celui dont on nous parle d'habitude, tel que l'exposent les théoriciens qui, trompés eux-mêmes, sont chargés de tromper les multitudes ; un collectivisme qui prétendrait mettre tous les humains sans exception sur un pied de parfaite égalité. Cela, oui, c'est impossible, parce que la nature qui a pour loi la hiérarchie, interviendrait dans nos sociétés bouleversées pour y rétablir cette loi. Mais il y a une chose qui n'est pas impossible : c'est l'établissement d'un faux collectivisme organisé par une famille, par une caste, par une race qui se mettrait au-dessus de la collectivité pour la gouverner.

Nous ne saurions assez répéter que nous pouvons nous rendre compte de cela par ce qui se passe dans notre République. Quelqu'un qui y avait intérêt, — le Juif agissant par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie — a persuadé au peuple français de se constituer en République égalitaire. C'était contraire aux lois de la nature. Et, précisément à cause de cela, il est arrivé que Juifs et Francs-Maçons qui avaient mené leur complot dans l'ombre, ont eu cette loi de la nature pour complice, qu'ils ont pu se constituer en aristocratie, d'ailleurs indigne, et asseoir leur domi-

nation, si abjecte qu'elle soit, sur la démocratie asservie.

N'oublions pas cette terrible leçon ! Etant admis qu'un régime collectiviste égalitaire est impossible, étant donné cependant qu'on nous y pousse, il arrivera infailliblement, à moins que les forces intelligentes de la nation ne sachent enfin résister par les vrais moyens, il arrivera, disons-nous, que ceux qui nous impriment cette poussée parviendront à établir un faux collectivisme, un collectivisme d'Etat, c'est-à-dire une République collectiviste anonyme qui leur permettra de mettre sous leurs pieds les nations qui n'auront pas su se défendre contre les illusions.

On a cru longtemps que l'humanité était lancée dans les voies socialistes par une force aveugle, celle des foules. D'autres ont affirmé que cette force aveugle était d'accord avec celle qu'on appelle la force des choses, c'est-à-dire avec les lois de la nature. Nous venons de rappeler que les lois de la nature sont au contraire opposées à une telle métamorphose des sociétés. Quant à la force aveugle des foules, elle ne procède pas comme font ceux qui mènent le mouvement auquel nous assistons. Elle avance par bonds désordonnés, par révolutions. Actuellement, au contraire, nous voyons la marche vers le collectivisme réglée, calculée, organisée par ceux-là même qui sont au pouvoir ; nous regardons avec étonnement les masses qui, toujours impatientes, sont toujours retenues ; nous voyons les journaux socialistes entretenus par l'or des capitalistes juifs ; les meneurs troquant le bourgeron contre la redingote, menant une existence

luxueuse, disposant de ressources aussi inexplicables que l'étaient celles qu'on voyait au dix-huitième siècle, entre les mains de certains aventuriers qui furent les précurseurs de la Révolution. Il faut expliquer ces anomalies.

Notre thèse les explique toutes. Elle nous montre la conquête et la transformation du monde s'effectuant comme il est naturel qu'elles s'effectuent en raison du caractère, des aptitudes et des moyens d'action des nouveaux conquérants.

Nous pouvons maintenant suivre la marche inflexiblement logique de la nation juive à travers le monde chrétien depuis dix-huit siècles.

La dissolution de cette nation aurait dû, semble-t-il, être la conséquence de sa dispersion.

S'il en advint autrement, ce fut par suite de la formation des colonies juives en groupes réfractaires à l'absorption au milieu des populations. Pour se maintenir, ces groupes ont été obligés de se fermer, de se constituer en sociétés secrètes de défense. Ces sociétés secrètes défensives sont devenues offensives, sous la suggestion d'une haine qui rencontrait partout et en tout, jusque dans son impuissance même, des raisons de grandir ; sans compter qu'elles ne pouvaient accepter le triomphe chrétien sans accepter en même temps l'effacement de leur idéal. Combattant toujours dans l'ombre, elles ont attaqué le monde chrétien sans que celui-ci vît d'où partaient les coups. A peine fomentée, une hérésie était vaincue. Mais comme le secret excitateur continuait ses excitations, elle était remplacée par une autre. En même temps qu'é-

taient opérées les manœuvres par masses, d'autres, plus invisibles, mais plus redoutables à cause de cela dans leurs effets, tendaient aux déformations individuelles par l'introduction de certains chrétiens dans les sociétés secrètes juives antichrétiennes, ou par la pénétration de certains Juifs dans les sociétés chrétiennes comme celle des Templiers. Après des siècles de ce lent travail, la grande déchirure protestante se produit; et, cette fois, grâce aux préparations souterraines et séculaires, les révoltés peuvent se maintenir en face de ceux qui sont restés fidèles, tout en continuant à se recommander du Christ. Il y a dès lors deux Christianismes en présence, dont l'un peut être employé à l'attaque continuelle contre l'autre. Les deux belligérants chrétiens vont se charger de diminuer réciproquement leurs forces morales et matérielles, et par conséquent de diminuer les forces morales et matérielles du christianisme devant le monde juif qui les regarde, qui les excite et dont l'organisation secrète se perfectionne et se concentre de plus en plus, tandis qu'au contraire est commencée la dissociation chrétienne.

Mais tous les grands Etats occidentaux sont catholiques. Grâce à cela, il se pourrait que l'unité chrétienne se rétablit un jour...

Pour que la lutte se continue sûrement, pour qu'elle devienne toujours de plus en plus âpre, il faut que de grands Etats protestants existent aussi. De cette façon, si les consciences chrétiennes tendaient un jour à se rapprocher, les intérêts politiques interviendraient pour s'y opposer. Les grands Etats protes-

tants sont fondés, et les divisions se produisent ainsi dans tous les sens au sein du monde chrétien.

Mais l'esprit chrétien n'en subsiste pas moins, barrant partout la route au Juif. Cet esprit chrétien est un esprit d'affirmation, et son affirmation est opposée à l'affirmation juive. C'est pour cela que le Juif est toujours tenu à l'écart, ce qui l'empêche d'arriver où il tend...

C'est donc cet esprit qu'il faut détruire. Déjà la brèche est ouverte. Le protestantisme affirme la liberté d'examen. Il n'y a qu'à insinuer que la liberté doit être pour tous, ou qu'elle n'existe pas. Théoriquement on peut faire accepter cela. Or, si la liberté doit être pour tous, le Juif, avec son idéal, y a droit. C'est logique, semble-t-il. En réalité, ça ne l'est pas, parce que l'idéal juif, c'est la destruction du monde où il veut ainsi pénétrer.

D'ailleurs, ce Juif, par suite des traverses de son existence, a acquis des défauts si haïssables que le monde entier, catholique ou protestant, chrétien ou non chrétien, sent son contact dangereux. Et il l'est, en effet, par cela seul que la nation juive est organisée secrètement, que l'organisation secrète engendre le mensonge, que le mensonge engendre la fourberie, l'hypocrisie, la perfidie... Il lui est donc toujours impossible de passer !

Il lui faut dès lors user de ces armes qu'il s'est données, qui, aiguisées pendant des siècles, demandent leur emploi : le mensonge, la fourberie, l'hypocrisie, la perfidie. Puisque, pour que le Juif aille à ce qu'il croit être sa destinée, il est nécessaire que le

monde chrétien soit asservi, il le sera ; et puisque, pour que le monde chrétien soit asservi, il faut lui faire la grimace de trahison, on la lui fera.

On commencera par s'assurer le monde protestant anglais, qu'on trompera, qu'on corrompra politiquement, qu'on enfiellera, afin qu'à son tour il trompe, il corrompe, il enfielle le monde catholique.

Une force cependant existe qui, à elle seule, pourrait faire échec aux plans juifs : c'est la force gouvernementale...

Il faut s'emparer de cette force. Comment? L'acheter? C'est impossible. Partout en effet les gouvernements ont à leur tête des monarques. Un monarque ne se livre pas. Car contre quoi se livrerait-il? Par quel mensonge pourrait-on le décider à abandonner quelque chose de sa puissance, de sa souveraineté? Les monarques sont donc, en raison de l'intérêt qu'ils y ont, les défenseurs des peuples chrétiens contre les entreprises juives. Il faut détruire les monarchies, tout d'abord dans les Etats catholiques, et les remplacer par des formes de gouvernement telles qu'on puisse faire en sorte que ceux qui gouvernent ne possèdent jamais assez pour n'être pas achetables. A cet égard, la forme républicaine est la perfection, parce que chacun de ceux qui seront appelés à participer à la souveraineté pourra être choisi par le Pouvoir occulte de manière à n'être rien par lui-même. Il sera par conséquent matière éminemment achetable. Il le sera encore bien mieux si les principes religieux sont anéantis en lui. Donc il faut, ne serait-ce qu'à ce point de vue, détruire les principes religieux. A la

place de gouvernements dont la fonction naturelle et nécessaire était de défendre les peuples chrétiens contre les entreprises du Juif, on aura ainsi des gouvernements qui seront complètement dans la main des Juifs.

Cela fait, une dernière force fait encore obstacle à la race errante : le sentiment patriotique, en effet, demeure une défense pour les nations ; il maintient encore tant bien que mal celles-ci debout; il les arme, d'ailleurs, alors que la nation juive n'est pas armée. On ne peut donc se dispenser de détruire le sentiment patriotique et avec lui les organismes appelés nations.

Cette fois, c'est fini?....

Non ! On ne détruit vraiment que ce qu'on remplace. Les organismes nationaux n'existant plus, il en faut d'autres ; car rien ne vit que ce qui est organisé. Or, il est indispensable que l'humanité vive, pour travailler. La royauté juive ne serait qu'un mot si, au-dessous d'elle, il n'y avait pas une humanité travailleuse. Une nouvelle organisation du monde est donc nécessaire, mais une organisation telle qu'elle soit dans la main de ceux-là seuls qui possèdent les capitaux, c'est-à-dire dans la main des Juifs, et qu'elle tende tout entière à ce dont il a besoin : la production et la réglementation par lui de cette production. C'est le collectivisme sous forme de République universelle.

Alors enfin, cela fait, tout est fait. *Consummatum est !* Le Juif est Roi ! Et sa royauté est indestructible, parce qu'elle seule est organisée dans le monde, et que tout ce qui l'était avant elle a été détruit !

Tout est logique dans cette thèse. Depuis le premier mot jusqu'au dernier, tout s'enchaine de la façon la plus naturelle. Nous disions en commençant que la question maçonnique cachait cinq secrets, et que la vraie solution de cette question c'était celle qui donnerait réponse à ces cinq interrogations :

Qui a inventé la Franc-Maçonnerie?

Pourquoi l'a-t-on inventée?

Quel est le mécanisme maçonnique?

Quelles sont les méthodes par lesquelles est mis en mouvement ce mécanisme?

Quel est le caractère de l'œuvre accomplie par la Franc-Maçonnerie dans notre histoire?

Or les réponses que nous proposons à ces cinq questions sont en complète harmonie entre elles.

Nous nous trouvons en présence d'une porte : celle de la question maçonnique, fermée par une serrure à cinq secrets. Nous avons introduit dans cette serrure une clef que nous pouvons faire manœuvrer dans tous les sens, dont le mouvement n'est arrêté par aucun des secrets, et qui ouvre la porte. Aucune autre clef ne fait jouer complètement la serrure...

Et c'est pourquoi nous disons : La clef de la question maçonnique, c'est celle dont nous nous servons : c'est la clef juive.

CHAPITRE XXI

Les obstacles qui se dressent devant le Pouvoir occulte et les raisons que nous avons de ne pas désespérer.

LA TRAME DE MENSONGE ET LE RETOUR DES CHOSES.

Hier encore un nombre considérable de Français repoussaient dédaigneusement l'idée d'une puissance humaine capable de faire sentir invisiblement son action sur les affaires du monde et d'avoir une part plus ou moins prépondérante dans la direction de celles-ci.

Après la démonstration faite dans le *Pouvoir occulte contre la France* et dans le présent ouvrage, nous pouvons formuler les évidences suivantes :

L'élément juif s'est maintenu dans le monde à l'état de nation, comme il s'y est maintenu à l'état de race et de religion. Cette nation a toujours été gouvernée comme toutes les autres ; mais elle a été amenée à se gouverner secrètement. Un organisme gouvernemental juif existe à l'état occulte. Non seulement nous ne voyons pas les individualités qui représentent le Pouvoir occulte juif, mais nous n'apercevons même pas la partie essentiellement juive de leur organisme de gouvernement. Nous n'en distinguons que la partie par l'action de laquelle le monde

chrétien est livré au monde juif. Cette partie, c'est la Franc-Maçonnerie.

Donc, sous le monde chrétien, se meut un autre monde qui lui est ennemi. C'est par suite de l'effort séculaire et invisible du second que le premier est divisé contre lui-même et qu'il voit ses fils s'acharner imbécilement, sous prétexte de progrès, à sa destruction.

Dans ces conditions, le monde chrétien doit-il et peut-il se défendre?

Qu'il le doive, aucun doute. Il le doit d'autant plus qu'il a plus conscience de la noblesse et de la nécescité de sa mission dans le monde.

Qu'il le puisse..., voici les considérations qui s'imposent à ce sujet.

Tous ceux qui ont eu à déjouer des machinations établies sur le mensonge ont pu faire la constatation suivante.

Au début, les choses vont toujours comme le souhaitent les menteurs. A mesure que surgissent des difficultés, ils en triomphent par une nouvelle machination qui consolide celle qui leur a servi de point de départ, et cela réussit plus ou moins longtemps. Mais comme chacun des mensonges surajoutés au mensonge primitif a été inventé pour faire face à la difficulté du moment, comme à cette difficulté en succèdent d'autres, comme toutes ces difficultés sont forcément diverses et quelquefois contraires, comme à la longue elles résultent des mensonges eux-mêmes, les premiers finissent par se trouver contredits par quelqu'un des nouveaux; et une heure arrive tou-

jours, pour qui sait préparer patiemment et méthodiquement les revanches de la vérité, où les inventeurs de la trame de perfidie se trouvent pris dans leurs pièges.

C'est ce qui explique la remarque faite si souvent et avec tant de justesse par Drumont : que c'est toujours à l'heure où les Juifs semblent le plus puissants que leur puissance s'effondre soudainement.

Cela tient à ce qu'en raison de leur situation première au milieu du monde chrétien, de leur faiblesse à l'origine de la dispersion, en raison aussi de leur caractère et de celui de leur cause, ils ont toujours été obligés d'établir leurs entreprises offensives sur le mensonge. Ce mensonge initial leur a servi un temps. Puis il a fallu en ajouter d'autres à celui-là pour le consolider. Les complications de mensonges ont amené les contradictions et, par la force des choses, un moment est toujours venu où, toute la trame apparaissant, les chefs des agglomérations chrétiennes ont pris les mesures de défense que réclamait la sûreté de celles-ci.

A côté de leur habileté à mentir, les Juifs ont celle de faire oublier leurs anciennes perfidies, comme aussi d'en effacer toutes les traces historiques. Ils viennent de fournir une preuve remarquable de cette dernière aptitude dans l'affaire Dreyfus où, ainsi que nous avons eu occasion de le remarquer, ils ne se sont accordé de repos que lorsqu'ils eurent obtenu un jugement de la Cour de cassation établi sur un texte de notre code, falsifié dans l'interprétation qui lui a été donnée, mais qui, tel qu'il est, deviendra, ils l'espèrent, historiquement justificateur tout de même, bien

que faussement. Historiquement : tout est là pour eux en cette affaire.

Ils sont aussi prodigieusement entêtés à recommencer l'édification de leur fortune. Comme ils n'ont pas d'autre moyen que celui que nous venons de dire, il en résulte qu'ils procèdent toujours de la même manière. Et c'est ainsi que leur histoire a justifié tant de fois l'observation faite par Drumont.

On peut croire qu'elle est à la veille de la justifier encore.

Formidables sont en effet les obstacles qui se trouvent actuellement dressés sur la route du Pouvoir occulte et qui résultent de ses manœuvres antérieures. C'est la raison que nous avons d'espérer, malgré l'immensité de la trame ténébreuse ourdie contre nous, et c'est cette raison qu'il nous reste à exposer.

Ainsi que nous l'avons dit, la réalisation d'un plan comportant l'assujettissement du monde chrétien, si fortement organisé il y a quatre siècles, nécessitait des étapes successives. Nous avons noté celles-ci.

Les Juifs ont dû commencer par secouer de différentes manières la Chrétienté pour essayer de la disloquer. Après l'établissement du protestantisme, il leur fallut se liguer avec celui-ci contre le catholicisme et recommencer le travail de dislocation en visant, cette fois, les organismes nationaux catholiques. Lorsqu'ils virent la nation anglaise échapper aux idées révolutionnaires grâce à son esprit pratique qui la garde de l'idéologie en politique, ils durent attendre ou préparer la substitution d'un gouverne-

ment protestant au gouvernement catholique anglais. Ils purent alors s'appuyer sur lui pour s'attaquer à la France, pour détruire l'organisation politique de celle-ci, pour lui en donner une selon ses vues, et pour attribuer la direction des affaires à des hommes de l'esprit desquels ils s'étaient emparés, grâce à l'éducation qu'ils leur avaient donnée par l'intermédiaire des sociétés secrètes.

Une pareille suite dans les idées nous semble prodigieuse, à nous qui n'en avons plus aucune.

Pas si prodigieuse que cela ! Notre politique extérieure n'a-t-elle pas été une politique suivie, elle aussi, dans les temps où, les Juifs étant tenus en bride par nos chefs, nous étions vraiment une nation? Les Bourbons n'eurent-ils pas un objectif séculaire? Il faut voir l'adversaire tel qu'il est ; mais il ne faut pas nous voir plus petits que nous n'étions...

S'attaquer à la France une fois le gouvernement protestant établi en Angleterre, c'était tout indiqué ! Nous étions pour cette dernière nation la rivale dont elle avait failli faire un jour sa proie. Nous étions aussi la nation qu'il devait être particulièrement facile de tromper par le mensonge, précisément à cause de sa franchise et de sa générosité naturelles, susceptible s'emballer sur des formules creuses, à cause de son besoin de se dévouer, au point de devenir l'ouvrier inconscient de sa propre destruction. Nos qualités mêmes, les noblesses de notre nature — car nous en avions ! — pouvaient être utilisées pour notre ruine, pourvu qu'elles fussent maniées avec l'hypocrisie et le cynisme qui convenaient. Il devait suffire, pour

nous entrainer jusqu'à ce point, de s'emparer de quelques-unes des idées imprimées dans nos âmes par des siècles de culture chrétienne, de les déformer quelque peu, de nous les donner comme nouvelles, grâce à ces maquillages auxquels excelle le Juif pour faire du neuf avec du vieux ou du vieux avec du neuf selon son intérêt du moment, et de les inscrire sur nos drapeaux en quelques-unes de ces formules dont la retentissante sonorité morale devait produire sur nos âmes l'effet que produit sur nos nerfs le son du tambour... Grâce à cela, la nation qui a justifié cette parole : *Gesta Dei per Francos !* devait justifier cette autre : *Gesta judaeorum per Francos !*

Dans cette première partie de sa besogne, le Pouvoir occulte national juif a réussi aussi complètement qu'il pouvait le souhaiter. Tout ce qui pouvait faire obstacle chez nous à la domination juive est actuellement renversé. Nos traditions politiques sont abattues et nos traditions religieuses violemment arrachées de l'âme de la race sans que celle-ci, privée de ses guides et de ses défenseurs naturels, sache résister à l'opérateur. La discipline politique étant brisée, il arrive que les catholiques ne s'entendent plus et que la plupart se livrent d'eux-mêmes à leur ennemi. Les uns prêchent l'acceptation des faits ; les autres l'acceptation partielle des idées adverses. Un certain nombre s'enthousiasment pour un idéal fait de chimères démocratiques qui leur est suggéré, sans qu'ils le sachent, par l'ennemi, et qui est destiné à les mener là où le faux idéal de 1789 a conduit les catholiques d'alors. Partout, par conséquent, sous une forme

ou sous une autre, c'est l'inaptitude à la lutte, ou le renoncement, quand ce ne sont pas les bras ouverts à l'ennemi. Ici ou là, il arrive bien que le patient crie, gesticule, comme ceci ou comme cela ; mais il est réduit à la plus complète impuissance. A la place de la religion des aïeux, on est parvenu à nous faire accepter un matérialisme dévastateur, qui suffirait à lui seul à nous rendre incapables de résistance. Au lieu du chef de la nation qui avait intérêt à la sauvegarde de la communauté, puisque sans elle il n'eût été rien, un gouvernement nous a été donné, d'origine révolutionnaire, c'est-à-dire procédant du Pouvoir occulte juif, ne pouvant rien attendre que de lui, et qui, dominé par l'abjection régnante, abjection qu'il a d'ailleurs contribué à répandre, ne peut plus songer qu'à complaire au maître. Et il était fatal que les choses en arrivassent à ce point, dès lors qu'on avait privé la France de ses chefs. Nation capable de tout, à condition qu'elle soit conduite ; incapable de se garder au contraire, dès lors qu'elle est sans guide. A ce point de vue, le Juif a bien fait son calcul. Il savait qu'il suffisait de trancher la tête à notre royauté pour qu'à la place de cette tête abattue, il n'eût plus qu'à poser la sienne. Car il nous en faut une, quelle qu'elle soit, de par la volonté de la nature.

Tout semble donc irrémédiablement accompli.

Attendez pourtant ! Car voici qu'au dedans comme au dehors surgissent des circonstances d'où peut nous venir le salut, si nous savons les voir et les utiliser. Et ces circonstances ont été créées par le Pouvoir occulte lui-même. Elles sont les conséquences des manœuvres

auxquelles il a été obligé de se livrer pour nous abattre. C'est ainsi que se manifeste la justice de Dieu !

LA SITUATION DU POUVOIR OCCULTE JUIF A L'INTÉRIEUR.

D'abord à l'intérieur, voici quelle est la chance qui résulte pour nous de la situation ; chance qui se produit pour la première fois depuis deux cents ans.

Ainsi que nous l'avons dit, la Franc-Maçonnerie est une société spécialement construite et organisée pour manœuvrer, non dans le domaine des faits, mais dans celui de la préparation aux faits. En d'autres termes, c'est une société d'éducation, et non une société d'action. Elle a pour mission de déformer les intelligences, de jeter les individus hors du sens commun, puis de les laisser agir à leurs risques et périls. C'est ainsi qu'en 1789, lorsqu'elle eut mis la Révolution en marche, elle ferma ses loges. Elle s'effaça pour laisser les Francs-Maçons libres de saccager, de piller, de voler, de tout détruire et de tout corrompre à leur gré. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les politiciens francs-maçons n'ont pas été laissés libres comme en 1793. Nous avons vu qu'ils sont tenus à l'attache par le Pouvoir occulte qui les oblige à assister aux réunions des loges et à appliquer la politique qui leur y est dictée. C'est dans l'histoire de la Franc-Maçonnerie un fait nouveau dont nous avons expliqué la raison et dont nous pouvons tirer un immense avantage. Voici pourquoi.

On comprend que si la Franc-Maçonnerie s'effaça au moment de la Révolution, c'est que le Pouvoir occulte voulut qu'il en fût ainsi.

Pourquoi le voulut-il?

Il avait deux raisons pour cela.

La première, c'est que les loges, ainsi que nous venons de le dire, étaient constituées pour enseigner, pour préparer, et non pour agir. Leur organisation leur permettait l'un des deux rôles, et non pas l'autre. Mais dans leur sein avaient été formés des hommes que leur tempérament et leur situation rendaient propres à l'action. Ils avaient été attirés tout exprès dans la Franc-Maçonnerie ; ils y avaient remplacé les philosophes, les rêveurs de progrès, qui avaient eux-mêmes succédé aux francs-maçons « craignant Dieu et fidèles à leur prince » de la première époque.

Ces hommes d'action, une fois suggestionnés par « les apôtres et les sous-apôtres » du Pouvoir occulte, avaient tiré des principes suggérés les conclusions que leur dictaient leur ambition et leur tempérament. Ils étaient, nous l'avons dit, comme des chiens dressés pour la chasse d'un certain gibier, qui, une fois sur les traces de celui-ci, s'élancent furieusement.

Si on les eût gardés en loge, ils eussent été gênés par les francs-maçons de la deuxième couche encore nombreux, « les philosophes, les rêveurs de progrès », théoriciens de la destruction, mais non pas destructeurs par goût. C'était une raison, dès lors que l'action était décidée, pour que les réunions ma-

çonniques cessassent d'avoir lieu et pour qu'elles fussent remplacées par les réunions des clubs. Il est vrai que chacun se sentant libre créa le sien: les modérés, les théoriciens d'un côté; les violents et les destructeurs de l'autre. Mais ceux-ci, aidés en sous main dès le début par le Pouvoir occulte, devaient fatalement l'emporter sur ceux-là.

Le Pouvoir occulte avait encore pour procéder ainsi une autre raison de grande importance : c'était le besoin où il était que la Franc-Maçonnerie ne fût pas compromise. Il prévoyait les échecs possibles, instruit par l'accident arrivé à l'Illuminisme. Il voulait qu'en cas d'insuccès l'association maçonnique pût recommencer à se livrer au travail de propagande en vue duquel il l'avait créée et spécialement organisée. Le meilleur moyen pour obtenir ce résultat, c'était qu'elle n'agît pas.

Les conséquences de cette manière de faire furent les suivantes. La Franc-Maçonnerie ne fut pas compromise en effet, bien que pourtant elle eût été dénoncée par quelques écrivains. Mais par contre, les chiens, une fois hors du chenil maçonnique, n'obéirent plus qu'à leur tempérament et à la fureur dont on les avait animés. Lorsqu'ils eurent commencé à mordre, ils ne surent plus faire que cela. Ils se mordirent même les uns les autres, et si furieusement qu'ils détruisirent les cadres de l'armée du Pouvoir occulte. En même temps, ils inspirèrent à la France l'horreur du régime qui donnait de tels résultats, après qu'il avait été annoncé comme étant celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Ils rendirent

ainsi la réaction inévitable. Or cette réaction, ce devait être un recul de près de quatre-vingts ans pour le Pouvoir occulte. Celui-ci, en effet, ne devait plus redevenir maître de la France qu'après la chute du maréchal de Mac-Mahon.

Durant ce long espace de temps, il n'avait pourtant cessé de travailler à reconquérir la situation perdue. Nous avons montré qu'il avait presque réussi en 1848 et en 1870-1871. Mais à peine au pouvoir, il s'était vu contraint à lâcher sa proie ; et ç'avait été, dans les deux circonstances, parce que la France avait été prise de peur, rien qu'en revoyant sortis des chenils maçonniques ces terribles chiens enragés dont elle avait gardé l'épouvante depuis 1793.

Le Pouvoir occulte fut ainsi amené à considérer que la méthode qu'il avait employée jusqu'alors était mauvaise et qu'en conséquence, au lieu de lâcher sa meute, il devait la tenir constamment en laisse. « Lentement, mais sûrement ! » tel est le mot d'ordre depuis 1871. Et c'est pourquoi, tandis que, dans les périodes révolutionnaires antérieures, les francs-maçons étaient plus ou moins abandonnés à eux-mêmes, nous les voyons aujourd'hui, bien qu'occupant le pouvoir, fréquenter en même temps les loges et obéir aux ordres qu'ils y reçoivent sous forme de suggestions auxquelles ils sont forcés d'obéir parce qu'« on les tient par leur propre intérêt ». De sorte qu'en réalité, ce n'est pas eux qui gouvernent comme gouvernaient les francs-maçons de 1793, c'est la Franc-Maçonnerie. Le Pouvoir occulte parvient ainsi à maîtriser même ses dogues les plus féroces. C'est ce que nous le voyons

faire depuis vingt-cinq ans. Il donne la consigne aux piqueurs qui les tiennent et aux veneurs qui les conduisent. Il subventionne les uns et les autres, toujours prêt à leur ôter le pain de la bouche s'ils ne savent diriger leurs bêtes. Il suspend ainsi sur nos têtes une révolution dont il promet tous les jours le « grand soir » à ceux qui la rêvent ; mais il met tous ses efforts à l'empêcher d'éclater, par peur des réactions dont il a gardé le souvenir. C'est en détail qu'il procède à la destruction de tout ce par quoi est entretenue la vie au sein de notre nation, d'une façon presque invisible et insensible, tant les transitions sont habilement ménagées, tant les occasions et les prétextes sont bien choisis.

Donc pas de révolution violente, et par suite pas de réaction à redouter : voilà le bénéfice de la méthode actuelle pour le Pouvoir occulte.

Mais, comme toutes les choses de ce monde, la méthode dont nous venons de signaler l'avantage a aussi ses inconvénients. Voici en quoi.

Le Pouvoir occulte n'est parvenu à se rendre maître de la France que parce que nous ignorions son existence et son action. Le secret de cette existence et de cette action gardé tout au moins jusqu'à ce qu'il n'y ait plus pour nous de résistance possible, voilà la condition de sa victoire. Le jour où cette condition ne serait plus remplie, tous les avantages qu'il a conquis se trouveraient compromis. Or, par cela seul que le Pouvoir occulte a fait agir politiquement et directement la Franc-Maçonnerie, il nous a permis de surprendre celle-ci en flagrant délit, de la mettre en contradiction avec elle-même, de la faire voir telle qu'elle

est, menteuse et hypocrite. Elle qui se disait si belle, si pure, la voilà obligée de montrer sa face grimaçante et hideuse. Les antimaçons sont parvenus à éclairer une certaine partie du public, à en inquiéter une autre. Bien mieux ! Grâce au bon sens et à la logique qui sont les qualités maîtresses de l'esprit français, voici la nation qui commence à se douter que derrière la Maçonnerie, il doit y avoir quelque chose qui se cache. C'est la dernière des choses auxquelles devait s'attendre le Pouvoir occulte.

D'autre part, la Franc-Maçonnerie a été organisée tout exprès pour agir dans l'ombre. Par le fait qu'elle est actuellement tirée hors de cette ombre, il faut qu'elle manœuvre dans un autre milieu pour lequel elle n'a pas été constituée : celui de la pleine lumière. La conséquence, c'est une diminution considérable de force pour elle. Nous ne nous en apercevons pas encore, parce qu'elle est maîtresse de tout. La vitesse acquise la pousse et la soutient. Mais les lois de la nature sont là. Une heure viendra, qui n'est peut-être pas bien éloignée, où il suffira qu'instruits enfin par nos défaites antérieures nous sachions lutter, pour que l'immense machination s'effondre.

Nous devons donc considérer comme une victoire extrêmement importante au point de vue des résultats futurs, le fait de tenir là démasqués devant nous, non seulement la Franc-Maçonnerie, à l'action corrosive de laquelle on ne voulait pas croire, mais encore ce Pouvoir occulte national juif qui, pour demeurer invisible, n'a cessé d'accumuler les plus cyniques mensonges et les plus honteuses hypocrisies.

Cette victoire initiale et qui en entraînera d'autres, c'est aux antimaçons, et à eux seuls, que la France la doit. Pour l'obtenir, on peut dire qu'ils ont eu à combattre non seulement l'ennemi, mais tout le monde, y compris souvent leurs amis ; et ils ont néanmoins vaincu. Nous le disons, parce qu'il importe, pour la suite de la campagne, que la valeur de rendement des procédés employés jusqu'à ce jour soit connue. Qu'on écarte les hommes qui les ont utilisés, soit ! C'est souvent ainsi que les choses se passent et il faut savoir l'admettre. Mais qu'on garde au moins les méthodes qui ont fait leurs preuves.

AUTRE CONSÉQUENCE DES MANŒUVRES DU POUVOIR OCCULTE. — CRÉATION D'AUTRES PUISSANCES OCCULTES QUI CONTRECARRENT LA PREMIÈRE.

Lorsque le Pouvoir occulte juif fonda la Franc-Maçonnerie, il se trouva dans la nécessité, ainsi que nous l'avons expliqué, d'avoir recours aux Anglais comme intermédiaires. Il fut obligé de leur livrer en partie le secret de l'organisme de destruction qui devait être introduit, grâce à eux, dans le monde catholique. Les hommes d'Etat anglais comprirent l'utilité dont pouvait être pour leur pays une association par l'intermédiaire de laquelle il leur était loisible de répandre dans les nations catholiques les idées qui devaient être pour celles-ci tout au moins des germes d'affaiblissement. C'est pourquoi, ne voyant que l'intérêt de leur pays, et oubliant celui de la chrétienté, ils s'appliquèrent à répandre cette Franc-Maçonnerie

universelle, fraternelle en apparence, mais anglaise en fait, dont il leur était parlé. Nous avons expliqué comment, sans qu'ils pussent s'en douter, les sociétés secrètes juives possédaient les moyens de mettre silencieusement la main sur les loges, par l'intermédiaire des chrétiens qu'elles avaient affiliés, et comment le Pouvoir occulte juif, inconnu alors des politiques anglais, avait ainsi pu faire passer ses inspirations dans les loges fondées par ceux-ci. Nous avons aussi montré pourquoi ces inspirations étaient forcément favorables à la politique anglaise, par cela seul qu'elles tendaient à la diminution de la force française. Il arriva pourtant qu'à certains moments, l'intérêt juif ne se confondit pas absolument avec l'intérêt anglais. Par exemple les politiques anglais eurent à constater la disparition des loges françaises pendant la Révolution, ce qui les privait des moyens qu'ils croyaient posséder de diriger cette Révolution. Plus tard, ils virent une partie des forces maçonniques françaises leur échapper sous le premier Empire.

Ils furent incités par ces circonstances et par un certain nombre d'autres, à reprendre en sous-main, au sein de la Franc-Maçonnerie, une certaine organisation qu'ils avaient forcément négligée en raison de leur inexpérience au moment de la constitution des loges : celle qui tend à la transmission des suggestions. En se donnant à ce travail de constitution, ils avaient en somme fourni au Pouvoir occulte juif des moyens d'action au sein de la chrétienté analogues à ceux que fournissent à la maçonnerie les créateurs de cer-

tains groupes profanes. Les circonstances dont nous venons de parler ne leur révélèrent peut-être pas encore l'existence de ce Pouvoir occulte juif, mais elles les amenèrent tout au moins à reconnaître que l'organisme ne fonctionnait pas de façon à rendre tout ce qu'ils en avaient attendu, et cela suffisait pour qu'ils eussent le désir de remédier à ce qu'ils croyaient être une imperfection de l'organisme.

Comment? Dans le monde occulte les procédés en pareil cas sont forcément peu variés. Les politiques anglais ne pouvaient que créer des groupes maçonniques nouveaux chargés de répandre dans ceux qui existaient déjà des suggestions avantageuses à l'Angleterre. C'est ansi qu'à différentes époques, et selon ce qu'exigeaient les circonstances, des courants ont été créés ou fortifiés au sein de la Franc-Maçonnerie, après certains mécomptes résultant pour les Anglais des manœuvres juives.

Une nouvelle situation, grosse de conséquences, a été la conséquence de ces tentatives réitérées. Pour nous rendre complètement compte de cette situation, il faut considérer la façon dont s'opèrent de pareilles opérations.

Supposons qu'un homme politique anglais, initié à la haute maçonnerie, connaissant par conséquent la manière dont fonctionne l'organisme et se rendant compte de ce qu'on devrait en tirer, constate que certaines idées désavantageuses à l'influence anglaise sont répandues dans les groupes maçonniques ou dans certains d'entre eux. Il fait part de sa constatation à certains de ses co-initiés anglais dont

il croit être sûr. Des conciliabules secrets s'établissent. Ceux qui sont appelés à y prendre part pourront commencer par décider simplement qu'ils s'appliqueront individuellement à faire circuler d'autres idées au sein des loges. Mais s'ils constatent que leur effort demeure impuissant, ils sont amenés à organiser une contre-propagande, et pour cela à créer une Franc-Maçonnerie spéciale (fondation de loges, d'ateliers supérieurs, de fédérations, voire même de rites) qui jouera au sein de la Franc-Maçonnerie universelle, selon les nécessités, le rôle que jouent les loges au sein du monde profane. Ainsi peut se trouver institué un nouveau centre d'inspirations c'est-à-dire un autre Pouvoir occulte qui, sans faire directement échec au premier, dont il n'a peut-être ni la connaissance ni l'intuition, sert tout au moins un autre intérêt.

De pareilles créations ne sont pas à la portée de tout le monde, certes ! Mais elles ne sont pas impossibles à qui représente une idée nationale ou une idée religieuse, ou les deux à la fois, comme c'est le cas pour les politiques anglais. Elles seront considérablement facilitées si les initiateurs de ces sortes de mouvements disposent d'une grande situation, de relations et d'influences diplomatiques, et aussi de puissantes ressources financières.

Il est impossible que les politiques anglais, disciples et successeurs de ceux par qui les Juifs firent effectuer les plantations maçonniques dans les différents pays chrétiens en leur persuadant que cette opération ne pouvait être favorable qu'à l'Angleterre, il est impossible, disons-nous, que ces politiques an-

glais n'aient pas été conduits à constituer un Pouvoir occulte politique anglais manœuvrant pour son compte, dans les conditions que nous venons de dire, au sein de l'immense agglomération maçonnique.

Le Pouvoir occulte juif n'a pas eu de peine, comme on pense, à s'en apercevoir. Il avait toute facilité pour cela, lui qui tenait tous les fils et qui avait une expérience bien plus grande du maniement des sociétés secrètes superposées. Mais il ne pouvait s'opposer aux manœuvres anglaises que dans une certaine mesure, dominé qu'il était par la nécessité de ne pas se découvrir. C'est ainsi que le secret, cause de sa force, peut devenir, en des cas accidentels, cause de sa faiblesse. Il lui est souvent impossible d'agir comme il le voudrait, précisément parce qu'il doit rester occulte.

Tant que son objectif immédiat était la ruine du catholicisme et des nations catholiques, cet objectif se trouvait d'ailleurs servi d'une certaine manière par le Pouvoir occulte anglais. La principale préoccupation du premier a donc dû toujours être de faire pénétrer ses créatures au sein des groupes constitués par le second, pour être renseigné sur eux, pour contrebalancer leur puissance, pour avoir dans leur direction une certaine part, pour neutraliser dans la mesure du possible celles de leurs tendances qu'il jugeait dangereuses pour lui. Parfois il est arrivé qu'il a cru devoir opposer à ces sortes de créations d'autres créations du même genre ; et nous pouvons nous rendre compte par là de ce que sont ces franc-maçonneries *régulières* ou *irrégulières*, dont les francs-maçons entendent parler sans y rien comprendre, ainsi

qu'en faisait naïvement l'aveu le F.·. Limousin dans ce discours à la *Société de statistique* dont nous avons parlé dans notre précédent ouvrage. Qui prononce la régularité? Pourquoi la prononce-t-on? C'est ce qu'ignorent les pauvres moutons de Panurge que sont les francs-maçons même haut gradés, comme celui dont nous venons de prononcer le nom. (Il est trente-troisième !) Nous pouvons considérer que l'irrégularité, prononcée comme elle l'est le plus souvent par on ne sait qui, au nom d'on ne sait quoi, est une sorte d'excommunication lancée par les représentants de celui des deux Pouvoirs occultes qui s'inquiète lorsqu'il voit se créer au sein de la Franc-Maçonnerie une organisation nouvelle contre laquelle il se défend comme il peut. Un exemple de ce genre de lutte nous est-il offert en ce moment par la soi-disant réorganisation de la Franc-Maçonnerie spiritualiste, réorganisation qui a pour base l'excommunication lancée contre le Grand-Orient de France, principal agent dans l'œuvre de désorganisation dont la France est la victime? C'est possible. Mais il est possible également qu'il ne s'agisse là que d'une manœuvre tendant à tromper le public par le retranchement d'une des parties de l'organisme maçonnique sur laquelle les profanes sont arrivés à jeter trop de lumière, et dont le maintien serait compromettant pour l'ensemble.

Quoi qu'il en soit, après bientôt deux siècles de fonctionnement de la Franc-Maçonnerie au sein du monde chrétien, nous devons tenir pour certain que cette société secrète voit depuis longtemps déjà, au moins deux influences se mouvoir en elle, — sans compter

d'autres qui ont pu ou qui pourront surgir, — et que si les gouvernements n'y prennent garde, il en sera bientôt de notre monde européen comme il en est du monde chinois, où la vie publique n'est que la manifestation des luttes des différentes sociétés secrètes qui se croisent, se mêlent, se heurtent et se disputent par la ruse toutes les influences. Un tel état de choses doit arriver. Il est fatal. S'il n'existe pas encore maintenant, il se créera nécessairement un jour ou l'autre ; ou plutôt nous y marchons tous les jours. L'occulte en effet ne peut pas ne pas engendrer l'occulte.

La seule ressource qu'il nous reste pour prévenir une situation sociale aussi honteuse, c'est que, par la force des choses, les gouvernements européens qui ont le plus bénéficié de l'action maçonnique vont commencer et commencent même déjà à sentir que cette action devient dangereuse pour eux.

CONSÉQUENCE DE CET ÉTAT DE CHOSES DANS LA POLITIQUE INTERNATIONALE ACTUELLE.

Le Pouvoir occulte juif ne pouvait se sentir que fort peu gêné par les tentatives anglaises, tant qu'il avait pour unique objectif immédiat la destruction du catholicisme et l'affaiblissement des nations catholiques. Toutefois la collaboration du protestantisme et du judaïsme a eu pour conséquence une complication inattendue.

Les nations catholiques ont bien été infériorisées comme le désirait le Pouvoir occulte juif. Mais en raison de l'expérience que certains de ses hommes poli-

tiques sont parvenus à acquérir dans le maniement des sociétés secrètes, l'Angleterre a vu sa puissance politique s'accroître dans de telles proportions qu'elle en est venue à former le rêve d'établir son impérialat sur le monde. Dès maintenant, elle est en bon chemin pour réaliser ce but, et magnifiquement armée pour y réussir. Elle possède des colonies et des points d'appui sur toute la surface du globe. On parle sa langue partout. Elle a constitué la plus formidable des marines. Où sont les obstacles que puisse rencontrer son ambition? Ce n'est plus dans les pays catholiques réduits à l'impuissance par la collaboration des efforts juifs et protestants. C'est, pour une part, en Allemagne, où la force des choses a créé un invincible besoin d'expansion. Mais c'est plus encore dans la race juive parce que celle-ci aspire, elle aussi, et depuis plus longtemps, au sceptre du monde. Les deux ambitions, anglaise et juive, tendent au même but ; il est donc inévitable qu'elles deviennent ennemies. Ceux des Français qui ont l'habitude de rattacher les effets aux causes peuvent déjà voir sourdre sur bien des points, en France, les manifestations d'une inimitié dès maintenant existante entre la force juive et la force anglaise.

Le jeu des circonstances a fait que notre pays est l'un des théâtres de la lutte qui s'engage entre les deux anciens alliés devenus adversaires. Ces manifestations seraient bien plus générales si les nécessités de leur politique n'obligeaient le Pouvoir national juif et le Pouvoir national anglais à dissimuler l'antagonisme qui les divise. Ils ne sauraient en ef-

fet le laisser voir sans risquer de découvrir trop tôt au monde l'objet de leur ambition et la façon perverse dont ils ont usé l'un et l'autre de l'organisme maçonnique contre les nations catholiques. Mais, dès maintenant, l'hostilité existe entre eux. Ajoutons que cette hostilité ne peut aller qu'en s'aggravant, parce que le système de domination de l'un exclut celui de l'autre.

Nous avons montré quel est celui auquel doit logiquement tendre le génie juif. C'est le régime collectiviste, par lequel l'humanité serait partagée en deux classes : celle des travailleurs qui comprendrait tout ce qui n'est pas juif, et celle des administrateurs qui seraient recrutés exclusivement parmi ceux qui se considèrent comme étant le peuple élu, le peuple Messie. C'est ainsi qu'actuellement en France, grâce à l'effort du Pouvoir occulte juif, il existe déjà deux classes au point de vue politique : celle des Français non judaïsants et celle des Français judaïsants ; ceux-ci possédant tous les privilèges ; ceux-là ayant droit à toutes les persécutions.

La suppression des nations, nous l'avons dit, est la condition nécessaire de cette organisation du monde.

Les politiques anglais ont une tout autre conception : celle de l'impérialat. A mesure que leur sceptre s'étend, ils ne détruisent pas les nations qu'ils conquièrent. Ils se les attachent simplement par certains liens établissant une subordination. Ils laissent subsister les organismes politiques qu'ils rencontrent dans les pays dont ils deviennent les maîtres. Ou bien s'ils les détruisent, ils se hâtent de les remplacer par

d'autres. Mais avant tout, ils veulent des administrations autonomes auxquelles ils se contentent de faire reconnaître la suprématie de la métropole et qu'ils s'appliquent à discipliner en faisant naître chez chaque peuple la fierté de compter parmi les membres de l'empire.

Un tel système est incompatible avec le système juif. Et c'est pourquoi, dès maintenant, le Pouvoir occulte juif doit faire opposition à la puissance anglaise.

Cet antagonisme qui, sans que nous nous en apercevions, domine la situation politique actuelle, est compliqué de celui qui existe entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Autrefois, le gouvernement occulte juif pouvait rassembler toutes les forces protestantes contre les nations catholiques. Il n'en est plus ainsi maintenant, et c'est par sa faute. Il a décidé à un certain moment que ce n'était pas assez contre la France catholique d'une grande puissance protestante, et il en a dressé une autre en face de nous, continentale comme nous. Il a créé, pour cette raison, l'empire allemand, dont il a donné le sceptre à la Prusse. Il nous a même fait travailler à cette création, en nous suggérant la théorie du « principe des nationalités » et en nous incitant à mettre nos armées au service de ce principe. Nous savons ce que cela nous a coûté. Mais le Pouvoir occulte juif n'avait pas prévu qu'un jour viendrait où ce principe des nationalités qui donnait naissance à une seconde grande puissance protestante européenne, mettrait celle-ci aux prises avec la première. Ce jour est venu, et la consé-

quence c'est que l'effort combiné de nos anciens adversaires protestants se trouve divisé.

Comme l'Angleterre aspire à l'établissement de sa suprématie sur le monde, l'Allemagne est obligée de nourrir une ambition non moins haute, sous peine de se laisser dépasser par sa rivale.

Ils sont donc trois, à l'heure qu'il est, à poursuivre la réalisation du même but : l'aîné, le Juif; le cadet, l'Anglais ; le dernier né, l'Allemand. Trois qui avaient autrefois une même pensée dominante : notre abaissement, et qui étaient unis à cause de cela contre nous ; trois qui, aujourd'hui, ne pensent plus à cela d'abord, parce que chacun d'eux est obligé, avant tout, de ne pas laisser grandir davantage ses deux rivaux.

Le Juif, — c'est-à-dire le vrai Pouvoir occulte, puisqu'on ne sait même pas qu'il existe à l'état de nation, ni par conséquent où est la tête de cette nation — le Juif exerce par la puissance irrésistible de l'argent et par son ubiquité une immense influence dans le monde entier. En outre, il a pris pied sur un point de ce monde: celui qu'on appelait jusqu'ici la France; où il est devenu à peu près le maître; où il n'est guère combattu, hélas ! par des influences françaises; où il n'est actuellement tenu en échec que par l'influence anglaise. Le Juif a intérêt à asseoir plus complètement encore sa domination parmi nous, et pour cela, à compléter la destruction des dernières forces d'organisation qui nous restent dans le domaine religieux, dans le domaine moral, dans le domaine des idées patriotiques et aussi dans celui des institutions poli-

tiques et sociales. Il voudrait aboutir à l'organisation collectiviste, mais il est obligé de vouloir que cette organisation s'opère sans heurts, sans révolution, parce qu'après 1793, 1848 et 1871 il sait quels inconnus redoutables peuvent sortir d'une révolution, surtout maintenant qu'il est deviné. Il n'a donc plus qu'une arme contre nous : la corruption dans tous les genres, pour que s'ensuive notre irrémédiable inaptitude à la résistance. Et l'on peut voir depuis quelques années s'il en sait user !

Mais en même temps il faut qu'il veille aussi à ce que la France, sa possession, ne soit pas attaquée par ses trop puissants voisins. Il a trois raisons pour redouter une guerre dans laquelle interviendrait fatalement l'Angleterre. D'abord à cause de l'inconnu qu'elle peut ouvrir et qui est aussi redoutable pour lui que celui des révolutions. En second lieu, tout dépècement de la France serait maintenant à son détriment, puisque celle-ci lui appartient. Enfin, que l'Anglais ou l'Allemand soit victorieux, c'est toujours un de ses rivaux qui devient encore plus puissant. Or, il trouve maintenant que tous les deux le sont déjà trop... Il faut donc que tout en nous désarmant, en nous mutilant et en nous dévirilisant, il empêche que l'Allemagne ne nous attaque ou que l'Angleterre ne nous entraîne. Il espère y arriver, grâce à ce qu'une guerre nécessite des sommes énormes et que ces sommes, on ne peut plus se les procurer qu'en s'adressant à lui.

De son côté, l'Angleterre qui avait tout à gagner autrefois à notre affaiblissement matériel et moral

est intéressée aujourd'hui à empêcher l'un et l'autre. Si elle n'a nul besoin de notre marine dans l'état où est réduite celle-ci, elle ne peut se passer de notre armée contre l'Allemagne. N'en eût-elle pas besoin qu'elle ne saurait tout au moins désirer que, dans le cas où elle attaquerait la marine allemande, l'empereur Guillaume prît une compensation à notre détriment. En admettant qu'elle fût insensible au désastre dont nous souffririons, elle ne le serait pas à l'accroissement de la puissance territoriale de sa rivale. Quant à notre affaiblissement moral, elle sent trop maintenant qu'il est la condition et la marque de l'accroissement de puissance de son autre rival : le Pouvoir occulte juif.

Enfin pour ce qui concerne l'Allemagne prussianisée, il en est d'elle comme de l'Angleterre. Sa pensée dominante n'est plus l'abaissement de la France ou l'absorption de quelques-unes des provinces de celle-ci. « L'avenir de l'Allemagne est sur la mer », selon la parole de Guillaume. Sa pensée dominante d'aujourd'hui, c'est la lutte contre l'Angleterre. Elle est obligée, ainsi que nous le disions plus haut, de suivre sa rivale économique sur tous les terrains, et de rêver, elle aussi, une suprématie mondiale. L'Allemagne est donc désormais ennemie de la puissance anglaise. Mais elle a aussi à compter avec la puissance juive. Cette dernière ne peut pas désirer un trop grand accroissement de la force allemande, par les mêmes raisons qui lui font craindre le développement de la force anglaise. La suprématie allemande comporterait le maintien d'une organisation politique qui ferait obstacle à la réalisa-

tion des plans juifs. Par contre, l'Allemagne ne peut pas désirer l'accroissement de la puissance juive dont le système collectiviste serait la ruine du sien. Conséquemment, elle n'a donc plus le même intérêt à l'abaissement moral de la France parce que cet abaissement moral, c'est, comme nous le disions tout à l'heure, la marque et la condition de la domination juive chez nous.

Ainsi, tandis qu'autrefois la puissance juive, la puissance anglaise et la puissance allemande avaient toutes trois pour pensée dominante l'abaissement de la France, à l'heure actuelle le Pouvoir occulte national juif craint l'augmentation de la puissance anglaise ou allemande ; l'Angleterre craint l'augmentation de la puissance allemande ou juive ; et l'Allemagne craint l'augmentation de la puissance juive ou anglaise. Et comme le Pouvoir occulte juif est installé chez nous, comme il a fait de la France sa proie, c'est sur nous que convergent forcément les pensées des trois adversaires. On sent quels avantages un gouvernement vraiment national pourrait tirer d'une pareille situation.

Dans l'état d'impuissance auquel nous ont réduits trente ans de gouvernement maçonnique, notre chance de salut résulte, ainsi qu'on le voit, de l'opposition des trois ambitions rivales. Et, comme deux de ces ambitions ont grandi grâce aux manœuvres auxquelles le Pouvoir occulte juif s'est livré contre nous, il se trouve que c'est ce Pouvoir occulte qui, dans son acharnement à anéantir les forces françaises,

a créé les circonstances grâce axquelles il est empêché de poser définitivement son sceptre sur nous.

Il en est toujours ainsi dans les affaires humaines. Si forts, si habiles que nous soyons, il y a une chose que nous resterons toujours impuissants à empêcher : c'est l'éclosion des conséquences lointaines de nos actes. Il n'est pas seulement vrai que tout effet a sa cause, il est vrai aussi que tout effet devient cause, et que cette cause, à son tour, veut produire ses effets...

CHAPITRE XXII

Les conditions du Salut.

SUR QUI DEVONS-NOUS COMPTER?

Ainsi que le lecteur a pu s'en rendre compte, ce sont toujours des déductions ou des inductions appuyées sur des faits positifs qui lui ont été présentés dans cet ouvrage et dans celui qui l'a précédé.

En toutes circonstances, après avoir constaté que tel ou tel fait existait, nous nous sommes dit que ce fait entrait forcément dans l'immense enchaînement de causes et d'effets suivant lequel le Créateur a déroulé sa création. Dès lors, nous ne nous sommes pas trouvé le droit de le considérer dans un isolement où Dieu n'a pas permis qu'il fût. Nous avons cherché sa cause et ses conséquences.

Nous nous garderons bien d'oublier cette méthode à l'heure où nous voici arrivés de notre étude. Alors qu'il s'agit de dégager les devoirs à l'accomplissement desquels est attaché le salut de la France, il conviendrait, nous semble-t-il, que le rôle de l'auteur se trouvât réduit à celui du morceau de craie qui trace sur le tableau les formules imposées par les données du problème. Il ne s'agit pas ici, en effet, de savoir ce que pense telle ou telle personne, mais ce que dit la logique des faits. C'est d'elle que nous devons

nous inspirer si nous voulons entreprendre la lutte dans des conditions favorables à la France.

Nous nous trouvons en présence d'une situation : celle que nous nous sommes efforcé de dégager des obscurités amoncelées séculairement sur elle. Cette situation peut-elle être résolue? Comment? Tel est le problème dont nous avons le devoir de chercher et d'exposer la solution de la façon la plus impersonnelle qui soit possible, sans tenir aucun compte ni de nos intérêts, ni de nos idées, ni de nos sentiments, au besoin en les heurtant.

Il est certain que le salut de la France n'est pas chose au-dessus des possibilités humaines.

Mais pour pouvoir il faut vouloir. Les volontés françaises voudront-elles? C'est une autre question.

Quoi qu'il en soit, nous accomplirons notre devoir en posant les données du problème.

La question judéo-maçonnique n'est pas seulement une question française ; c'est une question mondiale.

Dès lors, il y a lieu d'examiner ce que nous avons à attendre du dehors.

Un observateur qui, pour juger les affaires de ce monde, pourrait se placer en dehors et au-dessus de l'atmosphère humaine, à l'abri des passions qui nous rapetissent, serait amené à conclure que l'Angleterre et l'Allemagne ont de graves responsabilités vis-à-vis de la France et qu'elles lui doivent plus que des secours : des réparations.

L'abaissement dans lequel ces deux nations nous ont mis n'a en effet rien de comparable à ceux que

nous leur avons infligés jadis dans certaines circonstances, et qu'en d'autres, elles nous ont rendus.

C'était alors loyalement, à ciel ouvert, qu'entre elles et nous s'engageait le combat ; pour des ambitions souvent illégitimes, c'est vrai, plutôt que pour des besoins dont la satisfaction était d'une nécessité impérieuse ; mais du moins en dehors de toute collaboration avec ceux qui se sont montrés jusqu'ici les ennemis acharnés de la Chrétienté.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Ce qui caractérise la fortune actuelle de l'Angleterre et celle de l'Allemagne, c'est en effet que l'une et l'autre ont été acquises, en partie, grâce à certains moyens que réprouvent violemment la morale et la fraternité chrétiennes.

Avant d'attaquer sur le champ de bataille la France, nation fille du Christ comme elles, leur aînée, elles ont commencé par l'affaiblir en lui glissant traîtreusement dans les veines le virus dont l'action corruptrice devait leur assurer l'avantage. C'est-à-dire qu'avant de combattre par le fer, elles ont eu recours au poison. Devant la face de l'Eternelle Justice, peuvent-elles se dire qu'en faisant cela, elles ont agi loyalement et courageusement?

Ajoutons que le virus maçonnique, par cela seul qu'il était corrupteur, était essentiellement antichrétien. C'est en effet en détruisant l'enseignement chrétien qu'il affaiblissait la France. Celle-ci n'a donc pas été frappée seule ; le christianisme l'était avec elle. Cela se trouve suffisamment démontré aujourd'hui. Et une pareille œuvre était accomplie par les pro-

cédés hypocrites et lâches d'une association issue des sociétés secrètes juives !

De même que Judas entrant au Jardin des Oliviers allait en ami vers Celui qu'il livrait, la Franc-Maçonnerie entrait, elle aussi, en amie chez les nations catholiques, et elle y entrait présentée par des protestants, c'est-à-dire par des chrétiens !

A la base de la fortune actuelle de l'Angleterre et de l'Allemagne, il y a donc une félonie non seulement contre la France, mais contre la Chrétienté, et une félonie entreprise par les gouvernants anglais et allemands de compte à demi avec les ennemis du Christ.

Ces réflexions, si j'étais chrétien anglais ou allemand, rabattraient quelque peu mon orgueil.

La France n'a pas un tel crime à se reprocher vis-à-vis de l'Angleterre ni de l'Allemagne. C'est pourquoi nous sommes fondé à dire que, victime de pareilles manœuvres, elle aurait droit de leur part à des secours et à des réparations.

Mais il est plus facile de concevoir ce que voudrait la justice que de le voir réalisé.

Nous ne devons donc pas nous leurrer. Ce n'est pas du repentir anglais ou allemand que nous avons à espérer le salut. Heureux faut-il nous estimer si les gouvernants d'Angleterre et d'Allemagne parviennent à rompre les liens dont le Pouvoir occulte s'est efforcé de les envelopper, s'ils se rendent compte des périls courus par leurs peuples et s'ils comprennent la nécessité d'une alliance chrétienne générale pour empêcher les chefs de la nation antichrétienne de réaliser leur plan de domination du monde.

Peut-être Edouard VII et Guillaume II qui ont des moyens d'information que nous n'avons pas, sont-ils beaucoup plus préoccupés de cette question que nous ne nous imaginons. Mais en raison des actes de leurs prédécesseurs et des leurs, ils sont obligés, s'ils nourrissent de telles préoccupations, de les cacher. En l'état actuel du monde, ils ne pourraient d'ailleurs prendre de mesures contre la France-Maçonnerie et contre les Juifs si leurs peuples n'étaient là-dessus en complet accord avec eux. Or les nations européennes ont été maintenues jusqu'ici dans la plus complète ignorance de la question judéo-maçonnique. Elles en sont encore où en était la malheureuse reine Marie-Antoinette, en 1787, lorsque, dans une lettre qu'elle adressait à sa sœur, elle faisait l'éloge de cette Franc-Maçonnerie qui se préparait à la martyriser moralement et physiquement de la manière la plus infâme. C'est encore à nous qu'incombera leur éducation...

Nous n'avons donc à compter que sur nous-mêmes. Toutefois nous ne devons pas oublier la situation que nous avons indiquée dans le précédent chapitre, situation qui met les gouvernants anglais, allemands et juifs en telle posture les uns vis-à-vis des autres que ces derniers sont désormais dans l'impossibilité de manœuvrer librement contre nous.

C'est assez pour que nous puissions organiser notre défense.

LA TACTIQUE QUI NOUS EST COMMANDÉE PAR LA SITUATION DU POUVOIR OCCULTE. DISTINCTION ENTRE LA POLITIQUE ET LA CRÉATION D'UN ÉTAT D'ESPRIT. L'ÉTAT D'ESPRIT QUE PRÉFÈRE POUR NOUS LE POUVOIR OCCULTE.

Comment faut-il la comprendre, cette défense?

C'est aux faits que nous devons le demander.

Il en est un qui se présente tout d'abord à l'esprit, et qui porte en lui l'indication du procédé de lutte vraiment adéquat aux circonstances. C'est celui-ci : le Pouvoir occulte judéo-maçonnique a basé sa domination *sur un état d'esprit* qu'il a commencé par établir.

D'où résulte cette conséquence :

Tant que régnera l'état d'esprit en question, le Pouvoir occulte gardera sa puissance ; ou bien s'il la perdait accidentellement comme cela lui est arrivé après le premier Empire, il la reconquerrait comme il a fait.

Au contraire, si nous pouvions supprimer cet état d'esprit, le Pouvoir occulte n'ayant plus de support s'écroulerait comme une statue dont le socle se déroberait sous elle.

La situation serait donc relativement facile à dénouer si elle ne se trouvait compliquée du fait que l'état d'esprit créé par le Pouvoir occulte a eu pour conséquence l'établissement de certains états de choses d'ordre politique et religieux. Dès lors se pose la question délicate entre toutes à côté de laquelle il se-

rait puéril de passer en détournant les yeux : le salut de la France exige-t-il la destruction ou permet-il l'acceptation de ces états de choses?

Comme ces derniers sont la conséquence de l'état d'esprit préalablement créé, il est logique que nous nous occupions de celui-ci tout d'abord.

Peut-on détruire un état d'esprit? En second lieu, quel est exactement celui à la destruction duquel il s'agirait de travailler?

La première de ces deux interrogations s'est posée devant les disciples du Christ lorsqu'il s'agit pour eux de fonder l'Eglise. Il leur fallait détruire un état d'esprit. Ils ont voulu ; et ils ont pu.

Elle s'est posée aussi devant le Pouvoir occulte lorsqu'il forma le plan d'asservir le monde chrétien. Lui aussi, il a voulu, et il a pu.

La destruction d'un état d'esprit est donc chose possible. Mais il faut vouloir ; et pour vouloir il faut savoir. Nous nous trouvons ainsi ramenés à la seconde interrogation : quel est exactement l'état d'esprit à la destruction duquel il y a lieu de travailler?

C'est encore aux faits de nous renseigner.

Ils nous montrent que l'état d'esprit créé par le Pouvoir occulte est celui qui a été préparé par les philosophes du XVIIIe siècle, propagé par des libelles répandus à profusion, et qui eut pour aboutissement la Révolution. C'est l'état d'esprit antitraditionaliste.

Antitraditionalisme religieux et antitraditionalisme politique, voilà la grande caractéristique de

l'état d'esprit sur lequel le Pouvoir occulte a compté pour tuer la France. C'est un fait.

De ce fait se dégage une conséquence :

C'est que si nous travaillons à répandre soit l'antitraditionalisme politique, soit l'antitraditionalisme religieux, c'est-à-dire l'antimonarchisme ou l'anticatholicisme, nous travaillons dans le sens désiré par les ennemis de la France. Si, au contraire, nous travaillons à répandre l'un des deux traditionalismes, nous nous opposons aux vues de ces ennemis ; et nous nous y opposons plus directement encore si nous faisons une propagande à la fois monarchiste et catholique.

Qu'on veuille bien le remarquer : nous parlons en ce moment de propagande et non pas de politique. Il est extrêmement important de distinguer entre les deux.

En effet, la politique n'est pas simple affaire de principes ; elle est, comme la médecine, une science en même temps qu'un art d'adaptation. Elle nécessite des principes fixes et des tactiques variables selon les cas.

N'arrive-t-il pas, tous les jours, qu'en raison de l'état général d'un malade, son médecin ne puisse lui faire absorber le remède qu'appellerait la maladie?

C'est pour cela qu'il y a si grande importance à distinguer entre *politique* et *état d'esprit*. C'est ce qu'a fait le Pouvoir occulte.

S'il peut y avoir discussion entre traditionalistes combattant, les uns pour le catholicisme seulement, les autres pour le catholicisme et le monarchisme,

il est indubitable qu'en principe toute propagande anticatholique ou antimonarchique est conforme aux vues générales du Pouvoir occulte juif, puisque celui-ci ne peut arriver à son but qu'après suppression complète de tout traditionalisme en nous, y compris l'idée de Patrie.

Telle est la constatation que nous devrions toujours avoir présente à la pensée, car elle est le flambeau susceptible d'éclairer notre route dans la douloureuse incertitude où sont les vraiment dévoués sur la détermination de leurs vrais devoirs.

Quelle que soit la politique à laquelle nous croyions préférable de nous rallier, nous devrions ne jamais oublier que politique et état d'esprit sont choses différentes et que l'état d'esprit aimé par le Pouvoir occulte ennemi de la France et de la chrétienté, c'est l'anticatholicisme et l'antimonarchisme; tandis qu'au contraire l'état d'esprit catholique et monarchique à la fois lui est particulièrement en horreur, parce qu'il constitue — à condition qu'il soit éclairé par l'étude de la question judéo-maçonnique — un obstacle infranchissable à sa secrète ambition.

LA QUESTION RELIGIEUSE.

Cela est d'ailleurs tellement évident que l'entente serait relativement aisée sur ce sujet entre Français vraiment dévoués au salut public, s'ils ne se trouvaient aux prises avec les difficultés de l'action politique.

Ces difficultés résultent non seulement de l'état

d'esprit créé par le Pouvoir occulte, mais aussi et surtout des états de choses établis consécutivement à cet état d'esprit.

Voici quelles sont les indications fournies à cet égard par l'étude que nous terminons.

Au point de vue religieux, l'état de choses créé par le Pouvoir occulte, c'est la guerre à mort au catholicisme et le remplacement de celui-ci par le matérialisme le plus bestial.

Nous avons montré dans quel but le matérialisme était prêché. Le Pouvoir occulte juif le considère avec raison comme destiné à nous achever.

Quant à la guerre déclarée au catholicisme, qu'est-ce qui la légitime? Rien. Au contraire, tout devrait nous l'interdire si le Pouvoir occulte n'était parvenu à faire de nous un peuple malade, un peuple fou.

En effet, ce n'est pas seulement au nom de la liberté, comme certains le disent, que le catholicisme est fondé à réclamer son droit à l'existence. Demander pour lui la simple tolérance, c'est humilier injustement sa cause. Celle-ci doit être plaidée par des raisons plus hautes et infiniment honorables. Le catholicisme possède des titres qui lui assurent le droit non seulement à la vie, mais aussi au respect de tous les hommes et des Français en particulier. Voici en trois mots le rôle sublime qu'il a joué : il a ressuscité l'humanité après que celle-ci eût été submergée par la barbarie ; il lui a fait une âme ; et il a construit la France. Et ce n'est pas dans « la nuit des temps » que ces services glorieux et inoubliables ont été rendus par lui ; c'est au grand jour. Tels sont ses titres.

Le Pouvoir occulte juif veut la mort du catholicisme. Nous ne pouvons pas ne pas nous opposer à cet attentat, à ce crime monstrueux contre l'idéal, contre la raison, contre la patrie, contre l'humanité.

Est-ce à dire que nous devions redevenir tous croyants et pratiquants? Cela ne se fait pas au commandement; pas même au commandement qu'on se donnerait à soi-même. Les blessures laissent des cicatrices. Or nous sommes des blessés.

Mais il est une chose qui se peut, pourvu qu'il nous reste quelque sentiment de justice et tant soit peu de lucidité intellectuelle : c'est que nous redevenions des défenseurs du catholicisme, c'est-à-dire de l'état d'esprit chrétien, y compris l'indispensable et noble idée de discipline. Ou bien nous serons ces défenseurs ou bien nous serons les serfs des Juifs. Ces derniers ont si bien fait que la question religieuse se pose à nous dans ces termes simples : ou le Christ, ou Judas ! Voudrions-nous nous dérober?... Impossible ! La logique des faits nous enserre tous les jours davantage : si nous n'avons pas le courage de choisir, elle choisira pour nous. Ou le Christ, ou Judas !

LA QUESTION POLITIQUE.
LA FORME DE GOUVERNEMENT DONT NE VEUT PAS LE POUVOIR OCCULTE.
COMMENT SE RÈGLENT SES PRÉFÉRENCES EN CETTE MATIÈRE.

Il nous faut enfin arriver à l'examen de l'état de choses politique. C'est là que notre organisme natio-

nal présente le plus de points douloureusement sensibles. Le Pouvoir occulte juif a voulu qu'il en fût ainsi. Son intérêt l'exige.

Actuellement, il nous a donné la République. Nous disons : actuellement, parce qu'à d'autres époques la Franc-Maçonnerie a facilité l'avènement des deux Empires et celui de Louis-Philippe. Mais ce n'était là que manœuvres momentanées ayant pour but d'assurer certaines transitions nécessaires. Nous en avons la preuve dans le fait que les deux Empires et la monarchie de Louis-Philippe ont eu à subir les assauts des sociétés secrètes. Ils ont été détruits par elles, c'est-à-dire par le Pouvoir occulte, puisque celui-ci a la main dans toutes, comme la Maçonnerie a la main dans toutes les sous-maçonneries. Ces gouvernements avaient donc été considérés par lui comme des pis-aller. Pour éviter un retour de la France au traditionalisme intégral qui comprend l'idée de patrie, la tradition religieuse et la tradition monarchique, le Pouvoir occulte concédait, selon ce qu'exigeaient les circonstances, un traditionalisme partiel.

Tout considéré, il faut reconnaître que les formes de gouvernement qui conviennent le mieux chez nous au Pouvoir occulte juif sont celles qui suppriment une plus grande part du traditionalisme intégral et qui, par là même, le rapprochent davantage de son but définitif : la royauté juive par l'anéantissement de tout traditionalisme et par l'établissement de la République collectiviste athée.

Ce dont il ne veut à aucun prix — les faits sont là pour le crier — c'est une monarchie qui, en même

temps qu'elle serait chrétienne, représenterait le droit traditionnel dans la personne de son chef. Supposez un tel régime restauré, supposez le chef ayant conscience de toutes les nécessités actuelles, grâce aux lumières fournies par l'étude de la question judéo-maçonnique, et prenant bravement les mesures nécessaires pour sauvegarder le traditionalisme religieux et patriotique... Mais non ! N'évoquez pas une pareille vision devant le Pouvoir occulte ni devant les Juifs et les francs-maçons défrancisés qui le servent !... Ce serait le vieil arbre séculaire français réenfonçant ses racines dans le sol, ce serait l'anéantissement de la royauté juive. Tout plutôt que cela !

Par l'effet de ses suggestions, le Pouvoir occulte est parvenu à inoculer à un grand nombre d'entre nous sa haine de la monarchie traditionnelle. C'est un fait indéniable. Or, en politique comme en médecine, ainsi que nous l'avons dit, il faut tenir compte des faits. Celui dont nous parlons suffit à rendre le salut de la France singulièrement difficile. Mais c'est un autre fait non moins indéniable, qu'un tel état d'esprit fait merveilleusement les affaires de l'ennemi acharné de la France et du monde chrétien. Nous pouvons rester ce que nous sommes ; mais nous devons avoir le courage de constater ce qui est, *tout* ce qui est.

A la monarchie dont nous parlons, le Pouvoir occulte en préférerait certainement une qui, fût-elle chrétienne, ne pourrait s'appuyer sur le droit traditionnel. Ce serait toujours le traditionalisme attaqué sur un point.

Il accepterait encore plutôt une république chrétienne, fût-elle dictatoriale. Celle-ci lui laisserait l'espérance de voir succéder au dictateur chrétien, un dictateur moins chrétien qui, n'ayant pas le souci d'une politique traditionnelle, gouvernerait selon ses principes. Dans tous les cas, ce serait une racine du traditionalisme stérilisée : l'hérédité.

Elle le serait plus sûrement si, au lieu d'une dictature chrétienne, il s'agissait d'une république libérale chrétienne. Le Pouvoir occulte saurait jouer du libéralisme infiniment mieux que ses adversaires et ce serait pour détruire tôt le régime.

Une dictature anticléricale, même sous forme d'empire ferait encore mieux son affaire. Il verrait là les deux racines du traditionalisme fortement atteintes ou menacées. Il aurait en effet la possibilité des campagnes anticatholiques tolérées, sinon favorisées par le gouvernement. En même temps, le chef de l'Etat n'ayant pas pour lui la force du principe traditionnel, son autorité dictatoriale serait bientôt sapée par la propagande libérale qu'ôn lui opposerait.

Nous avons d'ailleurs eu tout cela en France au cours du XIXe siècle et nous savons que c'est en passant par ces chemins qu'on arrive où nous sommes.

Dictature, anticléricale ou non, ou bien république, chrétienne ou non, le Pouvoir occulte est assuré, une fois qu'il nous a mis là, une fois qu'il est parvenu à rompre un des étais du traditionalisme, de briser l'autre. C'est l'affaire de quelques étapes : république progressiste, république opportuniste, et enfin république radicale, c'est-à-dire athée. Cela se fait

presque sans qu'on s'en aperçoive ; et, dans tous les cas, cela se fait malgré les résistances, en raison de l'action de certains principes ou de certains illogismes qui, une fois introduits dans les organismes politiques, ont pour effet de les fausser. Nos chefs d'opposition républicaine ne se sont pas aperçus de cela ; ceux d'aujourd'hui, qui devraient pourtant être instruits par l'expérience, semblent ne pas le voir mieux que ceux d'hier. C'est pourquoi ils ont laissé tomber la France où elle est. Lorsqu'on les pousse sur ce sujet, on arrive à obtenir d'eux une réponse de ce genre : « Je ne vous dis pas que je sois aussi radicalement républicain aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Mais la nation veut le maintien de la République. » Et ils continuent à faire non seulement de la politique, mais de la propagande républicaine, sans s'inquiéter des résultats, comme le médecin qui verserait lui-même du poison à son malade, sous prétexte que celui-ci en veut...

On peut dire d'eux que leur dévouement et leur habileté ont été vaincus par leur illogisme — si tant est que celui-là soit réellement habile qui commence par se ranger du côté où n'est pas la logique.

République radicale athée : c'est celle que nous avons maintenant. Elle a pour objectif la préparation à la république collectiviste. On l'a baptisée démocratique. Par là on capte pour elle l'adhésion des multitudes aveugles, quelques crimes qu'elle commette contre la patrie. On entraîne en même temps les bourgeois vaniteux auxquels on fait croire qu'ils sont des « avancés », des « évolués » parce qu'ils

se sont soustraits à toute discipline religieuse, alors qu'en réalité leur intelligence privée de direction supérieure glisse insensiblement vers l'incohérence et l'anarchie. On séduit jusqu'aux catholiques en leur présentant « l'esprit démocratique » comme une adaptation naturelle et *nécessaire* de l'esprit de charité à la politique. Conception fausse, à l'abri de laquelle on leur suggère que l'esprit démocratique doit être le principe directeur de toute politique vraiment chrétienne. On les conduit ainsi à la plus lamentable, à la plus désastreuse confusion entre les devoirs sociaux, les devoirs politiques et les devoirs religieux ; la confusion qu'écartait le Christ par cette simple parole : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. On les hypnotise sur l'idée du droit des multitudes, généreuse en apparence, mais rationnellement fausse et funeste à ces multitudes elles-mêmes lorsqu'elle leur est présentée autrement que comme un corollaire de l'idée de devoir. On les grise de la suggestion qu'ils ont une mission à remplir : celle de procéder à l'avènement de la bonté et de l'amour universel comme fondements de la politique ; conception absolument enfantine attendu que le fondement de toute politique doit être l'ordre. N'est-ce pas en effet le besoin de sécurité qui est le point de départ, la raison d'être des sociétés humaines? Et la sécurité peut-elle être assurée autrement que par l'ordre, résultant de l'accomplissement de certains devoirs qui, à leur tour, deviennent générateurs de droits?

En faussant ainsi les principes, en les transpor-

tant à tort et à travers du domaine religieux dans le domaine politique, ou inversement, le Pouvoir occulte bouleverse les conditions d'existence des nations. Il met à la base des constructions sociales ce qui devrait être au sommet ; au sommet ce qui devrait être à la base. Il arrive enfin à ce que la religion, initiatrice des dévouements, provocatrice des saints enthousiastes et, par là même, soutien des sociétés, se trouve employée pour leur ruine.

Lorsque de telles confusions sont produites dans l'esprit des meilleurs catholiques, le Pouvoir occulte peut se permettre les suprêmes attentats, puisque ceux qui devraient veiller à la défense commune sont occupés d'autre chose, puisqu'ils concourent même à hâter l'heure où seront détruits, morceaux par morceaux, les derniers liens qui maintenaient l'agrégation nationale. C'est après ces derniers efforts que doit enfin sonner l'heure où pourra être instaurée la république collectiviste, celle par laquelle se trouvera définitivement organisée la royauté juive.

C'est là que nous allons lentement, progressivement ; toutes précautions étant prises pour que la chose n'apparaisse que lorsqu'il sera trop tard pour résister, ainsi qu'il a été fait pour la Révolution. Nous y allons, conduits par les gouvernants eux-mêmes, les uns cyniques comme Clémenceau, les autres hypocrites comme Briand, tous hypnotisés, même s'ils n'ont pas reçu l'initiation dans une loge, tous pénétrés de l'esprit maçonnique, grâce aux milliers de conduites par lesquelles cet esprit est maintenant répandu dans le mondre profane. Bientôt, si le plan

aboutissait enfin à sa réalisation définitive, la France ne serait plus la France. A son organisation nationale en ruines aurait succédé une organisation purement financière, industrielle et commerciale, dans laquelle tous, riches ou pauvres d'aujourd'hui, égalisés, nivelés, nous ne serions plus que les ouvriers de la raison sociale : ISRAEL.

Que les amis, que les collaborateurs actuels des Juifs ne s'y trompent pas : la raison sociale sera Israël tout court, et non pas Israël et Cie, parce qu'une fois roi, Israël n'admettra pas d'autre compagnie que celle de ses fils. Et, à son point de vue, il aura raison, sa sûreté ne pouvant plus alors exister qu'à ce prix. On sera de « la race élue » ou on n'en sera pas.

Encore une fois, nous marchons à ce but et par des voies beaucoup plus sûres que celles qu'ouvrirait la révolution dans la rue ; nous y marchons par le désordre mis dans les consciences et en particulier dans un nombre tous les jours plus grand de consciences catholiques ; et c'est en réalisation du plan qui était indiqué par l'un des membres de la Haute-Vente lorsqu'il écrivait : Il nous faut une révolution en tiare et en chape.

CE QUE NOUS AVONS A FAIRE DANS L'ORDRE POLITIQUE. L'EFFORT QUE CHACUN DE NOUS DOIT TENTER SUR LUI-MÊME.

Si la pente qui conduit à ce terme est si glissante une fois que sont acceptés les gouvernements où fait défaut le principe d'hérédité monarchique uni

au principe chrétien, faut-il proscrire la forme républicaine que nous avons actuellement?

A la question posée avec cette netteté, les faits répondent encore ; et c'est pour nous dire que nous ne pouvons détruire à notre fantaisie un état de choses existant, surtout lorsque cet état de choses repose sur un état d'esprit précédemment créé et solidement assis. Un trop grand nombre d'entre nous demeurent attachés, malgré tout, à la République. Nous y sommes peut-être attachés nous-mêmes..... Notre vanité prend tant plaisir à se persuader que nous nous gouvernons librement ! Or l'étiquette républicaine nous donne cette illusion ; et, en cela comme en tant d'autres choses, l'illusion nous suffit.

Nous disions tout à l'heure qu'on ne pouvait nous demander de redevenir croyants et pratiquants au commandement ; mais nous ajoutions que nous pouvions et que nous devions redevenir des défenseurs du catholicisme. On ne saurait nous demander non plus de redevenir monarchistes au commandement ; mais nous pouvons tout au moins ne pas nous livrer à la propagande antimonarchiste. Nous pouvons, quelque conviction religieuse ou quelque opinion politique que nous ayons, nous abstenir de faire de l'anticatholicisme contre les catholiques de l'antimonarchisme contre les monarchistes, de même que nous ne faisons pas d'antipatriotisme contre les patriotes. Oui ! cela, nous le pouvons ; et même, nous le devons.

Nous le devons, parce que l'idée de patrie, le principe catholique et le principe monarchique sont les

trois sources auxquelles s'est alimentée la vie de la France. Il est bien certain que ceux d'entre nous en qui ces sources sacrées continuent de couler toutes trois ont été moins atteints que les autres par la propagande de l'infame Pouvoir occulte. Dès lors, on ne voit pas pourquoi ils mériteraient notre haine ou notre hostilité. Dans la terrible bataille dont la vie de la France est l'enjeu, ils ont été les moins grièvement blessés. Est-ce une raison pour que nous nous dressions contre eux?

Il est une autre raison, d'une importance considérable, pour laquelle nous devons nous abstenir de faire de l'antimonarchisme contre les monarchistes, aussi bien que de l'anticatholicisme contre les catholiques.

C'est que la division entre les Français est la garantie certaine du triomphe final pour le Pouvoir occulte. Si cette division existe actuellement, c'est parce qu'il l'a voulue ; et s'il l'a voulue, c'est parce qu'il ne pouvait s'en passer. Tout ce qui contribue à l'augmenter ou même seulement à l'entretenir est donc favorable au Pouvoir occulte. Tout ce qui contribue à l'affaiblir lui est funeste.

C'est surtout ici qu'il y a lieu de distinguer entre *politique* et *état d'esprit*, parce que ce qui est impossible d'un côté devient possible de l'autre.

Il existe des partis politiques, et ces partis sont représentés au Parlement. Laissons les faire leur besogne, cette besogne dont nous avons pu mesurer l'inanité puisque, depuis trente ans, l'opposition n'a cessé d'être battue. Est-ce parce qu'elle n'a pas su

manœuvrer? Nullement. C'est parce que l'adversaire, avant d'agir politiquement, avait commencé par établir un état d'esprit, tandis qu'elle a négligé d'en faire autant.

Nous pouvons agir en dehors de ces partis politiques, même si nous appartenons à l'un ou à l'autre d'entre eux ; et ce doit être pour réparer la faute qu'ils ont commise, c'est-à-dire pour travailler à la création de l'état d'esprit dont ils ne se sont pas préoccupés. Ce faisant, nous agirons, disons-nous, en dehors des partis ; toutefois nous n'en ferons pas moins œuvre politique.

Nous avons dit tout à l'heure quel est l'état d'esprit que nous devons combattre. Il est évident que celui que nous avons à créer doit lui être directement opposé. Le Pouvoir occulte veut voir régner l'anti-traditionalisme ; nous devons essayer de faire rentrer le traditionalisme en nous ; chacun travaillant pour son compte, en lui même et sur lui-même.

Nous ne saurions douter qu'en demeurant attachés à telle forme de gouvernement plutôt qu'à telle autre nous correspondons plus ou moins aux vues du Pouvoir occulte ennemi de la France et de la Chrétienté. Une telle pensée devrait, semble-t-il, nous suggérer le désir d'examiner d'un peu plus près sur quoi ont été basées jusqu'ici nos préférences. Nous laisse-t-elle indifférents et résolus à demeurer où nous sommes parce que nous y sommes ou parce que la majorité s'y trouve? C'est affaire entre notre conscience et notre intelligence.

Mais encore pourrions-nous, même en ce cas, ne

pas collaborer à la propagande antitraditionaliste entreprise depuis plus d'un siècle par le Pouvoir occulte antifrançais.

Si, demeurés patriotes, mais devenus anticatholiques et antimonarchistes, nous faisions œuvre de propagande anticatholique et antimonarchique, il se trouverait que nous travaillerions par là même contre notre conviction patriotique puisque, par notre effort contre le principe catholique ou contre le principe monarchique, nous obéirions aux vues de l'ennemi de la France. De cela au moins nous pouvons nous garder.

Un raisonnement analogue s'imposerait si, étant patriotes et monarchistes, nous faisions de la propagande anticatholique ou si, patriotes et catholiques, nous faisions de la propagande antimonarchique. Nous travaillerions encore dans les deux cas selon les vues du Pouvoir occulte. De cela encore nous pouvons nous garder.

Il est donc établi par les faits historiques et par l'attitude prise par le Pouvoir occulte contre le traditionalisme français que, même si nous ne pouvons faire rentrer le traditionalisme en nous, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux, nous rendrons encore service à la France contre son ennemi en nous interdisant toute manifestation antitraditionaliste.

Qui n'a entendu certains des tenants de la Puissance judéo-maçonnique — les plus hypocrites — prêcher la neutralité vis-à-vis des francs-maçons et des Juifs. Etre *anti*maçon, être *anti*juif, cela, pré-

tendent-ils, est une marque de sauvagerie, une preuve de fanatisme. Dès lors qu'il s'agit de l'appliquer aux maçons et aux Juifs, le préfixe *anti* est déclaré par eux absolument condamnable. Ces bonnes âmes préféreraient, cela se conçoit, nous voir tendre le dos à leurs coups. La besogne leur serait ainsi rendue bien plus facile.

Il y a dans ce conseil intéressé qu'ils nous donnent quelque chose que nous devons retenir, afin d'en faire l'application utile à la France, à savoir : Que si nous ne pouvons être des traditionalistes complets, nous devons nous garder de l'*anti*traditionalisme. Puisqu'il nous est tant recommandé de n'être pas des *anti*, commençons par n'être des *anti* vis-à-vis d'aucune des doctrines qui font, à un titre quelconque, partie du traditionalisme français.

A cet égard, il semblerait malheureusement que nous ayons reculé plutôt qu'avancé depuis quelques années ; et, il faut le reconnaître, la constitution des ligues d'opposition, avantageuse à d'autres points de vue, a été pour beaucoup dans ce résultat négatif.

Précisément parce que le besoin d'union se fait impérieusement sentir à tous les esprits, il est tels directeurs ou inspirateurs de grandes ligues qui semblent avoir pris pour objectif l'anéantissement de toutes les autres, sous prétexte qu'ils sont les plus forts et qu'il faut faire l'unité. C'est là une erreur grave, une conception sauvage à laquelle doivent résister tous les membres de semblables groupements. La réalisation d'une telle donnée est d'ailleurs impossible. Ce n'est pas ainsi que se fait l'unité ; c'est

ainsi que se créent, au contraire, les inimitiés et que se font les ruines. Il y a donc là un véritable crime contre la France et, par conséquent, contre le catholicisme, puisqu'à l'heure actuelle les deux causes se confondent.

La division existe. C'est le fait dont il faut partir pour discerner ce qui est possible ou impossible. Pouvez-vous, dès lors que vous avez votre drapeau particulier, entraîner ceux qui combattent sous un autre étendard et pour un autre idéal que le vôtre? Evidemment non. Vous êtes, au contraire, sans aucune action sur eux. Vous plaisez aux uns ; c'est une raison pour que vous ne plaisiez pas aux autres. Alors que deviendront-ils si vous les empêchez de se grouper ou si tout au moins vous leur rendez le groupement difficile? Pourquoi vouloir étouffer ceux qui ne sont pas nous? Quelle petitesse d'esprit que celle qui nous mène à raréfier l'air pour tous les organismes autres que ceux que nous dirigeons ! Et quel orgueil fou de croire que nous avons l'esprit assez vaste pour tout voir, tout comprendre, tout entreprendre, tout réussir !

Il ne semble pas que l'unité soit désormais possible en France. Il n'en est pas de même de l'union. Celle-ci peut encore être réalisée, mais ce n'est pas par l'absorption. Toute ligue qui vise à l'absorption n'est pas utile ; elle est nuisible. En faisant tendre les efforts de ses adhérents à la destruction des ligues concurrentes au lieu de les employer uniquement à la destruction de l'adversaire, elle ne féconde pas ces efforts, elle les stérilise.

Au lieu de détruire réciproquement nos forces, nous devons les faire converger. Pour cela, il suffit qu'en dehors des conceptions qui nous sont particulières, nous en ayons une qui soit à la fois directement opposée aux vues de l'adversaire et susceptible de solliciter l'activité de tous. Cette conception peut être fournie par l'étude de la question judéo-maçonnique, qui nous éclaire sur la vraie nature de nos maux, qui nous enseigne les procédés qu'ont employés les ennemis de la France pour la vaincre et qui nous révèle ceux par lesquels nous pouvons avoir raison d'eux.

Mais l'étude, n'est-ce pas encore un effort que chacun de nous doit faire sur lui-même? Nous sommes donc toujours ramenés là : c'est en nous que, même dans l'ordre politique, se trouve actuellement notre véritable champ d'action ; c'est là que nous pouvons faire quelque chose pour la France. Quoi d'étonnant, puisque c'est là que le Pouvoir occulte s'est efforcé de l'attaquer?...

Mais, comme conséquence, chacun de nous, dans ces conditions, peut, s'il le veut, quelque chose; et, par suite, il encourt des responsabilités auxquelles, en face de l'Eternelle Justice, il lui est impossible de se dérober.

L'ŒUVRE DE PROPAGANDE.

Ce n'est pas assez que ceux qui pensent et qui veulent vraiment aider la France s'efforcent d'échapper par l'étude de la question judéo-maçonnique à l'em-

prise intellectuelle et morale du Pouvoir occulte. Il y a quarante millions de Français et il faut que l'éducation de cette masse énorme soit entreprise. Sans doute il en est parmi eux que nous n'atteindrons jamais. Cela n'est d'ailleurs nullement nécessaire. Mais nous en persuaderons un nombre d'autant plus grand que notre effort d'enseignement sera plus élargi et mieux organisé. Pour cela, il faut un centre de propagande.

Ce centre existe dans la *Ligue Française antimaçonnique* et dans la Ligue féminine *Jeanne d'Arc* qui ont toutes deux leur siège à Paris, 33, quai Voltaire. La ligue *Jeanne d'Arc* réunit dans son Comité de patronage des noms comme ceux de Mmes la Comtesse de Saint-Laurent, présidente de la *Ligue des Femmes Françaises*, la marquise de Mac-Mahon, présidente d'une grande ligue royaliste, et la baronne Reille, présidente de la *Ligue patriotique des Françaises*. Le rapprochement de ces noms nous dit à quel point l'étude de la question judéo-maçonnique peut servir de champ d'action commun entre toutes les fractions de l'opposition et tendre par là même à cette union qui porterait tout au moins sur un point et qui serait si indispensable au salut de la France.

Ce n'est pas le seul avantage que cette étude présente. A elle seule elle constitue une arme de premier ordre, en raison de celles qu'emploie l'adversaire auquel nous avons à faire face.

En effet, cet adversaire n'a pu arriver au point où nous le voyons que parce qu'on ne le regardait pas et parce que la manœuvre lui était ainsi rendue facile.

D'autre part la Franc-Maçonnerie a été construite par lui pour fonctionner dans l'obscurité. La mettre au grand jour, c'est donc lui assurer un mauvais fonctionnement. Elle a pour base le mensonge. Si on ne la connaît pas, elle peut mentir tout à son aise et avec profit. Il en va tout autrement si on la connaît.

Enfin le mode de transmission des volontés invisibles et le système de sélections et de suggestions que nous avons exposé exige le temps comme élément coopérateur indispensable. Or le Pouvoir occulte, craignant d'être démasqué aux yeux de la France avant d'avoir achevé son œuvre, est désormais obligé de se hâter, en raison des suspicions déjà éveillées dans la nation. En se hâtant il manœuvre forcément mal, puisque l'organisme dont il se sert ne permet pas la hâte. Comme conséquence, il compromet sa cause.

Par toutes ces raisons l'étude de la question judéo-maçonnique et plus encore la propagande tendant à la diffusion de cette étude constituent certainement le meilleur moyen de lutte que nous ayons actuellement à notre disposition contre la traîtresse puissance juive et contre l'hypocrite et menteuse Franc-Maçonnerie. Sans compter qu'il en prépare d'autres...

Trahison ! Hypocrisie ! Mensonge ! Voilà ce dont nous avons à faire la preuve constamment et partout, afin de réveiller la fierté française et de désuggestionner notre race.

C'est ainsi que nous constituerons un état d'esprit scientifiquement et rationnellement antijuif et antimaçonnique, tel que l'exigent les conditions de la

guerre qui nous a été déclarée par le gouvernement secret de la nation juive.

Donc Français de toute opinion qui voulez mettre votre patrie avant votre parti dans vos affections, et vous, associations masculines et féminines qui cherchez l'œuvre utile à accomplir pour alimenter le zèle de vos adhérents et de vos adhérentes, à la chaîne pour la propagande de l'étude de la question judéo-maçonnique ! Oui ! A la chaîne ! car la maison brûle et la France, comme sa sainte patronne Jeanne d'Arc, est sur le bûcher ! L'œuvre à laquelle on vous convie n'est nullement une œuvre de haine, puisqu'elle se résume dans ces deux mots : étudiez ! enseignez ! Ce ne sont donc pas des armes homicides que celles dont il s'agit de charger vos mains.

LES MESURES DE DÉFENSE INDISPENSABLES AU SALUT DE LA FRANCE.

L'étude et la propagande à laquelle nous avons tous le devoir de nous livrer doivent toutefois conduire à des mesures de défense indispensables au salut de la France. Mais ces mesures, pour efficaces qu'elles doivent être, n'ont rien de terrible, ainsi qu'on va en juger.

Il est bien certain que l'état d'esprit antimaçonnique une fois créé, un changement de gouvernement aura lieu, d'une ou d'autre manière.

Ce changement portera-t-il seulement sur les hommes, ou portera-t-il sur la forme elle-même? C'est là une éventualité difficile à prévoir. Mais quel

que soit ce changement, nous devons tenir pour certain qu'à lui seul il ne saurait suffire pour que la France soit sauvée.

Nous avons fait comprendre pourquoi la forme républicaine est celle que préfère le Pouvoir occulte juif. Il la considère comme la plus funeste pour nous, et comme la plus favorable à la réalisation de ses propres vues. Elle est, en effet, plus opposée qu'aucune autre au traditionalisme ainsi qu'au génie de notre race, et en même temps elle lui fournit une bien plus grande facilité pour mettre ses créatures au gouvernement. Mais une monarchie traditionnelle succéderait-elle à la république actuelle que la France ne serait pas pour cela hors de danger. Nous devons nous tenir pour fixés à cet égard par l'expérience déjà faite.

En effet après avoir été une première fois la proie du Pouvoir occulte, la France retourna à sa tradition. Elle eut le gouvernement de Louis XVIII et de Charles X, après avoir passé par le premier Empire. Elle eut ensuite le gouvernement de Louis-Philippe. Elle eut la République de 48, imprégnée d'esprit chrétien, bénissant les arbres de la Liberté. Elle eut le second Empire. Bref, elle put goûter de tous les régimes, et elle ne s'est pas trouvée sauvée pour cela. Pourquoi? Parce que les pouvoirs politiques ont eu jusqu'ici les yeux fermés sur la question maçonnique comme sur la question juive. Ils ne se sont pas gardés de ce côté-là, et c'est de ce côté-là qu'ils ont été frappés.

Quel que soit le gouvernement rêvé par nous en

raison du côté de l'opposition où nous nous tenons, nous pouvons être assurés que ce gouvernement ne pourrait durer s'il ne prenait sur lui d'interdire la Franc-Maçonnerie en France et de retirer les droits de citoyens aux Juifs.

Ces mesures, reconnaissons-le, il ne saurait les proposer s'il ne se sentait appuyé par une opinion éclairée. Et c'est pourquoi le vrai plan de bataille pour les Français contre la nation juive et contre la Franc-Maçonnerie consiste à créer tout d'abord un état d'esprit basé sur la connaissance complète de la question judéo-maçonnique.

L'interdiction de la Franc-Maçonnerie n'est pas seulement un droit pour la France ; c'est une nécessité.

Un pays ne saurait permettre qu'on complote contre lui. Les gouvernements, même les plus libéraux, ne tolèrent pas la conspiration. *A fortiori* les nations ont-elles le droit de se montrer intransigeantes sur ce point ; ou bien c'est qu'elles n'ont même pas la force de vouloir vivre. Or la Franc-Maçonnerie, société secrète politique — c'est maintenant démontré par les faits — n'est autre chose chez nous qu'un complot à l'état permanent. Elle ne doit donc pas être tolérée par la nation française. Au nom de la sûreté générale, la Franc-Maçonnerie n'a pas droit à l'existence. Nous disions en parlant du catholicisme qu'il avait droit à la vie parce qu'il a fait la France. Nous pouvons dire de la Franc-Maçonnerie qu'elle a droit à la mort parce qu'elle a assassiné, trahi et livré la France.

Ce n'est donc pas, en principe, contre les francs-maçons qu'il y a lieu de prendre des mesures, c'est contre la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire contre l'organisme créé en vue de la préparation et de l'exécution de tous les complots.

Il faut que cette organisation disparaisse du sol français. Il faut tout au moins qu'elle ne puisse y fonctionner *librement*. Tout est là en effet. Que la Franc-Maçonnerie ne puisse fonctionner librement, et elle se trouve à peu près annihilée.

Lorsque nous parlons de son interdiction, nous ne nous dissimulons pas qu'il lui resterait la ressource de se cacher, comme se cachent les maçonneries supérieures. Mais la nécessité où elle serait de le faire la rendrait sans puissance. Elle est, en effet, une société de déformation progressive des consciences, ainsi que nous l'avons montré. La déformation totale ne saurait être effectuée que dans les groupes supérieurs. Or ceux-ci ne peuvent se recruter que parce qu'il existe des groupes inférieurs dans lesquels a été opérée une déformation préparatoire. Le grand service que rend la Franc-Maçonnerie au Pouvoir occulte consiste en ce que, grâce à son libre fonctionnement, elle prend au sein du monde profane d'excellents citoyens qu'elle rend peu à peu hypocrites, menteurs, fanatiques, sectaires, destructeurs et athées. Ne permettez pas son libre fonctionnement ; elle se cachera, c'est entendu. Mais les bons citoyens dont nous parlons ne voudront plus y entrer. Elle ne pourra donc plus les déformer. Elle ne pourra plus priver la France de ceux qui, sans cette déformation,

seraient peut-être demeurés ses plus fermes, ses plus dévoués et ses plus intelligents défenseurs. C'est donc par là qu'on peut la museler, étant donné son mode d'action : rien qu'en empêchant son libre fonctionnement. Le moyen n'est pas compliqué et il n'est pas féroce.

Le gouvernement qui voudra arracher la France au Pouvoir occulte ne devra pas hésister à l'employer. Complot organisé à l'état permanent, la Franc-Maçonnerie est en dehors du droit commun. Il faut l'y faire rentrer en lui ôtant la possibilité de conspirer.

Le moyen à employer contre les Juifs n'est ni plus compliqué, ni plus féroce. C'est la même nécessité de sûreté générale qu'on peut invoquer pour leur ôter les droits de citoyens français.

Lorsqu'on lit les interminables discussions qui eurent lieu de 1789 à 1791 au sein de la Constituante avant qu'on se soit décidé à faire cadeau aux Juifs de la nationalité française, on constate que les députés qui firent opposition à cette mesure voyaient juste en annonçant qu'en dépit de la naturalisation en masse, les Juifs resteraient toujours Juifs. Quatorze fois en deux ans, l'assemblée fut de cet avis. Mais les Juifs savent tenir bon et ils savent aussi inspirer la patience à leurs amis. Un quinzième assaut eut lieu. La majorité de la Constituante se laissa enfin prendre aux suggestions qui tendaient à représenter les opposants à la naturalisation comme des pessimistes et des rétrogrades. De guerre lasse, elle finit par donner gain de cause aux députés judaïsants. Les droits de citoyens furent octroyés aux Juifs. Or les faits ont

donné raison à ceux qui s'opposaient à cette mesure. La preuve est maintenant acquise que leurs craintes n'étaient pas exagérées. Conséquemment il convient de reconnaître que la mesure de naturalisation est tombée à faux et c'est à l'avis de ces opposants qu'il faut revenir.

Les Juifs, quoique ayant été faits Français, sont restés Juifs. Il en résulte qu'ils ont deux nationalités, tandis que nous n'en avons qu'une. Ils sont ainsi en dehors et au-dessus du droit commun. Il faut les y faire rentrer, eux aussi. Ils n'ont pas plus droit d'être Français et Juifs que d'autres d'être Anglais et Français ou Allemands et Français à la fois. Ils se vantent de nous avoir dotés du principe d'égalité. Ce principe se retourne aujourd'hui contre eux. Il n'y a aucune raison pour qu'ils n'y soient pas assujettis tout comme nous.

Qu'on les traite comme sont traités tous les autres étrangers, c'est déjà trop, car leur situation est très spéciale. Ils ont, en effet, une organisation secrète que les autres n'ont pas. Il conviendrait donc pour la tranquillité générale qu'on les soumît à un régime particulier. Au lieu de cela, on a procédé de telle manière vis-à-vis d'eux que nous avons aujourd'hui sous les yeux ce spectacle vraiment extraordinaire d'une race qui, par un privilége inouï, est parvenue à cumuler en elle toutes les nationalités !

Les républicains libéraux catholiques qui se bornent à réclamer timidement le droit à la vie pour le catholicisme au nom de la liberté seulement — ce en quoi ils diminuent sa cause, ainsi que nous l'avons

montré — sont-ils capables, s'ils arrivaient au pouvoir, de supprimer la liberté de la Franc-Maçonnerie au nom de la liberté et de la sécurité de la France? Au nom de la liberté et de la sécurité de la France et par application du principe d'égalité, sont-ils prêts à retirer les droits de citoyens aux Juifs? Si oui, il se peut qu'ils soient aptes à gouverner selon ce qu'exige le salut du pays. Si non, ce ne serait pas la peine de leur confier le pouvoir ; ils se feraient rapidement dévorer comme ceux de 1848.

On en doit dire autant de leurs compétiteurs.

Aucun rôle utile à jouer pour un Empire qui, fait par les Juifs et par la Franc-Maçonnerie, se trouverait obligé de prendre sous sa protection ce par quoi il serait arrivé, mais ce par quoi il serait aussi condamné à périr.

Une monarchie traditionnelle qui serait rappelée par le vœu du pays courrait peut-être, en raison de la force de son principe, moins de dangers immédiats à ne pas se montrer intransigeante sur les deux points dont nous nous occupons. Elle serait toutefois, elle aussi, condamnée à périr si elle s'abstenait, comme a péri la Restauration.

Les mesures dont nous parlons sont légitimes autant que nécessaires.

Il y a, dit-on, cent mille Juifs en France et l'on y compte trente mille francs-maçons.

Aux cent mille Juifs nous devons les trois Judas connus sous les noms de Deutz, Dreyfus, Ullmo, sans compter les inconnus ; nous devons aussi la ruine de l'Union générale, Cornélius Herz, les Rei-

nach et la corruption panamiste, les spéculations et les accaparements sur tous les produits, sans compter les viandes pourries dont on empoisonne nos soldats.

A ces mêmes cent mille Juifs et aux trente mille francs-maçons opérant de concert nous devons toutes les hontes du régime actuel, la vénalité, la forfaiture, la persécution, la proscription, la délation, le vol, Wilson, les Humbert, les Baïhaut, les Merlou, les Pelletan, les André, les Clémenceau, l'augmentation de la criminalité dans des proportions effrayantes, la morale bafouée, la prostitution honorée, la pornographie panthéonisée, la dépopulation recommandée, la famille détruite, l'armée trahie, la marine livrée, les arsenaux incendiés...

Est-ce par de tels titres que cette infime minorité de cent trente mille individus a droit aux privilèges que nous lui avons laissé prendre? Est-ce pour cela qu'elle doit être mise au-dessus de la loi commune ?

La France a vraiment le droit de demander aux partis d'opposition quel est celui d'entre eux qui se déclare prêt à prendre la responsabilité des mesures de défense dont l'existence nationale dépend. Que celui-là parle qui ne recule pas devant l'interdiction de la Franc-Maçonnerie en France ni devant le retrait des droits de citoyens aux Juifs ! Si aucun ne se présente, c'est qu'aucun n'est digne d'arriver au pouvoir, et la pauvre France n'a plus qu'à se coucher dans la tombe où dorment les héros qu'en d'autres temps elle sut enfanter.

Si, au contraire, il en est un qui ait l'audace, la nette vision, l'énergie et la franchise nécessaire, encore une fois qu'il parle, car la France a besoin de connaître celui qui peut la sauver. L'instinct de conservation du pays appelle celui-là. Quel qu'il soit, c'est dans ses bras que la France se jettera.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Les raisons du plan machiavélique sur lequel a été construite la Franc-Maçonnerie.
Expérience qu'avaient ses fondateurs en matière de société secrète,

CHAPITRE PREMIER

COMMENT LE POUVOIR OCCULTE FUT FORCÉ D'ABOUTIR A LA CRÉATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Pages

Questions à résoudre 9
Motifs pour lesquels le Pouvoir occulte a imaginé la création maçonnique 18
La fabrication de l'opinion. — Etrangeté du plan. — Indication qui en résulte 28

CHAPITRE II

PREMIÈRES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES FONDATEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE.
SURETÉ AVEC LAQUELLE ILS LES RÉSOLURENT.

Impasse dans laquelle se trouvèrent au début les fondateurs de la Franc-Maçonnerie. — Comment ils en sortirent. — Déclarations contradictoires 33
Une société secrète qui a l'air de n'en pas être une 42
Sentiments divers dans le public à l'apparition de la Franc-Maçonnerie. — Perversité des fondateurs 48
Le recrutement initial. — Les trois espèces d'initiés. — Ceux dont le Pouvoir occulte ne veut pas 53

CHAPITRE III

MODE DE TRANSMISSION DES VOLONTÉS DU POUVOIR OCCULTE. ON NE DONNE PAS D'ORDRES DANS LA FRANC-MAÇONNERIE.

Pages

Impossibilité où se trouvaient les Fondateurs de la Franc-Maçonnerie de procéder vis-à-vis de leurs adeptes par méthode impérative. 61
La Franc-Maçonnerie n'a pas été constituée pour être une une ligue d'action, mais une école de préparation à l'action 67
Raisons de la transformation actuelle de la Franc-Maçonnerie française en ligue d'action, mais toujours en excluant la méthode impérative. Comment cela est possible 69
Une exception à la règle. — Ordres donnés dans une circonstance importante. — Le cas du F.·. Morinaud 78
mportance du fait que nous venons de signaler..... 84

DEUXIÈME PARTIE

Le mode d'action du Pouvoir occulte, Sélections. Suggestions.

CHAPITRE IV

LES SÉLECTIONS MAÇONNIQUES. — PRÉCAUTIONS PRISES POUR QUE L'ENSEIGNEMENT DONNÉ DAÈS LES ATELIERS PORTE SES FRUITS

La Franc-Maçonnerie société d'éducation 87
La sélection automatique par élimination volontaire..... 92
Premières évolutions 97
Création d'une atmosphère spéciale dans les Loges.— Précautions prises..... 107

CHAPITRE V

LES SUGGESTIONS MAÇONNIQUES. CRÉATION DE L'ÉTAT D'ESPRIT ANTI-CATHOLIQUE AU SEIN DES LOGES. L'ESPRIT D'INTOLÉRANCE SUSCITÉ AU NOM DE LA TOLÉRANCE.

Ce qu'on fait dans les Loges. — Les deux suggestions maîtresses..... 117

Pages

Première suggestion. — La Franc-Maçonnerie « Sainte et Sacrée ». — La nuit des temps. — Le monstre 121
La seconde suggestion. — Comment le Pouvoir occulte n'use de l'idée de tolérance que pour attirer les modérés et les trahir..... 130
Le Fanatisme de la tolérance. — Le Jeu des « Influences individuelles soigneusement couvertes » dissimulant l'action occulte..... 135

CHAPITRE VI

CLÉRICALISME ET CATHOLICISME. LE BOUC ÉMISSAIRE. L'ACTION DU POUVOIR OCCULTE ÉTENDUE DANS LES MILIEUX CONSERVATEURS ET JUSQUE DANS LE MONDE CATHOLIQUE.

Le mensonge du « Cléricalisme »..... 144
Marche progressive. — L'aveu du mensonge. — Effet de l'élimination automatique..... 154
La marche progressive en politique conséquence de l'action exercée par le Pouvoir occulte 161
Intervention du Pouvoir occulte dans la direction des partis qui lui font opposition et jusque dans le sein de l'Eglise.. 165

CHAPITRE VII

LES HYPNOTISÉS DU POUVOIR OCCULTE

Transport de l'état d'esprit maçonnique dans le monde profane..... 171
Les deux avantages dont a bénéficié la Franc-Maçonnerie : monopole comme Société organisée, et invisibilité de son action..... 174
La perversité revêtue de sincérité 179
L'état profond d'inconscience..... 183

CHAPITRE VIII

FRANCS-MAÇONNERIES EXTÉRIEURES ET SOUS-MAÇONNERIES. L'ABOUTISSEMENT.

Les francs-maçonneries extérieures..... 190
Les sous-maçonneries..... 194
Pénétration des groupes non maçonniques..... 198
L'envahissement total. — L'heure de l'action..... 201
Celui qui est responsable 207

TROISIÈME PARTIE

Sur le chemin de la vérité

CHAPITRE IX

SUBTERFUGE AUQUEL A RECOURS LE POUVOIR OCCULTE POUR TROMPER LE PUBLIC SUR LA QUESTION RELIGIEUSE ET SUR L'ORIGINE ET LE BUT DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Pages

Sur quoi nous pouvons nous appuyer pour découvrir le Pouvoir occulte..... 215
La Déesse Raison et le Catholicisme..... 218
Tactique connue..... 223

CHAPITRE X

LE MENSONGE DE LA VERSION MAÇONNIQUE SUR LA QUESTION RELIGIEUSE NOUS PERMET D'ENTREVOIR LE BUT DU POUVOIR OCCULTE.

Comment la question religieuse doit être posée pour être résolue d'une façon rationnelle..... 229
Sur quoi nous appuyer pour juger le catholicisme dans le passé. — Donnée fournie à cet égard par le Pouvoir occulte et par la Franc-Maçonnerie..... 239
La Société future. — Le but poursuivi révélé par la suprême contradiction. — La seule explication possible..... 246

CHAPITRE XI

LES CAUSES D'ERREUR RELATIVES A L'ORIGINE ET AU BUT DE LA FRANC-MAÇONNERIE. LEUR ÉLIMINATION SUCCESSIVE. LE DÉFAUT DE LA THÈSE DE M. MAX DOUMIC.

Les fausses apparences tendues autour de la question maçonnique. — Le point de départ..... 255
Comment sont nés les états d'esprit successifs relativement à la question maconnique et comment ont été détruites les unes après les autres les fausses apparences..... 257
La question est enfin posée comme elle doit l'être. — Argumentation de M. Max Doumic..... 263

CHAPITRE XII

THÉORIE DE LA SOCIÉTÉ SECRÈTE. NÉCESSITÉ D'UNE PÉRIODE D'INCUBATION ANTÉRIEURE A LA NAISSANCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Pages

Conditions et circonstances dans lesquelles peuvent naître et se développer les sociétés secrètes..... 274
Sociétés secrètes enfantées par une société de même nature préexistante..... 280
Les sociétés secrètes antiques..... 285
L'inaptitude du monde occidental à l'organisation secrète. — Importance considérable de ce fait au point de vue la recherche de l'origine de la Franc-Maçonnerie..... 290

QUATRIÈME PARTIE

L'origine juive de la Franc-Maçonnerie.

CHAPITRE XIII

COMMENT LES COLONIES JUIVES QUI SE RÉPANDIRENF DANS LE MONDE APRÈS LA DISPERSION FURENT AMENÉES A SE CONSTITUER EN SOCIÉTÉS SECRÈTES ET COMMENT CES SOCIÉTÉS, DE DÉFENSIVES QU'ELLES POUVAIENT ÊTRE AU DÉBUT, DEVINRENT OFFENSIVES.

Le point de départ..... 299
Constitution des colonies juives en sociétés secrètes défensives..... 306
Transformation des sociétés secrètes juives défensives en sociétés secrètes offensives..... 311

CHAPITRE XIV

IL EXISTE UNE NATION JUIVE QUI EST GOUVERNÉE SECRÈTEMENT COMME LA FRANC-MAÇONNERIE

La nation juive..... 318
Il existe un gouvernement national juif..... 322
Le gouvernement national juif est un gouvernement occulte comme celui de la Franc-Maçonnerie..... 327

CHAPITRE XV

LES TRACES DU GOUVERNEMENT NATIONAL JUIF DEPUIS LA DISPERSION JUSQU'AU XIe SIÈCLE.

Pages
Le Grand Sanhédrin 336
Les Patriarches de la Judée 341
Les Princes de la Captivité 344

CHAPITRE XVI

DU XIe SIÈCLE A NOS JOURS.

L'événement de l'an 1005. — La constitution secrète du gouvernement juif en fut nécessairement la conséquence 353
Deux documents du XVe siècle 359
Quelques témoignages. — Position de la question au point de vue rationnel. — Les vraies preuves 367

CHAPITRE XVII

LA PÉRIODE D'INCUBATION

La vraie situation du monde chrétien depuis le XIe siècle ... 375
Les procédés de combat des sociétés secrètes juives 380
La brèche ouverte par le protestantisme 388

CHAPITRE XVIII

EXAMEN CRITIQUE DE LA THÈSE DE L'ORIGINE ANGLAISE PRÉSENTÉE PAR M. MAX DOUMIC, DANS « LE SECRET DE LA FRANC-MAÇONNERIE ».

Les conditions du problème de l'origine de la Franc-Maçonnerie qui se trouvent remplies par la thèse de l'origine juive 396
Résumé de la thèse de M. Max Doumic 401
Première impossibilité : c'est l'ambition, et non la nécessité, qui serait cause de la naissance de la société secrète maçonnique 403
La condition de temps 404
La condition d'aptitudes 411
Autre condition préalable indispensable 414

CHAPITRE XIX

LE VRAI ROLE DE L'ANGLETERRE

Pages
L'intermédiaire indispensable..... 420
La seule conclusion logique..... 42

CINQUIÈME PARTIE

Le plan juif. Les obstacles qu'il rencontre. Nos moyens de combat.

CHAPITRE XX

COMMENT LE RÊVE DE LA DOMINATION DU MONDE SE PRÉSENTE A L'ESPRIT DU JUIF ET SOUS QUELLE FORME.

La domination du monde..... 437
Caractère de cette domination..... 444
Les choses regardées en face. — Tableau de la marche de la nation juive..... 453

CHAPITRE XXI

LES OBSTACLES QUI SE DRESSENT DEVANT LE POUVOIR OCCULTE ET LES RAISONS QUE NOUS AVONS DE NE PAS DÉSESPÉRER.

La trame de mensonge et le retour des choses..... 462
La situation du Pouvoir occulte juif à l'intérieur..... 469
Autre conséquence des manœuvres du Pouvoir occulte. — Création d'autres puissances occultes qui contrecarrent la première..... 475
Conséquence de cet état de choses dans la politique internationale actuelle..... 481

CHAPITRE XXII

LES CONDITIONS DU SALUT

Sur qui devons-nous compter ?..... 490
La tactique qui nous est commandée par la situation du Pouvoir occulte. — Distinction entre la politique et la création d'un état d'esprit. — L'état d'esprit que préfère pour nous le Pouvoir occulte..... 495

Pages
La question religieuse..... 498
La question politique. — La forme de gouvernement dont ne veut pas le Pouvoir occulte. — Comment se règlent ses préférences en cette matière..... 500
Ce que nous avons à faire dans l'ordre politique. — L'effort que chacun de nous doit tenter sur lui-même 507
L'œuvre de propagande..... 514
Les mesures de défense indispensables au salut de la France 517

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, 18, rue de la Quarantaine.

a Bibliothèque
ersité d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

SEP 21
07'82
OCT 07'82
JAN 04 1988
JAN 04 1988
27/3/90
20 MARS 1990
30 AOUT 1999
AUG 20 1998

JUN 06 2003
MAY 27 2003

P.E.B. / I.L.L.
SEP 1 2003
MORIESET

SEP 24 2003

a39003 000529742b

CE HS 0604
.C6D7C 1909
COO COPIN-ALBANC DRAME MACCNN
ACC# 1143069